Notes

Un corpus sur l'IA, la culture, l'éducation et la souveraineté cognitive

Pierre-Jean Tribot

2026 · pierrejeantribot.com

Avant-propos

Ce livre rassemble 77 notes écrites sur pierrejeantribot.com. Chacune garde sa date : le volume est une photographie horodatée d'un corpus vivant. Il ne se lit pas forcément en continu — sept parties en dessinent les parcours, de la souveraineté cognitive à la couche intermédiaire où se capte aujourd'hui la valeur.

Note de méthode

Ces textes sont écrits *avec* l'intelligence artificielle, et l'assument. L'outil aide à structurer, vérifier, mettre en forme ; il ne décide ni de la thèse, ni du jugement, ni de la signature. Ce que l'on délègue à la machine, elle le prend ; ce qui ne se délègue pas — choisir, hiérarchiser, répondre de ce qu'on écrit — reste la part de l'auteur.

Ouverture — Le parti pris

Pourquoi je construis au lieu de commenter.

Je travaille quotidiennement avec plusieurs systèmes d'intelligence artificielle. Je le revendique.

Je ne les utilise pas pour éviter de penser, ni pour produire à la chaîne des textes auxquels je n'aurais rien à ajouter. Je les utilise parce qu'ils ont changé, de façon irréversible, les conditions concrètes du travail intellectuel : la recherche documentaire, la comparaison de sources, la mise à l'épreuve d'une hypothèse, l'organisation d'un corpus, la construction d'une base de données, la réécriture d'un texte et la vitesse à laquelle une idée peut être discutée.

Mes textes ont fait, depuis que je travaille avec l'IA, un saut qualitatif que je peux honnêtement nommer. Non parce qu'une machine aurait trouvé à ma place ce que je dois penser, mais parce qu'elle me donne accès à une puissance documentaire, à une capacité d'itération et à un contradicteur disponibles à tout moment. Le gain ne consiste pas à supprimer le travail. Il consiste à déplacer le temps de travail : moins de temps perdu à accomplir mécaniquement des tâches de recherche ou de mise en forme, plus de temps consacré à la question, au jugement, à la vérification et à la décision éditoriale.

Je signe ce que je publie. J'en assume les faits, les faiblesses, les angles, les erreurs éventuelles et les conséquences. Cette responsabilité ne se délègue pas.

Le débat sur le « prompting » me paraît mal posé. Le prompt n'est pas une compétence intellectuelle en soi. C'est une interface.

L'écosystème actuel des cours et manuels de *prompt engineering* — les listes de « 50 prompts magiques », les formations qui promettent une productivité décuplée grâce à la maîtrise de l'invite — présuppose exactement l'inverse : que la compétence-clé serait dans la formulation de l'interface, et non dans le travail préalable qui décide de la question à poser. C'est une confusion de niveau. Avant le prompt, il y a le travail qui compte : identifier ce que l'on sait, localiser ce que l'on ignore, formuler la tension qui mérite d'être explorée et décider de la question qu'il faut réellement poser. Confondre le prompt et la problématisation, c'est confondre la plume et l'écriture.

Je ne demande donc pas à une IA : « pense à ma place ». Je pars d'une intuition, d'une contradiction ou d'un problème concret. Je l'expose, souvent oralement, dans une forme incomplète. Je demande à l'outil de m'aider à la déplier, de produire des objections, d'identifier les faits à vérifier, de suggérer une structure, de comparer plusieurs formulations. Puis je reviens, je précise, je contredis, je coupe et je recommence.

Le dialogue est au centre de ma méthode, et ce dialogue s'inscrit dans une durée qui n'a rien à voir avec la conversation ponctuelle. Un texte publié — a fortiori une série comme *Taxer l'IA* — est le résultat de plusieurs semaines de va-et-vient. J'ai une intuition, je la dépose. Je demande à l'IA de creuser, de rapporter des sources, de vérifier une hypothèse. J'analyse ce qui remonte, je repose une question plus précise. Je note ce qui mérite d'être gardé pour plus tard. Trois jours après, je tombe sur un article de presse qui ouvre un angle nouveau, je reviens

dans la conversation, je le confronte à ce que j'avais déjà. Une objection surgit d'un échange oral avec un collègue, je la ramène à l'outil pour la mettre à l'épreuve. Ce que le lecteur reçoit sous forme d'un texte de quatre mille mots est en réalité le sédiment d'une dizaine de sessions, parfois d'un mois de maturation, où l'IA a été tour à tour documentaliste, contradicteur, mémoire de travail et compagnon de pensée.

Ce dialogue ne se déclenche jamais à froid. Il s'appuie sur un corpus documentaire que je constitue en continu, indépendamment de tout projet éditorial précis : je lis, je commente, je consigne — le tout numériquement. Une newsletter à laquelle je suis abonné amène un article qui m'arrête ; un fil sur les réseaux sociaux ouvre une piste ; un article de presse me signale un fait dont je pressens qu'il compte ; une conversation orale déclenche une intuition. Je note, je classe, je garde une trace. Ce n'est pas encore un texte, c'est une matière — un stock de lectures, de citations, d'observations qui s'accumule sans destination immédiate. Au moment où une note prend forme, cette base est déjà là, prête à être mobilisée. Quand je démarre un dialogue avec l'IA sur un sujet, ce n'est pas pour découvrir un champ que j'ignore, c'est pour mettre à l'épreuve un matériau que j'ai déjà constitué, l'ouvrir à des angles auxquels je n'avais pas pensé, et confronter mes lectures à d'autres sources.

Un mot enfin sur une dimension qui distingue radicalement la pratique actuelle des interfaces textuelles traditionnelles : le dialogue oral. Je parle à l'IA aussi souvent que je lui écris. Une intuition qui monte pendant une marche, une objection qui surgit en voiture, un plan de note qui se dessine dans une salle d'attente — je dicte, l'outil transcrit, je continue. La voix libère un registre d'écriture que le clavier ferme : moins architecturée, moins polie, plus proche de la pensée qui cherche encore sa forme. C'est un brainstorming à haute voix avec un interlocuteur qui prend note et qui répond. Cette dimension orale change la nature du travail : elle rend possible une pensée en mouvement, non plus tributaire du bureau, du silence et de la posture assise. Une bonne partie des textes que je publie a d'abord existé sous forme parlée, avant d'être structurée à l'écrit.

Il y a une compétence en amont, encore moins nommée dans les manuels d'IA que la formulation de la question, et qui est pourtant décisive : savoir où les sources se trouvent. Une base de données spécialisée, un fonds d'archives, une revue scientifique de niche, un catalogue institutionnel, le rapport annuel d'un régulateur, le site d'un office statistique. Cette connaissance est humaine, patiente, cumulative — elle s'acquiert par des années de fréquentation d'un champ, par un réseau de contacts, par les lectures qui apprennent à en signaler d'autres. L'IA peut ouvrir un sujet, produire une première cartographie, croiser des références ; elle ne sait pas, seule, que tel fonds d'archives conserve tel type de document, que telle revue publie les études les plus solides sur telle question, que tel régulateur belge produit chaque année une note qui fait référence. Quand je demande à l'IA de vérifier un point, je lui indique souvent où chercher — Statbel pour les données sociales belges, la Mediabase Bru Zane pour les partitions du répertoire français, les rapports annuels de la DGCC pour les Centres culturels. Sans ce guidage, elle peut produire une réponse plausible mais mal ancrée. Avec ce guidage, elle devient un outil de vérification et de croisement redoutable.

Je ne cherche pas le « bon prompt » écrit une fois pour toutes. Je n'entre pas dans une session, je maintiens une conversation. Le prompt engineering fantasme un rapport instrumental à l'IA — une commande précise pour un résultat précis. Ma pratique est l'inverse : une accumulation lente, dialoguée, où chaque échange nourrit le suivant et où la forme finale émerge d'un processus, pas d'une injonction.

J'utilise les modèles pour quatre fonctions principales.

La première est la cartographie documentaire. Les IA permettent d'ouvrir rapidement un champ : retrouver des documents, établir une chronologie, comparer des positions, identifier les mots-clés qui manquent, produire une première carte d'un sujet. Cette étape n'est pas une vérification. C'est une accélération du repérage.

La deuxième est la construction. Dans mes projets éditoriaux, musicaux et documentaires — notamment les bases de données Pauline et PhonoICMA, et les outils liés à Crescendo — l'IA aide à structurer une information hétérogène, à concevoir des systèmes interrogeables, à envisager des workflows, à rédiger ou corriger du code, à tester des formats de restitution. Elle ne remplace ni le choix du corpus, ni la connaissance du domaine, ni la décision de ce qui mérite d'être conservé.

La troisième est la discussion critique. Je demande aux modèles de formuler les objections les plus fortes à une intuition, de pointer les présupposés d'un raisonnement, de distinguer l'affirmation démontrée de la formule séduisante. Un outil n'a pas d'ego à défendre. Il peut donc être un interlocuteur éditorial disponible, à condition que l'on ne confonde jamais son aplomb avec une vérité.

La quatrième est la réécriture. Je fais travailler les formulations, les plans, les titres, les transitions et le rythme d'un texte. L'IA peut proposer des variantes. Elle ne décide pas laquelle est juste. Une formulation peut être plus claire, plus courte, plus forte ou plus élégante ; elle peut aussi trahir l'idée initiale. Le choix demeure humain et éditorial.

Je ne délègue pas la problématisation. Je ne délègue pas le jugement. Je ne délègue pas la responsabilité factuelle. Je ne délègue pas le choix de publier ou de ne pas publier.

Une IA peut produire une synthèse convaincante à partir d'un corpus limité. Elle ne sait pas, seule, décider si le corpus est bien constitué, si un silence est significatif, si une source est institutionnellement intéressée, ni si une question apparemment marginale doit devenir centrale. Elle peut fournir une réponse fluide à une mauvaise question. C'est précisément pour cette raison que l'exigence humaine ne disparaît pas : elle se déplace.

La vérification demeure indispensable. Les modèles peuvent halluciner, simplifier abusivement, présenter une hypothèse comme un fait, inventer une référence ou reproduire un biais contenu dans leur corpus. Chaque affirmation importante doit donc être contrôlée par retour aux sources, mise en contexte et, si nécessaire, corrigée ou retirée.

La vitesse de production ne dispense pas de rigueur. Elle oblige à une rigueur accrue.

Je travaille avec plusieurs modèles et plusieurs environnements. À l'été 2026, Claude est un interlocuteur de travail important ; Manus et Gemini peuvent intervenir selon leurs capacités documentaires, de production, d'automatisation ou de traitement de médias ; j'utilise également Kimi et Qwen, notamment pour des tâches où leur profil linguistique ou leurs capacités spécifiques apportent un angle différent. Cette pluralité est volontaire — elle procède d'un esprit de benchmark permanent. J'ai également recours à des modèles ouverts ou spécialisés lorsque le contexte, le coût, les données disponibles ou l'architecture d'un projet le justifient.

Cette pluralité évite le culte d'un modèle unique. Elle permet aussi de comparer les réponses, de détecter une erreur, de mettre deux raisonnements en concurrence et de ne pas dépendre totalement de l'architecture ou des limites d'un seul fournisseur.

Je ne demande pas à un outil d'être une autorité. Je lui demande d'être utile dans une procédure que je contrôle.

La transparence ne signifie pas publier chaque prompt, chaque brouillon ou chaque moment de dialogue. La pensée a besoin d'espaces de travail, de tâtonnements et de versions abandonnées. Elle signifie pouvoir décrire honnêtement la méthode suivie.

À titre d'exemple, voici la fiche de traçabilité qui accompagne la série *Taxer l'IA* publiée sur ce site en août 2026 :

Titre / date : *Taxer l'IA : une question juste, une réponse impossible* — août 2026.

Question ou tension initiale : question qui accompagne depuis plusieurs mois toute pratique intellectuelle de l'IA — à qui appartient la valeur créée, comment la redistribuer, à quelle échelle. La tribune de Bruno Colmant dans *Trends-Tendances* (« l'IA ne cotise pas ») a fait tilt : elle a signalé que le moment était venu de mettre en forme cette réflexion diffuse, à un moment où le sujet devient central dans le débat public et où un utilisateur d'IA formé à l'histoire ne peut pas ne pas se poser la question.

Corpus et sources vérifiés : tribune Colmant (*Trends-Tendances*) ; Jasmine Sun sur El-Sayed (*jasmi.news*) ; entretien Ezra Klein — Jasmine Sun (*The Ezra Klein Show*, *The New York Times*) ; entretien Amodei sur *60 Minutes* (CBS) ; entretien Gates (*Quartz*, 2017) ; entretien Leclerc (BFM, 2025) ; étude UBI OpenResearch ; seuil de pauvreté Statbel 2026 ; financials audités OpenAI 2025 (*Financial Times* / *Fortune*) ; ARR Anthropic Q2 2026 ; propositions Altman sur *universal basic compute* et *universal basic wealth*. Veille audio de fond : podcast *Silicon Carne* (écoutes régulières) et autres podcasts spécialisés sur l'écosystème IA.

Outils mobilisés et rôle : Claude comme documentaliste (recherche croisée sur chaque source citée), contradicteur (mise à l'épreuve des analogies, notamment le parallèle Norvège / pétrole), assistant de structure (démolition en cinq obstacles) et lecteur éditorial (resserrement des passages redondants).

Objections ou points de fragilité identifiés : parallèle Norvège / pétrole faible sans mention explicite de l'asymétrie (le pétrole ne peut pas fuir, l'IA oui — objection intégrée dans le texte) ; passage initial sur SpaceX

chargé émotionnellement (retiré en réécriture) ; question de la propriété intellectuelle des données d'entraînement (abordée en ouverture, non déployée — choix éditorial de rester sur la voie fiscale).

Décisions éditoriales assumées par l'auteur : tenir le registre analytique et non moral ; démolir les mécanismes avant de proposer une alternative ; ancrer chaque étape dans le monde francophone (Colmant, précompte immobilier wallon, Saint-Ghislain en T2) ; ne pas donner de solution mécanique mais poser la souveraineté cognitive comme réponse politique.

Version publiée / URL : pierrejeantribot.com/notes/#taxer-ia-1.

Cette trace est plus honnête qu'un *watermark*. Un watermark indique au mieux qu'un modèle a traité une suite de tokens. Il ne dit rien de la question posée, de la qualité du contrôle humain, de la vérification, des choix de coupe, des sources rejetées ni de la responsabilité assumée.

Je ne crois pas à la pureté « sans IA ». Aucun texte sérieux n'a jamais été pur : il a toujours été précédé par des lectures, des conversations, des dictionnaires, des archives, des éditeurs, des correcteurs, des amis, des adversaires et des bibliothèques. L'IA est un outil nouveau et puissamment transformateur, non une souillure magique.

Je ne veux pas cacher son usage. Je veux le situer. Je n'écris pas contre ceux qui refusent l'usage. J'écris pour rendre compte du mien, et pour témoigner en quoi l'IA est une plus-value incontestable à mes pratiques.

L'asymétrie de ce refus mérite d'être nommée. Prenez un pilote de ligne. Il a fait des études longues, complexes, sélectives. Il pilote très peu au sens ancien du terme : il entre les données de navigation dans l'interface, il surveille les paramètres, il intervient dans les phases délicates ou en cas d'anomalie. L'essentiel du vol est assuré par des systèmes automatisés qu'il supervise. Personne ne conteste sa légitimité de pilote. Personne ne juge scandaleux de confier sa vie à un professionnel qui, dans son cockpit, passe la plupart du temps à contrôler des instruments plutôt qu'à manœuvrer manuellement. La compétence a été redéfinie autour de la supervision, du jugement critique et de la capacité d'intervention — pas de l'exécution intégrale.

Pour un texte, cette même redéfinition provoque encore un scandale chez certains. L'auteur qui utilise l'IA pour explorer un champ, tester des objections, construire une structure ou réécrire un passage serait moins légitime que celui qui aurait tout tapé à la main. On accepte que le pilote supervise la machine ; on exige que l'auteur travaille sans elle. Cette asymétrie ne tient pas — sauf à faire de la douleur d'écrire la condition de la validité intellectuelle du texte, ce qui est un présupposé romantique, non une exigence de rigueur.

Utiliser ces outils tout en critiquant l'économie et la géopolitique qui les portent n'est pas contradictoire. C'est prendre acte qu'il n'existe pas encore, à l'échelle où l'usage est devenu nécessaire, d'alternative véritable — tout en travaillant à ce qu'elle advienne. Les trois textes de la série *Taxer l'IA* démontent la mécanique fiscale et

géopolitique de l'écosystème IA ; le présent texte revendique la pratique de ces mêmes outils. La cohérence est là : diagnostiquer sans naïveté, agir sans renoncer, construire ce qui manque.

Le pendant de ce texte existe déjà. « Changer ses méthodes de lecture à l'ère de l'IA », publié en juin 2026 sur ce site, décrit ce que ces mêmes outils changent à la lecture — la fiche assistée à partir de ses propres annotations, le livre transformé en interlocuteur, le dialogue oral en cours de lecture. Écriture augmentée et lecture augmentée sont les deux versants d'une même pratique. Ce que j'attends de l'IA quand je produis un texte, je l'attends aussi quand j'en lis un : un contradicteur disponible, une mémoire de travail, un accélérateur d'analyse — jamais un substitut à ce que je dois penser moi-même.

L'IA rend possible un travail plus ambitieux à condition d'apporter une vraie question, une connaissance du domaine, une capacité d'autocritique et la volonté de vérifier. Elle ne remplace pas la pensée. Elle rend plus visible la différence entre ceux qui pensent et ceux qui se contentaient déjà de produire une forme reconnaissable de pensée.

Je revendique donc une écriture augmentée, non une écriture déléguée. Je travaille avec l'IA parce que je veux aller plus loin, plus vite et plus profondément. Les textes que je publie sont les miens parce que les questions sont les miennes, les décisions sont les miennes, la responsabilité est la mienne.

Une déclaration courte figure en tête du site : « Je travaille avec plusieurs systèmes d'intelligence artificielle pour rechercher, documenter, organiser, discuter et réécrire. Je ne leur délègue ni la question, ni le jugement, ni la vérification finale, ni la responsabilité éditoriale. Les textes publiés sont signés par Pierre-Jean Tribot, qui en assume les sources, les choix et les erreurs éventuelles. » Une mention courte figure au bas des notes : « Ce texte est signé par Pierre-Jean Tribot. Il a pu être élaboré au moyen d'un processus de recherche, de dialogue et de réécriture mobilisant des outils d'intelligence artificielle ; sa version anglaise est traduite par Claude (Anthropic), révisée par l'auteur — la version française fait foi. La responsabilité factuelle et éditoriale demeure celle de l'auteur. »

Cette note prolonge dans un cas concret « Je travaille avec l'IA. Je le revendique. » (12 août 2026), qui posait le principe. Elle en montre ici la mécanique réelle, sur un article de fond publié.

En août 2026, *Crescendo Magazine* publiait une critique de fond du coffret *Zubin Mehta — The Philharmonic Edition* (Deutsche Grammophon, 57 CD, sortie le 24 juillet 2026 pour les 90 ans du chef). Trois mille mots, trois parties articulées, cartouche complet, note globale 9/10. Article de fond au sens plein — position critique tranchée, cadrage historique dense, décisions éditoriales assumées. Il a été rédigé en trois jours de travail, à partir de trois semaines d'écoute étalée, avec l'assistance continue d'un LLM. Cette note documente comment.

Travailler avec un LLM n'est pas une pratique à confesser, c'est une pratique revendiquée. Ma manière de travailler a changé grâce à l'IA — c'est un fait, pas une prise de position à défendre. Cette note existe pour horodater ce changement, en montrer les mécanismes réels, et prolonger dans un cas concret le cadre théorique déjà posé sur ce site : l'IA comme outillage du sujet compétent plutôt que labellisation externe, la souveraineté cognitive par la pratique et non par le principe.

Trois temps se sont enchevêtrés sans jamais se confondre.

L'écoute d'abord — trois semaines à écouter le coffret disque par disque, en dehors de toute session d'écriture, prise de notes vocales éparses, aucun LLM à ce stade. L'écoute est le noyau irréductible du métier de critique : elle exige du temps, de l'attention, une oreille formée par des décennies de pratique, et elle ne se délègue à rien. C'est là que se forme le jugement, pas dans l'écriture qui vient après.

La dictée vocale ensuite — les observations d'écoute restituées par bloc dans une conversation avec le LLM, beaucoup de coquilles phonétiques (« Devorja » pour Dvořák, « Xolti » pour Solti, « Robin Stein » pour Rubinstein) que le modèle décode à partir du contexte musical. La dictée conserve la spontanéité du jugement d'oreille sans la rigidité de la rédaction anticipée ; l'IA n'écrit rien à ce moment, elle enregistre, elle réagit avec des demandes de précision quand une observation ouvre plusieurs pistes.

La contextualisation et la rédaction enfin — le LLM apporte dates de sessions, ingénieurs du son, salles d'enregistrement, discographies concurrentes, biographies des solistes ; il propose des structures de paragraphe, des enchaînements argumentatifs, des reformulations ; le critique corrige les erreurs factuelles, les glissements interprétatifs, les inflations théoriques, les formules mal calibrées, les dérives « mode consultant qui explique » qu'il faut couper systématiquement.

Itérations. Trois jours de cycles courts jusqu'à convergence. À la fin, vérification externe : le tracklist officiel DG, récupéré tardivement, a rectifié plusieurs erreurs qui traînaient depuis le début — la date de sortie (24 juillet 2026, non 29 avril, cette dernière étant l'anniversaire des 90 ans du chef), le couplage du Bartók (avec les *Hungarian Sketches*, non les *Two Pictures*), plusieurs distributions vocales, une confirmation aussi sur le cycle Schumann bien

avec les Wiener Philharmoniker contre ce qui avait été un moment supposé du côté de la Staatskapelle Dresden. Le tracklist a servi d'instance d'arbitrage final.

Ce que l'IA fait bien change d'échelle. La vitesse d'accès au contexte factuel d'abord : Arthur Rubinstein enregistrant à 89 ans son *Premier Concerto* de Brahms sous Mehta en avril 1976, dernier concerto studio de sa carrière — ce genre de faisceau documentaire qu'un critique seul construit en trois heures de recherche apparaît en trois minutes, et libère du temps pour ce qui compte, l'écoute et le jugement.

La mémoire de la conversation ensuite : sur trois semaines de discussion étalée, le LLM apprend à préserver les formules signature du critique, les décisions prises, les corrections apportées, les préférences typographiques, la ligne éditoriale. Ce n'est pas de l'apprentissage machine au sens technique, c'est une continuité conversationnelle qui permet un travail cumulatif. Suggestions structurelles quand la conversation s'égare, tri partenaire de la matière, vérification externe à la demande — recherche web pour valider une hypothèse, aller chercher un tracklist officiel, confronter à d'autres sources publiées.

Ce que l'IA rate est plus intéressant à décrire précisément que ses réussites. Sur le Schumann Mehta, elle n'a pas su trancher entre Wiener Philharmoniker et Staatskapelle Dresden parce que sa base contenait les deux hypothèses sans hiérarchie ; la contradiction n'a été levée que par le tracklist officiel DG. Sur le format cartouche façon Crescendo, elle a produit plusieurs versions inventées à répétition, jusqu'à ce qu'un lien vers un article publié soit fourni — la contrainte formelle, l'IA ne l'invente pas, on doit la lui donner.

Elle sur-argumente, tend à ajouter du contexte théorique, à monter en généralité, à expliquer ce qui n'a pas besoin d'être expliqué, et le critique doit couper systématiquement (« ne dérive pas en mode consultant qui explique », « la théorie chef-vision vs chef-métier, on retire, c'est trop », « le paragraphe sur le vocabulaire hollywoodien-musculaire, on supprime »).

Mais la vraie observation à tenir dépasse ces cas techniques. Quand l'IA rate, elle ne rate pas avec un signal — elle produit ses sorties fausses avec exactement la même assurance stylistique, la même densité factuelle apparente, la même fluidité argumentative que ses sorties justes. La confiance stylistique ne trie pas les deux. Seule la compétence extérieure du sujet peut le faire, en re-vérifiant, en confrontant à d'autres sources, en mobilisant sa mémoire propre du répertoire. C'est ce qui rend la vigilance du sujet compétent non négociable. Et c'est aussi ce qui va perdre ceux qui utiliseront ces outils sans en avoir la compétence critique, parce qu'ils ne pourront pas repérer le moment où l'IA se trompe — tout leur paraîtra également juste.

Elle n'écoute pas non plus. Rien de ce qu'elle dit du son des cordes de l'IPO, du grain de la Sofiensaal en 1975, du contraste entre le Bloch de Starker et le Dvořák de Maisky, ne vient d'une écoute ; cela vient d'une compilation de ce que d'autres ont écrit. Elle peut faire semblant d'entendre. Elle n'entend pas. Toute la matière critique irréductible passe par l'oreille du critique. L'IA n'a pas d'oreilles.

Le contrefactuel se laisse imaginer sans peine. Un utilisateur sans oreille formée demande au même LLM une critique du même coffret. Il obtient un texte plausible, dense, factuellement à peu près juste dans les dates et les distributions, stylistiquement fluide, qui aligne les jugements consensuels agrégés depuis les critiques déjà publiées. Rien de ce texte ne repose sur une écoute réelle. Aucun jugement ne vient d'une confrontation intérieure avec le disque. Aucune formule ne porte un rapport singulier à la musique.

Le résultat est indistinguable d'une critique authentique pour un lecteur qui n'aurait pas non plus d'oreille. C'est là que la fracture prend sa forme structurelle : elle ne sépare plus ceux qui écrivent de ceux qui n'écrivent pas, elle sépare ceux qui écoutent de ceux qui n'écoutent pas — et cette ligne-là est invisible à qui n'écoute pas non plus.

Ce qui ne se délègue pas se lit en creux de tout ce qui précède. L'écoute, donc, qui structure tout.

Le jugement — que la *Mahler 4* IPO 1979 avec Barbara Hendricks au soprano « reste dans la seconde zone de la discographie » ne se déduit d'aucune donnée factuelle, c'est une position critique qui repose sur une comparaison intérieure avec d'autres *Mahler 4* entendues au fil des décennies, sur un savoir tacite, sur une pratique.

La formule signature — « Terminator qui dirige ses bodybuildés » n'est pas générable, elle vient d'un rapport singulier à la musique, à l'imaginaire cinématographique, à la langue française parlée ; une IA à qui l'on demanderait « écris comme Pierre-Jean Tribot » produirait un pastiche pauvre.

L'architecture argumentative — la décision de structurer l'article en trois volets (symphonique / accompagnateur de concertos / opéra et musique chorale) est venue du critique et a résisté à plusieurs propositions alternatives du LLM ; la grille critique de Mehta (intelligence de retrait qui devient qualité quand elle épouse ce que l'œuvre appelle, limite dès qu'il faut la surenchère de point de vue) est une thèse formulée par le critique à partir de son écoute, l'IA aurait proposé une lecture plus consensuelle.

La responsabilité éditoriale enfin — l'article est signé, publié, engagé ; toute erreur factuelle est celle du critique, tout jugement est le sien, il n'y a pas de partage possible sur ce point.

Ce cas n'est pas isolé. C'est ma manière de travailler depuis plusieurs mois, appliquée cette fois à un objet particulièrement dense — 57 CD, cinquante ans de carrière, quatre orchestres, vingt solistes. Article de fond de trois mille mots sur ce coffret en trois jours au lieu de trois semaines.

Ce n'est pas la vitesse pour la vitesse, c'est que la vitesse rend enfin possible de tenir la promesse d'un vrai travail critique de fond sur ce type d'objet, au lieu du bâclage qu'il aurait imposé sinon. Le reste — écoute, jugement, formule, architecture, responsabilité — n'a pas bougé. C'est ce que la note documente : ce qui se déplace, ce qui ne se déplace pas, et la ligne entre les deux. À la date où il est possible d'être publié.

Réflexion à voix haute. Ce texte n'a pas la forme habituelle de mes notes prospectives. Il met à plat quatre pistes que j'expérimente en ce moment, et les soumet à la discussion. Ce sont des revers de méthode, pas un manifeste.

Il y a un constat que beaucoup de lecteurs sérieux finissent par formuler à voix basse : on lit moins bien qu'avant. Les piles s'accumulent. Les livres qu'on a réellement *travaillés* — au sens où l'on pourrait en parler avec précision trois ans plus tard — se comptent sur les doigts d'une année. Ce n'est pas une faute morale, c'est l'effet conjugué d'un volume éditorial historiquement élevé, de journées fragmentées, et d'une lecture professionnelle qui mange déjà l'essentiel de notre attention.

L'intelligence artificielle modifie cette équation, à condition de ne pas la prendre pour ce qu'elle n'est pas. Elle ne lit pas à notre place. Elle reste hermétique aux dimensions sensibles qui font le prix d'une vraie lecture. Mais elle peut nous aider à organiser ce que nous avons retenu, à interroger ce que nous avons lu, à confronter notre compréhension à des contre-lectures rigoureuses, et — c'est peut-être le plus puissant — à dialoguer en temps réel pendant la lecture elle-même.

Quatre pistes, telles que je les pratique. Elles ne s'excluent pas, elles se complètent.

Première piste : la fiche assistée à partir de ses propres annotations.

Ce qui importe dans un livre, ce n'est pas ce que l'algorithme y trouverait, c'est ce que *nous* y avons trouvé. Notre lecture est une trace — surlignages, notes marginales, citations recopiées, photographies de pages — qui dans la plupart des cas est condamnée à disparaître. Six mois plus tard, le souvenir s'est dilué en une vague impression.

L'IA permet de ramasser ces traces. On remet ses annotations à un modèle conversationnel avec une consigne simple : *voici mes notes sur le livre X de Y, génère-moi une fiche structurée — thèse principale, arguments-clés, citations marquantes, points de désaccord*. La fiche reflète notre lecture, pas une lecture standard que la machine aurait produite indépendamment. Pour automatiser la collecte, **Readwise** est l'outil de référence — il agrège les surlignages depuis Kindle, Kobo, Instapaper, Pocket.

Effet inattendu : l'annotation devient plus dense, plus précise, parce qu'on sait qu'elle sera exploitée. La lecture devient productrice de traces utiles, donc plus active.

Deuxième piste : le livre transformé en interlocuteur.

On charge le texte intégral du livre dans un environnement IA dédié, et le corpus devient interrogeable. **NotebookLM** (Google, gratuit) est l'outil le mieux pensé pour cet usage : chaque réponse est sourcée à la page près. Les **Projects** de Claude et les **GPTs personnalisés** d'OpenAI offrent la même fonction avec plus de finesse — consignes strictes d'ancrage dans le texte pour limiter le risque d'hallucination.

Particulièrement transformateur sur les essais théoriques, les livres d'histoire denses, les ouvrages de référence qu'on aimerait pouvoir consulter en continu. Un livre cesse d'être un objet fermé qu'on visite une fois pour devenir un compagnon consultable. Je suis prudent toutefois : cette piste peut éloigner du texte lui-même. Je l'utilise sur des ouvrages techniques denses, je m'en méfie pour les œuvres littéraires ou philosophiques qui méritent qu'on revienne au texte.

Troisième piste : le dialogue critique.

Une fois le livre chargé, on demande au système de jouer un rôle d'opposant. *Critique cette thèse du point de vue d'un économiste keynésien. Quelles sont les trois faiblesses argumentatives principales de ce chapitre. Confronte cet ouvrage à tel autre livre que je te donne en parallèle.*

Quelque chose qui ressemble à un séminaire personnel — la confrontation d'un texte à des contre-perspectives variées, instantanément accessibles, sans avoir à mobiliser physiquement les ouvrages opposés. L'IA n'a pas de position propre ; les contre-arguments qu'elle produit sont crédibles, pas certifiés. Ils servent à aider à penser, pas à se substituer à un vrai débat. Mais comme aide à penser, l'efficacité est réelle.

Quatrième piste : le dialogue en cours de lecture.

C'est la méthode que je pratique le plus aujourd'hui, et celle qui me semble la plus féconde. Elle vient de prendre corps avec l'arrivée des agents conversationnels capables de dialoguer en continu pendant qu'on travaille.

Le principe : je lis le livre avec Claude depuis mon ordinateur ouvert à côté. Pas avant, pas après — *pendant*. Je lis une phrase qui me retient, je verbalise à voix haute la remarque qui me vient, et le dialogue s'engage immédiatement. L'agent reformule, propose une perspective complémentaire, m'oriente vers un parallèle que je n'aurais pas convoqué, me pousse à préciser une intuition encore floue. Je continue ma lecture, j'arrive à une autre phrase qui me marque, je reprends le dialogue. À la fin du chapitre, ce dialogue accumulé constitue une fiche de lecture *enrichie* — non pas une synthèse a posteriori, mais une trace vivante de la rencontre entre le texte et mes réactions, organisée en temps réel par l'échange.

Ce qui change, c'est la *temporalité*. La fiche se construit pendant la lecture, pas après. Le dialogue oral est plus rapide et plus libre que l'annotation écrite. La pensée se forme à mesure qu'on lit. C'est qualitativement différent — quelque chose qui se rapproche de la conversation idéale qu'on aurait avec un ami cultivé en lisant le même livre, sauf que cet ami est disponible à toute heure et nous renvoie systématiquement à notre propre effort de formulation.

Cette méthode suppose un agent conversationnel installé sur l'ordinateur, capable de soutenir un dialogue oral fluide — ce qui exclut les interfaces web classiques en fenêtre de navigateur. Elle ne convient pas à tous les livres : sur une poésie dense, sur un essai littéraire exigeant, on a souvent besoin de silence avant de pouvoir parler. Mais

sur un essai philosophique, un livre d'idées, une enquête historique, c'est probablement la méthode la plus puissante que j'aie expérimentée.

Trois écueils.

L'IA n'a pas lu le livre au sens fort. Sur des textes utilitaires, son traitement est excellent ; sur des textes littéraires ou philosophiques exigeants, elle aplatit les nuances, manque les ironies. Adorno, Jankélévitch, Sebald ne se laissent pas réduire à des fiches IA sans pertes.

Le risque de paresse cognitive est réel. Si la fiche remplace la lecture au lieu de la prolonger, on perd ce qui fait la valeur du livre. Je me suis donné une règle simple : ne jamais demander une fiche d'un livre que je n'ai pas lu intégralement.

Question de droit, enfin : charger un livre sous copyright dans un outil tiers reste une zone grise, à manier avec discernement pour les ouvrages sensibles.

Ce que je crois constater.

Trois effets, sur lesquels je serais intéressé d'entendre d'autres lecteurs. Je lis plus — la perspective de pouvoir capitaliser sur une lecture change l'économie attentionnelle. Je lis autrement — l'annotation devient plus dense, le dialogue oral pendant la lecture change le rythme de l'attention. Je consulte mes livres lus, ce que je ne faisais jamais avant. Une bibliothèque cesse d'être un cimetière d'objets visités une fois et oubliés. Elle devient un corpus vivant.

Je ne sais pas si c'est mieux. C'est différent, et c'est probablement structurant à moyen terme pour la façon dont nous penserons. Je laisse la question ouverte.

Partie I — La souveraineté cognitive

Le concept-socle.

L'enquêteur et le sous-sol

Quand exister en ligne cesse d'être vu pour devenir résolu

1 novembre 2026

Pendant vingt ans, exister en ligne a voulu dire être vu. On optimisait un rang, on se battait pour la première page, on mesurait son existence numérique à la place qu'un moteur de recherche accordait. Le modèle était celui du projecteur : une scène, un faisceau, et toute la question de savoir sur qui il tombait.

Ce régime s'efface, et son remplacement passe inaperçu parce qu'il ne change pas ce que l'usager voit — il change ce que la machine fait avant de lui montrer quoi que ce soit. Là où le moteur classait des pages, l'agent conversationnel résout des entités. Il ne cherche pas la page la mieux référencée sur un interprète ; il cherche à établir *de qui* il parle, avec assez de certitude pour oser le nommer. Le projecteur a cédé la place à l'enquêteur. Et un enquêteur ne retient pas celui qui crie le plus fort : il retient celui dont les faits concordent.

Tout le reste découle de cette image, et mieux vaut la prendre au sérieux. L'enquêteur se moque de la qualité. Il n'a pas d'opinion esthétique, pas de goût, pas de hiérarchie de valeur. Il a un seul problème : lever une ambiguïté d'identité sans se tromper. Quand plusieurs sources indépendantes désignent la même entité sous la même forme, avec les mêmes dates, reliées par les mêmes identifiants, l'incertitude tombe et l'entité devient adressable : la machine sait qui elle est, peut la convoquer, la relier, la restituer. Quand une entité n'existe que sur une source, orthographiée de trois façons, sans rien qui relie ses occurrences entre elles, elle demeure floue — non parce qu'elle serait jugée médiocre, mais parce qu'elle n'est pas *résolue*. Citer une entité portée par une seule source, c'est parier ; citer une entité que quatre sources concordantes décrivent à l'identique, c'est agir sûr. La résolvabilité n'est pas un gage de valeur. C'est un abaissement du coût du risque pour la machine, qui retient ce qu'il ne lui coûte rien de retenir.

Le volume ne protège de rien

Cette bascule désarme l'objection la plus répandue des institutions établies : nous sommes partout, nous sommes tranquilles. Être partout appartenait au régime du projecteur, où la masse des mentions suffisait. Dans celui de l'enquêteur, le volume peut aggraver le mal.

Une grande maison existe sous plusieurs noms — raison sociale, nom de marque, sigle, dénomination dans une autre langue. Un même soir y figure dans un agenda, sur une billetterie, dans la notice d'un disque capté sur place, dans le programme d'un ensemble invité. Pour un lecteur, ces occurrences désignent évidemment le même lieu. Pour l'enquêteur, faute d'un identifiant qui les relie, ce sont peut-être plusieurs entités mal reliées entre elles. Le volume n'a pas supprimé l'ambiguïté : il l'a multipliée. Une institution présente partout et concordante nulle part

est moins résoluble qu'une petite structure dotée d'une forme de nom maîtrisée et d'une fiche d'autorité nette. La taille protège de l'oubli ; elle n'offre aucune protection contre l'irrésolution, qu'elle nourrit.

L'entité mal résolue n'est pas reléguée au bas d'un classement : elle sort du champ. Ou bien l'enquêteur, incertain, s'abstient de la nommer — et c'est l'omission. Ou bien, disposant de matière contradictoire, il comble le vide en tranchant, et tranche mal : confond deux homonymes, attribue une œuvre à qui ne l'a pas écrite — et c'est la déformation. Le risque n'est pas d'être mal placé. Il est d'être effacé, ou d'être inventé.

Ce que l'inscription ratifie

Si la résolvabilité naît de la convergence, et si la convergence se nourrit de ce qui est déjà massivement inscrit, le mécanisme récompense une chose précise, et ce n'est pas le mérite : c'est l'antériorité d'inscription. Une entité déjà documentée partout se résout plus facilement, se cite davantage, se documente encore. Celle qui part de rien reste sous le seuil. L'outil a la neutralité apparente d'un dispositif technique et la fonction réelle d'une rente : il convertit un capital d'inscription accumulé en existence présente.

Il faut dire d'où vient ce capital, car c'est là que la neutralité se dissipe. Les bases sur lesquelles l'enquêteur s'appuie ne sont pas tombées du ciel. Ce sont des fichiers d'autorité de bibliothèques nationales, des répertoires alimentés depuis des décennies, des catalogues constitués par des institutions qui avaient, elles, les moyens de cataloguer. Cet héritage n'est pas réparti également. Il est massivement occidental, massivement anglophone, adossé aux appareils documentaires des États et des marchés qui ont eu, tôt, les ressources de l'inscription. Une œuvre éditée à Londres ou à New York il y a trente ans est résoluble aujourd'hui ; son équivalent produit sans éditeur, sans dépôt, sans catalogue — dans une langue peu outillée, dans un pays dont les bibliothèques n'ont pas nourri les grandes bases — ne l'est pas. La machine ne crée pas cette inégalité. Elle la lit, la ratifie, et l'amplifie en faisant de l'inscription passée la condition de l'existence future. C'est le mécanisme d'accumulation dans sa forme la plus nue : à qui possède déjà, il sera donné ; à qui ne possède pas, le peu qu'il avait sera retiré, puisqu'un monde qui cherche par l'agent cesse simplement de l'atteindre.

L'écart qui se creuse seul

On pourrait croire cet écart stable : les inscrits d'un côté, les autres de l'autre, une inégalité héritée mais figée. Elle ne l'est pas. Elle s'élargit d'elle-même, parce que les agents ne font pas que lire les inscriptions : ils en produisent.

Chaque fois qu'un agent résout une entité et la cite, cette citation devient à son tour une trace. Elle est reprise, reformulée, agrégée, et vient grossir la matière sur laquelle le prochain enquêteur s'appuiera. L'entité déjà bien résolue est donc citée plus souvent, et chaque citation la rend un peu plus résoluble encore. La rente ne se contente pas de durer : elle se capitalise. Être cité rend plus citable ; être saisi rend plus saisissable. Le mécanisme se referme sur lui-même et tourne sans que personne l'actionne.

La conséquence est que l'écart entre l'inscrit et le non-inscrit ne se maintient pas — il se creuse tout seul, à chaque tour. Celui qui était résolu hier l'est davantage aujourd'hui du seul fait d'avoir été cité ; celui qui ne l'était pas s'enfonce d'autant, non parce qu'on l'écarte, mais parce que le flux qui renforce les uns ne le traverse jamais. Il n'y a pas de rattrapage spontané possible dans un système ainsi bouclé : le capital d'inscription produit de l'inscription, comme le capital produit du revenu. Qui part en retard ne comble pas l'écart ; il le voit grandir pendant qu'il court.

Le sous-sol que personne n'inspecte

Reste le point le plus opaque, celui qui fait de la résolvabilité un régime et non un réglage. L'usager qui interroge un agent ne voit rien de cette mécanique. Ni les identifiants, ni les sources, ni leur concordance, ni leurs trous. Il reçoit une surface : un nom cité, une phrase affirmative, une attribution — lisse, assurée, d'apparence autonome, comme si elle se suffisait.

Cette surface repose pourtant, en dernière instance, sur un sous-sol d'inscriptions qu'il n'inspectera jamais. Si le sous-sol est juste, la réponse est juste. S'il est faux ou lacunaire, la réponse est fausse — et reste tout aussi lisse, tout aussi assurée. La vérité d'une réponse ne se joue jamais dans la réponse : toujours dans l'édifice qui la soutient et que l'usager ne verra pas. Rien, dans ce qu'il reçoit, ne lui permet de distinguer l'entité solidement résolue de l'entité mal reliée que la machine a comblée par défaut. Sa confiance porte sur une surface ; la validité dépend d'un sous-sol auquel il n'a pas accès. Le régime informe à l'insu de celui qu'il informe.

Et c'est là que l'irrésolution devient silencieuse au point d'en être invisible. Un mauvais classement se constate : on se cherche, on se trouve mal placé, on le sait. L'irrésolution ne produit aucun signal. L'entité omise n'apparaît nulle part pour signaler son absence ; l'entité déformée ne corrige pas la machine qui l'a confondue. Des œuvres réelles, des artistes vivants, des institutions actives sont en train de glisser hors du champ de ce que les agents peuvent saisir — non par un verdict, mais par défaut d'inscription — et ils ne le sauront pas, parce que l'inexistence par irrésolution ne se manifeste à personne. Ce qui disparaît ne fait pas de bruit. Pas de page à réclamer, pas de rang à contester : une absence que nul ne déclare, pas même celui qu'elle efface.

Le régime ne se combat pas en aval. Aucune formulation de question ne rend résoluble ce qui ne l'est pas ; l'usager ne répare pas un sous-sol qu'il ne voit pas. Tout se joue en amont, chez ceux qui inscrivent — cataloguent, éditent, déclarent, relient. Dans un monde où exister revient à pouvoir être levé sans ambiguïté, l'inscription cesse d'être une formalité documentaire pour devenir le seuil de l'existence. La vraie question n'est plus de savoir qui sera vu. Elle est de savoir qui se chargera d'inscrire ceux que personne, jusqu'ici, n'a jugé bon d'inscrire — avant que l'écart, qui se creuse seul, ne place leur existence hors d'atteinte sans qu'ils l'aient même appris.

La mort de la métadonnée

Du tag à la preuve : ce que l'IA rend inutile, et ce qu'elle rend vital

5 octobre 2026

Depuis qu'il y a des bibliothèques, on décrit les documents de l'extérieur. Une fiche cartonnée, une cote, un jeu de mots-clés, un résumé. Puis sont venus les thésaurus et les classifications savantes — JEL pour l'économie, MeSH pour la médecine, Dublin Core pour le web —, et enfin les balises que l'on glisse sous une page pour qu'un moteur la trouve. Tout cela porte un nom : la métadonnée. La donnée sur la donnée. Le petit texte qui dit, à côté de la chose, ce que la chose contient.

On a longtemps pris cette couche pour un progrès. Elle était en réalité une béquille. On décrivait les documents parce que la machine ne savait pas les lire. Incapable de comprendre un texte, une image, un son, elle ne pouvait travailler que sur des étiquettes posées par des humains. La métadonnée descriptive était la taxe de l'illisibilité machine : des millions d'heures passées à résumer, indexer, étiqueter — non pour les lecteurs, qui lisent le texte, mais pour un ordinateur aveugle qui, lui, ne lisait que la fiche.

Cette époque vient de finir. Les modèles de langage lisent le texte entier et en saisissent le propos ; ils « voient » une image, transcrivent un son, relient un passage à un autre à travers les langues. Pour tout ce qui est numérisé, le contenu est devenu sa propre description. On ne tague plus une photo « coucher de soleil, plage » : le modèle le voit. On ne choisit plus trois mots-clés pour un article : le modèle en dégage la thèse, les nuances, les angles morts. La recherche sémantique enterre le mot-clé. D'un coup, la couche descriptive perd sa fonction — non le savoir qu'elle protégeait, mais l'étiquetage qui prétendait y donner accès.

Il faut le dire nettement : décrire à la main un contenu numérisé ne sert presque plus à rien. La machine le fait à un coût marginal négligeable, à grande échelle, sans fatigue ni querelle de thésaurus — et ses erreurs, quand elle en commet, se corrigent en relançant la lecture, non en refaisant le catalogue. Continuer à exiger d'un auteur qu'il remplisse des classifications, c'est lui demander de faire le travail d'une calculatrice avec un boulier — au moment précis où la calculatrice est sur la table.

Mais la métadonnée ne disparaît pas. Elle change de régime. Car il reste une chose que la machine ne peut pas déduire du texte, quelque effort qu'elle fasse : son origine. De quoi parle ce document ? Elle le voit. D'où vient-il, qui l'a écrit, quand, à partir de quelles sources, sous quelle licence, est-il authentique ou fabriqué ? Elle ne peut que le croire — ou le vérifier, si quelqu'un a pris soin de l'attester. À l'ère où n'importe quel texte peut être généré en une seconde, la question qui compte bascule. Elle n'est plus « de quoi ça parle » — la machine le sait. Elle est « qui le garantit ».

Ces champs d'origine existaient déjà. Dublin Core lui-même aligne, à côté du sujet et de la description, l'auteur, la date, la source, les droits, l'identifiant. Mais ils étaient déclaratifs : une affirmation posée dans une fiche, que rien ne

garantissait sinon la bonne foi de celui qui la remplissait. Ce qui change, c'est leur statut. Le champ « auteur » d'hier était une étiquette ; celui de demain doit être une preuve. C'est le passage du tag au tampon : signature cryptographique, horodatage, identifiant pérenne, DOI, chaîne de provenance vérifiable de bout en bout. Non plus dire ce qu'un document contient — c'est devenu trivial —, mais attester qu'il est ce qu'il prétend être, et d'où il tient son autorité.

Le catalogage musical montre le partage avec netteté. Un numéro de catalogue d'œuvre — la numérotation Marnat pour Ravel, un identifiant RISM pour une source manuscrite — ne décrit rien : il identifie. Il dit « cette œuvre-là, cette source-là, et pas une autre ». C'est du tampon, et c'est ce qui survit. À l'inverse, les mots-clés d'une base de disques ou d'un fonds de critiques — « impressionnisme », « orchestre », « Espagne » — appartiennent exactement à la couche que la recherche sémantique rend superflue : le modèle les retrouve seul, et mieux, dans le texte même.

De là, un partage net entre deux manières d'investir. D'un côté, ceux qui continuent d'alimenter la couche morte — formulaires, classifications obligatoires, catalogues toujours plus fins — entretiennent un boulier. De l'autre, ceux qui investissent la couche vivante — adresses pérennes, références citables, identifiants d'autorité, archives d'origine, signatures vérifiables — construisent ce dont l'ère de l'IA a réellement besoin. Les institutions qui confondent encore les deux croient préserver le savoir ; elles préservent surtout leurs fiches.

Reste que le tampon n'est pas inviolable. Une signature se retire d'un fichier, une provenance se fabrique, un identifiant s'usurpe. La preuve ne vaut que par l'institution qui la délivre et la tient dans le temps. La machine ne se contente donc pas de déplacer la valeur de la métadonnée : elle déplace la question vers l'autorité de celui qui certifie.

On a passé des siècles à apprendre à dire de quoi les choses parlaient. La machine vient de nous en dispenser. Il va falloir apprendre, vite, à dire d'où elles viennent — et à bâtir les institutions capables de le garantir. C'est désormais la seule chose qu'on ne pourra pas lui faire dire à notre place.

Sources

- Dublin Core Metadata Initiative (DCMI)
- RISM — Répertoire International des Sources Musicales
- Marcel Marnat, *Catalogue de l'œuvre de Maurice Ravel*

Le 29 juillet 2026, la sénatrice de l'Aube Vanina Paoli-Gagin a remis au Premier ministre le rapport de la mission parlementaire sur l'alignement des systèmes d'intelligence artificielle, commandée par décret le 27 février. Le document compte 125 pages, 40 recommandations regroupées en dix priorités, plus d'une centaine de personnes entendues et seize contributions écrites. Son sous-titre affiche l'ambition : *Pour une filière française — et européenne — de l'IA alignée*.

Le résumé exécutif condense la thèse en une phrase : il s'agit de faire en sorte que « l'alignement devienne aux SIA ce que la sûreté a été à l'aéronautique : une exigence transformée en standard de puissance industrielle exporté dans le monde entier ». La comparaison mérite d'être prise au sérieux, car elle contient, sans le savoir, la réfutation du rapport entier.

La sûreté aéronautique n'a jamais précédé l'aéronautique. Elle est née dans les bureaux d'études qui construisaient les appareils, des accidents qu'ils ont subis et des enquêtes qu'ils ont menées. Les normes de certification logicielle invoquées par le rapport lui-même — la DO-178C pour l'avionique — ont été écrites par et pour des industriels qui faisaient voler des machines. La norme est venue de la production, puis s'est exportée avec elle. Des dizaines d'autorités nationales valident aujourd'hui des appareils qu'elles seraient incapables de concevoir ; mais aucun pays n'a jamais imposé au monde une norme de certification pour des avions qu'il ne savait pas construire. C'est pourtant l'ambition affichée du rapport : un « standard exporté dans le monde entier ».

Le rapport propose l'opération inverse : produire la norme sans produire l'objet. L'alignement, au sens technique du terme, se fait dans les laboratoires qui conduisent l'entraînement et le post-entraînement des modèles de frontière — à San Francisco, à Hangzhou, à Pékin. La France compte un acteur réel, Mistral, qui entraîne ses propres modèles ; aucun d'eux ne figure parmi ceux qui fixent la frontière, et le rapport lui-même range Mistral parmi les composants d'une offre commerciale groupée à vendre sous « bannière unifiée » (recommandation n° 33), non parmi les lieux où l'alignement se fabrique. Le texte organise donc l'évaluation, la certification et l'audit de systèmes conçus ailleurs, et appelle cela une filière.

La recommandation n° 1 en donne le nom sans détour : il s'agit de faire émerger une « filière de l'AaaS (Alignement [*sic*] as a Service) ». Le projet industriel se résume à la vente de conformité.

La comparaison aéronautique est un ornement. Le modèle réel du rapport est ailleurs, et il est européen : c'est le RGPD. L'argument est connu — l'Europe ne produit pas les plateformes, mais elle a exporté sa norme ; le monde entier s'est aligné sur le règlement de 2016. Le rapport le cite d'ailleurs explicitement comme matrice de sa notification d'incident sous 72 heures.

Le précédent mérite d'être examiné jusqu'au bout. Le RGPD a exporté une contrainte, pas une industrie. Il n'a fait émerger aucun nuage informatique européen, aucune plateforme, aucun moteur de recherche. Les travaux

empiriques publiés depuis 2018 ont mesuré l'effet inverse de celui qui était promis : une concentration accrue du marché au profit des acteurs capables d'absorber le coût de la conformité, au premier rang desquels Google. Une norme exigeante sans base productive ne protège pas le marché européen : elle sanctuarise ceux qui ont les moyens de s'y plier.

Le rapport propose de rejouer exactement cette séquence, avec un étage supplémentaire. Là où le RGPD encadrait des usages de données, l'alignement prétend encadrer le comportement de modèles dont l'État évaluateur ne maîtrise ni la conception, ni l'entraînement, ni l'infrastructure.

La liste des personnes entendues, publiée en fin de volume, explique la forme du résultat mieux que le corps du texte.

On y trouve d'abord l'appareil de sécurité nationale : le SGDSN, Viginum, l'ANSSI, la DGA, l'Agence ministérielle pour l'IA de défense. Puis l'appareil de contrôle et de normalisation : la DGCCRF, la CNIL, l'Arcom, l'AMF, le Laboratoire national de métrologie et d'essais, l'AFNOR dans ses deux branches, les commissaires aux comptes. Puis les comités d'éthique, le Conseil de l'IA et du numérique, les organismes publics de recherche représentés par leurs directions. Vingt et une des personnes entendues occupent des fonctions d'affaires publiques, de relations institutionnelles ou de communication, dont douze côté entreprises : Google, OpenAI, Nvidia, IBM, Airbus, EDF ou OVH ont délégué ceux dont le métier est de parler à l'État, rarement ceux qui construisent les produits. Mistral est représenté par son vice-président des opérations scientifiques et deux chargés d'affaires publiques. La seule séance de travail tenue hors de Paris, au Parlement européen le 23 mars 2026, a été organisée par SaferAI, organisation non gouvernementale spécialisée dans la sûreté de l'IA, sur le thème des « moonshots » de l'IA sûre — thème que reprend la recommandation n° 2.

Ce qui manque est plus instructif encore. Aucun enseignant du primaire ou du secondaire. Aucun représentant des usagers, aucun syndicat. Les administrations qui déploient déjà l'IA — la DGFiP, la Dinum — sont entendues par leurs directions de projet, jamais par les agents qui s'en servent. Les entreprises entendues sont des fournisseurs, non des utilisatrices. Les sciences humaines sont représentées par la philosophie, la psychiatrie, les neurosciences cognitives, les sciences de l'éducation et le droit ; l'économie, par une seule spécialiste de la concurrence ; la sociologie du travail, par personne.

Un dispositif de consultation construit de cette manière ne peut produire qu'une chose : l'inventaire des missions que chaque institution auditionnée se sent légitime à revendiquer.

Vingt-deux des quarante recommandations ont pour objet principal l'évaluation, de la certification, de la notation, de l'audit, de l'assurance ou la normalisation[1] : définition juridique de « l'incident d'alignement », assurance obligatoire à primes modulées, notations publiques « à l'image de la notation financière », organismes notifiés accrédités par le Cofrac, liste noire des fournisseurs non coopératifs sur le modèle du Groupe d'action financière,

référents éthiques dans les ministères et les collectivités. L'Institut national pour l'évaluation et la sécurité de l'IA (Inesia) recevrait un statut propre, un budget sanctuarisé et un secrétariat général rattaché au seul SGDSN ; la nouvelle Autorité nationale du numérique et de l'IA de l'État (Ariane), annoncée le 11 mai comme refonte de la Dinum, hériterait de la délibération éthique et de la sobriété numérique.

Rien n'est retiré. La recommandation n° 28 exige le maintien obligatoire, pour tout service public dématérialisé, d'un accompagnement par guichet, téléphone et courrier. Le principe d'un accès non numérique pour les publics fragiles est légitime ; c'est la parenthèse qui le suit qui change tout : « de qualité équivalente (y compris dans les délais de traitement) ». Exiger que le canal papier tienne les délais du canal outillé revient à interdire au second d'aller plus vite que le premier. Le rapport ne se contente pas d'ajouter ; il garantit que rien ne pourra être soustrait. Chaque institution entendue retrouve dans le texte une mission, un budget ou une norme à produire. La rente est distribuée entre les guichets avant que l'outil existe.

Les moyens chiffrés — 65 millions d'euros par an pour une agence européenne de recherche, 50 millions pour un institut européen d'évaluation, une cinquantaine pour la vérification formelle — sont à rapporter au modèle que le rapport cite lui-même : l'institut britannique, 240 millions de livres jusqu'en 2030, adossé à un plan national d'adoption de l'IA.

Une seule ligne du rapport touche à l'outillage des agents publics eux-mêmes. Les recommandations n° 15 et 25 proposent de mutualiser l'accès à des modèles de fondation auditables, notamment pour les petites collectivités, « sur le modèle de l'offre Albert de la Dinum une fois fiabilisée ».

Tout tient dans l'incise. L'outil public n'est pas opérationnel ; le rapport le sait, le note entre virgules, et passe à la certification. L'État qui se propose d'évaluer les systèmes les plus avancés du monde n'a pas encore fiabilisé l'assistant qu'il destine à ses propres agents.

Le même renversement traverse les recommandations consacrées aux usages : interdire ou restreindre l'usage du « je » par les systèmes d'IA (n° 5), faire de la sobriété et de « l'IA frugale » « l'axe différenciant de l'alignement » avec analyse de cycle de vie préalable à tout déploiement (n° 38), « accepter une moindre performance des modèles déployés dans l'éducation nationale pour restaurer la souveraineté cognitive » (n° 17). Deux souverainetés cognitives se croisent ici. Celle du rapport, empruntée à un ouvrage issu de l'Agence de l'innovation de défense, désigne la protection de l'individu contre l'outil. L'autre, structurelle et collective, désigne la maîtrise par une société de l'infrastructure qui produit et transmet sa connaissance — et se mesure à sa capacité à s'outiller[2]. Le rapport ne règle pas la question de l'adoption : il en multiplie les conditions préalables.

D'autres États ont choisi l'ordre inverse. Le 28 août 2026, le ministère sud-coréen des Sciences et des TIC a désigné trois consortiums — SKT, KT, Kakao — pour opérer AI for All, un service national d'IA générative gratuit et ouvert à tout citoyen, avec 512 processeurs graphiques alloués dès cette année et une version d'essai prévue fin

2026. Le nom même du programme dit la doctrine : l'accès d'abord, la maîtrise par l'usage, l'encadrement ensuite. La Corée du Sud ne certifie pas ce qu'elle n'utilise pas ; elle déploie, puis elle apprend à régler.

La comparaison ne porte pas sur les moyens — la France et l'Europe n'en manquent pas — mais sur l'ordre des opérations. Séoul construit la route et y met des voitures ; Paris rédige le code de la route d'un pays où l'on ne conduit pas encore.

Le rapport n'est pas mal fait. Il est documenté, sourcé, techniquement informé ; plusieurs de ses propositions — la portabilité contractuelle des données dans les marchés publics, l'accès des chercheurs aux modèles avant déploiement — sont sensées. Le problème n'est pas la qualité du travail. C'est l'objet sur lequel il porte.

Le texte s'ouvre sur La Boétie et la servitude volontaire, et convoque une « forêt intelligente » dont il faudrait faire la « (photo)synthèse ». Il se ferme sur une « coalition des alignés » qui incarnerait la « troisième voie des pays non-alignés » face à la trajectoire sino-américaine. Entre les deux, quarante recommandations décrivent avec minutie le dispositif de contrôle d'une industrie que le pays ne possède pas, rédigé à partir de la parole des institutions appelées à l'exercer.

La comparaison aéronautique, enfin, se retourne contre son auteur. Il n'existe pas de sûreté aérienne sans avions. Il n'existera pas d'alignement français sans modèles français — ni, avant cela, sans un État qui sait se servir de ceux des autres.

Sources

- Vanina Paoli-Gagin, *Mission parlementaire sur l'alignement des systèmes d'intelligence artificielle (SIA)*, rapport au Premier ministre, 29 juillet 2026
- Acteurs publics, « Face aux risques de l'IA, l'État prié de consolider et de clarifier son appareil administratif », 16 septembre 2026
- Garrett Johnson, Scott Shriver, Samuel Goldberg, « Privacy and Market Concentration: Intended and Unintended Consequences of the GDPR », *Management Science*, vol. 69, n° 10, 2023
- Nam Hyun-woo, « SKT, KT, Kakao consortiums selected for free AI service for public », *The Korea Times*, 28 août 2026
- Guillaume Chillet, *Petit traité de souveraineté cognitive*, 2026

Tout projet un peu sérieux s'entend dire la même chose : il lui faut une infolettre. Une liste. Un tunnel. On mesure désormais l'existence d'une œuvre au nombre d'adresses qu'elle a su capter. Ce site n'en a pas, et n'en aura pas. Ce n'est pas une négligence : c'est une position.

Une infolettre, débarrassée de son vocabulaire aimable, est un dispositif de rétention. On collecte une adresse pour pousser un contenu dans une boîte que le lecteur n'a pas ouverte pour ça. Le geste appartient à l'économie de l'attention : retenir, relancer, mesurer l'ouverture, entretenir la présence. Le lecteur y devient une audience à garder — et, techniquement, une donnée à conserver.

Car retenir a un prix, et il se paie en surveillance. Pour « garder » un lecteur, il faut le collecter : consentement, base légale, stockage, sous-traitant, droit à l'effacement. On devient responsable d'un traitement pour le confort d'un envoi. Le RGPD n'est pas ici une contrainte administrative : c'est le rappel qu'une adresse est une personne, et qu'en la captant on contracte une dette.

L'alternative existe pourtant, plus ancienne et plus sobre : le flux. Le lecteur qui veut être prévenu s'abonne avec son propre outil, garde son abonnement chez lui, et ne me donne rien. Il vient parce qu'il choisit de venir, pas parce qu'une relance l'a ramené. C'est l'abonnement sans la capture ; le *pull* plutôt que le *push*.

Et l'infolettre n'est qu'un cas particulier d'un choix plus large : publier sur un sol qu'on possède plutôt que sur un sol qu'on loue. Écrire sur une plateforme — quel que soit son confort — c'est en devenir le substrat : elle possède la relation, prélève sa part, décide de la visibilité, change les règles quand elle veut. On y est locataire de sa propre voix.

Ce refus n'est pas une coquetterie technique. Il découle de ce que ce corpus défend. On ne peut pas écrire sur la souveraineté cognitive — garder la main sur ce qu'on pense et sur la manière d'y accéder — et confier sa propre diffusion à la logique qu'on critique. La forme de la publication est déjà une thèse. Un texte contre la capture qui capterait ses lecteurs se réfuterait lui-même.

Reste la vraie question : si l'on ne retient personne, comment est-on lu ? En renversant le geste — et ces derniers jours, je l'ai poussé jusqu'au bout, concrètement. Ce corpus ne court pas après les adresses ; il se rend trouvable et durable. Chaque note a son adresse propre ; l'ensemble porte une référence de citation stable, un DOI archivé hors de toute plateforme. Il ne pousse rien dans aucune boîte, mais il répond : un agent, ancré sur lui seul, en restitue les positions à la source. Et il s'expose désormais comme un outil que d'autres intelligences — humaines ou artificielles — peuvent interroger, appeler et citer sans le déformer, plutôt que le paraphraser de mémoire.

Ce sont des choix d'infrastructure, mais aucun n'est purement technique : chacun tranche entre tenir le lecteur et lui faire confiance. Et aucun ne détient une seule donnée de qui vient lire. C'est cela, l'endroit exact où la souveraineté cognitive cesse d'être un mot pour devenir une manière de publier.

Diffuser sans capturer, ce n'est pas se priver de lecteurs. C'est refuser de les tenir. La seule fidélité qui vaille est celle qu'on ne force pas : on ne retient pas un lecteur, on lui donne une raison de revenir.

Le débat européen sur l'intelligence artificielle est enfermé entre deux impasses. La première est celle du verrou régulateur — l'AI Act, le RGPD, le DSA, le DMA — dispositif défensif qui produit du droit sans construire d'infrastructure, et qui protège d'autant moins qu'il n'offre pas d'alternative à ce qu'il prétend encadrer. La seconde est celle du laisser-faire — abandonner les infrastructures cognitives fondamentales aux plateformes américaines et chinoises au nom de la neutralité technologique et de la liberté d'entreprendre.

L'une régule un vide, l'autre creuse le vide. Les deux partagent la même incapacité à passer d'une souveraineté conçue comme capacité à contraindre les infrastructures privées à une souveraineté conçue comme capacité à construire les infrastructures publiques.

Le concept de commun numérique est censé, en principe, occuper cet espace vacant. Théorisé depuis les années 1990-2000 par une lignée d'auteurs qui ne forme pas une école homogène — Elinor Ostrom cartographie empiriquement dans *Governing the Commons* (1990, travail couronné par le Nobel d'économie) les configurations institutionnelles, État inclus, permettant de gouverner collectivement des ressources partagées ; Pierre Dardot et Christian Laval portent dans *Commun* (La Découverte, 2014) un projet politique de démocratie participative alternative au marché et à l'État ; Michel Bauwens et la P2P Foundation articulent depuis vingt ans pratiques peer-to-peer et transition post-capitaliste ; Yochai Benkler analyse dans *The Wealth of Networks* (2006) l'économie de la production collaborative ; Lawrence Lessig construit avec Creative Commons un dispositif juridique de préservation d'un espace de licences ouvertes.

Ce qui les relie n'est pas une thèse politique commune. C'est l'attention à des dynamiques collectives que le marché seul ne capture pas. Le cadre philosophique n'a rien perdu de sa valeur. Le problème n'est pas que la théorie du commun serait fausse — c'est qu'elle est insuffisante comme théorie de construction d'une infrastructure continentale.

Ce qu'il faut reconnaître honnêtement, c'est qu'à l'échelle européenne ce cadre n'a pas produit les infrastructures que la vague IA rend aujourd'hui urgentes. Wikipédia, OpenStreetMap, HAL, Zenodo existent — remarquables mais périphériques face à ce qui serait nécessaire. Les grandes bibliothèques nationales et les grands musées européens numérisent chacun de leur côté sans interopérabilité coordonnée. Aucun système de vérification factuelle publique à échelle continentale. Aucun corpus patrimonial augmenté par IA opérationnel. Le retard est massif et il s'accroît année après année pendant que le débat théorique se déroule.

Europeana est le cas paradigmatique. Fondée en 2008 à l'initiative française et hébergée à La Haye, la plateforme agrège aujourd'hui plus de soixante millions d'objets numérisés issus de plus de quatre mille institutions culturelles européennes. Elle démontre à la fois ce que l'Europe sait faire et ce qu'elle ne sait pas encore faire.

Elle sait agréger : les collections nationales sont référencées, les métadonnées circulent, le portail existe. Elle ne sait pas encore transformer cette agrégation en infrastructure cognitive utilisable — architecture d'usage à hauteur des enjeux, articulation avec les systèmes génératifs, autorité pour coordonner effectivement des politiques nationales qui restent maîtresses de leurs collections. Ses moyens opérationnels, comptables en dizaines de millions d'euros par an, sont d'un ordre de grandeur inférieur à ceux que déploient les acteurs privés qui structurent aujourd'hui l'infrastructure cognitive mondiale.

Europeana n'est pas l'échec d'un projet mal conçu. Elle est le résultat prévisible d'un cadre qui pense en termes de portails et de gouvernance mais pas en termes d'infrastructure engagée à l'échelle du continent. L'Europe a livré une agrégation quand il aurait fallu une infrastructure. Elle a livré Europeana quand il aurait fallu Airbus.

Trois raisons expliquent ce décalage entre la richesse du cadre théorique et la pauvreté des réalisations. Le vocabulaire post-marxiste hérité d'une partie de la tradition disqualifie d'entrée les décideurs libéraux et sociaux-démocrates qui pourraient effectivement porter les projets — parler de « lutte contre l'appropriation capitaliste » ferme les portes des ministères et des directions générales. La focalisation sur les mouvements sociaux et les gouvernances coopératives horizontales néglige les institutions publiques établies qui, elles, disposent des budgets et de la continuité administrative nécessaires. Enfin l'ancrage anglo-saxon d'une bonne part de la littérature ne saisit pas la spécificité européenne du rapport patrimonial — les corpus culturels, les archives audiovisuelles publiques, les fonds musicaux, les collections muséales, tout cet héritage qui distingue l'Europe des États-Unis et de la Chine en matière d'infrastructures cognitives préexistantes.

Le déplacement qui s'impose est de penser le commun numérique comme service public cognitif européen. Ce n'est pas une trahison de la généalogie — c'est une reformulation stratégique. Le service public à la française, transposé et élargi à l'échelle européenne, est un dispositif qui a démontré empiriquement, sur plus d'un siècle, sa capacité à préserver des infrastructures collectives essentielles (l'eau, l'électricité, le rail, la santé, l'éducation, l'audiovisuel public, les bibliothèques) contre la pure logique de marché sans avoir besoin d'un cadre révolutionnaire pour se justifier. Il fonctionne à partir d'une tradition institutionnelle disponible, d'un vocabulaire audible par toutes les sensibilités politiques, d'un financement public assumé, d'une relation stable entre l'institution et l'usager.

Un commun numérique à l'ère de l'IA est un service public cognitif européen — une infrastructure qui préserve, organise et rend accessible collectivement les savoirs, les patrimoines et les capacités de vérification que la logique de marché seule ne peut pas maintenir. La formule pose ce qui manque et laisse tomber ce qui bloque. Elle distingue le commun cognitif du bien privé plateformisé et du bien étatique nationalisé.

Elle désigne des infrastructures d'intérêt général européen — bibliothèques et archives interconnectées, corpus patrimoniaux augmentés par IA, systèmes de vérification factuelle librement accessibles, encyclopédies vivantes multilingues — dont la production, la maintenance et l'accès relèvent d'une responsabilité publique européenne

coordonnée. Cette responsabilité publique ne signifie pas production étatisée. Le service public cognitif européen se caractérise par un triangle simple : public dans la garantie, commun dans la production, ouvert dans l'accès.

Le déplacement rend possible une coalition politique inhabituelle. Le concept peut être défendu au nom de l'émancipation, au nom de l'innovation, au nom de la conservation patrimoniale, au nom de l'autonomie stratégique — sans que ces justifications aient besoin d'être identiques pour converger sur l'infrastructure. Il est opérationnalisable dans les cadres juridiques existants, notamment la directive européenne sur les services d'intérêt économique général qui offre déjà le véhicule. Il installe une stabilité politique par la relation institution-usager plutôt que par une gouvernance participative directe qui ne tient jamais dans le temps. Il assume le financement public plutôt que de reposer sur des modèles coopératifs qui n'ont jamais quitté les communautés restreintes qui les portaient. Aucun de ces traits n'est révolutionnaire. Ensemble ils rendent possible ce que trente ans de théorisation n'ont pas produit.

Le commun numérique cognitif européen n'est pas une résistance idéologique aux GAFAM. Il est une construction positive qui rend techniquement caduc leur monopole sur les infrastructures cognitives fondamentales. Il ne se pense pas comme lutte contre l'appropriation capitaliste — il se pense comme service public adapté aux enjeux du XXI^{e} siècle. Cette différence de posture est décisive, parce qu'elle rend la proposition audible par les acteurs qui pourraient effectivement la porter. Reformuler le concept, c'est le rendre opératoire à un moment où la fenêtre d'action se referme.

Un contributeur envoie un premier texte à la rédaction. Une chronique de disque, trois mille signes, sur un enregistrement récent. Elle est correcte — bien construite, informée, sans erreur factuelle, avec les tournures qu'on attend d'une chronique de ce format. Le rédacteur en chef la lit et hésite. Il ne trouve rien à reprendre. Il ne trouve pas non plus ce qu'il cherchait sans savoir le nommer — la trace que quelqu'un a écouté ce disque, s'est arrêté sur un passage, a douté d'un jugement avant de le formuler, s'est rappelé une autre version pour la comparer. Le texte n'a pas ces marques, et il n'en a pas parce qu'il n'a peut-être pas eu besoin d'elles pour exister. Le rédacteur en chef ne peut pas le prouver. Il ne peut pas non plus le prouver du contraire. Il publie, il refuse, il demande une réécriture — chacun de ces gestes reposera sur autre chose que le texte lui-même, parce que le texte, en 2026, ne suffit plus à en attester.

Cette scène décrit une transformation qu'il faut nommer avec précision, parce qu'elle ne relève ni de la fraude, ni du plagiat, ni d'aucune catégorie que la déontologie éditoriale sait traiter. Elle relève d'un déplacement plus profond : le régime de la preuve intellectuelle a changé, et le texte a cessé d'en être le lieu principal. Pendant des siècles, on a lu un écrit comme la trace d'une opération mentale. La correction du texte attestait de sa pensée ; l'erreur trahissait l'inattention ; la maladresse indiquait l'effort ; la tournure inattendue signalait une intuition personnelle ; la structure argumentative révélait un cheminement. Le lecteur, sans en avoir conscience, prélevait dans le texte des indices dont la somme lui permettait de savoir qu'il lisait quelque chose qui avait été pensé, et par qui. Cette opération était si naturelle qu'on ne la nommait pas. Elle constituait pourtant l'infrastructure silencieuse de toute lecture sérieuse — d'un article, d'un mémoire, d'un dossier de candidature, d'une note d'intention.

Cette infrastructure ne fonctionne plus. La correction du texte n'atteste plus de la pensée, parce qu'elle peut être produite sans elle. L'erreur ne trahit plus l'inattention, parce qu'elle peut être corrigée sans qu'aucune attention se soit posée sur ce qu'elle corrigeait. La tournure attendue ne signale plus le confort d'un auteur qui pense dans son idiome ; elle peut être la marque d'un idiome moyen produit à distance. La structure argumentative ne révèle plus un cheminement ; elle peut être un moule appliqué à un contenu qu'on n'a pas parcouru. Tous les indices que le lecteur prélevait continuent d'apparaître dans le texte. Aucun d'eux n'atteste plus de ce dont il attestait autrefois. Le texte reste lisible. Il n'est plus témoignable.

La première tentation est de croire que ce problème appelle une solution technique. On propose des détecteurs, on parle de filigranes, on demande aux étudiants et aux contributeurs de déclarer leurs usages. Toutes ces réponses partagent un défaut structurel : elles cherchent la preuve là où elle a précisément cessé de résider. Un détecteur ne détecte que ce qu'un modèle un peu plus récent saura éviter. Une déclaration engage la bonne foi du déclarant, qui n'a plus les moyens de savoir lui-même où finit sa pensée et où commence l'assistance. Un filigrane oblige un opérateur commercial à coopérer avec un intérêt qu'il ne partage pas. Toutes ces solutions ont en commun de vouloir maintenir la fiction que le texte peut, à lui seul, attester de ce qu'il est. Cette fiction est ce qui est perdu.

Ce qui reste possible ne se trouve pas dans le texte isolé. Il se trouve dans son contexte — c'est-à-dire dans ce que le texte ne dit pas de lui-même et qu'on peut vérifier par ailleurs. Un texte pensé continue d'exister, en 2026 comme en 1980, mais la preuve qu'il l'est ne se lit plus dans ses lignes. Elle se lit dans la relation entre ce texte et d'autres textes du même auteur, dans les hésitations qu'il a manifestées ailleurs, dans les positions qu'il a défendues et abandonnées, dans les contradictions qu'il a admises, dans la manière dont il a répondu à une objection qu'on lui a faite un jour. Un auteur qui existe comme énonciateur incarné est un auteur dont on peut lire n'importe quel texte comme la trace d'une pensée, parce qu'on a accès à un corpus qui témoigne pour lui. Un contributeur inconnu qui envoie un premier texte à une rédaction ne dispose pas de ce corpus. Il ne peut pas prouver, par un unique article, qu'il a pensé. Il ne le pouvait déjà pas complètement autrefois ; il ne le peut plus du tout aujourd'hui.

Cette bascule a une conséquence pratique qui touche directement le métier de rédacteur en chef, et qui touche aussi les jurys de concours, les commissions d'attribution, les comités de lecture, tous les postes où l'on décide sur la foi de textes courts émanant de personnes qu'on ne connaît pas. Le texte court a perdu sa fonction d'attestation. Il continue à circuler, il continue à être exigé, mais il ne dit plus ce qu'il disait. La décision doit donc s'appuyer sur autre chose — sur ce que le candidat a produit ailleurs, sur ce qu'on sait de sa trajectoire, sur ce que d'autres disent de lui, sur une conversation avec lui, sur un entretien, sur la manière dont il répond à une remarque. Tout cela existait déjà comme complément à la lecture du texte ; tout cela devient désormais l'objet principal de la décision, dont le texte n'est plus qu'un accompagnement.

Cette bascule est inconfortable, parce qu'elle rend explicite ce qu'un jury pouvait autrefois s'épargner — la subjectivité de la décision, l'importance du réseau, le poids des trajectoires connues. Le texte court était le grand égalisateur : il permettait, en principe, à un inconnu talentueux de percer par la seule force de ce qu'il avait écrit. Cette possibilité rétrécit. L'écriture correcte étant désormais accessible à tous à coût nul, elle ne trie plus. Ce qui trie est ce qui n'est pas dans le texte — et qui a toujours été moins disponible aux nouveaux venus qu'à ceux qui étaient déjà connus. La démocratisation apparente de la production textuelle produit, à rebours, une aristocratisation réelle de la reconnaissance : on ne reconnaît plus que ce qu'on connaissait déjà.

Il faut nommer ce déplacement pour ce qu'il est, sans le dramatiser ni le nier. Il n'est pas un effet secondaire de l'IA ; il est un de ses effets propres, au sens précis que j'ai tenté de dégager ailleurs. La correction du texte comme attestation de pensée était un mécanisme réel, tenu, utile, en partie démocratique. L'IA n'en révèle pas la vacuité, parce qu'il n'était pas vacant. Elle le rend inopérant en produisant à coût nul ce qui en constituait la surface visible. Rien de ce qui rendait le mécanisme précieux n'a été trompeur ; il n'a simplement plus de support économique. On ne pourra pas le rétablir. On ne peut que reconnaître qu'il est perdu, et travailler à ce qui le remplace — c'est-à-dire à la reconstitution, autour de chaque texte qu'on veut prendre au sérieux, du corpus, de la trajectoire et de la conversation qui, ensemble, tiennent lieu de ce que le texte seul attestait autrefois.

Cela change ce que je fais quand un texte inconnu arrive à la rédaction. Je ne cherche plus dans le texte les indices de pensée que j'y cherchais il y a cinq ans. Je cherche ce qui, autour de lui, permet de croire qu'il en est une. Je

regarde ce que l'auteur a publié ailleurs, ce qu'il a soutenu, ce qu'il a corrigé, ce qu'il a admis avoir mal jugé. Si je ne trouve rien, je propose une conversation. Si la conversation ne montre rien qu'une capacité à reformuler ce qu'il a déjà écrit, je décide sans certitude — comme tout le monde désormais, sur des indices insuffisants et sur un pari. La différence avec cinq ans en arrière n'est pas que je décide moins bien. C'est que je sais maintenant que je décide autrement, et que le texte, dont on m'a appris pendant vingt ans à lui faire confiance, ne suffit plus à me dispenser de le savoir.

Le diagnostic est établi et on en connaît la mécanique — les infrastructures cognitives d'une communauté se contractent au moment précis où elles deviennent stratégiques, et le régime IA amplifie chaque contraction. Cette note propose de sortir du registre du constat. Elle décrit ce que fait, concrètement, un pays qui décide de reconstruire sa souveraineté cognitive plutôt que de la laisser s'éroder. Le programme n'a rien de mystérieux : il est documenté, il a des équivalents dans d'autres domaines de souveraineté — alimentaire, énergétique, numérique — et il tient en trois gestes conjoints, plus une doctrine qui les articule.

Le premier geste consiste à cesser de traiter les infrastructures de médiation humaine comme des coûts hérités et à les traiter comme des actifs stratégiques. Cela ne se réduit pas à un simple maintien budgétaire — cela suppose trois choses distinctes.

D'abord, donner aux écoles, bibliothèques, universités, médias publics et éditeurs indépendants une mission explicite : ces institutions sont les nœuds sur lesquels repose la formation cognitive d'une communauté. La Finlande le fait depuis 2013 en intégrant l'éducation aux médias dans son curriculum à tous les niveaux comme objectif public nommé — approche formalisée d'abord par les *Good Media Literacy Guidelines* de cette année-là, puis par la *National Media Education Policy* de 2019, portée conjointement par le Ministère de l'Éducation et de la Culture et par l'Autorité audiovisuelle nationale. Ce choix a été porté à un niveau politique élevé et défendu contre les logiques budgétaires de court terme.

Ensuite, protéger ces institutions des logiques concurrentielles qui les cannibalisent — presse gratuite algorithmiquement optimisée, plateformes éducatives américaines, LLM commerciaux offerts à tarif de dumping. Cette protection ne suppose pas un protectionnisme obtus ; elle suppose une régulation ferme qui garantit qu'un pays reste maître de la manière dont ses citoyens apprennent, s'informent et cherchent. L'Union européenne dispose techniquement des cadres pour le faire ; elle ne dispose pas encore de la volonté politique.

Enfin, mettre ces institutions en réseau — universités et médiathèques travaillant ensemble, bibliothèques nationales se coordonnant avec les éditeurs pour maintenir un catalogue vivant, médias publics coopérant avec les universités pour la vérification factuelle. La fragmentation actuelle affaiblit chaque acteur ; la coopération explicite les renforce mutuellement.

Le deuxième geste consiste à bâtir ce qui n'existe pas encore, parce que les infrastructures héritées de l'ère physique ne suffisent pas à couvrir le paysage IA.

Trois créations méritent d'être portées à l'agenda. D'abord, des modèles de langue entraînés sur des corpus curatés locaux, financés et gouvernés publiquement, offrant une alternative aux modèles américains dans les domaines culturels et administratifs sensibles. Le Québec vient de franchir un pas décisif dans cette direction : le gouvernement québécois a mandaté en juillet 2026 la Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour bâtir

une Banque publique de données destinée à « renforcer la souveraineté culturelle et numérique » du Québec — étude de faisabilité déjà conduite, phase expérimentale de douze mois lancée. La Catalogne finance depuis plusieurs années le projet Aina, développé à la Language Technologies Unit du Barcelona Supercomputing Center, qui a produit Salamandra 7B et une gamme d'outils vocaux catalans en libre accès. L'Islande a consacré une vingtaine de millions d'euros à son *Language Technology Programme* sur la période 2019-2023, désormais reconduit jusqu'en 2026, avec un partenariat direct passé avec OpenAI pour l'intégration de l'islandais dans les grands modèles. La France a récemment lancé Argimi, portée conjointement par la BnF, l'INA et un consortium industriel — même logique de commun numérique francophone. Ces initiatives restent fragiles ; elles démontrent surtout la faisabilité.

Ensuite, des hubs de curation multimédia hybrides — humains augmentés par des outils IA — qui prennent en charge l'orientation, la recommandation et la contextualisation dans les fonds culturels locaux. Un tel hub ne remplace pas les bibliothèques ; il augmente leur capacité de médiation à l'échelle d'un usage numérique quotidien. Aucun pays européen ne dispose encore d'une telle infrastructure au niveau national, ce qui explique en partie pourquoi les médiathèques peinent à démontrer leur valeur ajoutée à l'ère générative.

Enfin, des observatoires indépendants de la médiation algorithmique — chargés de documenter, comparer et publier les résultats produits par les grands modèles sur des questions culturelles, historiques, politiques sensibles. Ces observatoires produisent le savoir critique qui manque aujourd'hui pour arbitrer politiquement. Sans eux, la régulation reste aveugle sur ce qu'elle prétend réguler.

Le troisième geste échappe à la politique publique au sens strict, mais il en conditionne l'efficacité. La souveraineté cognitive suppose des citoyens qui pratiquent effectivement les hygiènes qu'elle exige — lecture soutenue, diversification des sources, fréquentation régulière d'institutions humaines, choix conscient de ce qu'on délègue à un modèle et de ce qu'on garde en main.

Ces pratiques ne se décrètent pas, elles se cultivent. Par l'école, d'où l'importance stratégique du primaire, où se forment les habitudes cognitives de la vie entière. Par la fréquentation d'institutions vivantes, ce qui rappelle pourquoi bibliothèques et universités doivent rester des lieux qu'on habite, pas seulement des interfaces numériques. Et par un discours public qui valorise explicitement ces pratiques contre le régime dominant qui présente la délégation cognitive comme un gain net et sans coût. Aucune politique publique ne survit dans une société où les habitudes individuelles vont massivement dans l'autre sens.

Ces trois gestes — réinvestir, créer, cultiver — sont concrets, chiffrables, faisables. Ce qui manque n'est pas les moyens, c'est le cadre politique qui les nomme et les articule. La souveraineté cognitive est aujourd'hui traitée, quand elle l'est, à travers des dossiers sectoriels — culture, éducation, régulation numérique — qui portent chacun sur une facette et ratent la forme d'ensemble. Elle exigerait d'être portée à un niveau politique supérieur, avec sa

doctrine, ses lignes budgétaires transversales, ses indicateurs propres — comme le sont, depuis longtemps, la souveraineté alimentaire ou énergétique.

Aucun pays européen ne l'a encore fait pleinement. Ceux qui le feront en premier disposeront, dans quinze ans, d'infrastructures cognitives que les autres n'auront plus les moyens de reconstruire. L'enjeu tient en une décision : nommer la souveraineté cognitive comme objectif public à part entière, et lui donner le cadre institutionnel qui la porte. Le reste — les institutions, les moyens, les pratiques — se déploie ensuite naturellement, parce qu'il est déjà largement inventé. Il attend seulement une doctrine qui l'assume.

Le terme n'est pas nouveau. Il a été forgé dans la pensée décoloniale sud-américaine — chez Boaventura de Sousa Santos notamment, avec ses *épistémologies du Sud*, et dans les débats boliviens et brésiliens sur les savoirs autochtones — pour nommer la capacité d'une communauté à maintenir ses propres régimes de savoir face à un régime cognitif imposé de l'extérieur. Dans son foyer d'origine, l'extériorité désignait la matrice coloniale. Son déplacement vers le terrain européen contemporain change de contenu sans perdre son geste critique : pour un citoyen belge, catalan ou québécois de 2026, l'extériorité, ce n'est plus la matrice coloniale — c'est le régime algorithmique privé qui médie désormais son accès aux savoirs. La continuité structurelle est réelle. Il faut la nommer pour ce qu'elle devient : la question de l'autonomie cognitive d'une communauté face à un régime de médiation automatisé.

Souveraineté cognitive n'est pas souveraineté numérique. Cette dernière porte sur les infrastructures physiques — data centers, câbles, semi-conducteurs, cloud. On peut être souverain numériquement et rester cognitivement dépendant si les modèles qui tournent sur les infrastructures nationales, leurs corpus, et les usages qu'on en fait sont entièrement importés. La souveraineté cognitive commence là où finit la souveraineté numérique : au niveau du contenu, du critère, de la médiation.

Elle n'est pas souveraineté informationnelle. Celle-ci porte sur la diversité des sources et la protection éditoriale — sur ce qui est publié. La souveraineté cognitive vise en amont : elle porte sur la formation même du jugement, sur la capacité à traiter l'information reçue, à la classifier, à la contextualiser. C'est la couche qui rend l'information intelligible avant même qu'on la reçoive.

Elle n'est pas une posture technophobe. Elle n'exige pas de s'abstenir des outils IA, pas plus que la souveraineté alimentaire n'exige de renoncer aux importations. Elle exige de ne pas déléguer à ces outils ce qui relève de la formation autonome du jugement. La distinction est fine mais décisive.

La notion désigne, en une phrase, la capacité d'une personne, d'une communauté ou d'un pays à maintenir des processus autonomes de connaissance, de jugement et de transmission dans un environnement où ces processus sont massivement médiés par des systèmes automatisés. Trois plans s'y articulent mécaniquement.

Au niveau individuel, il s'agit de la capacité à raisonner, se documenter, décider sans déléguer entièrement ses opérations cognitives à un modèle. Cette capacité n'est pas naturelle : elle est formée par un apprentissage long — lecture soutenue, exercice du doute méthodique, fréquentation de sources contradictoires. Cet apprentissage a lieu quelque part, et il a lieu dans des institutions. Au niveau institutionnel, il s'agit donc du maintien vivant des écoles, bibliothèques, médiathèques, universités, catalogues patrimoniaux, éditeurs, revues, réseaux de recherche — non pas des lieux, mais des chaînes de compétences, qui ne se maintiennent pas par la seule volonté professionnelle de leurs agents mais par des décisions politiques de financement, de mandat, de protection contre les logiques concurrentielles qui les cannibalisent. Ces décisions relèvent d'un troisième niveau, politique, où se joue la capacité

collective à choisir quelles infrastructures on entretient, quelles règles on impose aux systèmes automatisés, selon quels critères on arbitre entre efficacité de court terme et autonomie de long terme. Or cette capacité de décision suppose elle-même des citoyens capables d'en formuler la demande, des journalistes qui savent problématiser l'enjeu, des universitaires qui produisent les cadres d'analyse.

Le triangle se boucle ainsi : les décisions politiques financent les institutions, les institutions forment les individus, les individus formés produisent la demande politique. Chaque sommet dépend structurellement des deux autres. Cette interdépendance rend la souveraineté cognitive à la fois fragile — un maillon dégradé compromet la chaîne — et défendable — il suffit qu'un sommet reste actif pour tirer les deux autres.

Jusqu'à présent, les infrastructures cognitives étaient largement publiques, distribuées, humaines. On accédait à l'information via des bibliothécaires, enseignants, journalistes, libraires, archivistes. Chaque étape ajoutait une médiation opérée par des personnes formées, responsables et localement ancrées. L'ensemble formait une couche d'intermédiation lente, imparfaite, mais irremplaçable — parce que chacun de ses points d'articulation pouvait être discuté, contesté, corrigé.

L'entrée en régime des modèles génératifs bouleverse cette architecture. L'utilisateur n'accède plus au fonds culturel via une chaîne humaine : il interroge un modèle qui synthétise, hiérarchise et présente. La médiation devient invisible, opérée par un système dont les critères ne sont pas discutables. Ce qu'il ignore devient inaccessible. Ce qu'il met en avant devient prescrit. Et comme la majorité des utilisateurs sollicitent les mêmes modèles, la médiation cesse d'être plurielle : elle devient uniforme.

Ce basculement se produit entre 2023 et 2030 — fenêtre étroite. Les habitudes d'accès se recomposent à cette vitesse. Les infrastructures humaines qui ne se réoutillent pas pendant cette fenêtre risqueront la marginalisation par contournement, pas par obsolescence. La question de la souveraineté cognitive n'est pas de savoir si elle sera défendable dans vingt ans : c'est de savoir si elle le sera encore dans cinq.

Cette temporalité rejoue une mécanique connue — souveraineté alimentaire dans les années 1990, énergétique dans les années 2000, numérique dans les années 2010. À chaque fois, une infrastructure vitale s'est recomposée dans une fenêtre courte, où les choix engageaient les décennies suivantes. La souveraineté cognitive prolonge cette série — le chapitre peut-être le plus lourd de conséquences, puisqu'il porte sur la capacité même à penser les enjeux ultérieurs.

Ce n'est ni une position défensive, ni la nostalgie d'un état antérieur, ni la peur des nouveaux outils. C'est une posture stratégique : préserver et développer les capacités qui permettent à une communauté de penser depuis elle-même, en dialogue avec les machines, mais sans être pensée par elles.

Cela suppose des décisions concrètes — maintenir et recapitaliser les institutions de médiation, réformer l'école pour qu'elle forme aux nouvelles hygiènes cognitives, négocier fermement avec les fournisseurs de modèles les

conditions d'usage des corpus culturels nationaux, financer une recherche indépendante sur leur impact cognitif. Chacune coûte. Chacune se heurte à des arbitrages budgétaires immédiats. Chacune se joue dans cette fenêtre courte où les choix engageront les vingt années suivantes.

Il faudra sortir de l'idée que le sujet est trop technique pour être politique. Il l'est parfaitement, exactement comme l'était la question alimentaire ou énergétique en leur temps. Ceux qui prendront la souveraineté cognitive au sérieux maintenant auront des institutions qui tiennent en 2040. Les autres seront gouvernés par des systèmes qu'ils n'auront ni choisis, ni compris — ce qui n'est pas la même chose que d'être libre.

Un article récent de *The Economist* (« Why big AI labs are hiring so many philosophers », 24 juin 2026) documente un déplacement qui mérite plus qu'une note de bas de page. Les grands laboratoires d'intelligence artificielle — Anthropic, Google DeepMind, OpenAI — recrutent désormais des philosophes professionnels, parfois à six chiffres annuels, pour traiter les questions d'alignement, de conscience artificielle et de « droits » des modèles. Amanda Askell est philosophe résidente chez Anthropic, Iason Gabriel et Henry Shevlin officient chez Google DeepMind, et Sam Altman affirme qu'OpenAI aurait employé « des centaines de philosophes moraux » pour façonner les règles de ChatGPT. Aux États-Unis, les diplômés de philosophie auraient désormais un taux d'emploi supérieur à celui de leurs camarades informaticiens.

L'anecdote prête à sourire. La transformation qu'elle révèle est plus sérieuse.

La justification donnée par les laboratoires est plausible, et c'est ce qui la rend intéressante. Les problèmes posés par les modèles de fondation — qu'est-ce qu'un raisonnement valide, qu'est-ce qu'une intention, qu'est-ce qui constituerait un dommage moral infligé à un système — relèvent d'un outillage conceptuel que les ingénieurs ne possèdent pas. Le recours à la philosophie n'est pas un caprice de communication ; c'est une nécessité fonctionnelle. C'est aussi un aveu : les laboratoires reconnaissent implicitement que leurs produits engagent une normativité qu'aucune méthode d'ingénierie ne peut produire à partir d'elle-même.

Le problème commence un cran plus bas. Ce qui se joue n'est pas le recrutement de quelques philosophes par quelques entreprises, mais un déplacement du lieu où s'élabore la réflexion éthique sur la technique. Pendant deux siècles au moins, ce lieu a été l'université, comprise au sens large incluant la presse de pensée, les sociétés savantes, les administrations culturelles. La philosophie morale produisait son discours dans des institutions structurellement distinctes de celles qu'elle évaluait. Cette distance n'était pas une garantie d'objectivité — l'université a ses propres dépendances — mais elle constituait une position d'extériorité minimale. Le philosophe pouvait être consulté par l'industrie ; il n'en relevait pas administrativement.

Ce qu'inscrit l'article de *The Economist* est l'effacement de cette distance. La philosophie morale de l'IA s'élabore désormais, pour une part croissante et bientôt dominante, à l'intérieur même de l'appareil productif qu'elle est censée évaluer. Elle devient un département de R&D parmi d'autres, avec ses budgets, ses indicateurs, ses comptes rendus trimestriels. Le philosophe n'est plus consultant : il est salarié.

Cette configuration produit une figure qui mérite attention. Le philosophe *embedded* — au sens où l'on parle de journaliste embarqué dans une unité militaire — occupe une position structurellement difficile à tenir. Il est présenté comme une voix critique au sein d'un dispositif dont il dépend matériellement, et dont la légitimation publique exige précisément qu'il existe. Sa fonction n'est pas seulement de penser : elle est, par construction, d'attester qu'on pense. Au sens bourdieusien strict, il y a là une captation de capital symbolique : le laboratoire

achète l'autorité dont la philosophie reste le dépositaire historique, et la réinjecte dans sa communication sous forme de garantie morale.

Le piège weberien est plus précis encore. Weber distinguait la science et la politique comme deux *Wertsphären* parce que leur confusion produit un type d'autorité hybride : ni véritablement scientifique, parce qu'elle prend parti, ni véritablement politique, parce qu'elle invoque la nécessité. Le philosophe embarqué incarne une troisième hybridation : ni universitaire ni industriel, et tirant son crédit de l'ambiguïté même de son statut. Il parle au nom de la réflexion désintéressée tout en étant rémunéré par l'intérêt.

Il faut préciser, sans quoi l'analyse devient caricaturale : la plupart de ces philosophes sont individuellement intègres, et leurs publications souvent rigoureuses. Le problème n'est pas la corruption des personnes ; il est dans la configuration objective du dispositif. Le danger n'est pas le philosophe cynique qui vendrait sa caution au plus offrant ; c'est le philosophe sincère dont le travail sincère remplit néanmoins, à son insu, une fonction de légitimation. Plus le travail est de qualité, plus la légitimation produite est efficace.

L'article de *The Economist* pose un problème dont il ne propose aucune solution, et c'est peut-être ce qu'il a de plus honnête. Si la réflexion éthique sur l'IA ne peut plus se faire depuis une université sous-équipée, sous-financée et désormais elle-même dépendante des outils en question, et si elle ne peut pas non plus se faire depuis les laboratoires sans devenir une fonction interne de leur communication, alors la philosophie morale de l'IA est en train de perdre la possibilité même d'exister comme philosophie morale. Elle survit comme département, comme discipline, comme métier ; elle disparaît comme position. On continuera de produire des textes rigoureux sur l'alignement et la conscience artificielle. Ils seront simplement écrits depuis l'intérieur de ce qu'ils prétendent juger, et perdront, ce faisant, la qualité même qui rendait leur jugement utile.

Partie II — La couche intermédiaire

Où se capte la valeur.

Le péage et la source

Reprendre le contrôle de quelles données, au détriment de qui ?

7 octobre 2026

Je vois passer l'invitation à une journée professionnelle consacrée à la culture et à ses publics. Le thème est juste, l'inquiétude est réelle : environnement numérique saturé, attention disputée, médias et institutions qui perdent une partie de leur audience en chemin. Parmi les pistes proposées aux acteurs culturels, l'une revient comme une évidence partagée, une promesse d'émancipation : reprendre le contrôle de ses données. Sortir de la dépendance aux plateformes, reconstruire des canaux propres — newsletters, SMS, communautés, clubs, applications —, redevenir maître de sa relation avec son public.

L'intention se comprend. Après quinze ans passés à louer leur visibilité à Meta et à Google, les institutions veulent cesser de bâtir sur un terrain qui ne leur appartient pas. Mais la formule mérite qu'on s'y arrête, parce qu'elle contient un glissement qui décide de tout. Reprendre le contrôle de ses données — de quelles données parle-t-on exactement ? Une institution culturelle ne produit, en propre, presque aucune donnée personnelle. Ce qu'elle veut reprendre en main, ce ne sont pas ses données : ce sont celles de son public. L'adresse électronique qu'il faudra laisser pour recevoir la lettre d'information. Le compte qu'il faudra créer pour accéder au contenu réservé. Le numéro de téléphone pour le rappel par message. Le temps qu'il faudra consacrer à suivre le fil Instagram, à regarder la bande-annonce, à rejoindre la communauté. Le possessif de la formule est trompeur. Derrière « nos données », il y a les données de quelqu'un d'autre, et ce quelqu'un, c'est le spectateur.

Le silo et son coût

Le raisonnement, du point de vue de chaque institution prise isolément, est impeccable. Puisque dépendre des plateformes appauvrit, construisons notre propre canal. Puisque l'audience louée est volatile, constituons une audience possédée. Chacune, dans son coin, reconstitue son dispositif de captation : sa base d'abonnés, son outil de relation client, son enceinte fermée où elle maîtrise enfin le message. C'est la logique du silo, et elle se présente sous les traits de la reconquête.

Reste à changer de point de vue. Du côté du public, la somme de ces stratégies individuelles ne produit pas une relation plus riche : elle produit un péage généralisé. Chaque salle veut sa lettre d'information, chaque musée son application, chaque festival sa communauté, chaque orchestre son club. Prises une à une, ces demandes sont modestes. Additionnées, elles composent un univers de friction — des dizaines de comptes, de mots de passe, de formulaires, de boîtes de réception qui débordent, d'autorisations à céder. Ce que les institutions appellent relation durable est, vu d'en face, une créance prélevée sur deux ressources rares du spectateur : ses données et son temps. Ses données, qu'il devra confier en multipliant les inscriptions. Son temps, qu'il devra dépenser à fréquenter des canaux dont chacun réclame sa part d'attention.

Il y a là une erreur d'optique classique : chaque acteur optimise sa position et dégrade le bien commun. L'institution compte ce qu'elle gagne à reprendre la main — une base propre, un lien direct, une donnée maîtrisée. Elle ne compte jamais ce que ce gain coûte à celui qui est en face. Or ce coût n'est pas une externalité négligeable : il est la raison même de la fatigue que l'on prétend combattre. On observe la saturation de l'attention, on en fait le point de départ de la réflexion, et l'on propose comme remède un dispositif qui ajoute une sollicitation de plus. Le diagnostic est lucide, la solution reconduit le problème à une autre échelle.

Fermer, à l'âge où tout s'interroge

Jusqu'ici, ce raisonnement aurait pu tenir. Dans un monde où l'on accède à l'information en se rendant sur des sites, posséder le canal direct avait une valeur : c'était la différence entre être visité et ne pas l'être. Mais ce monde est en train d'être doublé. Une part croissante du public ne cherche plus l'information culturelle en parcourant des pages ; il la demande à un agent conversationnel, qui formule une réponse synthétisée à partir de ce qu'il peut lire. La question « que se joue-t-il ce week-end » ne passe plus d'abord par un moteur, puis par un site, puis par un agenda : elle passe d'emblée par une interface qui répond. L'intermédiaire n'est plus un flux où l'on figure plus ou moins bien ; c'est une voix qui parle à la place.

Ce déplacement rend la stratégie du silo non seulement coûteuse, mais contre-productive. Car l'agent ne peut citer que ce qu'il peut atteindre. Une programmation enfermée derrière un compte, une information réservée aux abonnés, un contenu accessible seulement après inscription : tout cela est, pour la machine, invisible. L'institution qui se barricade pour « maîtriser ses données » obtient un résultat exactement inverse de celui qu'elle vise. Elle ne gagne pas en souveraineté ; elle sort du champ de ce qui existe au moment où la décision se prend. Fermer ses contenus, à l'âge de l'agent, ce n'est pas se protéger : c'est disparaître.

De sorte que le dilemme que l'on présente comme structurant — soit je protège mes données, soit je me livre aux plateformes — est un faux dilemme. On peut parfaitement maîtriser son récit, sa ligne, son identité, et simultanément exposer sa matière de façon qu'une machine la lise et la cite. Ce n'est pas se livrer : c'est cesser de dépendre. Exister directement dans la couche qui compte, sans louer l'attention à personne et sans facturer l'entrée au spectateur. La souveraineté, à cet âge, ne consiste plus à retenir ; elle consiste à être la source. Non pas « donne-moi tes données pour que je te garde », mais « ma matière est là, propre, structurée, accessible, et c'est elle que l'on servira ». Une économie de l'ouverture calculée, où l'on existe à proportion de ce qu'on rend lisible.

L'actif et le terrain

On objectera, non sans raison, que la base propriétaire ne sert pas qu'à être trouvé. Elle rappelle le spectateur qui s'éloigne, elle alimente le tunnel de billetterie, elle produit la mesure d'audience sur laquelle se négocie la subvention. L'agent conversationnel ne fait rien de tout cela : il répond à qui l'interroge, il ne réveille pas le dormeur et ne vend pas l'abonnement. L'objection est juste — mais elle se trompe d'ordre. Fidéliser, relancer,

convertir : ces fonctions s'exercent toutes sur un public déjà venu. Aucune ne fabrique la première rencontre. Or c'est elle qui se déplace. Le moment où un nom entre dans le champ du possible passe désormais par l'agent, en amont de toute inscription. Une base ne retient que ceux qu'on a d'abord captés ; si la captation initiale se joue ailleurs et qu'on en est absent, il ne reste bientôt plus personne à fidéliser. La rétention garde tout son prix — à la condition qu'il reste un flux à retenir.

Le malentendu se laisse alors formuler simplement. Les institutions se battent pour le mauvais actif, dans le mauvais sens. Elles investissent dans la constitution d'une base propriétaire — l'actif qui avait de la valeur hier — au moment précis où le point d'entrée se déplace en amont de lui. Elles présentent l'ouverture comme une perte de contrôle et la fermeture comme une reconquête, alors que les termes sont inversés : à l'âge de l'agent, la fermeture est l'invisibilité, et l'ouverture structurée la seule souveraineté encore disponible.

Le petit et la requête

Reste l'objection de la petite salle, qui est la plus sincère : comment se faire connaître, comment faire remonter la qualité de sa programmation quand on n'a ni budget ni notoriété ? L'objection tient à un mot piégé. « Se faire connaître » est le verbe du monde d'avant, celui du moteur, où exister signifiait être classé et où le classement était une ressource rare qu'on disputait à tous les autres. Dans ce monde-là, le petit perdait d'avance. L'agent ne classe pas une fois pour toutes ; il va chercher et recompose à la demande. Et la demande est presque toujours spécifique : du quatuor à cordes à tel endroit ce week-end, de la musique ancienne près d'ici. Sur une requête précise, la petite salle n'est pas en concurrence avec mille autres pour un rang unique — elle est, ou elle n'est pas, la bonne réponse à cette question-là. Le nombre de concurrents réels s'effondre dès que la question se précise. C'est l'exact inverse de la page de résultats où le petit était noyé.

La question n'est donc pas « comment me faire connaître », mais « ma matière est-elle lisible par la machine au moment où quelqu'un pose la question à laquelle je suis la réponse ». Quoi, quand, où, qui — en clair, à jour, dans un format que l'agent lit sans buter. Une affiche en PDF, un carrousel Instagram, un agenda derrière un compte : illisibles. Trois lignes de texte propre sur la page : lisibles. Quant à la qualité de la programmation, elle ne remonte pas par un signal de prestige — c'est encore une intuition du monde de la notoriété. Elle remonte si elle est dite. L'agent ne perçoit pas qu'un programme est exigeant ; il lit ce qui est écrit. Que la page nomme la rareté de l'œuvre, la création, le rapprochement inédit, l'interprète, la résonance avec tel anniversaire, et il a de quoi le restituer. Qu'elle dise seulement « concert, 20 h, 18 € », et il n'en dira rien. Faire connaître la qualité, à l'âge de l'agent, c'est la traduire en faits verbalisés et vérifiables — ce que fait déjà un bon texte de présentation, à ceci près que son premier lecteur est une machine, et qu'elle ne lit pas entre les lignes.

Il faut alors reconnaître une limite, sous peine de vendre du rêve : l'agent se fie à ce qui est corroboré. Une salle citée nulle part — aucun agenda, aucune presse, aucune fiche d'entité — part de plus loin, parce que la machine recoupe. Mais ce point retourne l'objection en faveur de la thèse plutôt que contre elle. L'infrastructure qui sert le

petit n'est pas son silo privé ; c'est l'écosystème ouvert et lisible — les agendas partagés, la presse qui indexe, les bases d'entités. Le pendant exact du péage généralisé. Ce qui fatigue le public quand chacun ferme son canal est aussi ce qui rend le petit invisible ; ce qui le rendrait visible est la même ouverture structurée, mais mise en commun. L'intérêt de la petite salle et celui de l'usager pointent dans la même direction : contre le réflexe de fermeture, non avec lui.

Il reste que la question de départ était la bonne. Comment, dans un environnement saturé, construire une relation qui dure avec ses publics ? La réponse n'est pas de dresser des péages. Elle commence par un renoncement : cesser de confondre la relation avec la captation, et le contrôle avec la rétention. Le spectateur n'a pas besoin d'un compte de plus. Il a besoin qu'on lui épargne la fatigue qu'on prétend combattre en son nom. L'institution qui l'aura compris n'exigera rien à l'entrée. Elle rendra sa matière si lisible et si fiable qu'elle sera citée la première — et c'est de là, et non du formulaire d'inscription, que viendra sa présence au monde.

Tourisme et IA : qui tient la porte ?

Le cas d'école de la rente d'intermédiation qui change de main

13 octobre 2026

Quand la presse générale consacre un dossier à l'intelligence artificielle et au tourisme, le gabarit est connu d'avance. L'IA « s'immisce à toutes les étapes des vacances », de l'inspiration à la réservation, et cette « révolution » soulève quatre questions rituelles : les erreurs de la machine, le risque de standardisation, l'emploi, le coût environnemental. Les quatre cavaliers de l'apocalypse habituelle, rangés dans l'ordre rituel. Le dossier est honnête, documenté, et il manque la seule question qui engage quelque chose : *qui capte la valeur de l'intermédiation touristique* une fois que le moteur de réservation parle directement à l'agent conversationnel du voyageur.

Le contresens sur la standardisation

Commençons par le reproche le plus répété, parce qu'il inverse exactement le mécanisme qu'il prétend décrire. L'agent conversationnel serait la technologie de l'uniformisation : un seul moule pour tous les voyages. C'est le contraire.

La standardisation du tourisme n'a pas attendu les modèles de langage ; elle a une histoire, et chaque strate a été pire que la précédente. Le guide papier d'abord — Michelin, Guide bleu, Lonely Planet — qui concentrait des millions de voyageurs sur les mêmes trois étoiles, les mêmes « incontournables », la même page cornée. Puis le filtre à facettes, qui industrialise le même tri : le même inventaire classé selon les mêmes six critères, le même carrousel, le même « top 10 » servi à cinquante millions d'utilisateurs interchangeables, avec la neutralité apparente du classement pour masque. Puis la couche instagrammable, la plus coercitive des trois, parce qu'elle ne recommandait plus un lieu pour ce qu'il est mais pour sa photogénie : le lieu devenait décor, et l'affluence se mesurait à la longueur du fil d'attente devant le point de vue. Le cordon qui canalisait la file devant le spot à selfie aura été le degré terminal de la standardisation — on n'allait plus voir, on allait se faire photographier au même endroit que tout le monde, au point que certaines villes en reviennent aujourd'hui par quotas et fermetures. Aucune de ces strates n'a jamais été dénoncée comme telle : le guide passait pour culture, le classement pour service, la photogénie pour désir.

L'agent conversationnel arrive au bout de cette série comme la première technologie d'intermédiation qui dé-standardise. Il traite une requête singulière — des contraintes alimentaires, un historique de goûts, un quartier précis, une heure, une humeur — comme un cas unique, là où le guide, le classement et le fil ne savaient servir que des catégories et des décors. Le même séjour dans la même ville devient une promenade d'architecture contemporaine pour l'un et un parcours archéologique pour l'autre : même semaine, deux itinéraires qui ne se recoupent nulle part, chacun ajusté non à un segment mais à une personne. C'est l'inverse exact de la page du guide où tout le monde lisait les mêmes trois étoiles.

Là est la contradiction qui fait tomber le reproche de lui-même. Le guide, le classement et le fil procédaient tous par catégories : ils rangeaient le voyageur dans un segment — la famille, le routard, le luxe, les « quarante-huit heures à » — et lui servaient le contenu du segment. L'agent procède par cas : il ne classe pas, il écoute. La granularité descend de la catégorie à l'individu, et c'est précisément cette descente qu'on nomme « standardisation » faute d'avoir essayé. Le voyageur qui a fait l'expérience d'un conseil réellement ajusté à ce qu'il aime sait que la standardisation n'est pas le risque : elle est l'état antérieur, celui que l'outil est en train de défaire. Le reproche ne se trompe pas de degré, il se trompe de sens — et il ne peut être formulé que par qui raisonne sur une image mentale de l'IA plutôt que sur un usage. Le diagnostic sans l'expérience est devenu un genre.

La seule question : la rente d'intermédiation

Le vrai sujet est économique, et il est ancien. L'intermédiation touristique est une économie de péage. Les agences de voyage en ligne — Booking, Expedia et leurs satellites — prélèvent sur chaque nuitée une commission qui va de quinze à trente pour cent pour un établissement indépendant. Les métamoteurs revendent le clic. Les plateformes d'avis monétisent la place en tête de liste. L'ensemble tient à une seule chose : l'asymétrie d'information. Le voyageur ne sait pas où chercher, donc il passe par le péage, et le péage prélève.

Que ce péage soit un verrou et non un marché, ce ne sont pas des commentateurs qui l'établissent, mais des juges. En septembre 2025, la Cour générale de l'Union européenne a confirmé la position dominante de Booking sur la vente d'hôtels en ligne, avec une part voisine de soixante-dix pour cent du marché européen. Quelques mois plus tôt, le Surveillant des prix suisse avait ordonné à la plateforme de réduire d'environ un quart ses commissions, jugées « abusivement élevées ». Un oligopole dont le niveau de prélèvement doit être corrigé par décret administratif n'est plus un marché concurrentiel : c'est une rente que l'autorité publique constate et borne. C'est cette rente, exactement, que l'arrivée de l'agent conversationnel remet en jeu.

L'agent conversationnel attaque frontalement cette asymétrie. La question n'est pas de savoir si la rente disparaît — elle ne disparaît pas — mais vers qui elle se déplace. Trois scénarios, et c'est tout l'enjeu.

Premier scénario : l'agent reste la propriété du péage existant. Booking a bâti son planificateur sur la technologie d'OpenAI ; Expedia a lancé le sien. Dans ce cas, rien ne bouge : l'IA devient la nouvelle interface du même péage. Le voyageur croit parler à un conseiller neutre, il parle au commercial de la plateforme. La rente se maintient, repeinte en conversation.

Deuxième scénario, le plus probable à court terme : l'agent appartient à celui qui tient la couche conversationnelle — l'assistant intégré au système, au navigateur, au téléphone. Là, la rente remonte d'un cran. Celui qui tient l'agent désintermédie l'intermédiaire : la plateforme de réservation devient un fournisseur d'inventaire interchangeable que l'agent interroge, et la marge migre vers le propriétaire de la porte d'entrée. Ce scénario a cessé d'être théorique, et le marché l'a chiffré lui-même : lorsque le principal moteur de recherche a annoncé la réservation par agent dans

son interface, les titres des deux grandes agences de voyage ont décroché en Bourse dans la foulée. Les protocoles de transaction par agents, co-développés par les acteurs américains de l'IA et du paiement, sont posés ; les grandes agences s'y embarquent comme applications, et les groupes hôteliers eux-mêmes placent déjà leur propre application à l'intérieur de l'assistant plutôt que l'inverse. Le mot d'ordre est affiché : devenir la porte d'entrée du commerce. L'enjeu ne se joue plus sur le paiement — qui reste techniquement banal — mais sur le point de contact : l'assistant est l'endroit où le voyageur se tient désormais, et celui qui tient cet endroit tient le passage. Les hôteliers découvrent qu'il leur faudra payer une seconde fois pour atteindre leurs propres clients, exactement comme ils ont dû le faire, il y a quinze ans, pour exister dans les résultats de recherche.

Troisième scénario : l'agent appartient à l'hôtelier, à la destination, ou au voyageur lui-même. C'est le scénario souverain — réservation directe, l'établissement récupère les vingt pour cent de commission, la relation cesse d'être captée par un tiers extracteur. Et c'est ici qu'il faut être précis, parce que l'obstacle n'est pas celui qu'on croit. La brique de réservation existe déjà : systèmes de gestion hôtelière, gestionnaires de canaux, moteurs de réservation, flux normalisés de disponibilités, de tarifs et d'inventaire. Un hôtelier indépendant est techniquement adressable aujourd'hui. Ce qui manque n'est pas la capacité à réserver, mais une couche d'agrégation interopérable qui rendrait cet inventaire dispersé interrogeable par un agent sans repasser par le péage — un commun que personne ne construit du côté européen.

Encore cette couche ne suffirait-elle pas. Car la bataille ne se joue pas sur l'inventaire, que l'Europe détient, ni sur la brique de réservation, qui existe : elle se joue sur le point de contact, que l'Europe ne tient pas. Même doté de l'infrastructure ouverte la plus parfaite, l'agent de l'hôtelier ne sert à rien si le voyageur ne parle qu'à l'agent qui se trouve déjà dans sa main — celui de son téléphone, de son navigateur, de sa messagerie. Le scénario 2 ne gagne pas faute d'alternative technique ; il gagne parce qu'il occupe l'endroit où le voyageur est déjà. La vraie serrure n'est pas la réservation, c'est l'accès au voyageur. C'est elle que la souveraineté devrait viser, et c'est la seule que nul décret ne peut décréter.

L'angle mort

C'est ici que le dossier de la presse générale devient un symptôme, et non plus seulement une lacune. L'Europe est la première destination touristique du monde. Elle possède l'inventaire : les hôtels, les restaurants, les villes, le patrimoine, l'actif physique que le monde entier vient consommer. Et elle s'apprête à laisser la couche de recommandation et de transaction — c'est-à-dire la captation de valeur sur son propre inventaire — passer intégralement sous agent étranger. Elle détient le bien ; elle perd la clé qui décide qui y accède et à quel prix.

Le motif est connu de l'histoire économique : un territoire produit la matière première pendant qu'un autre tient le commerce, le crédit et l'accès au marché — l'Argentine des années 1920 exportait son bœuf et laissait Londres en organiser l'écoulement. La version touristique est plus brutale encore, parce que l'actif est inamovible — on ne

délocalise pas Venise, Bruges ou la Costa Brava — tandis que la couche qui en distribue l'accès se code en quelques mois et se tient à San Francisco. On reste propriétaire du bien et locataire de sa propre porte.

Rien n'oblige pourtant à ce dénouement. Il existe une voie où la première destination mondiale se dote de la couche d'agrégation qui lui manque et se bat pour l'endroit qui compte — l'accès au voyageur — plutôt que de livrer les deux par défaut. Cette voie ne relève pas de la prouesse technologique : les briques existent. Elle relève d'une décision — construire ce commun, et disputer le point de contact — au moment où la partie est encore ouverte. Elle ne figure dans aucun dossier.

La question n'est pas de savoir si l'IA va standardiser les vacances. C'est de savoir qui tiendra la porte de la première destination touristique du monde. Elle est en train d'être refermée de l'extérieur, et le dossier qui aurait dû la poser décrit l'odeur de la peinture.

L'ère de l'artiste lisible

Quand la lisibilité, non la qualité, décide de qui existe

7 octobre 2026

Prenons deux interprètes d'égale valeur. Même exigence, même maîtrise, la même capacité à faire exister une œuvre un soir donné. L'un a enregistré, a été chroniqué, figure dans les agendas des salles où il a joué, possède une fiche dans les bases documentaires qui recensent les musiciens. L'autre, aussi doué, n'a qu'un site où il parle de lui-même. Posons maintenant la question qui, hier encore, n'avait pas de sens : lequel des deux existe pour la machine à qui l'on demande un nom ? La réponse ne dépend pas de leur art. Elle dépend de leur trace.

Le cas n'a rien d'abstrait, et il n'épargne pas les meilleurs. Un jeune interprète sort son premier disque. Il a décroché un premier prix dans une grande école supérieure, il a été finaliste de deux concours internationaux sans jamais en être lauréat. Son parcours est réel, exigeant, validé au plus haut niveau. Pourtant, pour l'agent conversationnel à qui l'on demande un pianiste de sa génération à écouter, il n'a presque rien. Son premier prix dort dans un palmarès que nul n'a rendu exploitable ; ses deux finales ne subsistent nulle part, car un concours ne consigne lisiblement que ses vainqueurs. Il croit avoir un dossier : il a des traces mortes. La qualité est là, l'attestation aussi — mais pas sous une forme qu'une machine sait lire.

C'est un déplacement discret et considérable. Jusqu'à présent, la découverte d'un artiste passait par des canaux où la qualité pouvait, au moins en principe, se faire valoir directement : un programmateur qui entend et prend un risque, un public qui parle, un critique qui écrit. Ces canaux étaient imparfaits, lents, injustes à leur manière — mais ils laissaient une place à l'émergence, à la rencontre, au pari sur ce qui n'était pas encore établi. L'agent conversationnel, qui devient peu à peu le point d'entrée par lequel une part du public cherche quoi écouter et où aller, ne fonctionne pas ainsi. Il ne juge pas ; il lit. Et il ne lit que ce qui a été inscrit quelque part, de façon lisible, par quelqu'un d'autre que l'intéressé. La qualité, propriété de l'art, se trouve médiée par la lisibilité, propriété purement technique. L'artiste cesse d'être évalué pour être, d'abord, repérable ou introuvable.

Ce que la machine peut atteindre

On dira que ces dispositifs regardent vers le passé, et qu'il suffira d'attendre qu'ils voient le présent. C'est mal poser le problème. Un agent qui indexe en temps réel atteindra le concert d'hier soir — à une seule condition : que ce concert ait été documenté quelque part. La ligne de partage n'est pas entre l'ancien et le récent, elle est entre l'inscrit et le non-inscrit.

Il y a plus. À supposer même que ces dispositifs finissent par voir le présent sans le moindre délai, l'angle mort ne se refermerait pas pour autant. Le jour où notre jeune interprète aura constitué son socle de traces, un autre entrera dans la carrière sans rien et prendra sa place au bord du visible. La file avance, elle ne se vide jamais : il se tient en

permanence une cohorte de débutants dans l'ombre, parce que débuter, c'est précisément n'avoir pas encore été inscrit par d'autres. L'angle mort n'est donc pas une zone que le progrès technique viendrait un jour éclairer ; c'est une position, et cette position reste toujours occupée. Elle ne se referme sur personne — elle glisse de l'un au suivant, et chacun doit la traverser.

L'inscrit lui-même se dédouble. Il y a ce qui est inscrit de façon lisible : un disque référencé, un article en ligne, une distinction consignée dans une base que la machine recoupe. Il y a ce qui n'est pas inscrit du tout : le talent qui se forme, la réputation qui circule de bouche à oreille, le concert que personne n'a documenté. Et il y a, entre les deux, la catégorie la plus cruelle : ce qui est bel et bien inscrit, mais dans une forme illisible pour l'agent. Le palmarès d'une école resté en PDF sur une page que rien ne pointe ; la finale d'un concours dont seul le vainqueur a été publié ; la mention dans une brochure de fin d'année que nul index n'atteindra. Le jeune interprète de tout à l'heure est là, dans ce milieu. Il n'est pas invisible parce qu'il est jeune ; il est invisible parce que ses attestations existent sous une forme que personne n'a pensée pour être lue par une machine.

Ce qui échappe à l'agent n'échappe donc pas par malveillance ni même par retard technique. Il excelle à relier ce qui a été consigné lisiblement ; il est aveugle à tout le reste, qu'il s'agisse du jamais-inscrit ou de l'inscrit-illisible. Dans un art vivant, qui ne tient que par son renouvellement, ce biais n'est pas anodin. Il revient à confier la découverte à un instrument qui ne connaît du monde que la part qu'on a pris soin de lui rendre intelligible.

Ce que l'artiste ne peut pas faire pour lui-même

Ici se loge la véritable nouveauté, celle qui distingue ce régime des précédents. Les anciens canaux produisaient déjà un effet de concentration — le disque appelait la chronique, la chronique nourrissait la fiche. Mais ils laissaient à l'artiste une prise : il pouvait se documenter lui-même, démarcher, entretenir une rumeur favorable, et espérer par là franchir une brèche. L'auto-présentation avait une valeur, même faible.

Cette prise n'existe plus. L'artiste pouvait fabriquer son propre contenu et le mettre en circulation : un EPK vidéo pour le lancement d'un disque, des stories sur les réseaux, un teaser de concert, une page soignée. À l'ère des plateformes, cela avait une efficacité réelle — un public touché, un algorithme nourri, une présence entretenue. L'agent rend ce travail inerte. Tout ce contenu continue d'exister et de circuler, mais il n'a aucune prise sur la machine : il peut faire du bruit, il ne fait pas trace. Un propos sur soi-même ne prouve rien ; l'agent ne pondère que l'attestation produite par un tiers. L'artiste ne peut littéralement pas se corroborer. Ce n'est plus une différence de degré avec le monde d'avant, c'est une différence de nature : la charge de sa visibilité cesse de lui appartenir. Elle se reporte, intégralement, sur l'écosystème qui l'inscrit — ou qui ne l'inscrit pas. Le jeune interprète peut soigner son site autant qu'il veut : tant que son école, ses concours, son label n'ont pas consigné son parcours sous une forme lisible, il reste au bord du visible, non pour ce qu'il vaut, mais pour l'empreinte que d'autres n'ont pas déposée à sa place.

L'avantage de ceux qui en ont déjà

Le sociologue Robert Merton avait donné un nom à ce mécanisme : l'effet Matthieu, du verset où il est dit qu'à celui qui a, il sera donné. Il l'avait forgé en observant l'attribution du crédit scientifique : le nom déjà reconnu capte la reconnaissance d'un travail que d'autres ont rendu possible. La reconnaissance paraît personnelle ; elle est en réalité le produit d'une infrastructure — laboratoire, revue, école — qui se trouve créditée sous un seul nom.

L'artiste lisible occupe exactement cette position. Ce qui semble être sa visibilité propre est le rendement d'un ensemble de traces que d'autres ont produites : le label qui a référencé, la salle qui a documenté, la revue qui a chroniqué. Chaque nouvelle mention s'arrime à ce socle et le renforce. Celui qui part sans socle ne trouve rien à quoi raccrocher sa première trace ; il reste au bord du visible. Les anciens canaux gardaient des brèches — le hasard d'une écoute, l'intuition d'un programmateur. L'agent les referme, parce qu'il ne pondère que l'attesté et qu'il reconduit, à l'instant même où il lit, la distribution de la visibilité telle qu'elle était la veille. Pour une scène qui vit de l'arrivée des nouveaux, c'est un ralentisseur silencieux.

Les gardiens involontaires

Si exister suppose d'être consigné lisiblement, alors ceux qui tiennent les registres changent de rôle sans l'avoir voulu. Les maisons de disques, les revues, les agendas, les bases documentaires, mais aussi les écoles et les concours qui recensent lauréats et finalistes : aucun n'avait vocation à arbitrer la découvrabilité. Les voici en position de décider, par ce qu'ils inscrivent et surtout par la forme sous laquelle ils l'inscrivent, qui sera trouvé et qui restera dans l'ombre. L'attestation, qui n'était qu'un sous-produit de leur métier, en devient l'enjeu.

Et la charge ne se limite pas à inscrire : il faut inscrire sous une forme qu'une machine puisse lire. Un conservatoire qui publierait ses palmarès en données structurées accomplirait, pour ses anciens, un travail de découvrabilité que ni l'élève ni même son premier disque ne peuvent faire. Un concours qui consignerait avec rigueur tous ses candidats — non seulement ses lauréats, mais ses finalistes, et jusqu'à ceux que les premiers tours écartent — rendrait visible une génération entière de musiciens que la seule logique du podium efface. Chacun d'eux a joué, devant jury, à un niveau qui mérite trace ; nul ne la conserve. Nul ne pense encore un palmarès comme une infrastructure de visibilité. C'est pourtant devenu l'un des leviers les plus puissants, et l'un des moins coûteux, de l'émergence.

C'est là, paradoxalement, que la fatalité se desserre. Puisque l'artiste ne peut pas se corroborer lui-même, la responsabilité de sa visibilité ne pèse pas sur lui seul : elle incombe à l'écosystème qui l'entoure. La découvrabilité, longtemps affaire privée de chaque carrière, redevient une affaire collective — non par générosité, mais par la logique même du dispositif. Dans un monde où l'on existe à proportion de ce que d'autres ont inscrit de vous, et de la façon dont ils l'ont inscrit, la solidité de l'écosystème qui inscrit devient la condition de l'émergence.

Ce qui ne s'inscrit pas

Reste une part que nul effort d'inscription ne rattrapera, parce qu'elle ne se laisse pas inscrire. L'interprétation d'un soir, irréductible et sans lendemain documentaire. La qualité d'une présence en salle, que nul fichier ne contient. L'art vivant a toujours comporté cette part insaisissable, et c'était peut-être sa part la plus précieuse — ce qui résistait à l'archivage, ce qui obligeait à être là.

Un dispositif qui ne voit que l'inscrit ne combat pas cette part ; il la rend simplement invisible, et l'invisibilité, à terme, vaut dévaluation. Ce qui compte devient ce qui se consigne, et l'on apprend insensiblement à ne produire que du consignable. La crainte n'est pas que la machine mente sur l'art ; c'est qu'elle réduise peu à peu l'idée qu'on s'en fait à ce qu'elle sait en lire.

Une condition, pas un verdict

On en arrive à une situation singulière, dont il n'est pas sûr qu'on mesure encore la portée : la lisibilité est devenue une condition d'existence. Non plus seulement une façon d'être connu après coup, mais le préalable sans lequel il n'y a rien à connaître. Exister, pour un artiste, suppose désormais d'avoir déjà existé quelque part, dans une forme qu'une machine peut lire.

Faut-il s'en réjouir ou s'en inquiéter ? La question n'appelle pas de réponse tranchée. On peut y voir une rationalisation bienvenue, une fin de l'arbitraire des réseaux fermés. On peut aussi y pressentir un appauvrissement : un art dont la part vivante, celle qui ne s'inscrit pas, glisse hors du champ de ce qui est reconnu. Ce qui est sûr, c'est que le critère a changé sans qu'on en ait délibéré, et que nul ne l'a décidé. Il s'est imposé par l'usage, comme s'imposent les infrastructures — d'abord commodité, bientôt norme, enfin condition. Reste à savoir ce qu'une culture gagne, et ce qu'elle perd, à faire de la lisibilité la mesure de ce qui existe.

Sources

- Robert K. Merton, « The Matthew Effect in Science », *Science*, vol. 159, 1968

Se rendre recoupable

Ce qu'une collection d'éditions critiques apprend en se rendant lisible aux machines

13 octobre 2026

J'ai soutenu ici même que l'artiste, à l'ère de l'agent conversationnel, n'existe plus d'abord par sa qualité mais par sa lisibilité, et qu'il ne peut se corroborer lui-même : la machine ne pondère que l'attestation d'un tiers. Il était temps de mettre la thèse à l'épreuve sur un cas que je connais de l'intérieur. La *Ravel Edition*, collection d'éditions critiques des œuvres de Maurice Ravel publiée depuis 2018 par XXI Music Publishing, compte aujourd'hui une vingtaine de volumes, joués par plus de cent trente orchestres. Sa qualité est attestée là où elle compte : sur les pupitres, dans les enregistrements, dans la critique spécialisée. Et pourtant, la question demeurait entière : que répond la machine à qui l'on demande quelle édition de *Boléro* jouer ?

Ces dernières semaines, j'ai repris le site de la collection avec une seule question en tête : non pas « comment être vu », mais « comment être lu ». La nuance n'est pas de pure forme. Être vu relève de la publicité ; être lu relève de l'inscription. Et l'inscription, je l'avais écrit, ne vaut que si quelqu'un d'autre que l'intéressé la porte.

Le piège de l'autoportrait

Le premier réflexe est de mieux parler de soi : enrichir les pages, multiplier les textes, soigner les descriptions. C'est nécessaire et insuffisant. Nécessaire, parce que la machine ne cite que ce qui est écrit noir sur blanc : une fiche d'œuvre qui ne mentionne pas le manuscrit de la Morgan Library ne permettra jamais à un agent de dire que l'édition s'appuie sur lui. Insuffisant, parce qu'un site qui se décrit lui-même reste un autoportrait. Il peut être exact ; il ne prouve rien.

J'ai donc fait l'inverse de ce que conseillent les manuels de référencement. Plutôt que d'ajouter des adjectifs, j'ai ajouté des sources. Chaque fiche d'œuvre dit désormais où se trouve le manuscrit, qui a siégé au comité de lecture, quels orchestres ont créé l'édition, quels disques l'ont enregistrée, sous quel label. La critique y est citée avec son auteur, son titre et sa date : *Gramophone*, le *New York Times*. Les textes de François Dru, directeur éditorial de la collection, y figurent en entier. Le site ne dit plus « nous sommes une édition de référence » ; il montre ce que d'autres ont inscrit, et renvoie vers eux. L'autoportrait devient un dossier.

Écrire pour être recoupé

Ces traces, encore fallait-il qu'une machine sache les relier. Chaque page décrit désormais ce qu'elle contient dans les données structurées que lisent les moteurs : une œuvre, un compositeur, une date, un éditeur, des questions et leurs réponses. Deux fichiers, à la racine du site, résument la collection à l'usage des agents. Le catalogue est publié comme un jeu de données, et non plus comme une simple page à regarder. Rien de cela n'est spectaculaire ; tout

cela est indispensable. C'est la différence, entre une attestation qui existe et une attestation qui se lit — celle que je décrivais à propos des palmarès oubliés en PDF.

Mais le geste décisif a eu lieu hors du site. La *Ravel Edition* a désormais sa fiche dans Wikidata, la base de connaissances libre qui nourrit Wikipédia, les moteurs de recherche et la plupart des assistants. Elle y est reliée à Maurice Ravel, à son éditeur, à son site, à ses chaînes. C'est une inscription dans un commun, et non sur une vitrine. Elle est modeste, vérifiable, corrigeable par d'autres, et c'est exactement ce qui lui donne du poids. J'ai aussi mesuré, en chemin, que tous les communs ne se valent pas : certains ont des gardiens qui, au nom de la neutralité, ferment la porte à qui veut documenter son propre champ. La lisibilité dépend aussi de ces gardes-frontières.

Le corpus qui répond

J'ai écrit qu'un agent ancré, qui cite ses sources, ne connaît pas de la même manière qu'un chatbot qui génère : l'un atteste, l'autre vraisemblabilise. La *Ravel Edition* dispose désormais de son propre serveur MCP (Model Context Protocol), inscrit au registre officiel de ce standard. Concrètement, un assistant qui s'y branche peut interroger directement la collection : chercher un volume, lire la fiche complète d'une œuvre, connaître les orchestres qui la jouent, savoir comment louer le matériel. Il ne devine plus ; il lit à la source, et peut renvoyer son lecteur à la page qui fait foi.

Il faut dire honnêtement ce que vaut ce dispositif aujourd'hui : presque rien en audience. Un serveur MCP ne sert que si quelqu'un le branche, et le grand public ne branche rien. Mais un musicologue, un bibliothécaire, un programmateur d'orchestre le feront, et ils sont précisément ceux dont la parole, ensuite, deviendra attestation. Je le tiens pour un pari sur l'infrastructure plus que sur la visibilité : le jour où les agents interrogeront les sources plutôt que leur mémoire, mieux vaut que la source soit déjà là.

Lisible pour tous, sans capturer personne

Rendre un site lisible aux machines a eu une conséquence que je n'avais pas prévue : il l'est devenu davantage pour les humains. Les contrastes ont été repris pour que chaque mention soit déchiffrable, le site s'adapte au téléphone, les menus ne débordent plus. Ce n'est pas une coïncidence : une machine lit comme un lecteur pressé, et ce qui l'aide aide aussi celui qui voit mal ou lit vite.

Restait la mesure. Savoir qui vient, d'où, pour lire quoi : c'est légitime, et c'est là que commence d'ordinaire la surveillance. J'ai choisi une mesure d'audience sans cookie, qui compte des visites sans identifier personne, dans la ligne de ce que je défendais en refusant de diffuser en capturant. La lisibilité ne doit pas se payer en lecteurs rendus lisibles à leur insu : elle vaut pour les traces qu'on laisse, pas pour celles qu'on prélève.

Ce que la lisibilité ne fait pas

Rien de tout cela ne fait une édition. Le travail sur les manuscrits, le comité de lecture, la qualité d'une partie de violoncelle entre les mains d'un musicien un soir de concert : voilà ce qui fonde la collection, et aucune donnée structurée ne s'y substitue. La lisibilité ne crée pas la valeur ; elle l'empêche de se perdre. Elle ne garantit pas qu'on vous trouve ; elle garantit seulement que, si l'on vous cherche, on tombera sur la bonne réponse plutôt que sur une approximation.

C'est peut-être la leçon la plus juste de l'exercice. Se rendre lisible, ce n'est pas se mettre en avant, c'est se rendre vérifiable : offrir à la machine non pas un discours sur soi, mais les moyens de recouper ce que d'autres ont dit. La devise de la collection est *Ad fontes*, retour aux sources. Elle vaut, je m'en aperçois, pour les machines aussi.

La couche oubliée

Les institutions s'apprêtent à ouvrir leurs collections aux agents. Elles ouvrent la matière, pas la voix. Deux expériences, sur un petit corpus d'architecture balte puis sur un corpus plus vaste consacré à l'Art déco belge, montrent ce que change une couche éditoriale signée, et ce qu'elle ne suffit pas à empêcher.

18 octobre 2026

Mis à jour le 20 octobre 2026 : ajout du second socle, consacré à l'Art déco belge, et de ce qu'il a révélé ; chiffres actualisés le 30 octobre 2026.

Les grandes institutions culturelles vont, les unes après les autres, ouvrir leurs collections aux agents conversationnels. Quelques-unes ont commencé : le Victoria and Albert Museum, à titre d'essai depuis novembre 2025, ou le laboratoire d'intelligence artificielle des Archives nationales suédoises. Pour beaucoup d'autres, le Smithsonian, le Rijksmuseum, le Kulturpool autrichien ou la Bibliothèque royale de Suède, ce sont des développeurs extérieurs qui ont branché ce raccordement sur leurs données ouvertes, sans implication visible de l'institution. L'outil s'appelle MCP : un protocole qui permet à un assistant d'interroger directement une base de données, au lieu de répondre de mémoire. On branche la collection, et l'agent peut y puiser.

C'est une bonne nouvelle, et c'est un malentendu. Ce qu'on ouvre ainsi, c'est la matière : des fiches, des notices, des identifiants, des dates. Ce qu'on n'ouvre pas, parce qu'on n'y pense pas, c'est la voix : la couche qui choisit, hiérarchise, émet des réserves et signe. La couche éditoriale.

On comprend pourquoi elle est oubliée. L'ouverture est confiée aux services numériques, qui savent exposer des données et n'ont pas mandat pour dire ce qui compte. On mesure le nombre de fiches mises à disposition, pas ce qui sera dit à partir d'elles. Et surtout, sélectionner engage : exclure, réserver, assumer une hiérarchie. « Tout donner » paraît neutre. Tout donner dispense de signer.

Derrière cet oubli se tient une croyance, rarement formulée : l'agent fera le tri lui-même. Il le fait, en effet. Il trie toujours. Mais il trie à l'aveugle, sur des critères à lui : non déclarés, instables d'une requête à l'autre, et incontestables, faute de signature.

Ces critères ne sont pas ceux du jugement, ce sont ceux de la visibilité. Le plus documenté passe avant le plus important ; le déjà célèbre avant le reste. C'est le mécanisme que j'avais décrit à propos de l'artiste lisible, appliqué cette fois aux collections : l'agent ne pondère que ce qui a été abondamment inscrit, et reconduit la distribution de la notoriété telle qu'il l'a trouvée. Le douteux arrive au même niveau que le certain, puisque rien ne l'en distingue. Et ce qui manque, l'agent ne le voit pas : une lacune n'a pas de trace.

D'où un paradoxe que les projets d'ouverture ne voient pas venir. Plus la matière brute est abondante, plus l'agent compose seul. L'ouverture massive, censée rendre aux institutions la maîtrise de ce qui se dit d'elles, peut aggraver la dépossession que je décrivais dans *L'institution et la voix* : l'agent parlait déjà à leur place sans mandat ; désormais il le fera à partir de leurs propres fiches, ce qui donnera à sa composition l'apparence de leur autorité. Le danger n'est pas l'absence de tri. C'est un tri invisible, présenté comme neutre.

J'ai voulu voir ce que change, concrètement, une couche éditoriale placée devant un agent. Depuis le 14 octobre, je publie un « socle » consacré à l'architecture des XXe et XXIe siècles dans les pays baltes et en Finlande : à ce jour 215 bâtiments dans douze villes, 215 architectes et ingénieurs, 48 institutions culturelles, et seize parcours. Chaque identité est rapprochée de Wikidata, la base de connaissances libre que partagent la plupart des machines, et vérifiée. La sélection, les périodes, les descriptions et les parcours forment une couche éditoriale signée, en français, avec sa traduction anglaise. Les réserves y sont écrites en clair. Une page de méthode dit ce qui a été corrigé et ce que le socle ne sait pas encore. L'ensemble est déposé, citable, et interrogeable par un serveur MCP.

Un second socle, plus vaste, a suivi la même méthode : art-deco-belgique.be, consacré à l'Art déco en Belgique et dans les Hauts-de-France. Il compte aujourd'hui 1 905 bâtiments (Bruxelles 860, Flandre 888, Wallonie 113, Hauts-de-France 44), 1 039 architectes et autres auteurs, 68 biographies et 102 parcours, en français, en anglais et en néerlandais. Chaque bâtiment est rapproché de Wikidata, et l'ensemble est lui aussi interrogeable par un serveur MCP. Le changement d'échelle a rendu visible ce que le petit corpus balte cachait.

C'est peu, et c'est voulu. Le socle balte n'est pas exhaustif : il est resserré, et ses lacunes sont documentées. Sa relecture, fait par fait, sur les registres patrimoniaux nationaux, a été menée par des agents de recherche et non par un spécialiste humain : elle garantit des sources, pas une expertise. Et c'est là, précisément, que se décide la nature de la couche éditoriale. Ce qui en fait une voix n'est pas la main-d'œuvre de vérification, délégable à la machine ; c'est ce qui ne l'est pas : le choix d'inclure, la hiérarchie imposée, la réserve écrite en clair, la signature au bas. Le mandat et la responsabilité, non le travail d'exécution. Une couche produite pour partie par des agents reste signée par qui en répond — et c'est exactement ce qui la sépare du tri aveugle qu'elle corrige. Ce n'est pas une collection ouverte, c'est l'inverse : une base qu'on interroge, contre une institution qui répond.

Le travail a eu un effet que je n'attendais pas : il est remonté vers la source commune. Vérifier chaque attribution a obligé à constater ce que Wikidata ignorait. En un peu plus de deux semaines, depuis mon compte, dix-sept architectes y ont reçu une fiche, vingt-trois bâtiments y ont été créés, et plus de cent attributions d'auteurs y ont été ajoutées, chaque fois avec une source extérieure à Wikipédia. Tous les bâtiments du socle, hors deux ensembles de villas, y ont désormais leur élément. Ces ajouts sont datés, sourcés, publics : vérifiables par n'importe qui, et pour longtemps. C'est l'ossature empirique de ce qui suit — elle ne dépend ni d'un modèle ni d'un jour. La vérification a aussi corrigé le socle lui-même : seize personnes qu'il présentait comme architectes étaient ingénieurs, sculpteurs ou décorateurs. La couche éditoriale ne se contente pas de filtrer la matière commune ; elle la répare, et elle se répare à son contact.

Sur le socle belge, le mouvement a pris une autre ampleur : plus de deux mille éléments Wikidata créés pour des bâtiments et plus de deux cents pour leurs auteurs, plusieurs centaines d'attributions d'architectes ajoutées, quatre-vingt-dix statuts de protection datés et sourcés. Il a fallu aussi corriger la source commune : un bâtiment bruxellois y figurait comme « monument classé » depuis un import automatique de 2017, alors qu'il n'est inscrit que sur la liste de sauvegarde ; la fiche officielle tranchait, l'erreur a été retirée. Et il a fallu corriger nos propres ajouts : un élément créé en double, un architecte attribué au mauvais Portielje, des dates connues au siècle près importées comme des années exactes. Réparer la source commune expose à la salir ; le seul garde-fou est que chaque modification soit datée, publique et réversible.

Le premier jour a déjà montré quelque chose. Interrogé sur le socle, l'agent a signalé de lui-même ses lacunes et ses désaccords de sources, parce qu'ils y étaient écrits. Sans cette couche, il les aurait comblés de mémoire. Encore fallait-il que la réserve soit placée là où il lit : sur la tour de télévision de Riga, elle ne figurait que dans la fiche complète, l'agent s'est arrêté au résultat de recherche, et l'a gommée ; remontée au premier niveau, il l'a reprise.

Restait à mettre le dispositif à l'épreuve d'un usage ordinaire. J'ai posé à Claude, l'assistant d'Anthropic, relié au socle par son serveur MCP, une question de touriste ordinaire : « Je passe un week-end à Kaunas. Qu'est-ce que je dois voir en architecture, et dans quel ordre ? ». Le socle contient un parcours signé, « Kaunas, l'architecture de l'optimisme » : vingt-deux étapes dans la ville nouvelle de l'entre-deux-guerres, puis la montée vers Žaliakalnis. Trois essais, le même jour. Trois manières de se tromper. Un autre assistant aurait pu servir : ce qui suit tient à la place de la couche éditoriale, pas à la marque de l'agent.

L'agent trouve le parcours, et c'est déjà beaucoup. Il en reprend l'ordre, les réserves, il le crédite. La couche éditoriale fait ce qu'on attend d'elle : elle donne à l'agent une hiérarchie qu'il n'a pas à inventer.

Mais autour du parcours, il brode. Il recommande la terrasse de la basilique de la Résurrection, donne des indications sur les horaires du funiculaire : rien de cela ne figure dans le socle, et rien n'indique d'où il le tient. Et il écrit que le cinéma Romuva est « toujours en activité ». La fiche dit autre chose : le Romuva est *présenté comme* le plus ancien cinéma de Lituanie encore en activité. La nuance n'est pas une coquetterie. « Présenté comme » est précisément le travail éditorial : la trace d'une vérification qui n'a pas pu trancher. L'agent l'a lissée, parce qu'une affirmation se lit mieux qu'une réserve.

J'ai alors ajouté au serveur une consigne : distinguer ce qui vient du socle de ce que l'agent y ajoute, et signaler comme non vérifiés les détails pratiques qui n'y figurent pas.

La consigne est suivie. L'agent écrit désormais « à ma connaissance (hors base) » devant ses ajouts, et renvoie aux sites officiels pour les horaires. C'est exactement ce qu'on voulait.

Sauf qu'il présente la Philharmonie comme « l'ancien théâtre d'État ». La fiche du socle dit le contraire : le bâtiment a été construit comme Palais de justice, a abrité le IVe Seimas de 1936 à 1940, avant de devenir la

principale salle de concert de la ville. L'agent n'a pas mal lu la fiche. Il ne l'a pas lue : la fiche du parcours ne lui donnait que les noms des étapes, et la description de chaque bâtiment se trouvait ailleurs. Là où le texte manquait, sa mémoire a pris le relais. Et sa mémoire était fausse, avec la même assurance que lorsqu'elle est juste.

C'est le deuxième temps. L'agent ne trie plus à l'aveugle, puisqu'on lui a donné une sélection. Il remplit à l'aveugle : tout ce qu'on ne lui fournit pas au moment où il répond, il le comble, y compris contre une donnée qui existe à un clic de là. Une sélection ne suffit pas. Il faut que le texte soit présent au point de réponse.

J'ai donc modifié le serveur pour que la fiche d'un parcours donne, pour chaque étape, sa description, son architecte et son site officiel.

Le texte fourni fonctionne. La Philharmonie devient l'« ancien Palais de justice, siège du Seimas ». Le Romuva n'est plus « toujours en activité ». Sur les points où la couche éditoriale parle, l'agent la suit.

Mais il écrit aussi ceci : « deux réserves pratiques, que ton propre socle signale déjà comme “à vérifier” : horaires du funiculaire, accès à la terrasse ». Le socle ne signale rien de tel. Sur la terrasse comme sur le funiculaire, il dit seulement qu'il n'en sait rien : les horaires et les conditions d'accès n'y figurent pas, et la fiche renvoie au site officiel. D'une absence déclarée, l'agent a fait une réserve signée. Il a habillé sa propre broderie de l'autorité de la source.

Ce n'est pas le seul écart. L'agent place la mairie de 1940, ancienne Caisse d'épargne de l'État, « côté vieille ville » : elle est au 96 de Laisvės alėja, au cœur de la ville nouvelle que le parcours traverse. Il la qualifie d'« Art déco tardif », quand la fiche parle de fonctionnalisme tardif. Erreurs mineures, sans doute. Mais elles surviennent dans une réponse qui, désormais, crédite le socle à chaque paragraphe, et dont le lecteur n'a aucune raison de séparer ce qui vient de la source de ce qui vient d'ailleurs.

Tri à l'aveugle, remplissage à l'aveugle, blanchiment par la source. Chaque correction a fait reculer l'erreur, sans la supprimer : elle s'est déplacée vers la zone que la couche éditoriale ne couvrait pas encore, puis vers la couche éditoriale elle-même. Le troisième temps est le plus troublant, parce qu'il naît du succès des deux premiers. Plus l'agent apprend à citer sa source, plus sa source devient un garant disponible, y compris pour ce qu'elle ne dit pas.

Deux leçons s'en dégagent. La première est pratique : la couche éditoriale ne peut pas être une simple sélection. Elle doit être complète là où l'agent répond, c'est-à-dire présente, en texte, au point exact où il compose sa réponse. Une réserve rangée dans une autre fiche est une réserve perdue.

La seconde est plus inconfortable. Même guidé, même nourri, l'agent peut attribuer à la source ce qu'elle ne contient pas. Contre cela, il n'existe pas de consigne efficace. Il n'existe qu'une défense : une source consultable, publique, stable, où chacun peut aller vérifier que la terrasse n'y figure pas. J'avais écrit, à propos des corpus qui répondent, que la traçabilité ne garantit pas le vrai, qu'elle le rend contestable. L'essai de Kaunas en donne la

démonstration à rebours. Sans une base signée et citable, la phrase « ton socle signale déjà » serait irréfutable. Avec elle, elle est simplement fausse, et on peut le montrer.

Reste à en mesurer la portée exacte, car elle est partielle. Cette défense protège le signataire, pas le lecteur. Le touriste est reparti avec l'horaire inventé ; qu'on puisse, après coup, établir que le socle ne le donnait pas ne lui rend pas sa soirée. La contestabilité dédouane l'institution, elle ne rattrape pas l'erreur reçue. Et mon propre diagnostic mord ici : si l'ouverture massive aggrave la dépossession parce que personne ne remonte à la source, alors personne ne remonte vérifier non plus. La base citable est une garantie réelle, mais asymétrique — forte pour qui est mis en cause, faible pour qui a cru l'agent sur parole. C'est la moins mauvaise des positions, pas une solution.

Car l'affaire ne s'arrête pas à l'agent qui consulte la couche éditoriale. Les trois mêmes défauts — le blanchiment, le remplissage, le tri — guettent aussi celui qui la fabrique, et le second socle les a rendus visibles un à un. Il a été rédigé presque entièrement par des agents, à partir des inventaires officiels — notices flamandes, bruxelloises, wallonnes, base Mérimée. Chaque fiche a été écrite par un agent, puis relue par un autre, indépendant, contre la même notice.

Le blanchiment, d'abord. Pour deux bâtiments de Saint-Léger-lès-Domart, l'agent rédacteur a écrit que la notice les disait « de style Art déco ». La notice ne le dit nulle part. C'est le même geste que le « ton socle signale déjà » de Kaunas : attribuer à la source ce qu'elle ne contient pas. Seule la seconde lecture, faite contre le texte et non contre le résumé, l'a arrêté.

Le remplissage, ensuite, sous une forme plus discrète : la traduction. Les notices flamandes sont en néerlandais, les autres en français ; les fiches sont publiées dans les trois langues. Une troisième relecture, ciblée, a corrigé deux cents textes. On y trouvait surtout des faux amis : *portaal*, l'entrée ou le porche, devenu « portail » ; des *erkers* posés au rez-de-chaussée, devenus des « oriels », qui sont en surplomb ; des logettes devenues des loggias. Il y avait aussi un poêle central devenu « chauffage central à air chaud », un mesureur-peseur juré devenu « géomètre », deux statuts de protection distincts confondus en un seul. Aucune de ces erreurs n'invente un bâtiment. Toutes déplacent légèrement le sens, avec la même assurance que le texte juste. Les deux premières relectures les avaient laissées passer : une erreur que deux agents partagent ne se voit pas.

Enfin, le travail a obligé à écrire une règle, et à en assumer le prix. L'inventaire wallon date ses notices par période — « premier tiers du XXe siècle », « entre-deux-guerres » —, presque jamais par année. Fallait-il accepter un Art déco franc, mais sans date ferme ? J'ai tranché pour l'Art déco strict : une année ferme, un style décrit par la notice elle-même, pas une simple « influence ». Conséquence : sur les cent meilleures notices wallonnes restantes, aucune n'est entrée. Verviers et La Louvière restent presque vides, et la lacune est écrite en clair sur la page d'accueil. C'est exactement ce que l'agent ne fait pas de lui-même : choisir d'exclure, et le dire.

La leçon complète les précédentes. La vérification se délègue ; elle ne s'improvise pas. Il y faut plusieurs lectures indépendantes, et des contrôles mécaniques qu'aucune lecture ne remplace : la vérification systématique des positions a ainsi trouvé dix-huit fiches décalées de soixante-quatre mètres, parce qu'un agent avait écrit lui-même, et faux, son calcul de coordonnées. Mais la décision d'inclure ou d'écarter, elle, reste signée. Une couche produite par des agents peut être plus étendue qu'une couche humaine ; elle n'est pas plus fiable tant que personne n'en répond.

On objectera que le problème est technique, et qu'il se règle techniquement : de meilleures métadonnées, des scores d'importance, des étiquettes de fiabilité. Aidons l'agent à mieux trier, et l'on n'aura plus besoin d'éditeurs.

L'objection ne contredit pas la thèse : elle la confirme. Aider l'agent à trier, c'est faire du travail éditorial. Un score d'importance est un jugement ; une étiquette de fiabilité, une réserve. La seule question est de savoir qui le forme, et s'il le fait à visage découvert. Encore faut-il que quelqu'un l'ait formé, et qu'il le signe. La couche éditoriale ne disparaît pas ; elle change de mains, et risque de passer dans celles qui ne signent pas.

Si la couche éditoriale est à ce point décisive, pourquoi les projets d'ouverture l'oublient-ils ? Parce que, bien faite, elle est invisible : on ne remarque une réserve qu'au moment où elle manque. Parce qu'elle ne se mesure pas : on compte des fiches, des appels, des requêtes, jamais un « présenté comme » maintenu. Parce que l'intelligence artificielle se vend précisément sur la promesse de sa suppression : plus besoin de choisir, la machine s'en charge. Et parce qu'elle a l'air d'un métier d'hier au moment exact où elle redevient décisive. Certains la voient, pourtant : les bibliothécaires, les conservateurs, les contributeurs de Wikipédia, qui passent leurs journées à distinguer le certain du douteux. On ne les écoute pas.

Il en découle un renversement. L'éditeur, le critique, le conservateur, le médiateur, que ces projets jugent superflus, deviennent le maillon rare. La technique se banalise : brancher une collection à un agent est désormais l'affaire d'un après-midi. Le jugement, lui, ne se fabrique pas. À ma connaissance, aucun dispositif ne combine aujourd'hui sélection signée, vérification des identités sur Wikidata, double publication pour les humains et pour les agents, mesure de l'usage et corrections publiques. Certains en réunissent plusieurs, comme le graphe canadien Artsdata, qui rapproche ses identités de Wikidata, sert agents et lecteurs et mesure les appels, mais sans sélection signée ni journal de corrections. Ce n'est pas une question de moyens. C'est que personne n'a pensé que c'était là que se trouvait la valeur.

Les deux socles ne sont que des cas, choisis parce que je pouvais les construire et les mettre à l'épreuve de bout en bout. Le schéma vaut ailleurs. L'administration qui confie ses règlements à un agent obtiendra une machine qui récite la règle sans savoir quand elle ne s'applique pas. L'école qui génère ses contenus obtiendra des cours sans pédagogie. L'information livrée en données brutes, des faits sans éditeur. Partout, la même erreur : croire qu'ouvrir la matière suffit, quand la valeur se trouve dans la couche qui contextualise, hiérarchise et assume. Ce texte ouvre

une série sur ce que la couche éditoriale change, et sur ce qu'il en coûte de l'oublier, du musée à l'administration et à l'école.

La machine trie toujours. Reste à savoir si c'est par jugement ou par visibilité, et si quelqu'un, quelque part, accepte de répondre de ce tri. On a ouvert les données. On a oublié la voix.

Sources

- Pierre-Jean Tribot, Socle d’entités — Architecture, pays baltes et Finlande ; Méthode et corrections ; Parcours « Kaunas, l’architecture de l’optimisme »
- Jeux de données déposés sur Zenodo : socle balte, doi:10.5281/zenodo.23421454 ; socle Art déco, doi:10.5281/zenodo.23509991
- Victoria and Albert Museum, « Trialing the V&A MCP server », blog du V&A, 25 novembre 2025
- Riksarkivet (laboratoire IA), dépôt ra-mcp, 2025
- Artsdata (Canada), serveur MCP, 2026
- Le socle Art déco — Belgique et Hauts-de-France (serveur MCP : https://art-deco-belgique.be/api/mcp, licence CC BY 4.0)

La barrière et le flux

Ce que la presse appelle riposte n'est qu'un catalogue de murs ; une barrière protège un stock, elle ne produit pas un flux — et c'est du flux qu'il s'agit

26 octobre 2026

Il faut lire d'un bloc le dispositif que les éditeurs présentent aujourd'hui comme leur contre-attaque face à l'intelligence artificielle. Un fichier *robots.txt* pour fermer la porte aux robots moissonneurs. Une coalition internationale de traçabilité pour mesurer les usages et tarifer le passage. Des licences négociées avec les entreprises d'IA. Des procès pour faire valoir le droit d'auteur. Et, en toile de fond, un débat qui s'ouvre partout en Europe sur le financement public du secteur. Cinq gestes, une seule nature : ce sont des barrières. Pas un seul ne produit quoi que ce soit ; tous défendent le périmètre de ce qui existe déjà.

Le mot pour nommer cette position appartient à l'économie classique bien plus qu'à la polémique : la rente. On s'occupe du dénominateur en le barricadant, on ne touche pas au numérateur. L'effort entier se concentre sur la protection d'un acquis — le trafic d'hier, les archives, la place occupée — et rien ne se déploie vers ce qui n'existe pas encore. La barrière est l'exact opposé de la production : elle suppose que la valeur est déjà là, derrière le mur, et qu'il suffit d'en défendre l'accès. C'est le dernier geste disponible pour qui ne sait plus en faire d'autre.

L'aveu figure dans le texte même des éditeurs. Barrer l'accès aux moissonneurs, reconnaissent-ils, revient à se priver du peu de visibilité que les agents conversationnels pourraient encore renvoyer — et ce peu se dit en chiffres : selon le Reuters Institute, à peine un utilisateur de robot sur cent clique sur les sources citées. La barrière ne protège presque rien et coûte le reste ; elle est érigée quand même. Quant au registre, il suit le geste : requalifier l'entraînement d'un modèle en « plus grand pillage de propriété intellectuelle de l'histoire » — la formule est du président du *New York Times* — n'est pas décrire un fait, c'est armer une barrière morale. Le vocabulaire du vol vient couvrir une question d'abord économique, celle d'un modèle de diffusion devenu obsolète, et transformer l'obsolescence en agression permet de réclamer réparation plutôt que de se réformer.

Ce que l'automatisation a vraiment évidé

Encore faut-il, pour mettre l'IA au banc des accusés, dater d'elle le début des ennuis. Or la courbe plonge depuis quinze ou vingt ans. Les titres ont fusionné ou disparu, les rédactions se sont réduites de moitié ou davantage, le métier s'est précarisé jusqu'à la pige payée à la ligne et aux desks mutualisés. Rien de cela n'attendait le moindre modèle de langage. La séquence des chocs est connue, et l'IA en ferme la marche : d'abord la bascule de la publicité vers les plateformes, qui ont capté près de 80 % de la croissance du marché numérique ; puis les réseaux sociaux, qui ont désintermédié l'accès à l'information ; puis la gratuité que les éditeurs se sont eux-mêmes infligée pour capter le clic. L'IA arrive en bout de chaîne, sur un corps déjà exsangue. Elle est le dernier choc, pas le premier, et surtout pas la cause — ce qui suffit à disqualifier le procès avant même d'y répondre. On rejoue, à l'identique, le

geste de 2008 contre les moteurs de recherche : désigner l'intermédiaire du moment, exiger qu'il paie, ne pas toucher au modèle. Vingt ans de barrières successives contre l'intermédiaire de chaque décennie, et la rédaction n'a cessé de fondre, parce que la barrière s'est chaque fois trompée d'objet.

Cette tendance longue porte un nom. David Autor l'a établi pour l'ensemble du marché du travail : l'automatisation ne détruit pas « un métier » en bloc, elle le polarise — elle évide la tâche routinière et revalorise la tâche non routinière. La presse a passé vingt ans à faire glisser son centre de gravité dans le mauvais sens, vers le volume indexable, parce que c'était là que se trouvait la monétisation publicitaire déléguée aux moteurs. Elle a industrialisé exactement ce que l'IA allait rendre gratuit du jour au lendemain. L'effondrement récent du trafic — un tiers de visites en moins en un an, plus de la moitié chez les plus dépendants du référencement — ne mesure donc pas une valeur détruite, mais une dépendance qui prend fin.

Vient alors l'objection qui paraît imparable : sans trafic, plus de publicité ; sans publicité, plus de quoi payer les journalistes. Elle repose sur une prémisse fausse. Le circuit « trafic → publicité → rédaction » décrit un financement qui n'existe déjà plus : la part captée par les plateformes l'a vidé depuis dix ans, et ce qui reste du display au trafic se compte en quelques euros pour mille affichages — des centaines de milliers de visites pour une fraction de pigiste. Pleurer cette caisse, c'est pleurer une caisse vide. Pire, le circuit se retournait contre le métier : pour produire les impressions qui payaient la production, il fallait produire toujours plus de contenu indexable, et le poste coûteux — l'enquête, le terrain — était la première variable coupée quand la recette se contractait. Vingt ans de rédactions réduites de moitié tandis que le volume publié explosait : le modèle publicitaire n'a jamais protégé le journalisme, il a protégé le remplissage et sacrifié le reportage. Ce qu'on demande de sauver est le mécanisme qui a organisé la précarisation.

La contre-preuve tient dans le cartouche même de l'article qui déplore le pillage : réservé aux abonnés. Le seul modèle qui refinance empiriquement des rédactions n'est pas la publicité au trafic mais l'abonnement direct — les titres qui tiennent ont tous opéré cette bascule, et les plus solides tirent désormais l'essentiel de leurs revenus de l'abonnement numérique. La raison est structurelle : publicité et abonnement ne récompensent pas le même objet. La publicité paie le clic, c'est-à-dire le volume, c'est-à-dire le moissonnable. L'abonnement paie la raison de revenir, c'est-à-dire le singulier, ce que la machine ne génère pas. La baisse du trafic détruit le financement du volume — exactement le résultat recherché si l'on veut financer autre chose que du volume.

Produire ce qui n'est pas moissonnable

Reste la seule question qui vaille, celle qui aurait dû ouvrir la riposte au lieu de la clore : que produire quand le volume indexable ne vaut plus rien ? Le constat se trouve, par ironie, dans les pages mêmes des éditeurs. Pour expliquer qu'un modèle ne saurait remplacer un journaliste, ils énumèrent ce qu'il ne sait pas faire : enquêter, identifier et recouper des sources, tenir un terrain, engager une responsabilité, distinguer le vrai du faux. Cette liste

ne décrit pas seulement les limites de la machine. Elle décrit, en creux, l'intégralité de ce qui n'est pas moissonnable — ce qui exige un corps, une présence, une source vérifiée, une signature qui engage.

Voilà la matière, et elle a une propriété décisive : un modèle de langage ne la génère pas, parce qu'il ne peut ni se déplacer, ni interroger, ni répondre de ce qu'il affirme. Produire autrement ne relève donc pas de l'exhortation : c'est se porter là où l'énumération désigne la seule valeur restante, et accepter qu'elle ne se compte plus en trafic de référence mais en relation directe. Non plus écrire pour l'algorithme, mais pour un lecteur qui a une raison de revenir — une raison qu'aucune synthèse automatique ne peut lui fournir à sa place. Financer l'enquête pour elle-même, en direct, plutôt que la faire survivre en sous-produit du clic : c'est le seul terrain où la valeur résiste à l'automatisation.

La réponse est imprimée au-dessus de l'article

Ce terrain, le secteur l'occupe déjà sans vouloir y lire son issue. Le paywall cesse d'être une contradiction gênante pour devenir une preuve administrée : il est l'endroit, le seul, où quelqu'un a déjà jugé que le contenu valait d'être acheté pour lui-même. La réponse est sous les yeux de ceux qui la cherchent ailleurs.

Reste la tentation, souvent citée en dernier recours, de bâtir son propre robot conversationnel sur ses archives. Il faut la nommer pour ce qu'elle est : non pas produire autrement, mais rouvrir un péage sur un stock ancien. Encore une barrière, déguisée en innovation — un mur autour de ce qui existe, là où tout l'enjeu est de fabriquer du neuf non automatisable. La pente du repli est si naturelle qu'elle recolonise jusqu'aux projets qui se présentent comme des sorties.

Le choix de l'arrière-garde se trahit enfin dans la géométrie de la riposte collective. Les accords de licence, chacun le reconnaît, sont à la portée des éditeurs « aux épaules larges », référents dans leur langue — les grands titres européens et mondiaux qui signent, les autres non. La barrière, par nature, protège d'abord ceux qui sont déjà grands : elle reconduit la concentration qu'elle prétend combattre. Et l'abonnement direct a le même angle mort : il ne passe pas à l'échelle pour le petit éditeur, le titre local, le média alternatif sans marque de langue. Mais cela relève alors du pluralisme, c'est-à-dire d'une mission publique assumée — financer une fonction démocratique, non sauver une rente privée — et ce problème-là, lui non plus, n'a pas été créé par l'IA. Un flux reste ouvert à qui sait le créer ; ce qui ne se crée pas se décide et se finance comme tel, sans se déguiser en défense du droit d'auteur.

Le vieux monde ne s'effondre pas. Il s'accroche à des barrières — ce qui revient à confondre tenir sa position et faire quelque chose. Le mur donne l'illusion du geste à celui qui n'en a plus. Mais aucune barrière, si haute soit-elle, n'a jamais produit une ligne.

Sources

- David H. Autor, *The Polarization of Job Opportunities in the U.S. Labor Market*, 2010
- Reuters Institute for the Study of Journalism, *Digital News Report*

Il y a, dans la vie d'une institution culturelle, un acte qu'on accomplit cent fois par semaine sans presque jamais y penser : répondre à une question du public. *Quel est le programme de la saison ? À quoi peut-on s'attendre dans cette production ? Pourquoi avoir choisi cette œuvre, cet artiste, cette mise en scène ?* Ces questions, depuis toujours, trouvaient leur réponse au guichet, dans une brochure, sur le site officiel, dans la bouche d'un médiateur, dans un article de presse. La caractéristique commune de toutes ces réponses, c'est qu'elles étaient *tenues* — par une personne identifiable, par un service responsable, par une institution qui s'engageait dans ce qu'elle disait. La réponse, même quand elle était banale, avait toujours, en arrière-plan, quelqu'un qui répondait.

C'est précisément cette caractéristique qui est en train de disparaître. Et la manière dont elle disparaît mérite d'être regardée de près, parce qu'elle constitue probablement la transformation institutionnelle la plus profonde que la décennie qui s'ouvre va connaître — et l'une des moins discutées par les acteurs culturels eux-mêmes.

Le mécanisme est simple. Une part croissante du public ne s'adresse plus à l'institution pour obtenir des informations à son sujet. Il s'adresse à un agent conversationnel — un assistant IA — qui formule, à la volée, une réponse synthétisée à partir de ce qu'il a appris pendant son entraînement et de ce qu'il trouve, parfois, dans une recherche complémentaire au moment de la requête. L'agent répond avec assurance, fluidité, parfois précision. Il dit *« cette institution propose telle programmation »*, *« l'orientation de la saison est telle »*, *« cet artiste est reconnu pour telle chose »*. Le ton est posé, l'information est plausible, le public considère qu'il a obtenu sa réponse. Et il l'a obtenue, en effet. Mais pas de l'institution. De l'agent. La machine ne supprime rien : elle se glisse à la place, et accomplit la fonction sans le geste.

Cette distinction, qui paraît mineure, est en réalité fondamentale. Pendant trente ans, le web a fonctionné comme un système où l'institution était une **destination**. Le public arrivait sur le site officiel, parcourait un contenu produit, validé et signé par l'institution, prenait sa décision sur cette base. La médiation culturelle numérique reposait sur ce schéma : produire un contenu institutionnel, le rendre accessible, attendre qu'il soit consulté. L'arrivée des agents conversationnels ne supprime pas ce schéma — il subsiste pour ceux qui cherchent activement l'institution —, mais il l'enveloppe dans une couche intermédiaire qui change tout. L'institution n'est plus une destination où le public se rend ; elle est devenue une **source** dans laquelle un tiers puise pour répondre à sa place. Ce déplacement, qui peut sembler purement formel, a une conséquence pratique majeure : l'institution n'a plus le contrôle de ce qui est dit d'elle.

J'ai déjà décrit, dans un autre texte, la dimension technique du problème — ce que j'avais appelé la lisibilité numérique des institutions, ou *découvrabilité* : la capacité, pour une programmation, d'être trouvée par une machine. Ce que je voudrais examiner ici relève d'un autre ordre. La lisibilité concerne le moment où la donnée entre dans le système. La délégation concerne le moment où le système répond. Ce sont deux étapes distinctes de la même boucle, mais elles posent des problèmes différents. Une institution peut être impeccablement lisible sur le plan technique — données structurées, formats ouverts, flux exemplaires — et néanmoins être mal représentée par

les agents, parce que la lisibilité ne décide pas du contenu de la réponse, elle décide seulement de la matière sur laquelle la réponse se construit.

Or ce qui sort de l'agent, ce n'est presque jamais le contenu exact de ce que l'institution a publié. C'est un résumé, une reformulation, une synthèse opérée à partir de sources multiples — le site officiel, oui, mais aussi des articles de presse, des billets de blogs, des commentaires d'utilisateurs, des bases de données tierces, parfois des contenus anciens qui n'ont plus cours, parfois des hallucinations pures. Le résultat est une réponse composite, dont l'autorité réelle est l'agent lui-même, et non l'institution qu'il prétend décrire. L'agent parle au nom de l'institution sans que celle-ci ait jamais consenti à parler ainsi.

Trois cas de figure rendent ce déplacement visible. D'abord, l'information périmée : l'agent annonce un programme qui n'est plus à l'affiche, un artiste qui s'est désisté, un horaire qui a changé — et le public, déçu sur place, en attribue la responsabilité à l'institution. Ensuite, le jugement attribué : l'agent affirme, sans guillemets et sans source, que telle institution est *« réputée pour telle orientation »*, et lui attribue ainsi une identité qu'elle n'a pas revendiquée. Enfin, plus discret et probablement plus grave, le silence sélectif : l'agent ne mentionne pas l'institution, alors qu'elle serait pertinente, simplement parce que ses contenus ne pèsent pas assez dans le corpus d'entraînement. Dans aucun de ces trois cas l'institution ne peut intervenir. Elle ne sait pas, dans la masse des requêtes traitées chaque jour, lesquelles la concernent. Elle ne peut pas demander rectification, parce qu'il n'y a personne en face. Elle ne peut même pas vérifier ce que l'agent dira la prochaine fois, parce que la réponse change d'une requête à l'autre. La représentation institutionnelle, qui était jusqu'ici un acte délibéré — on choisit ce qu'on dit de soi, on signe ce qu'on publie, on assume ce qu'on revendique —, est devenue un sous-produit non-validé d'un système commercial extérieur. C'est cela, la délégation : une institution qui parle d'elle-même à travers une voix qu'elle n'a pas choisie, qu'elle ne contrôle pas, et dont elle ignore parfois jusqu'à l'existence.

Cette délégation est silencieuse, non décidée, et elle est probablement plus profonde que ne le soupçonnent les acteurs culturels. Elle n'a pas été négociée, parce qu'aucun moment de négociation n'a été prévu. Elle s'installe par défaut, comme une conséquence technique de l'usage public croissant des agents, et elle aboutit à une situation qui aurait été jugée inacceptable si elle avait été présentée d'emblée : qu'un système commercial extérieur devienne le porte-parole de fait des institutions culturelles publiques et privées, sans mandat, sans contrôle, sans recours. Pour une institution culturelle bruxelloise ou liégeoise, dont une part importante du public formule ses requêtes en français dans un écosystème dominé par l'anglais, le problème prend d'ailleurs une acuité supplémentaire — la réponse de l'agent y sera plus approximative, plus dépendante de sources tierces, et plus difficile à corriger.

Une précision s'impose. Ce constat n'a presque rien à voir avec la question, plus connue, du droit d'auteur ou du contrôle des données d'entraînement. Une institution peut parfaitement avoir consenti à voir ses contenus utilisés et néanmoins se trouver dépossédée de sa propre représentation. Le problème n'est pas la matière première ; c'est le geste qui la transforme en discours public. Et ce geste — *parler au nom de* — qui restait jusqu'ici du côté de

l'institution, passe désormais du côté de l'agent. Un agent conversationnel ne se contente pas de retrouver l'information : il *en parle*. Et parler au nom d'une institution est un acte, pas un service.

Que peut-on faire ? La réponse facile — *interdire les agents, exiger qu'ils ne parlent plus des institutions sans autorisation* — n'a aucune chance de prospérer à l'échelle où le phénomène se déploie. Il existe une autre voie, qui consiste à reprendre en main, activement, ce qui peut l'être. Cela passe par des choses concrètes et patientes : surveiller régulièrement ce que les principaux agents disent de soi, en formulant les requêtes que le public formule, et noter les approximations, les omissions, les erreurs ; corriger ce qui est corrigeable — en alimentant les sources publiques qui pèsent dans les corpus d'entraînement, en publiant explicitement des contenus institutionnels structurés qui réduisent l'ambiguïté, en travaillant avec les agrégateurs et bases de données tierces dont les modèles s'inspirent ; cultiver un espace propre où la voix institutionnelle demeure pleinement audible, c'est-à-dire un site, un blog, un canal direct, dont la fréquentation décroîtra peut-être mais dont la fonction d'autorité ne peut pas être déléguée. Plus largement encore, accepter de penser la médiation culturelle non plus comme un lieu où le public vient — la destination — mais comme une voix qui doit pouvoir se faire entendre où qu'on l'interroge — la présence. C'est une bascule mentale considérable pour des institutions qui ont passé vingt ans à perfectionner leur site officiel.

Cette bascule a une dimension politique qu'il faut nommer. Les institutions culturelles, particulièrement quand elles sont publiques, ont parmi leurs missions implicites celle d'incarner un discours sur la culture. Elles ne se contentent pas de présenter des œuvres ; elles disent quelque chose, par leurs choix, sur ce qui mérite d'être vu, entendu, transmis. Cette fonction discursive est constitutive de leur légitimité, et elle ne peut pas être sous-traitée à un système dont la logique n'est ni culturelle, ni publique, ni nécessairement honnête. Quand un agent répond à la place d'une institution, il ne fait pas seulement gagner du temps au public — il prend en charge, à sa place, un acte de représentation culturelle. Une société qui accepte ce déplacement sans le discuter accepte, en réalité, que ce discours soit progressivement écrit par d'autres. Et les *autres*, ici, ne sont pas des médiateurs choisis pour leur compétence ou leur position dans l'écosystème culturel — ce sont des opérateurs commerciaux dont le métier n'est pas la culture, et dont la voix sera, par construction, une moyenne plausible des discours qui circulent.

La question des agents conversationnels et des institutions culturelles n'est donc ni une question technique de découvrabilité, ni une question commerciale d'audience, ni même une question juridique de droits d'auteur. C'est une question de **voix** — de savoir si demain les institutions culturelles parleront encore depuis elles-mêmes, ou si elles seront parlées par des systèmes qui les imitent sans avoir leur charge. Et la réponse à cette question dépend, plus qu'on ne le croit, de ce que les institutions elles-mêmes décideront, dans les cinq prochaines années, de continuer à dire — explicitement, signé, depuis un lieu où elles sont identifiables comme l'auteur réel de leur propre représentation.

L'IA générative n'a pas inventé la médiation. Elle a inventé une médiation *sans médiateur*, c'est-à-dire une voix sans auteur. Si les institutions culturelles veulent que demeure quelque chose de leur propre voix dans ce paysage, il leur

faudra non pas s'opposer à la machine — qui n'écoutera pas — mais continuer à parler, depuis leur propre lieu, avec une clarté qui n'autorise plus la confusion. Personne ne le fera à leur place. La machine, surtout pas.

Une visite guidée dans un musée francophone, en 2026. Le médiateur, micro-casque allumé, fait passer son groupe devant un retable du XV^{e} siècle. Il explique l'iconographie, situe l'atelier, donne les dates. Quinze minutes plus tard, dans la même salle, un visiteur seul approche son téléphone du tableau et lit une notice plus précise, mieux contextualisée, traduite dans sa langue, calibrée sur son niveau supposé. Le médiateur ne le sait pas, ou feint de ne pas le savoir. Mais la scène a basculé. Le visiteur seul n'est plus en déficit d'information. Il est en surplus.

Ce déplacement-là, qui s'opère depuis trois ans dans toutes les salles d'exposition — et plus largement partout où quelqu'un était payé pour traduire de la culture à un public —, n'a pas encore trouvé sa formulation. Les institutions tâtonnent, les médiateurs se forment à l'IA générative, les services culturels organisent des journées thématiques. Le geste manqué est ailleurs : il consiste à reconnaître que **la médiation se composait de deux gestes que personne ne distinguait — traduire l'œuvre et créer la rencontre — et que la machine vient de les disjoindre**.

C'est la thèse de cette Note, et elle est moins polémique qu'il n'y paraît. La médiation ne disparaît pas avec l'IA : elle se révèle. Ce qu'elle avait de traduction, la machine le fait désormais. Ce qu'elle avait de rencontre, elle seule peut le faire — et c'est ce qu'elle avait toujours eu de précieux sans toujours savoir le dire.

Il faut d'emblée préciser un point pour les lecteurs du métier. La distinction entre *traduire* et *faire rencontrer* existait déjà dans la littérature professionnelle de la médiation, depuis au moins trente ans, où elle apparaissait comme une nuance théorique — un raffinement utile au discours, peu opératoire dans la pratique quotidienne, parce qu'aucune force matérielle ne séparait réellement les deux gestes. La machine est cette force. Ce qu'apporte l'IA, en 2026, c'est de transformer une nuance théorique en partage matériel : la traduction migre vers le code, la rencontre reste au corps. La machine ne crée pas la distinction. Elle la rend, pour la première fois, impossible à ignorer.

On présente souvent l'IA comme une rupture. Pour la médiation culturelle, il serait plus exact de parler d'un *achèvement*. Cela fait quarante ans que la traduction culturelle a entamé sa migration vers la machine, et personne n'en a tiré les conséquences.

L'audio-guide est apparu dans les musées européens à la fin des années 1980. Sa promesse était modeste : remplacer le panneau mural par une voix. Sa réalité a été plus profonde — il a substitué à la présence du conférencier un dispositif machinique standardisé, multilingue, scalable. Le visiteur ne payait plus pour rencontrer quelqu'un ; il louait un appareil. Personne, à l'époque, n'a parlé de désintermédiation. C'en était une.

Puis sont venus les sites institutionnels, les dossiers pédagogiques en PDF, les fiches d'œuvre téléchargeables, les MOOC, les chaînes YouTube des grands musées. Chaque dispositif a grignoté un fragment de ce que faisait, autrefois, un humain en présence d'un public. La traduction de la culture s'est désincarnée par strates successives,

lentement, sans drame, sans débat. La médiation conservait son nom et ses postes, mais sa substance traductrice avait déjà migré.

L'IA générative ne fait que *clore* ce mouvement. Elle ne le commence pas. Là où l'audio-guide était figé et où le PDF était unique, l'IA est conversationnelle, adaptative, personnalisée. Le visiteur ne consulte plus un contenu — il dialogue. C'est la dernière brique de la traduction culturelle confiée à la machine, et c'est aussi celle qui rend toutes les précédentes pleinement opérationnelles. L'audio-guide attendait l'IA pour devenir intelligent.

Ce qu'il faut donc à présent décrire, sobrement, c'est ce qui reste à la médiation quand sa partie traductrice est entièrement déléguée — non pas par programme idéologique, mais par fait accompli technique. Et ce qui reste, on va le voir, n'est pas un résidu. C'est l'essentiel.

Trois artefacts permettent de mesurer concrètement le déplacement. Ils sont familiers à toute personne qui travaille dans une institution culturelle, et ils étaient, il y a cinq ans encore, des produits de médiation à part entière — c'est-à-dire des objets qui exigeaient pour être conçus une combinaison d'expertise scientifique, de compétence rédactionnelle et de connaissance du public. Ils sont en train de basculer.

Le premier est **la notice**. Notice murale, cartel, fiche d'œuvre — peu importe le format. Sa production demandait autrefois un conservateur ou un médiateur, qui rédigeait, calibrait, validait. Une institution moyenne en produit plusieurs centaines par an, dans le cadre des expositions temporaires comme des collections permanentes. En 2026, ce travail se transforme : non pas parce qu'on aurait remplacé le rédacteur par une machine, mais parce que le rédacteur fournit désormais à la machine un cadre, un ton, une liste de sources, et reçoit en retour un brouillon dont il valide ou amende les paragraphes. Le geste qui prenait deux heures en prend vingt minutes. Et surtout, la notice n'est plus unique : elle existe en cinq versions linguistiques, en deux niveaux de lecture, avec une version vocale et une version simplifiée pour l'accessibilité. Ce qu'un service de médiation entier ne pouvait pas produire en un an, une institution modeste le sort désormais en une semaine.

Le deuxième est **la visite**. La visite guidée traditionnelle reste — on y reviendra — mais sa forme désincarnée, l'audio-guide, vient de muter. Les premières applications de visite conversationnelle apparaissent dans les grands musées européens. Le visiteur entre une fois ses paramètres — durée, intérêts, niveau, langue — et l'application construit un parcours adaptatif, répond à ses questions devant l'œuvre, propose des détours, suit son rythme. Là où l'audio-guide récitait le même texte à tout le monde, le dispositif IA tient une conversation singulière avec chaque visiteur. Le service éducatif d'un musée n'est plus seul à produire de la médiation pour ses publics ; un agent conversationnel scalable y participe, et il le fait sans poste, sans contrat, sans formation continue.

Le troisième est **le dossier pédagogique**, et c'est sans doute le déplacement le plus tangible pour qui observe le travail quotidien des opérateurs culturels. Concerts scolaires, expositions, spectacles, ateliers — chaque dispositif s'accompagne traditionnellement d'un dossier produit par le service éducatif, qui prépare l'enseignant à la sortie et

lui fournit pistes d'exploitation, mises en contexte, prolongements. Or, en 2026, un enseignant qui prépare une sortie avec sa classe n'a plus besoin de ce dossier-là. Il fournit à un assistant le contexte de sa classe — niveau, prérequis, créneau, compétences visées par le programme — et reçoit un dossier sur mesure, parfois meilleur que celui du service éducatif, parce que calibré exactement sur sa situation. Le médiateur-rédacteur de dossiers, qui était le pont entre l'opérateur culturel et l'école, devient optionnel.

On peut résister à ce constat. On peut souligner que les enseignants vont mal utiliser l'IA, que les dossiers générés contiendront des erreurs, que rien ne remplace l'expertise. Tout cela est vrai, et tout cela est secondaire. Ce qui compte, c'est que **le monopole de la traduction culturelle** — qu'une institution exerçait par la grâce de sa fonction reconnue — n'existe plus. Les opérateurs peuvent encore faire des dossiers, mais ils ne sont plus les seuls à pouvoir en faire. La rente d'expertise est ouverte.

Reste à dire ce qui n'est pas ouvert.

Ce qui n'est pas ouvert, et que la machine ne peut pas prendre, c'est l'autre moitié du métier. Celle qu'on a longtemps tenue pour acquise, parce qu'elle ne se laisse pas inscrire dans des livrables : la rencontre.

Le mot fait peur. Il est trop large, trop chargé, trop facilement romantique. On l'imagine sublime — un atelier où un enfant comprend Cézanne pour la première fois, une discussion qui change un visiteur, une présence qui transmet sans paroles. Toutes ces choses existent et elles sont précieuses. Mais elles ne sont pas la rencontre dont parle cette Note. La rencontre, ici, se définit beaucoup plus simplement, et beaucoup plus négativement : c'est **ce qui ne peut pas être copié par la machine parce que c'est situé**.

Une visite guidée, même médiocre, contient des micro-ajustements à la salle, au public, à l'humeur du jour. Le guide voit que le groupe traîne, ralentit. Il sent qu'une question reste suspendue et y revient. Il croise un regard, choisit un détail plutôt qu'un autre. Aucun de ces gestes n'est extraordinaire ; aucun n'est non plus enregistrable, programmable, reproductible. La machine peut produire un texte parfait. Elle ne peut pas être dans la salle, à ce moment-là, devant ces personnes-là, avec ce tableau-là sous une lumière qui change selon l'heure.

Il faut prendre la mesure de cette asymétrie. L'IA va devenir, dans les deux ou trois prochaines années, un dispositif de traduction culturelle de qualité supérieure à la moyenne humaine. Elle ne va pas devenir, et probablement jamais, un dispositif de présence. Non parce qu'elle serait techniquement incapable de simuler une présence — elle le sera, et certains visiteurs s'en contenteront —, mais parce que la présence n'a de valeur que d'être *celle d'un autre vivant*. Une voix dans un casque, fût-elle parfaitement empathique, n'engage à rien. Une voix dans la même salle engage parce qu'elle expose celui qui parle au même monde que celui qui écoute. C'est tout, mais ce n'est pas rien.

Cette part incompressible du métier prend des formes diverses, et il vaut la peine de les nommer, parce qu'elles vont devenir le cœur — non plus la périphérie — de ce que signifie médier.

Il y a **la visite habitée**, qu'il faut distinguer de la visite récitée. Le bon guide ne lit pas un texte dans sa tête ; il choisit dans le moment ce qui mérite d'être dit, fait silence quand le silence est juste, accepte d'être interrompu, modifie son parcours selon ce qu'il perçoit du groupe. Ce métier-là, on l'enseigne mal et on l'évalue peu, parce qu'il échappe aux livrables. Il devient maintenant la compétence principale du guide, celle qui le distingue absolument de l'application téléchargeable.

Il y a **l'atelier**, qui n'a peut-être jamais été remplaçable. Faire dessiner un enfant devant un Magritte, faire chanter une classe avec un soliste, accompagner un atelier d'écriture en sortie d'exposition — ces gestes engagent le corps, l'espace, la durée. La machine peut générer en cinq secondes un programme d'atelier ; elle ne peut pas le tenir. Et tenir un atelier, c'est-à-dire être là, gérer le groupe, distribuer les outils, recadrer celui qui décroche, encourager celui qui se croit incapable — c'est la part la plus dense du métier, et celle dont l'institution a parfois sous-estimé la valeur, parce qu'elle ne produisait pas d'artefact à présenter en commission.

Il y a **l'immersion longue**, c'est-à-dire ces dispositifs où une œuvre, un artiste, une compagnie habitent un lieu pendant plusieurs semaines avec un public qui revient. C'est ce qu'on appelle parfois résidence, parfois action culturelle au long cours, parfois bulles culturelles. Aucune de ces formules n'est productrice d'un livrable que la machine pourrait remplacer ; toutes engagent une durée et une régularité de présence qui sont la condition même de leur effet. Plus la machine fait baisser le coût marginal de la traduction culturelle, plus l'immersion longue devient comparativement précieuse — parce qu'elle est exactement ce que la machine ne pourra jamais offrir.

Il y a **la conversation**, et c'est peut-être le geste le plus quotidien et le plus négligé. Un visiteur s'arrête devant un cartel, une question lui vient, il cherche du regard quelqu'un. S'il y a un médiateur en salle, et si ce médiateur sait répondre dans le tact — c'est-à-dire ni trop, ni trop peu, ni d'en haut, ni d'en bas — alors quelque chose a lieu qui n'aura jamais lieu avec un agent conversationnel. La conversation en salle est l'archétype du métier. Et c'est elle qui a été la plus écrasée par cinquante ans de logique productiviste de la médiation, qui demandait à ses agents de produire des dossiers, des notices, des supports, plutôt que d'être disponibles dans les salles.

Toutes ces formes ont un point commun : elles supposent **un corps dans un lieu pendant une durée**. C'est cela, opérationnellement, qui résiste à la machine. Pas une essence mystérieuse de la médiation humaine. Une condition matérielle simple : être là.

On peut donc reformuler la thèse de la Note dans des termes plus précis. La médiation, en 2026, se voit retirer ce qui pouvait être livré sous forme de fichier — texte, audio, vidéo, dossier, parcours — et se voit restituer ce qui ne peut être livré que sous forme de présence. Les bons médiateurs, ceux qui faisaient déjà passer la rencontre avant la traduction, n'ont rien à perdre dans cette opération : ils sont restitués à ce qu'ils faisaient de mieux. Les structures, en revanche, qui s'étaient calibrées sur la production d'artefacts traductibles, sont exposées. Elles avaient confondu la justification publique de leur travail (le livrable) avec sa valeur réelle (la présence). Cette confusion ne tient plus.

Le déplacement qu'on vient de décrire n'est pas un programme. Il est une situation. Mais cette situation appelle des décisions, et c'est là que la question politique commence — au sens propre, non au sens partisan.

Il faut d'abord nommer ce qu'il ne faut **pas** faire, parce que c'est exactement ce que beaucoup d'institutions sont en train de faire.

Il ne faut pas répondre à la machine par de la formation. Les journées thématiques sur « l'IA dans la médiation », les modules d'initiation au prompt, les chartes éthiques signées par les directions — tout cela traite l'IA comme un nouvel outil dans la trousse du médiateur. Or l'IA n'est pas un outil de plus. Elle est un déplacement de la valeur du métier. Apprendre à se servir d'elle est utile, comme apprendre à se servir d'un traitement de texte était utile en 1990 ; ce n'est pas une politique culturelle. Une politique culturelle, en 2026, doit décider comment elle redéploie l'investissement public dans la médiation, maintenant que la moitié traduction est massivement automatisable. La formation à l'outil est une réponse technique à un problème stratégique.

Il ne faut pas non plus répondre par la défensive juridique. Plusieurs institutions songent à interdire ou à restreindre l'usage de l'IA dans leurs services éducatifs, au nom de la qualité, de l'éthique, du respect du métier. Cette réponse est vouée à l'échec, parce qu'elle ne pourra pas empêcher l'enseignant, le visiteur, le public, de générer chez eux ce que l'institution refusait de produire. L'institution se retrouvera simplement à produire moins, plus lentement, plus cher, ce que d'autres produisent en abondance. Cela ne sauvera pas les postes ; cela les exposera.

Avant d'aller plus loin, il faut être honnête sur un point que les discours d'accompagnement préfèrent éviter. Toutes les structures ne traverseront pas ce déplacement. Les plus petits services éducatifs, ceux qui s'étaient construits sur la production de dossiers et de supports, ceux dont le poste unique combinait toutes les tâches traductrices d'une institution, ceux qui n'auront pas la masse critique pour redéployer leurs moyens vers la présence — ces structures-là vont disparaître ou se contracter. Et certains postes, à l'intérieur même de structures qui survivront, ne seront pas reconvertis. Le redéploiement dont parle cette Note est une opération sérieuse, qui suppose des choix, et qui en laissera quelques-uns au bord. Le dire ne soulage personne, mais ne pas le dire serait pire — parce que cela rendrait l'analyse moins crédible, et donc moins utile à ceux qui doivent décider.

Cela posé, ce qu'il faut faire est plus simple à dire qu'à faire. Il faut **redéployer**.

Redéployer signifie d'abord reconnaître que l'investissement public dans la production d'artefacts traductibles — notices, dossiers, supports, parcours pré-enregistrés — n'a plus la même rentabilité culturelle qu'avant. Non parce que ces objets seraient inutiles : ils restent utiles. Mais leur coût marginal a chuté brutalement, et le travail humain qu'ils mobilisaient peut désormais être affecté à autre chose. Une institution qui consacrait deux équivalents temps plein à la rédaction de dossiers pédagogiques peut, en 2026, en consacrer un demi à la supervision de production assistée et un et demi à la présence en salle. La masse salariale est constante. La nature du travail change.

Redéployer signifie ensuite assumer que la présence — l'atelier, l'immersion longue, la conversation en salle — devient le cœur du métier public de médiation, et que ce cœur coûte cher. Plus cher que les dossiers. Plus cher que les notices. Plus cher que les MOOC. Une présence ne se duplique pas, ne se scale pas, ne se diffuse pas. Elle exige un corps dans un lieu pendant une durée, et un corps dans un lieu coûte un salaire. La politique culturelle des prochaines années va devoir choisir si elle finance cette présence, ou si elle se contente d'accompagner sa contraction.

Redéployer signifie enfin reconnaître que les opérateurs publics ne sont plus les seuls producteurs légitimes de médiation. L'enseignant qui prépare sa sortie avec un assistant IA fait, sans le savoir, de la médiation. Le visiteur autonome qui dialogue avec son téléphone devant une œuvre fait de la médiation. Le créateur de contenu qui produit une chaîne YouTube sur l'histoire de l'art fait de la médiation. L'institution garde un rôle, mais elle doit le redéfinir : moins celui de seul prescripteur, plus celui de **garant de la qualité de la rencontre** dans ses murs. Garantir la rencontre, c'est offrir ce que personne d'autre ne peut offrir : un lieu, une durée, une présence, une œuvre réelle. C'est précisément ce qu'aucun assistant IA ne peut faire à la place de l'institution.

Cette redéfinition n'est pas un repli. C'est, au contraire, la première occasion depuis longtemps que la médiation soit ramenée à ce qu'elle a de spécifique. Pendant cinquante ans, les institutions culturelles francophones ont accepté de se faire évaluer sur des volumes — nombre de notices produites, nombre de dossiers diffusés, nombre de pages vues, nombre de followers. Ces indicateurs étaient ceux de la traduction de masse, et la traduction de masse va à la machine. Les indicateurs de la rencontre — nombre d'enfants accueillis dans un atelier long, nombre d'heures de présence en salle, nombre de visiteurs en conversation effective avec un médiateur — ont toujours existé, mais ils ont été marginalisés au profit des premiers, plus faciles à mesurer et plus impressionnants en rapport d'activité. Le moment est venu de les remettre au centre.

Une dernière scène.

Un médiateur dans une salle, un mardi matin. Pas de groupe scolaire, pas d'événement, pas de visite guidée programmée. Quelques visiteurs autonomes circulent, chacun téléphone à la main, chacun en conversation avec son assistant. Le médiateur attend. Une femme âgée s'arrête, hésite devant un tableau, tourne la tête. Il s'approche. Ils parlent trois minutes. Elle repart.

Ce mardi matin n'apparaîtra dans aucun indicateur de rapport d'activité. Aucune machine n'aurait pu se substituer à ces trois minutes. Et c'est probablement, désormais, ce qu'il y a de plus précieux dans le métier.

Toute la question est de savoir si les institutions sauront protéger ce mardi matin — et si les médiateurs eux-mêmes oseront dire qu'il est le cœur de ce qu'ils font, non plus sa marge.

Être là. C'est ce qui reste à la médiation. Ce n'est pas peu : c'est tout.

Un critique termine une chronique un dimanche soir. Il a passé trois heures sur une nouvelle Troisième de Bruckner par un orchestre sur instruments d'époque, dirigée par un chef dont il attendait beaucoup. Le texte fait trois mille signes, il est signé, il porte la trace d'une écoute — une remarque sur le grain de la trompette naturelle dans le thème d'ouverture, une réserve sur le tempo du scherzo, une comparaison avec un enregistrement des années soixante-dix qu'il connaît par cœur, une note sur le choix de version. Le lundi matin, l'article est mis en ligne. Il fera, sur les six mois qui suivent, environ mille cinq cents lectures.

Trois semaines plus tard, un mélomane demande à un assistant conversationnel quel enregistrement récent de la Troisième vaut la peine. La réponse arrive : quelques lignes cohérentes, informées, prudentes. On y retrouve, comme un écho fondu, la remarque sur la trompette naturelle, la réserve sur le scherzo, la référence à l'enregistrement des années soixante-dix. Sans citation. Sans lien. Sans que rien n'indique qu'un critique a écouté un disque, un dimanche, dans un salon, avec une opinion. Le mélomane note le titre du disque ; il ne pense pas une seconde à consulter le site où la chronique existe. Il ne saura jamais qu'elle existe.

J'ai décrit ce déplacement à plusieurs reprises — pour les métriques d'écoute, pour les programmations d'institutions, pour la voix des établissements culturels. Le mouvement est le même à chaque fois : ce qui était une destination pour un public devient une source dans laquelle un tiers puise pour répondre à sa place. Le média critique en est un cas particulier qui mérite d'être isolé, parce qu'il présente une double asymétrie qu'aucun des autres n'a.

Première asymétrie. Quand un musée, une salle, un orchestre glisse de la position de destination à celle de source, il perd sa fonction discursive — les visiteurs n'arrivent plus en lisant sa page de saison, ils arrivent en ayant posé une question à un assistant qui a résumé cette page. Mais ces institutions ont autre chose : un lieu, une programmation, un événement, un service rendu physiquement. Le substrat leur vole une couche. Il en reste plusieurs. Un média critique, lui, n'a rien à côté. Sa fonction discursive est sa fonction. Ce qui est aspiré comme substrat est exactement ce qui est produit. Il n'y a pas de lieu de rechange, pas d'événement dont le texte serait la promotion, pas de service dont l'article serait la trace. Le texte est le service. Quand le texte est englouti sans être lu, il ne reste rien de l'activité.

Seconde asymétrie, plus étrange, et probablement plus décisive. Un musée, quand il est décrit par un assistant conversationnel, est un objet dont on parle. Le substrat parle sur lui. Un média critique, lui, est le substrat qui parle sur tout le reste. Ce sont ses chroniques, ses portraits, ses comparaisons qui fournissent à l'assistant la matière avec laquelle celui-ci décrit les institutions, les artistes, les enregistrements. Autrement dit, le média critique alimente la couche qui va, dans le même mouvement, décrire les institutions dont il tirait autrefois son économie de destination — visites d'articles sur des concerts, sur des saisons, sur des sorties — et le remplacer comme intermédiaire entre ces institutions et leur public. Il alimente sa propre disparition à double titre : comme source de langage, et comme fournisseur d'autorité pour la synthèse qui le contourne. Aucune autre institution culturelle

n'est dans cette position. Elles perdent une part d'accès à leur public. Le média critique, lui, entretient l'infrastructure qui rend cet accès obsolète.

Cela change ce que je fais tous les matins. J'ouvre le back-office, je vois quels articles ont trouvé leur lecteur et lesquels sont passés inaperçus. Il y a deux ans, je concluais parfois d'un article peu lu qu'il fallait mieux le référencer. Aujourd'hui je conclus, souvent, qu'il ne fallait pas l'écrire — ou qu'il fallait l'écrire autrement. Les articles qui trouvent encore leur lecteur sont ceux qu'un assistant ne peut pas produire à partir du reste : une chronique qui rend compte d'une soirée précise, un entretien où quelqu'un dit ce qu'il n'aurait pas dit ailleurs, un dossier sur un compositeur oublié dont on ne trouve rien nulle part. Les autres — la couverture de l'actualité générale, les brèves informées, les agendas — sont devenues du substrat pur. Elles nourrissent l'assistant, elles ne nourrissent plus personne d'autre. Nous continuons à les produire par habitude et parce qu'elles remplissent les pages. Nous devrions probablement arrêter.

Les solutions annoncées n'aident pas dans ce cas particulier. Le paywall protège les revenus par abonnement mais aggrave l'invisibilité dans les corpus : ce qui n'est pas librement accessible est mal indexé, mal cité, et donc n'entre plus non plus dans le langage qui décrit les objets dont on parle. Le média qui se ferme se rend plus rare pour ses lecteurs et plus invisible pour les modèles ; il perd deux fois. Le blocage des crawlers n'a aucun sens pour un média qui veut peser sur la conversation culturelle. Se retirer du substrat, c'est se retirer du champ. Le retour aux formats longs améliore la marge par lecteur ; il ne change rien à la position.

Ce qui reste ouvert, dans cette position à double asymétrie, est plus étroit qu'ailleurs mais probablement plus solide. Un assistant conversationnel ne peut pas occuper la position de l'énonciateur incarné — d'un critique dont on connaît le goût, l'humeur, les batailles antérieures, et dont on peut discuter la position parce qu'elle est tenue. Ce trait est banal pour toutes les formes culturelles. Il est vital pour un média critique, parce que c'est le seul que la double asymétrie laisse intact. La couverture peut aller au substrat ; l'incarnation ne le peut pas. Ce n'est pas une consolation, c'est une clarification stratégique. Ce que produit un média critique en 2026 ne peut plus être ce qu'il a produit pendant vingt ans — de l'information brute, de la couverture exhaustive, de la voix moyenne. Ce qui reste, ce sont les textes qu'un assistant ne pourrait pas synthétiser à partir du reste, parce qu'aucun reste n'a été écrit à leur place. C'est une réduction du périmètre. C'est aussi le seul périmètre qui a encore une raison propre d'exister.

La souveraineté cognitive d'un lecteur, dans ce champ, se joue dans le maintien d'énonciateurs qu'il peut interpeller, dont il peut discuter le goût, dont il peut se dire qu'il n'est pas d'accord. Un pays qui laisse ses médias critiques s'éteindre n'inflige pas seulement une perte à un secteur. Il continue à faire circuler leurs mots — ces mots ne disparaissent pas — mais il perd les personnes qui les tenaient. Reste alors la voix moyenne d'un assistant qui parle de tout sans être responsable de rien. Ce n'est pas la mort du discours critique. C'est sa continuation par une couche qui n'en assume pas la charge. Ce qui, à long terme, est probablement pire.

Il y a, dans le débat européen actuel sur l'intelligence artificielle et la culture, un déplacement systématique qui mérite d'être nommé : tous les rapports, tous les avis, tous les colloques parlent des créateurs. De leurs droits d'auteur menacés, de leur emploi en danger, de leur autonomie artistique. La question est légitime et les enjeux sont réels. Mais cette concentration du regard masque, par sa surreprésentation même, là où se joue véritablement la transformation IA de la culture en cours.

La transformation se joue ailleurs. Elle se joue dans les infrastructures.

Par infrastructure culturelle, j'entends tout ce qui n'est pas pur acte de création mais sans quoi la création n'a pas d'existence sociale : éditeurs critiques, labels indépendants, bibliothèques musicales, services pédagogiques d'orchestres, archives sonores, catalogues patrimoniaux, plateformes de diffusion, magazines critiques, médiateurs, traducteurs spécialisés, programmateurs, agrégateurs, formateurs, bibliothécaires conservateurs, gestionnaires de droits, documentalistes. Cette infrastructure forme l'écosystème dans lequel l'œuvre circule, devient accessible, est référencée, est commentée, est enseignée, est transmise. Sans elle, le compositeur compose pour son tiroir et le philologue éditeur n'a pas de lecteurs.

Cette distinction n'est pas étanche. Un éditeur critique est aussi un créateur intellectuel — la philologie sérieuse le reconnaît depuis le dix-neuvième siècle. Un programmateur est un auteur curatorial. Un critique musical est un écrivain. Création et infrastructure forment un continuum plus qu'une opposition. Mais l'attention politique, elle, ne se distribue pas le long de ce continuum — elle se concentre sur un seul de ses pôles.

Or sur le terrain, depuis l'irruption des modèles génératifs au tournant 2022-2023, la transformation des métiers de création reste largement déclarative. Les compositeurs continuent à composer, les écrivains à écrire, les peintres à peindre. Les controverses publiques sur Suno ou Midjourney occupent l'espace médiatique mais touchent une portion encore restreinte de la pratique créative professionnelle réelle.

Dans les infrastructures, en revanche, la transformation est massive et déjà avancée. Un magazine culturel peut élargir son périmètre éditorial en construisant des plateformes thématiques, des cartographies patrimoniales, des outils d'accès au répertoire — sans rien retirer à son travail rédactionnel humain, mais en augmentant ce qu'il offre au public bien au-delà de ce que des moyens classiques auraient permis. Un label indépendant peut analyser sa programmation et celle de la concurrence avec une finesse impossible auparavant. Une bibliothèque musicale peut reconstruire son catalogue rétrospectif à une vitesse qui rend obsolètes les méthodologies traditionnelles. Une plateforme patrimoniale peut donner accès à des centaines de compositeurs et compositrices avec des fonctionnalités IA-augmentées en quelques mois de développement, là où dix ans en arrière il aurait fallu une équipe permanente et un budget institutionnel.

Ces transformations ne sont pas des hypothèses futurologiques. Elles sont, dès maintenant, en cours partout en Europe, chez tous les acteurs d'infrastructure qui ont eu la curiosité de tester sérieusement les outils. C'est précisément cette transformation infrastructurelle qui redéfinit ce que culture veut dire socialement. Quand l'accès aux œuvres devient quasi gratuit grâce à des plateformes ouvertes, quand l'analyse comparative devient instantanée, quand la médiation se reconfigure, quand le commentaire critique est augmenté ou concurrencé par l'analyse automatique, quand la cartographie patrimoniale devient navigable et interrogeable, c'est l'ensemble du rapport collectif à la culture qui mute.

C'est ici que se loge l'erreur de diagnostic du débat public européen. En concentrant l'attention sur les créateurs, on ne voit pas que les enjeux décisifs se déplacent vers l'infrastructure. Cette erreur produit, en cascade, plusieurs conséquences qui se renforcent mutuellement.

Première conséquence : une mauvaise allocation des ressources publiques. L'argent investi par les États et l'Europe dans la transformation IA-culture est canalisé vers la protection juridique des créateurs et vers quelques projets pilotes visibles, pendant que les infrastructures qui font réellement la transformation restent sous-équipées. Les éditeurs critiques, les labels indépendants, les plateformes patrimoniales travaillent à leurs frais, avec leurs propres moyens, sans accompagnement public correspondant à l'ampleur de ce qu'ils accomplissent. Quand les premiers bilans seront tirés dans cinq ans, on constatera qu'on a financé l'accessoire en ignorant l'essentiel.

Deuxième conséquence : une captation par les grandes plateformes commerciales. Quand les infrastructures patrimoniales et critiques indépendantes ne sont pas outillées pour intégrer l'IA, l'espace qu'elles auraient dû occuper est capturé par défaut par les grandes plateformes américaines. Spotify devient la médiation musicale par défaut, Google le moteur de recherche patrimonial par défaut, OpenAI ou Anthropic les médiateurs de connaissance culturelle par défaut. La culture européenne perd ses propres outils de transmission et devient locataire de la médiation chez des acteurs qui n'ont aucune obligation patrimoniale, aucune mission de service public, aucun ancrage territorial.

Cette captation est d'autant plus préoccupante que l'Europe n'a pas, sur les couches techniques sous-jacentes, les moyens d'une autonomie. Les puces avancées sont conçues aux États-Unis et fabriquées à Taïwan. Les grands modèles de fondation sont entraînés à San Francisco, à Seattle, à Londres ou en Chine, pas à Paris ni à Bruxelles. Mistral, seul acteur européen de poids, a tiré les conséquences de cette asymétrie en repliant sa stratégie sur des niches défendables — défense, industrie, déploiements souverains — plutôt que de tenter une concurrence frontale dans la course aux agents conversationnels grand public, course dont les chiffres interdisent toute symétrie : Mistral vise un milliard de dollars de revenus en 2026, quand OpenAI en aligne vingt et Anthropic dix. La conséquence est nette pour ce qui nous occupe ici : la médiation culturelle du quotidien — celle qui se fera demain par les agents conversationnels du grand public — sera américaine, ou éventuellement chinoise, mais elle ne sera pas européenne. L'Europe culturelle se trouve donc doublement exposée. Elle dépend des infrastructures techniques étrangères en amont. Et elle laisse se constituer une dépendance des infrastructures culturelles en aval.

La souveraineté culturelle européenne, défendue rhétoriquement depuis trente ans face à Hollywood, risque de se perdre par défaut d'investissement aux deux étages à la fois.

Troisième conséquence : une fuite de compétences hybrides. Les talents qui auraient pu construire des infrastructures culturelles intelligentes en Europe — profils combinant exigence patrimoniale, lucidité technologique, ambition éditoriale — quittent le secteur culturel parce qu'ils n'y trouvent ni reconnaissance ni financement. Ils vont dans la tech privée, dans le consulting, dans des écosystèmes étrangers plus accueillants. Cette fuite ne se mesure pas dans les statistiques officielles, qui comptent les œuvres produites et les créateurs subventionnés, mais pas les éditeurs qui ferment, les labels qui disparaissent, les plateformes patrimoniales qui n'auront jamais vu le jour. C'est pourtant la perte la plus durable, parce que ces talents hybrides ne se reconstituent pas en une génération.

Quatrième conséquence : un appauvrissement du patrimoine accessible. Sans infrastructures équipées pour intégrer l'IA, des pans entiers du patrimoine culturel européen — éditions critiques de compositeurs mineurs, archives sonores régionales, catalogues raisonnés en cours, bibliothèques spécialisées — resteront invisibles aux usages contemporains. Ils existeront physiquement, mais n'auront pas d'existence numérique navigable. Pour un public qui interrogera de plus en plus la culture via des interfaces conversationnelles IA, ce qui n'est pas dans le corpus accessible n'existe pas. La culture européenne risque de se réduire à ce que les grandes plateformes auront jugé bon d'indexer.

Une politique culturelle sérieuse face à l'IA devrait, à l'inverse, partir explicitement de l'infrastructure. Reconnaître qu'un éditeur critique qui intègre l'IA dans son flux éditorial fait un travail d'intérêt général au même titre qu'un compositeur subventionné. Créer des dispositifs de financement spécifiques à la transformation infrastructurelle, distincts des dispositifs de soutien aux créateurs. Constituer des instances consultatives qui incluent structurellement les acteurs d'infrastructure. Penser la culture comme un écosystème productif complet, et non comme un atelier solitaire dont l'État protégerait la solitude.

Le débat actuel, dans son ensemble européen, reste prisonnier d'un cadrage qui ne voit que la moitié visible du problème. Aux États-Unis, la concentration technologique constitue de facto une politique infrastructurelle, même si elle n'est ni publique ni démocratique. En Asie, plusieurs États construisent activement leurs propres écosystèmes. L'Europe, elle, a choisi pour l'instant la voie du commentaire éthique — précieuse mais insuffisante à elle seule pour exister culturellement dans la décennie qui vient.

La culture, c'est les créateurs, oui. Mais c'est aussi, et inséparablement, toute l'infrastructure productive qui leur donne sens social. Quand on refuse de penser cette infrastructure, on prend le risque d'un appauvrissement dont les premières conséquences seront visibles plus vite qu'on ne le croit.

On a longtemps lu des textes. On va de plus en plus interroger des corpus. L'aperçu de recherche, l'assistant greffé sur une documentation, la conversation posée sur un fonds d'archives : l'interface d'accès au savoir glisse de la lecture vers la question. Le geste paraît anodin. Il ne l'est pas.

Car toutes les « réponses d'IA » ne se valent pas, et la différence n'est pas où on la cherche. Un chatbot génératif produit du plausible de partout et de nulle part : la sortie est fluide, souvent juste, jamais attribuable. Un agent ancré répond depuis un corpus défini, cite ce qu'il mobilise, et se tait là où le corpus se tait. Techniquement, c'est le même moteur. Épistémiquement, ce sont deux objets contraires : l'un atteste — la réponse renvoie à une source vérifiable —, l'autre convainc — la réponse repose sur sa seule vraisemblance.

C'est le prolongement direct de ce que l'IA a rendu illisible : la correction d'un texte n'atteste plus la pensée, puisqu'elle se produit sans elle. La réponse plausible sans source est le même poison, à l'échelle de la consultation. La réponse sourcée en est l'antidote partiel — non parce qu'elle serait plus « intelligente », mais parce qu'elle rend la vérification possible. L'autorité ne tient plus à la fluidité ; elle tient à la traçabilité — étant entendu que la traçabilité ne garantit pas le vrai : elle le rend contestable, ce qu'une réponse sans source interdit.

Reste la place du lecteur, et c'est là que la vigilance s'impose. Interroger n'est pas lire. Obtenir une réponse, même sourcée, ce n'est pas traverser le texte qui forme le jugement. Un agent honnête ne remplace pas la lecture : il y renvoie. C'est le critère qui sépare l'outil qui augmente le sujet compétent de celui qui l'endort — le premier reconduit vers la note et vers l'effort, le second dispense de les ouvrir.

J'ai construit un tel agent sur mes propres notes. Non pour qu'on me lise moins, mais pour qu'on puisse entrer dans le corpus par la question autant que par la lecture — et toujours en ressortir vers le texte, cité, ouvrable, attestable.

La ligne de partage des prochaines années est là. Non pas « avec ou sans IA », mais : une réponse qui cite contre une réponse qui se contente de persuader. Préférer les corpus qui répondent à partir de quelque chose — et qui savent dire « je ne sais pas ».

Partie III — La culture et le patrimoine

Musique, archives, mémoire.

La porte, la serrure et la plainte

Quand une institution subit son infrastructure, puis la moralise au lieu de la choisir

1 novembre 2026

Fin octobre 2026, Gallica — la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France — ralentit, multiplie les messages « trop de requêtes », devient par moments inconsultable. L'institution sort du silence pour désigner un coupable : l'« intensification massive du moissonnage » de ses contenus par des robots d'intelligence artificielle, qui dégraderait le service rendu aux usagers humains. La presse n'a plus qu'à fournir le mot que la posture appelait : vol, pillage.

Le cadrage mérite qu'on s'y arrête, parce qu'il inverse l'ordre des responsabilités.

Premier fait : Gallica est un fonds de domaine public, en accès libre et gratuit, financé sur fonds publics, dont la raison d'être littérale est la réutilisation. Qualifier sa consultation automatisée de pillage est une erreur de catégorie. On ne pille pas un bien dont la mission est d'être repris.

Deuxième fait, relevé par un usager dans le fil même de la réponse : d'autres bibliothèques, exposées aux mêmes robots, restent accessibles. Si le moissonnage était une agression contre laquelle rien ne protège, il frapperait partout de la même manière. Qu'il sature ici et pas ailleurs désigne non pas une prédation nouvelle, mais un défaut de capacité — ou le choix de ne pas la dimensionner.

Car la serrure existe. Freiner un moissonnage non désiré n'est pas une énigme technique : filtrage des agents déclarés, limitation de débit par adresse, réseau de diffusion de contenu qui met en cache et absorbe les pics, pare-feu applicatif qui reconnaît les moissonneurs. La génération récente de robots a durci le problème — ils se répartissent sur des adresses résidentielles, ignorent le fichier robots.txt, imitent une consultation ordinaire, de sorte que les parades des années 1990 ne suffisent plus. Mais la réponse à cette génération-là existe aussi, connue et déployée ailleurs. Ce n'est pas une recherche de pointe : c'est de l'ingénierie courante. Traitable, donc — et c'est tout ce qui compte ici.

D'où l'aveu que trahit le vocabulaire — celui de l'institution avant celui de la presse. « Intensification massive », service « dégradé », « usagers humains » opposés aux machines : avant même tout mot de vol, c'est déjà la grammaire de l'agression subie, de la victime qui désigne un assaillant. Or on ne parle pas d'assaut pour une porte qu'on a laissée ouverte alors que la serrure était à portée de main. Le registre de la prédation vient occuper précisément la place laissée vide par le geste technique non accompli. Nommer une attaque extérieure dispense de nommer une défaillance interne. C'est la moraline comme substitut à l'ingénierie.

Reste le niveau que la plainte empêche de voir. Une bibliothèque publique n'a pas seulement les moyens de se défendre : elle peut avoir intérêt à être moissonnée. Un fonds de domaine public bien exposé aux moteurs

d'inférence, c'est la diffusion du savoir à l'échelle où l'accès ne passe plus par le portail. La question utile n'est donc pas « vol ou pas vol », mais : comment servir les usagers humains et alimenter la couche machine à la fois ? Cela suppose de distinguer le moissonnage brutal qui sature — qu'on filtre — de l'indexation qui diffuse — qu'on organise. Deux régimes, deux réponses d'ingénierie.

L'épisode vaut moins pour lui-même que pour ce qu'il répète. La même vague a fait bondir de moitié la bande passante de Wikimedia Commons — un fonds de licence ouverte et de domaine public, exactement la nature de Gallica —, provoqué des pannes à Project Gutenberg, qui héberge des dizaines de milliers de livres tombés dans le domaine public, et mis un autre dépôt en libre accès hors service près de deux jours ; une enquête de 2025 auprès des gestionnaires de collections en ligne la mesure désormais plutôt qu'elle ne la raconte. Gallica n'est pas le cas : c'est un cas. Et partout le même pli se rejoue — une institution dont la mission est l'accès universel au savoir en vient à cadrer l'accès automatisé comme prédation, faute d'avoir traité la question là où elle se pose : dans l'infrastructure. Le réflexe du sanctuaire s'applique à un fonds dont le sens même est l'ouverture. On subit l'infrastructure, puis on la moralise — au lieu de la choisir.

Le procès de Stravinsky

Ce que l'affaire Orélien ne veut pas savoir de l'art

6 octobre 2026

Fin septembre 2026, un premier roman présélectionné pour les grands prix d'automne est soupçonné d'avoir été largement rédigé par une intelligence artificielle. Un détecteur automatique, un compte anonyme, une présélection Goncourt retirée, une tournée déprogrammée : en quelques jours, l'affaire Thélyson Orélien devient un cas d'école. La presse générale et spécialisée se couvre de tribunes. Elles divergent sur les remèdes — tatouage numérique des textes, label « 100 % humain », déclaration d'auteur obligatoire —, mais reposent toutes sur le même socle : la création serait l'expression d'une intention et d'une conscience, la lecture un pacte de confiance entre un auteur et son lecteur, et la machine, qui recombine sans rien vouloir dire, une contrefaçon.

Ce socle mérite d'être pris au sérieux, c'est-à-dire confronté à l'histoire. Il ne résiste pas à l'examen. Ce que les gardiens de l'écrit reprochent à la machine n'est pas l'exception à l'art : c'en est la définition.

I. La panique et ses catégories

Les positions se répartissent selon trois costumes : l'économiste, le gardien du sanctuaire, la législatrice. Samuel Fitoussi, qui a reconnu appartenir au compte « Balance ton Claude », applique à l'édition le marché des « citrons » d'Akerlof : le soupçon généralisé ferait fuir le lecteur, et seule une certification de l'origine humaine sauverait l'échange. Sa formule-clé — « demain il faudra un nom pour que sa plume soit lue » — décrit pourtant le présent plutôt que le futur : le nom précède la lecture depuis toujours, et la sociologie du champ littéraire n'a cessé de le documenter. Gaspard Koenig, dans Les Échos, fait des livres des « sanctuaires de la pensée humaine » et salue le label « 100 % humain » des Éditions de l'Observatoire, qu'il inaugure avec son propre ouvrage, chez son propre éditeur. Monique Canto-Sperber, dans Le Monde, propose une déclaration d'auteur sur chaque livre : l'écrit passerait sous le régime de l'étiquetage, l'origine déclarée valant garantie de valeur. Le dispositif repose pourtant tout entier sur la parole de celui qui signe — c'est-à-dire sur le nom, celui-là même qui a couvert Willy pendant des années.

Sous la diversité des remèdes, un même vocabulaire revient d'une tribune à l'autre. Intention, conscience, authenticité, pacte : ce sont des essences, des catégories hors du temps. C'est précisément pour cela qu'elles ne voient pas le temps. Elles reposent sur deux mythes que l'histoire de l'art a démontés depuis longtemps : celui de l'auteur unique, maître de la main qui écrit ; celui de la création originelle, maîtresse de ses sources.

II. Le premier mythe : la main

Le pacte de confiance invoqué n'a jamais porté sur la main qui écrit. Il porte sur le nom qui signe.

Les Trois Mousquetaires et Le Comte de Monte-Cristo sont écrits à quatre mains ; ils paraissent sous un seul nom. Auguste Maquet portera l'affaire devant les tribunaux pour faire reconnaître sa part ; il sera débouté. Dumas repose au Panthéon. Les premiers Claudine paraissent sous le nom de Willy alors que Colette les a écrits ; le public est abusé des années durant, et l'épisode est devenu un chapitre attendri des biographies. De l'atelier de Rubens sortent des toiles largement peintes par des collaborateurs, le maître assurant les finitions et la signature ; le marché de l'art le sait depuis quatre siècles et n'en a jamais fait un scandale.

Le présent ne fait pas exception. Les mémoires de responsables politiques, les autobiographies de sportifs, les essais de célébrités sont rédigés par des prête-plume, et personne ne réclame de déclaration d'auteur sur les tables des librairies de gare. La main humaine invisible relève de la tradition ; la main machinique invisible relèverait de l'imposture. Le critère réel n'est donc pas la sincérité du pacte, mais la nature de l'intervenant. Le prête-plume humain se rémunère, s'insère dans l'économie du livre, ne menace la position de personne. La machine, elle, ne demande rien — et c'est bien ce qu'on ne lui pardonne pas.

III. Le second mythe : la source

L'argument central contre la machine tient en un mot : elle ne ferait que recombiner l'existant. L'histoire de l'art est une histoire de la recombinaison.

En 1907, Picasso visite le musée d'ethnographie du Trocadéro ; la même année, Les Demoiselles d'Avignon portent des visages directement inspirés des masques africains. Il niera longtemps l'emprunt. Van Gogh copie littéralement des estampes d'Hiroshige — Japonaiserie : pont sous la pluie, Japonaiserie : prunier en fleurs — et tapisse d'estampes japonaises le fond du Portrait du père Tanguy. Monet collectionne les ukiyo-e à Giverny et peint La Japonaise. Debussy fait reproduire la vague d'Hokusai en couverture de La Mer. Le japonisme n'est pas une influence diffuse : c'est l'ingestion massive d'un corpus étranger par toute une génération.

La musique offre le cas le plus systématique. À partir de 1906, Bartók et Kodály parcourent les campagnes de Hongrie, de Slovaquie et de Roumanie, phonographe en main, et recueillent des milliers de mélodies paysannes. Bartók passera quarante ans à les transcrire, les classer et les transformer : son œuvre est, au sens strict, un corpus d'apprentissage digéré.

Reste Stravinsky, qui a toujours présenté Le Sacre du printemps comme une invention presque visionnaire, surgie d'un rêve. À la fin des années 1970, les musicologues Lawrence Morton puis Richard Taruskin démontrent que la partition puise largement dans des mélodies populaires — lituaniennes, tirées du recueil d'Anton Juszkiewicz, et russes. Stravinsky n'avait concédé que la mélodie d'ouverture, au basson. Le mythe de la création pure, sortie tout armée d'une conscience souveraine, n'a pas été inventé par les commentateurs : il a été entretenu par les créateurs eux-mêmes, pour couvrir leurs sources.

L'objection est connue : Bartók et Stravinsky transformaient leurs sources avec une vision, la machine les recombine sans sujet. Elle ne tient pas mieux. D'abord, la vision n'est jamais accessible en elle-même : de Stravinsky, on ne possède pas la conscience, seulement la partition — et le récit qu'il en a donné s'est révélé faux. L'intention se lit dans le résultat ou ne se lit pas — et la « trace d'une conscience » que le lecteur croit rejoindre n'a jamais été autre chose qu'un effet de texte. Ensuite, l'usage réel de la machine n'a rien de la génération autonome qu'on lui prête. Quelqu'un formule, choisit, écarte, coupe, réécrit, ordonne, signe. C'est exactement la position de Bartók devant ses cylindres de cire : un corpus immense, une sélection, une transformation, un nom. La machine déplace l'outil de collecte et de première mise en forme ; elle ne supprime pas le geste qui juge.

Créer, c'est ingérer un corpus et le transformer. Ce que les tribunes reprochent à la machine, c'est de faire ce que Picasso, Van Gogh, Bartók et Stravinsky ont fait.

IV. Trithème, Baudelaire et la série

Le discours lui-même n'est pas neuf. Chaque transition technique de l'écrit et de l'image a produit le même texte, presque mot pour mot.

En 1492, l'abbé Jean Trithème rédige De laude scriptorum, éloge des copistes contre l'imprimerie : la copie manuelle serait un exercice spirituel, le livre imprimé un objet sans âme et voué à la ruine. Le traité sera imprimé, pour circuler. En 1859, dans son Salon, Baudelaire fait de l'industrie photographique « le refuge de tous les peintres manqués, trop mal doués ou trop paresseux pour achever leurs études ». L'argument de l'effort, que l'on oppose aujourd'hui à la machine, est déjà le sien : la valeur mesurée à la peine, la paresse comme faute esthétique. La peinture n'est pas morte de la photographie : délivrée de l'obligation de ressemblance, elle a ouvert la voie à l'impressionnisme. La machine à écrire, puis le traitement de texte, ont suscité la même déploration — la main perdue, la rature disparue, la pensée privée du geste. Les manuscrits raturés sont aujourd'hui des pièces de musée, et l'écriture ne s'est jamais aussi bien portée en volume.

La structure est constante : les détenteurs de la technique précédente sacralisent leur mode de production, le confondent avec l'essence de l'art, puis la technique les contourne. Le recul manque moins par défaut d'érudition que par ce qu'il imposerait : se reconnaître dans Trithème. L'essence ne voit pas le temps ; la série la rend dérisoire.

V. Ce qui est réellement défendu

Si ni la main ni la source ne tiennent, reste à nommer ce qui est défendu. Ce n'est pas la création : personne n'interdit d'écrire au stylo. C'est la rareté — le monopole d'attention et le différentiel de compétence qui donnaient accès au micro. Le marché, lui, a tranché sans attendre les remèdes : selon Livres Hebdo/NielsenIQ, les ventes du roman incriminé ont augmenté pendant la polémique, jusqu'à la première place des romans. Le lecteur informé n'a pas fui ; l'attention a primé sur la provenance.

La machine est mise en accusation pour ce que l'art a toujours été : une recombinaison de sources, sous un nom qui n'est pas toujours celui de la main. Le procès intenté à l'IA est en réalité un procès de Stravinsky — à cette nuance près que Stravinsky prétendait avoir rêvé ses sources, et que la machine ne prétend rien.

Sources

- Richard Taruskin, *Stravinsky and the Russian Traditions*, University of California Press, 1996
- Lawrence Morton, « Footnotes to Stravinsky Studies: Le Sacre du printemps », *Tempo*, 1979
- Johannes Trithemius (Jean Trithème), *De laude scriptorum*, 1492
- Charles Baudelaire, « Salon de 1859 »
- George A. Akerlof, « The Market for "Lemons" », *Quarterly Journal of Economics*, 1970
- Livres Hebdo / NielsenIQ, données de ventes, 2026

Je l'ai vue revenir à chaque été, séduisante comme une évidence. Elle a resurgi sous la plume d'Usbek & Rica, qui l'a parée d'un nom flatteur — une « SACEM de l'IA » —, mais elle n'a rien d'inédit : elle n'est que la transposition mécanique d'une vieille logique française, celle de la gestion collective et de la rémunération pour copie privée, ce réflexe qui répond depuis quarante ans à toute nouvelle technologie de reproduction par un prélèvement mutualisé. Le principe est simple : puisque la gestion collective sait déjà rémunérer un auteur quand sa musique passe dans un bar, un film ou une radio, pourquoi ne pas l'étendre aux œuvres que les modèles engloutissent pour s'entraîner ? Une redevance mensuelle, versée par les propriétaires des logiciels, redistribuée à tous les affiliés — peintres, écrivains, compositeurs. Cela sonne juste. C'est pourtant une fausse bonne idée, et je le dis depuis le monde même qu'elle prétend sauver.

Disons-le d'emblée : l'instinct est le bon. Le pillage est réel. Des modèles entiers se sont nourris, sans autorisation ni contrepartie, du travail de générations de créateurs, et il serait indécent de hausser les épaules. La proposition a donc pour elle la générosité — et une élégance rhétorique : elle habille une simple taxe des habits prestigieux de la gestion collective, cette institution que la France a inventée et dont elle est fière à juste titre. Surtout, elle ne nous demande rien qu'une signature. On coche une case, on institue un prélèvement, et l'on a le sentiment d'avoir rendu justice. C'est précisément ce confort qui devrait éveiller le soupçon.

La SACEM fonctionne parce qu'elle **identifie**. Toute sa légitimité — un siècle de métier — repose sur une capacité prosaïque : savoir quelle œuvre a été jouée, où, et combien de fois. Chaque euro qu'elle répartit correspond à un usage repéré, tracé, documenté.

Or un modèle génératif ne « joue » pas une œuvre : il la dissout. Les milliers d'enregistrements qui l'ont entraîné ne sont plus des fichiers que l'on décompte, mais des poids fondus dans un réseau de neurones, méconnaissables, irrécupérables. Il n'y a pas de « nombre de passages », pas de segment que l'on puisse pointer du doigt pour dire : voilà, c'est cette phrase de tel compositeur. Les tatouages numériques que la tech promet sont une course perdue d'avance : à chaque nouvelle version du modèle, l'œuvre d'origine devient plus difficile à retrouver. Bref, l'identification qui *fonde* la SACEM est exactement ce qui est impossible dans l'entraînement d'une IA. Le journaliste Sophian Fanen l'a dit sans détour : faute de pouvoir tracer, le système se rabat sur les parts de marché. Traduction : on ne sait pas qui a été pillé, alors on redistribue à la louche.

Je le vois chaque semaine depuis XXI Music Publishing, où nous éditons la Ravel Edition : la valeur d'un catalogue ne tient pas à la masse des œuvres, mais au lien identifié entre une partition, un ayant droit et un usage précis — ce lien patiemment documenté qui, seul, permet de rémunérer. Un système qui l'efface pour verser un forfait indistinct ne nous rémunère pas : il nous dissout.

Et c'est là que la belle idée dérape. Puisqu'on ne peut identifier personne, la proposition glisse vers « un revenu minimal égalitaire pour tous les affiliés ». Mais ceci n'est plus du droit d'auteur : c'est une allocation sociale. On fait

fondre deux logiques que tout sépare — celle du droit d'auteur, qui rémunère *une œuvre précise effectivement exploitée*, et celle du revenu universel, qui verse un plancher à tout le monde. Le mélange garde les défauts des deux et les vertus d'aucun : ni la précision du droit d'auteur, ni l'honnêteté d'une taxe assumée. Et « égalitaire », dans un secteur où la valeur est hyper-concentrée, cela veut dire concrètement : saupoudrer des miettes sur la multitude pendant que les gros ayants droit captent le gros du pot.

Le plus révélateur, c'est que les acteurs sérieux ne demandent pas *cela*. La vraie SACEM plaide pour une **licence** négociée avec les plateformes, pas pour une aumône forfaitaire ; et le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique, saisi du sujet en 2024 puis en 2025, a proposé non pas un revenu universel mais une **licence collective étendue**, mécanisme autrement plus savant, où l'on rémunère un usage plutôt qu'un forfait versé au hasard. On serait tenté d'y voir la bonne réponse. Ce serait aller trop vite : car cette version raffinée, nous allons le voir, repose sur le même ressort caché que la version naïve — et c'est ce ressort, non le mode de répartition, qui condamne l'ensemble.

Reste le danger le plus profond, et le moins vu. Instaurer une redevance, c'est légitimer le fait accompli. Créez votre « SACEM de l'IA » et vous concédez, du même geste, que l'ingestion sans consentement est légitime — pourvu qu'un chèque soit émis. Vous troquez le droit de dire *non* contre un versement modeste, opaque, collectivisé, dont vous ne fixez pas le montant. C'est très exactement ce que le streaming a fait à l'écoute : il a normalisé l'accès quasi gratuit et l'a baptisé « rémunération ». La SACEM de l'IA ferait à l'entraînement ce que le streaming a fait à la diffusion.

Le droit européen penche déjà dans ce sens. La directive sur le droit d'auteur offre aux ayants droit un simple droit d'opposition — un *opt-out* — pour la fouille de données, et le règlement sur l'IA impose désormais aux modèles de publier un résumé de leurs données d'entraînement. C'est un progrès. Mais l'*opt-out* concède l'essentiel : le silence vaut oui, et c'est à l'auteur épuisé de courir après chaque plateforme pour se retirer. La SACEM de l'IA irait plus loin encore : le silence vaut oui, et voici une pièce pour la peine.

Et c'est ici que la version savante rejoint la version naïve. La licence collective étendue — celle des institutions, du CSPLA — fonctionne, par construction, sur ce même mode de l'*opt-out* : elle autorise l'exploitation de tout un répertoire, y compris les œuvres d'auteurs qui n'ont rien signé, à charge pour eux de se retirer s'ils y songent. Mieux répartie, sans doute ; mais sur le seul point qui compte — le consentement —, elle dit exactement ce que dit le forfait qu'elle prétend corriger : *oui par défaut*. Redevance, licence collective, SACEM de l'IA : toute solution qui part du répertoire au lieu de partir de l'accord acte le même renversement — ce n'est plus à celui qui prend de demander l'autorisation, c'est à celui qui crée de courir après le refus. Là est le vice, et il est commun à toutes les versions, de la plus grossière à la plus institutionnelle.

Le vrai levier est en amont, et il tient en deux mots : consentement et transparence. Le droit de savoir si son catalogue a été ingéré. Le droit de refuser. Et des licences négociées *avant* l'entraînement — individuelles ou

collectives, peu importe —, sur le principe de l'*opt-in* et non de l'*opt-out*. Des droits lisibles par les machines, un défaut qui protège au lieu de dépouiller. C'est, du reste, ce que réclame la SACEM elle-même : un accord, pas une charité. Toute la bataille se joue sur une seule question, celle du réglage par défaut : le silence vaut-il oui, ou vaut-il non ?

La SACEM de l'IA séduit parce qu'elle a les traits de la justice et ne coûte qu'une signature. Mais elle ne répare rien : elle entérine. La vraie question n'est pas de savoir comment partager les miettes d'un pillage, mais si le pillage avait le droit d'avoir lieu. Avant de fonder une société de gestion pour les œuvres digérées, défendons le droit des vivants à ne pas être digérés sans avoir dit oui.

Le 22 juillet 2026, Google a activé en France ses Aperçus IA. La France était l'un des derniers territoires à y échapper, moins par vertu que par contentieux : des années de litige sur les droits voisins avaient retardé l'inévitable. L'inévitable est arrivé. Et comme souvent, l'événement n'a rien créé : il a révélé. Un aperçu génératif ne fragilise pas un média, il montre lequel était déjà creux.

Il faut donc résister à la première tentation, celle de la panique globale. L'aperçu ne fait pas fondre le trafic en bloc ; il coupe une catégorie très précise de requêtes, et une seule : celles dont la réponse est *compressible*. « Que penser de cette *Traviata* ? », « le dernier album de tel chef vaut-il le détour ? » — l'usager pressé obtient désormais, en haut de page, un résumé passable qui lui suffit. Le contrat implicite du web, celui qui échangeait depuis vingt ans l'indexation contre le trafic, se rompt exactement là où l'avis est interchangeable. Nulle part ailleurs.

Cette précision est la bonne nouvelle cachée dans la mauvaise. Car si l'érosion a une forme, elle a des bords. Et ce qui se tient au-delà de ces bords ne relève pas de la qualité — les sites qui vont souffrir ne manquent pas de talent — mais d'une propriété plus froide : la présence, ou l'absence, d'une valeur que l'aperçu ne sait pas restituer.

Elle ne sépare pas les bons des mauvais textes. Elle sépare les sites où l'on *va* de ceux vers lesquels on est *renvoyé*. Un site vers lequel le moteur renvoie vit d'une audience prêtée ; qu'on lui coupe le robinet et il s'assèche. Un site où l'on va pour *faire* quelque chose — chercher, consulter, réserver — possède une seconde source de valeur que l'aperçu n'atteint pas. L'aperçu résume une critique ; il ne réserve pas une place de concert. Cette asymétrie, banale en apparence, décide de qui survivra.

De là, trois régimes de valeur résistent à l'érosion, et il vaut la peine de les nommer.

Le premier est *transactionnel* — et c'est le plus fragile des trois, autant le dire d'emblée. J'ai d'abord cru qu'une base que l'on interroge pour agir — un agenda, une billetterie, un catalogue tenu à jour — échappait à l'aperçu parce qu'on s'y rend pour *faire*, non pour *lire*. C'est en partie faux. Le Mode IA, lancé en même temps que les aperçus, répond déjà à « je suis à Bruxelles ce soir, propose-moi un concert classique » : il agrège les programmations et rend la réponse directement, sans qu'on ait à ouvrir le moindre agenda. La liste comme destination que l'on consulte est alors désintermédiée aussi sûrement qu'une critique — et une donnée structurée est même ce qu'un modèle absorbe le plus facilement. Posséder une base n'est donc pas, en soi, un rempart.

Ce qui résiste n'est pas la liste, c'est l'acte. L'assistant sait agréger les concerts de ce soir ; il ne réserve pas le fauteuil à notre place et n'encaisse pas à sa place — pas encore. Tant qu'on est l'endroit où la transaction s'accomplit, où l'on paie, où le billet se délivre, on tient un geste que le résumé ne peut pas exécuter. Si l'on n'est que l'endroit où la liste s'affiche, on l'a déjà perdu. Et pour l'agrégateur qui ne fait que lister, le sort n'est pas la mort mais la rétrogradation : de destination, il devient substrat — le fourrage que l'assistant consomme, avec pour seule seconde vie l'espoir d'être une source citée ou licenciée plutôt qu'une page visitée.

Le deuxième est *distributif*, et il faut le regarder en face, sans le farder. Il existe un trafic qui ne passe jamais par le moteur : celui que les sujets eux-mêmes font circuler. Lorsqu'un jeune artiste est chroniqué, il partage — il a besoin de cette visibilité, c'est presque une nécessité économique pour lui. On pourrait s'en cacher ; je préfère l'écrire : oui, l'intérêt du critique et celui de l'artiste s'alignent ici, et non, il n'y a pas de honte à ce que la mission de faire connaître les émergents soit aussi ce qui fait circuler le média. La ligne rouge est ailleurs — non dans le fait de couvrir ceux qui partageront, mais dans le risque de ne plus couvrir que pour être partagé. C'est une tension que la lucidité n'annule pas ; elle oblige seulement à la surveiller.

Le troisième est *littéraire*, faute d'un meilleur mot : le contenu non compressible. Le portrait, l'enquête, la généalogie, l'article transversal qui fait d'un chef un phénomène ou d'une signature un point de repère — il n'existe pas de version courte de ces textes qui satisfasse le lecteur. Rien à résumer, donc rien à cannibaliser. J'ai soutenu ailleurs que le régime de la preuve intellectuelle avait changé, que le texte isolé avait cessé d'attester la pensée qui le porte. L'aperçu confirme la thèse par l'autre bout : il sait produire le texte correct, il ne sait pas produire le texte *pensé*, et c'est précisément ce dernier que sa présence rend, par contraste, de nouveau désirable.

Je décris ici trois parades comme si leur addition suffisait. Or je n'en suis pas certain. Rien ne garantit que l'acte lui-même restera hors d'atteinte le jour où l'assistant réservera et paiera à notre place ; rien ne dit que le partage des artistes tiendra quand les réseaux qui le portent se referment à leur tour sur leurs propres résumés. Il se peut que ces trois régimes ne soient pas des remparts mais des sursis d'inégale durée. Je les tiens pour la meilleure hypothèse disponible, pas pour une démonstration. Écrire une topographie de l'érosion, c'est cartographier un terrain qui bouge sous la carte.

Construire tout cela — la couche transactionnelle, le réseau de relais, le corpus de fond — paraît, en temps de paix, démesuré. On a le sentiment d'être surdimensionné. Ce qui semble excessif dans le marché d'aujourd'hui est peut-être au calibre du marché qui vient, celui où les modèles purement éditoriaux se contractent ; ou bien c'est une dépense que l'histoire ne validera pas. On ne le saura qu'après. La sur-préparation est un pari, non une certitude : on porte la capacité avant d'en toucher le bénéfice, et l'on ignore encore si le bénéfice viendra. C'est l'inconfort propre à qui agit avant d'avoir la preuve.

Reste une fragilité qui n'est logée dans aucun outil, et qu'il faut nommer à l'échelle du secteur plutôt qu'à celle d'une maison. Un média de niche ne se brise pas par la technique mais par l'humain : ces structures reposent, presque toutes, sur un très petit nombre de personnes qui cumulent la matière et la mécanique, la plume et le cambouis. Le profil capable de tenir les deux est rare, pour une raison structurelle — le musicologue n'est pas technicien, le technicien n'est pas dans le classique, et l'économie du secteur ne comble pas l'écart. L'outillage génératif répond en partie à cette pénurie : il permet de faire à quelques-uns ce qui demandait une équipe. Mais il résout la rareté des bras en concentrant davantage la dépendance. C'est un échange, non une solution — et c'est peut-être là, plus que dans l'aperçu, que se joue la survie réelle de la critique.

On pourrait craindre qu'écrire cela revienne à livrer sa stratégie à ses concurrents. La crainte se dissout dès qu'on sépare le diagnostic de l'inventaire. Le diagnostic — pourquoi le trafic informationnel s'effondre, quelles catégories de valeur lui survivent — se partage sans risque. Car la carte n'est pas le territoire. Un site qui lit cette analyse ne fait pas pousser en six mois une billetterie, une décennie de données structurées ou un réseau d'amplificateurs. La lucidité est le seul actif qui ne se copie pas : on peut la lire sans pouvoir l'exécuter.

L'aperçu IA, au fond, n'est pas la fin du média critique. C'est un filtre. Il retire le trafic prêté à ceux qui n'avaient que lui, et il laisse — provisoirement, peut-être — ceux qui s'étaient donné une seconde source de valeur. Ce qu'il ne prend pas, il le désigne. Reste à savoir si nous saurons nous y tenir, et combien de temps le sol y restera ferme.

Les médiathèques et les centres de ressources documentaires sont, pour beaucoup de gouvernements européens, un actif dont on ne sait plus très bien quoi faire. Ces institutions ont été fondées au milieu du XX^{e} siècle sur la logique de la collection physique — vinyle, cassette, DVD, livre, magazine — et sur celle du prêt encadré par une médiation professionnelle. Le streaming a fait s'effondrer la première logique en une décennie. La seconde, prise au dépourvu, cherche depuis quinze ans un point d'équilibre entre reconversion numérique, réduction budgétaire et adossement à d'autres réseaux — bibliothèques publiques, universités, opérateurs culturels sectoriels. Chaque mutation en appelle une autre. Chaque nouvelle direction reformule les missions. Chaque changement de nom laisse en héritage un peu plus de fatigue institutionnelle et d'illisibilité pour le public. On voit la fonction de collection s'éteindre. On ne voit pas encore émerger, à sa place, la fonction qui pourrait justifier une pérennisation stratégique. Et faute de la voir, on rétrécit.

Or ces institutions constituent l'une des strates fondamentales de la souveraineté cognitive d'une communauté — cette capacité collective à maintenir des chaînes autonomes de sélection, de classification et de transmission dans un environnement où ces chaînes sont désormais massivement médiées par des systèmes automatisés. Elles ne sont pas des reliques de l'ère physique. Elles sont, précisément, ce que les modèles génératifs ne remplacent pas et ne remplaceront pas. Encore faut-il le démontrer.

La question de fond doit donc être posée frontalement : qu'est-ce qu'une médiathèque *fait*, quand elle ne prête plus de disques ?

On confond trop souvent le catalogue avec l'inventaire. L'inventaire dit ce qu'il y a. Un catalogue vivant fait trois choses distinctes, entrelacées, et irréductibles l'une à l'autre. Il *sélectionne* — c'est-à-dire qu'il exerce une politique éditoriale, discutable, discutée, révisable, portée par des personnes identifiables et responsables de leurs choix. Il *classifie* — c'est-à-dire qu'il maintient une taxonomie stable, publique, inspectable, qui permet aux professionnels et aux usagers de comprendre comment un objet est relié à d'autres. Il *médie* — c'est-à-dire qu'il transmet une compétence d'orientation, de recommandation, de contextualisation, incarnée par des personnes formées et localisées.

Ces trois fonctions sont ce qui distingue un catalogue d'un simple entrepôt. Elles ne sont pas des ornements de l'institution : elles sont l'institution. Et aucune des trois n'est reproductible par un modèle génératif dans son état actuel.

Un LLM ne sélectionne pas — il ingère tout ce qui a été mis à sa disposition, sans discriminer un article de référence d'un fil de forum, un enregistrement documenté d'une contrefaçon numérique. La popularité statistique du corpus d'entraînement écrase l'importance patrimoniale. Ce n'est pas un défaut passager de la technique : c'est sa nature.

Un LLM ne classifie pas — il génère au vol, à chaque requête, des catégories plausibles qui n'ont pas de stabilité entre deux conversations. Sa taxonomie est invisible, non révisable, non auditable. Un bibliothécaire peut vous montrer pourquoi une œuvre est rangée sous telle cote et pas telle autre ; un modèle ne peut que reconstruire une justification *a posteriori* pour un rangement qu'il n'a jamais réellement effectué.

Un LLM ne médie pas — il produit du texte, avec une confiance uniforme, sur des sujets qu'il maîtrise solidement comme sur des sujets qu'il hallucine. Il ne peut pas dire, avec autorité : *ceci est établi, ceci est controversé, cela je ne le sais pas*. Il peut simuler ce discours métacognitif — il ne l'assume pas, parce qu'aucune personne physique n'en est responsable en amont.

Ces trois manques ne sont pas des défauts passagers à corriger. Ils tiennent à la structure même des modèles, optimisés pour produire du plausible et non pour garantir du vrai. Améliorer leur fluidité ne les rapproche pas de la fonction catalographique — cela ne fait qu'améliorer la couverture du simulacre.

Ce que produit un catalogue humain — sélection, classification, médiation — devient dans le régime IA la ressource la plus rare et la plus recherchée. Cinq raisons au moins.

D'abord, les modèles ont besoin de corpus curatés pour améliorer leur fiabilité. Un modèle entraîné sur le vrac web hallucine ; un modèle affiné sur des corpus catalogués — collections patrimoniales, notices bibliographiques, fonds audiovisuels documentés — devient soudain compétent sur les sujets couverts. La bataille de la qualité en IA passe désormais par l'accès aux données propres. Les institutions de catalogage sont, structurellement, les fournisseurs légitimes de ces données.

Ensuite, en aval, les modèles produisent en abondance des textes plausibles mais non vérifiés. Il faut, quelque part, une couche de confiance qui permette de dire : *ce que le modèle avance est cohérent avec ce que documentent la KBR, la BnF, l'IMEC, la Cinémathèque, telle discothèque patrimoniale, tel fonds audiovisuel*. Cette couche ne peut pas être elle-même un modèle — elle doit être une institution avec une politique éditoriale reconnue et une responsabilité humaine assumée. Le catalogue humain redevient l'ancrage épistémique du discours machine.

Troisièmement, une petite communauté linguistico-culturelle — francophonie européenne restreinte, catalan, romanche, portugais européen — dispose d'un poids infime dans les corpus d'entraînement des modèles américains. Sa spécificité s'y noie. Le seul contrepoids possible est une infrastructure catalographique locale, vivante, qui maintient et transmet la connaissance des œuvres et des auteurs propres à cette communauté. Sans cela, dans dix ans, un utilisateur qui interrogera son assistant IA sur la musique ou la littérature d'une petite aire linguistique recevra un résumé approximatif dominé par la moyenne mondiale. Rien de local n'y résistera, sauf ce qui aura été maintenu par une institution active.

Quatrièmement, les catalogues sont l'infrastructure des alternatives. Si l'on veut éviter que l'accès à une culture passe entièrement par cinq entreprises américaines, il faut des couches de découverte parallèles. Un catalogue

humain augmenté d'outils IA peut proposer une recommandation, une contextualisation, un parcours ancré dans un fonds réel, tracé, éditorialement responsable. C'est ce que fait un opérateur augmenté à petite échelle. C'est ce que peut faire une institution à grande échelle, si on la laisse vivre.

Enfin, les catalogues sont un actif géopolitique. Les pays qui investiront dans leurs institutions de catalogage — le Québec autour de la BAnQ, la Catalogne autour des initiatives soutenues par la Generalitat, la Suisse romande en renforçant la médiation numérique de la RTS et des cantons — préserveront leur souveraineté cognitive. Ceux qui les couperont hériteront d'une culture accessible seulement à travers des interfaces qu'ils ne maîtrisent pas, à des conditions commerciales qu'ils ne négocient pas, filtrée par des priorités qui ne sont pas les leurs.

La question posée en ouverture reçoit ainsi sa réponse. La médiathèque, quand elle ne prête plus de disques, ne survit pas comme relique de l'ère physique — elle bascule comme point d'ancrage humain d'un écosystème d'accès à la culture que la machine s'apprête à coloniser. Sélection, classification, médiation : à la faveur du régime IA, ces trois fonctions deviennent l'une des strates les plus tangibles de la souveraineté cognitive — et l'une des plus faciles à démanteler, parce que leur valeur ne se voit pas au moment où on décide de les couper.

Cent cinquante personnalités ont signé hier dans *Le Monde* un appel au boycott de l'IA générative grand public. Parmi elles, Annie Ernaux, Hervé Le Tellier, Enki Bilal, Pierre Michon, Françoise Nyssen, Jul. Le texte alerte sur la « marginalisation de l'être humain », l'affaiblissement des « capacités cognitives » de la jeunesse, les « dépendances émotionnelles » à venir. Il appelle à ce que tous ceux qui ne sont pas contraints d'utiliser ces outils s'en détournent.

Cette tribune rate sa cible. Pas parce qu'elle est mal écrite — elle l'est, par des gens qui écrivent bien — mais parce qu'elle se trompe d'objet, et que cette erreur d'objet aggrave précisément le problème qu'elle prétend combattre.

Il y a un vrai problème avec l'IA générative et la culture francophone. Mais ce n'est pas celui que dénoncent les cent cinquante.

Le texte appartient à une famille rhétorique précise : la panique morale culturelle. Même structure que celles qui ont accompagné la télévision dans les années soixante, le jeu vidéo dans les années quatre-vingt-dix, internet dans les années deux mille, les réseaux sociaux dans les années deux mille dix. À chaque fois, le même schéma : un objet nouveau menace la profondeur, l'attention, la lecture, le lien humain. À chaque fois, les mêmes signataires — écrivains consacrés, prix Nobel, anciens ministres de la Culture, dessinateurs de bande dessinée historique. À chaque fois, le même verbe : *boycotter*.

Et à chaque fois, la même issue : l'objet s'installe quand même, le monde continue de tourner, et la tribune fait date pour ceux qui collectionnent les éclairs perdus de l'élite culturelle.

Mais cette tribune produit l'inverse de ce qu'elle vise. En appelant les francophones cultivés à se détourner de la machine, elle leur demande de céder le terrain — et le terrain, en l'occurrence, c'est leur propre langue.

Un LLM — ChatGPT, Claude, Gemini, peu importe — n'est pas une intelligence. C'est une bibliothèque pondérée. Le système a lu des milliards de pages pendant son entraînement, et il en a retenu des régularités statistiques : quels mots tendent à apparaître après quels autres, dans quels contextes, sous quelles formes argumentatives. Quand on lui pose une question, il ne consulte pas une mémoire au sens humain, il génère mot à mot ce qui, dans son corpus, ressemble le plus à une réponse acceptable.

Or ce corpus est massivement anglophone. Selon les modèles et les méthodes de mesure, l'anglais y représente entre la moitié et les neuf dixièmes du texte ingéré. Le français, lui, oscille entre 2 et 4 %. Les penseurs francophones du XX^{e} et du XXI^{e} siècles y sont présents, mais souvent dans leur réception anglo-saxonne : Bourdieu vu par Berkeley, Foucault par les *cultural studies*, Latour par l'anthropologie américaine, de Certeau par les départements de communication. Ce qui arrive à l'écran francophone, quand on interroge la machine, c'est une pensée francophone *passée par le filtre américain* avant de revenir dans notre langue.

L'effet est subtil et durable. Le francophone qui s'informe au LLM ne perd pas son français — il perd ses cadres conceptuels propres. Il se met à penser ses propres auteurs avec les catégories qui les ont traduits. La langue tient, la pensée se déplace.

Voilà le vrai problème. Il n'a rien à voir avec les « dépendances émotionnelles » de la jeunesse. Il est épistémique, et il est en cours.

Si les francophones lettrés cessent d'utiliser la machine, deux choses se passent simultanément.

D'une part, ils n'apprennent pas à la discipliner — à lui demander ses sources, à exiger des références françaises, à comparer ses synthèses à leur propre savoir, à corriger ses approximations. Cette discipline-là, qui suppose un usage régulier, est précisément ce qui permet à un francophone cultivé de transformer la machine en outil plutôt que de la subir comme un horizon.

D'autre part, ils ne produisent pas le contenu francophone que les modèles de demain ingéreront. Car c'est l'autre versant du mécanisme : ce qu'écrivent aujourd'hui en français les éditeurs, les chercheurs, les critiques, les pédagogues, les opérateurs culturels, c'est exactement ce qui pondèrera demain les LLM. La langue ne se défend pas en s'absentant du terrain où elle se mesure. Elle se défend en l'occupant.

Boycotter l'IA générative, pour un écrivain francophone consacré, c'est offrir à la version anglo-saxonne du français l'exclusivité de la décennie qui vient.

Trois gestes, qui ne demandent ni autorisation ministérielle ni législation.

Premier geste : discipliner ses prompts. Forcer la francophonie des sources. Refuser le défaut anglo-saxon. Cela s'apprend en quelques semaines d'usage. *Réponds-moi en français à partir de sources francophones primaires. Cite tes sources. Si tu ne sais pas, dis-le.* C'est une hygiène, pas une révolution.

Deuxième geste : construire des corpus francophones sous contrôle. Ce qu'on appelle dans le métier un *RAG* — un système où la machine ne répond pas de sa mémoire générale, mais d'un corpus précis qu'on lui fournit. Le wiki d'une rédaction, l'archive d'une maison d'édition, la base de données d'une institution patrimoniale, l'appareil critique d'une édition de référence. Des îlots de langue française que la machine doit traverser pour répondre, parce qu'aucun autre chemin ne lui est laissé. La technologie est mûre, documentée, à la portée de toute institution culturelle dotée d'un budget de quelques milliers d'euros.

Troisième geste : publier. Écrire, éditer, mettre en ligne, ouvrir les données, libérer ce qui peut l'être. Tout texte francophone publié sous une forme accessible aux moteurs aujourd'hui est un texte ingéré demain. C'est le geste que les institutions francophones n'ont pas fait depuis vingt-cinq ans — numérisation massive du domaine public, ouverture des fonds patrimoniaux, libération des données culturelles. Elles continueront de ne pas le faire. Tant pis. Les éditeurs indépendants, les revues, les blogs, les opérateurs culturels autonomes ont la main.

La machine n'est ni un sauveur ni une menace. Elle est un miroir pondéré, et la pondération nous échappe en partie. Ce qui ne nous échappe pas, c'est ce que nous y versons. La tribune d'hier propose de fermer le robinet, comme si le bassin allait de soi s'assécher. Il ne s'assèchera pas — il se remplira d'autre eau, exactement celle dont les signataires craignent l'arrivée.

La langue ne se défend pas. Elle se publie.

La question paraît grossière. Elle mérite d'être posée sérieusement.

Mettre côte à côte une plateforme de musique en streaming et une plateforme de contenu pour adultes provoque un réflexe immédiat : ce n'est pas comparable, le contenu est de nature différente, l'une relève d'une économie culturelle et l'autre d'une économie du désir, on ne mélange pas ces choses-là. Le réflexe est compréhensible. Il est aussi, pour une part, ce qui empêche de regarder en face la mécanique économique des deux modèles.

Car si l'on accepte un instant de mettre entre parenthèses la nature du contenu — exercice que tout économiste fait par méthode — et qu'on examine la structure des deux plateformes, on trouve une parenté qu'il faut au moins reconnaître avant de la discuter.

Dans les deux cas, une entreprise privée met à disposition une infrastructure de diffusion et prélève une commission sur les revenus générés. Dans les deux cas, le travail de promotion, de fidélisation, de présence sur les réseaux est entièrement externalisé sur le créateur. Dans les deux cas, la plateforme n'assume aucun risque éditorial, ne signe aucun contrat avec garantie, ne propose aucun revenu plancher. Dans les deux cas, la distribution des revenus suit une loi de puissance brutale : une petite minorité de créateurs capte l'essentiel, la majorité ne perçoit presque rien. Et dans les deux cas, le discours de marque insiste sur la libération, l'accès direct au public, l'élimination des intermédiaires.

Ce sont des faits structurels, indépendants de ce qui est diffusé.

Mais la comparaison s'arrête là où il faut qu'elle s'arrête, et c'est là que l'analyse honnête doit redevenir prudente.

La principale différence n'est pas morale, elle est économique, et elle est importante. Sur OnlyFans, l'abonné paie un montant mensuel à un créateur précis, qu'il a choisi, et la quasi-totalité de la somme — moins la commission — revient à ce créateur. Sur Spotify, l'abonné paie un forfait mensuel pour un accès illimité à un catalogue de quatre-vingts millions de titres, et cette somme est ensuite redistribuée entre tous les ayants droit selon la part de marché de chaque écoute. Le créateur OnlyFans capte la valeur entière d'une transaction directe. Le musicien sur Spotify perçoit une fraction d'une fraction d'un forfait mutualisé. Économiquement, la situation du second est plus précaire que celle du premier, et non l'inverse.

Voilà ce que la comparaison, menée jusqu'au bout, finit par établir.

Si l'on accepte cette observation, le malaise change de nature. Il ne s'agit plus de défendre la dignité du musicien contre la trivialité supposée du modèle voisin. Il s'agit de reconnaître que le modèle culturel dominant — celui que toute l'industrie de la musique a accepté, célébré, intériorisé pendant quinze ans — est en réalité un modèle économique plus défavorable au créateur que celui qui suscite par ailleurs tant de réserves morales.

On peut alors poser plusieurs questions, qui ne sont pas rhétoriques.

Pourquoi le débat public sur le streaming musical reste-t-il si tiède, alors que la situation matérielle des artistes est documentée et préoccupante ? Pourquoi le modèle de l'abonnement illimité, qui pulvérise mathématiquement la valeur unitaire d'une œuvre, n'a-t-il jamais fait l'objet d'une véritable contestation politique ? Pourquoi les ayants droit, les fédérations professionnelles, les institutions culturelles publiques ont-elles dans leur ensemble accompagné la transition sans en interroger les fondements ?

Une hypothèse possible — et c'est ici que la comparaison redevient utile — est que le modèle de l'abonnement illimité a bénéficié d'un habillage symbolique qui l'a soustrait à l'examen. Spotify a su se présenter comme infrastructure culturelle, héritière en quelque sorte de la radio publique, partenaire des labels et des artistes, contributeur à une économie créative. OnlyFans n'a pas eu accès à ce vocabulaire. Pour des raisons évidentes, personne ne va parler d'OnlyFans comme d'une infrastructure culturelle. Mais cette différence d'habillage masque une parenté structurelle qui, elle, est réelle.

La comparaison est-elle alors stupide ? Elle est inconfortable, ce qui n'est pas la même chose. Elle est partielle, comme toute analogie. Elle exige des précautions, qu'on a essayé de prendre. Mais elle a un mérite analytique : elle oblige à regarder le modèle économique du streaming musical avec les yeux qu'on réserve d'ordinaire aux plateformes que la bonne société critique sans hésiter. Et lorsqu'on regarde Spotify avec ces yeux-là, on voit autre chose qu'une plateforme culturelle. On voit une plateforme tout court, soumise à la même logique de captation de valeur, de précarisation des producteurs, de concentration des revenus sur une tête de distribution étroite.

Ce n'est peut-être pas une révélation, pour ceux qui suivent ces questions. Mais c'est, peut-être, le moment où le débat public peut enfin commencer.

La CNIL a publié cette semaine, conjointement avec son homologue coréenne, une affiche en six questions destinée aux écoles. Sujet : l'IA générative et la vie privée. Format : sensibilisation. L'objet est anodin. Ce qu'il révèle ne l'est pas — et c'est l'occasion d'écrire ce qu'on hésitait à écrire jusque-là.

On répète que l'intelligence artificielle va « tout bouleverser ». C'est faux, et la paresse de la formule masque la seule chose intéressante : elle ne bouleverse pas tout, elle trie. Elle tranche, avec une netteté de guillotine, entre deux façons de créer de la valeur qu'on confondait jusqu'ici parce que rien n'obligeait à les distinguer.

Il y a la porte. Et il y a la durée — entendons une durée armée, structurée, contraignante, qui vous fait revenir quand vous n'en avez pas envie.

La porte vend l'accès à un stock. Sa valeur tient à un écart : je détiens ce que vous n'avez pas, et je vous fais payer le franchissement. Le corrigé d'exercice, le manuel, le cours-livraison-de-contenu, l'encyclopédie, le bureau de traduction, la base de données « propriétaire » : autant de portes sur une chose supposée rare. Tout le modèle repose sur cette rareté.

La durée, elle, ne vend pas une chose : elle vend du temps tenu. L'échéance, la cohorte, le professeur qui remarque votre absence, la copie corrigée, le diplôme que la société accepte d'honorer. Aucune rareté de l'information n'y est présupposée. Il y a au contraire rareté de la discipline, de l'attention, du cadre extérieur qui vous force à durer.

L'IA est un choc déflationniste sur l'information et inflationniste sur la durée. La proposition demande une seconde d'arrêt parce qu'elle est l'axiome dont tout dépend. Pourquoi l'accès gratuit et sans friction à n'importe quelle réponse rendrait-il la discipline plus difficile, et non plus facile ? Parce que la friction n'était pas un coût annexe : elle en faisait partie. Se déplacer à la bibliothèque, payer un cours particulier, attendre l'heure du séminaire — ces frottements organisaient malgré eux un rapport tenu dans le temps au savoir qu'ils tarifaient. En supprimant la friction, on ne libère pas la discipline ; on lui retire son armature. Le modèle gratuit ne vous dit jamais que vous n'êtes pas revenu hier. Voilà pourquoi la même technologie effondre le prix de la réponse et fait monter celui de la durée.

Tout le reste suit. La porte était indexée sur la première grandeur, la durée sur la seconde — d'où le même astéroïde qui pulvérise l'un et nourrit l'autre. Chegg, plateforme américaine qui vendait par abonnement aux étudiants des corrigés d'exercices et des aides aux devoirs, valait quatorze milliards de dollars en 2021 ; son action cote un dollar aujourd'hui, après deux vagues de licenciements et un PDG qui invoque ouvertement « les nouvelles réalités de l'IA » — la mort d'entreprise la plus rapide de l'ère ChatGPT. Duolingo, application d'apprentissage des langues qui ne vend pas du savoir mais une habitude — le streak, cette série quotidienne ininterrompue que l'application vous incite à ne pas briser, la culpabilité gamifiée du rendez-vous manqué —, n'a jamais été aussi prospère :

cinquante millions d'utilisateurs quotidiens, première EdTech mondiale en 2026. Même technologie, verdict inverse. La différence n'est pas la qualité du produit ; c'est la nature de la rareté exploitée.

Mais « durée » ne veut pas dire « vertueuse ». Une durée peut parfaitement organiser l'attention sans rien y déposer — la machine à sous déguisée en discipline. D'où une seconde ligne, perpendiculaire à la première : la première dit ce que l'IA tue ou épargne, la seconde dit si la chose dépose réellement ce qu'elle prétend déposer. Reste alors une catégorie, la plus inconfortable : la durée qui ne dépose rien chez personne et survit quand même. Non parce qu'elle vaut quelque chose, mais parce qu'elle n'a jamais été comptable d'un résultat. La subvention qui se reconduit, la norme qui prolifère, l'affiche pédagogique qu'on réimprime, la plateforme qu'on redéveloppe. Aucun réel ne vient leur dire qu'elles ont échoué — alors elles ne meurent pas. Elles ne sont pas tenues par des escrocs lucides, mais par des sincères dont la sincérité reste inentamable, protégés à la fois de la mort et de la preuve par la même absence de verdict.

Le piège, c'est de croire que la grille désigne d'avance les bons et les mauvais. Prenons le cas qui me concerne : le concert. Sur le papier, c'est la durée par excellence — présence, heure fixe, cohorte du public, irreproductibilité — et il devrait, selon la grille, valoir plus cher à mesure que la réponse devient gratuite. Empiriquement, ce n'est pas si net. Les salles vieillissent, les abonnements s'érodent, des saisons entières tiennent par perfusion publique. Ce que l'IA révèle ici, c'est que beaucoup d'institutions classées « durée » avaient en réalité glissé, sans le savoir, dans la case de la durée-sans-dépôt : elles avaient cessé d'être un temps qui laisse quelque chose chez celui qui revient, pour devenir une habitude administrative qui se reconduisait elle-même. La catégorie ne protège personne. Être structurellement du bon côté ne dispense pas d'avoir, en plus, quelque chose à apprendre à quelqu'un. Le concert qui tient n'est pas celui qui invoque sa seule durée ; c'est celui où ce qui se passe ne serait pas remplaçable par un fichier.

D'où la seule question qui vaille, et qu'il faut retourner vers soi avant de la pointer chez les autres : de quelle rareté est-ce que je vis — et qu'est-ce qui, mesurable, prouverait que je ne dépose rien chez personne ? Celui qui n'a pas de réponse à la seconde moitié est déjà dans la mauvaise case, qu'il le sache ou non. L'IA ne nous oblige pas à devenir meilleurs. Elle nous oblige à savoir de quoi nous vivions.

Bruxelles, 23 mai 2026.

Le 3 avril 2026, Andrej Karpathy publiait un texte court sur GitHub, intitulé *LLM Wiki pattern* : trois dossiers de fichiers texte, un schéma maître, un agent qui maintient le tout. Le 21 avril, Vivian Balakrishnan, ministre des Affaires étrangères de Singapour, publiait l'architecture de son assistant personnel construit sur ce principe, tournant sur un Raspberry Pi à quatre-vingts euros, et indiquait qu'il ne pouvait plus s'en passer.

Le 23 mai, j'ai mis en service la mienne, pour *Crescendo Magazine*, pour 21 Music, pour XXI Music Publishing, pour mes notes personnelles. Sept semaines après Karpathy. Un mois après Balakrishnan. Pour la francophonie culturelle, à ma connaissance, c'est une première.

Voici de quoi il s'agit, et pourquoi c'est intéressant.

Une infrastructure éditoriale IA-native est un dispositif simple. Un dossier de sources brutes, immuables, où l'on dépose ce qui rentre : communiqués de presse, courriers, transcriptions de notes vocales, articles sauvegardés. Un dossier de pages structurées, que l'agent maintient seul, organisées par type d'entité : compositeur, festival, label, interprète, salle, institution, œuvre, concept, idée éditoriale. Un dossier de journal, où chaque opération est consignée. Un fichier maître qui définit les règles : structure des pages, conventions de nommage, typographie française, et surtout règle absolue d'anti-hallucination : aucun fait dans le wiki sans source vérifiable dans le dossier brut.

La mise en service a pris environ quatre heures. Le premier communiqué traité — celui du Festival Musical de Namur 2026, transmis dans la semaine — a produit quatre-vingt-seize pages structurées et sourcées, plusieurs centaines de liens internes entre entités, treize décisions de schéma stabilisées et huit signalements de rigueur consignés. Le tout est publié, versionné, sauvegardé. Portable. Indépendant.

Ce qui m'intéresse ici n'est pas la performance technique. C'est la répartition du travail entre la machine et l'humain, qui n'est pas celle que l'on imagine.

La machine prend en charge les opérations répétitives : structuration des données, mise en forme typographique impeccable, rédaction de synthèses, tissage des liens entre entités. C'est-à-dire la partie qui épuisait jusqu'ici les rédactions sans produire de capital durable.

L'humain garde tout le reste, et tout le reste compte. Trancher si une mention « Scarlatti » dans un programme romain renvoie à Alessandro ou à Domenico. Décider qu'un arrangeur du XIX^{e} siècle pour vents du *Freischütz* mérite, dans le schéma, le statut de compositeur. Identifier qu'un communiqué se contredit subtilement sur le palmarès d'un trio lauréat, et choisir de consigner les deux versions plutôt que d'en privilégier une. Repérer qu'une

œuvre rarissime de Marcello composée à Venise en 1731 constitue un angle éditorial fort, et le noter pour qu'on s'en souvienne dans six mois.

Tous ces arbitrages sont des gestes d'historien. Pas de technicien. La machine ne sait pas les faire seule, et ne sait pas reconnaître qu'elle ne sait pas les faire. Elle a besoin d'un humain qui a passé vingt ans à problématiser, hiérarchiser, sourcer, douter. C'est ce qui constitue la valeur de l'infrastructure : non pas son volume, mais la justesse des arbitrages inscrits dedans.

L'IA générative, vue depuis l'extérieur, donne souvent l'impression qu'elle remplace l'expertise. Vue depuis la pratique, elle révèle exactement l'inverse : elle augmente ceux qui ont l'expertise, et elle expose ceux qui n'en ont pas. Un éditeur formé qui pilote Claude Code produit en quatre heures ce qu'une rédaction non équipée produirait en trois semaines, et avec une rigueur que la rédaction non équipée ne pourrait pas atteindre. Inversement, un opérateur sans formation produirait du contenu plausible mais creux, sans en savoir la différence.

La formation humaniste classique — celle qui apprend à lire une source, à dater un document, à reconnaître une contradiction — n'est pas devenue obsolète à l'ère de l'IA. Elle est devenue le facteur limitant le plus précieux. Et c'est une bonne nouvelle pour ceux qui l'ont reçue, à condition qu'ils acceptent de la déployer dans un nouveau régime de productivité.

Cette note est datée précisément, parce que dans dix-huit mois, ce qui paraît aujourd'hui exceptionnel sera devenu banal. À ce moment-là, la date servira à se rappeler que la bascule, en francophonie culturelle, a eu lieu maintenant. Pas plus tôt. Pas plus tard.

À partir d'ici, l'infrastructure grandira au fil des ingestions.

Il y a, dans le métier de critique musical, un geste hebdomadaire qui structure la semaine. Chaque vendredi, jour traditionnel de sortie discographique, on parcourt la playlist *Nouveautés classique* sur Spotify. On y cherche ce qui mérite l'écoute attentive, on identifie ce qu'il faudra chroniquer dans les jours qui viennent, on repère les sorties qui tombent dans le bruit et celles qui font signe. Pendant des années, ce geste a fait son travail. La playlist donnait un panorama lisible des sorties de la semaine, hiérarchisé selon une logique éditoriale dont on pouvait discuter les choix, mais dont on comprenait la grammaire. Elle était une fenêtre sur l'actualité du secteur, et même si cette fenêtre était toujours partielle, elle restait utilisable.

Il faut préciser, avant d'aller plus loin, que Spotify n'est évidemment pas la seule source qu'on consulte. Le parcours hebdomadaire d'un critique passe aussi par les pages nouveautés de *Presto Music*, par les catalogues des éditeurs spécialisés, par les communiqués des labels, par les services de presse qui font leur travail, par les sites des distributeurs indépendants, par les lettres d'information des structures qui suivent le répertoire. Ces canaux subsistent, et certains restent excellents. Mais Spotify occupe, dans cet écosystème de sources, une position dominante qui n'est pas anodine : c'est la plateforme à laquelle la quasi-totalité des labels et des artistes se réfèrent désormais comme à leur vitrine principale, c'est celle dont les chiffres circulent dans les dossiers, c'est celle qui structure la perception qu'un secteur a de lui-même. Ce qui se passe sur sa playlist *Nouveautés classique* a, pour cette raison, une valeur d'indicateur qui dépasse la seule playlist. Et en mai 2026, cet indicateur s'est troublé.

La playlist du vendredi est, semaine après semaine, de plus en plus décevante. Elle ne donne plus un panorama de ce qui sort réellement dans le classique — elle donne autre chose, dont la nature même mérite d'être nommée. Albums de piano composés de pièces très courtes et calibrées pour l'écoute fragmentée, signés d'artistes dont la trajectoire est invérifiable, étiquetés *new classical*, *neo-classical*, *modern classical*. Une part de ces sorties est sans doute produite par des humains qui ont adapté leur écriture au format ; une autre, qu'on devine de plus en plus large, l'est par des dispositifs automatiques dont rien ne signale qu'ils ne sont pas humains. Et pendant ce temps, des sorties qui méritent l'attention — une intégrale d'orgue, un récital piano-voix exigeant, un quatuor à cordes contemporain, un enregistrement de musique de chambre soigné par un label indépendant — n'y figurent simplement pas, ou s'y noient sans qu'on les repère. Trouver ce qui compte est devenu un travail séparé, qui se fait largement en dehors de la playlist.

Cette transformation n'est pas un accident, et elle ne procède pas non plus d'une décision malveillante de la plateforme. Le coût marginal de production d'un titre étiqueté *new classical* tend désormais vers zéro : quelques outils suffisent pour fabriquer un morceau de piano lent, une nappe d'ambiance, une pièce contemplative au format playlist. La catégorie elle-même n'a aucun critère artistique stable — elle s'est constituée comme une étiquette d'humeur, pas comme un genre musical au sens fort. Tout ce qui ressemble à du piano lent ou à de la musique contemplative peut s'y inscrire, sans qu'aucune instance n'opère de tri. Et la plateforme, en bonne logique de son modèle, n'a pas d'intérêt à filtrer : chaque flux d'écoute alimente le revenu, indépendamment de la nature

humaine ou synthétique de ce qui est écouté. L'algorithme qui constitue la playlist optimise sur des signaux mesurables — volume de sorties d'un éditeur, propreté des métadonnées, signaux d'engagement précoces — qui favorisent par construction la production calibrée massive sur la sortie soignée d'un label indépendant qui sort un disque tous les trois mois. La playlist *Nouveautés classique* survit comme étiquette. Elle ne fait plus son travail éditorial, au sens où un travail éditorial consisterait à présenter le meilleur de ce qui paraît, hiérarchisé selon des critères artistiques tenables. Elle fait un travail d'indexation algorithmique, ce qui est tout autre chose.

Pour saisir ce que cela produit, il faut nommer ce qui est en train de se défaire. La métrique d'écoutes — ce chiffre qui circule depuis bientôt quinze ans dans tous les communiqués, tous les dossiers d'artistes, tous les comptes-rendus de carrière, et qui est devenu la variable de référence par laquelle on évalue la position d'un musicien dans son secteur — fonctionnait sur une hypothèse implicite. L'hypothèse était que les écoutes mesuraient, fût-ce imparfaitement, la diffusion réelle d'artistes humains entre eux. Cette hypothèse, en 2026, ne tient plus. Comparer aujourd'hui un pianiste humain qui a sorti un disque sérieux et qui apparaît avec dix mille écoutes dans une catégorie où un *projet new classical* aux contours flous en cumule cinq millions, c'est comparer deux choses qui ne jouent pas dans le même monde. Les deux chiffres existent, ils sont réels, ils sont publiquement affichés sur la même page. Mais ils ne mesurent plus la même chose. Le premier mesure une diffusion qui suit un travail artistique signé ; le second mesure une captation algorithmique dans des playlists d'ambiance, dont rien ne garantit qu'elle implique un artiste au sens où le métier l'entend depuis trois siècles. La métrique d'écoutes survit comme chiffre. Elle a perdu son pouvoir de classer artistiquement des productions entre elles, parce que les productions qu'elle classe ne sont plus de même nature ontologique. C'est cela qu'il faut dire avec calme et précision : continuer à comparer des artistes classiques par leurs écoutes Spotify aujourd'hui, c'est comparer ce qui n'est plus comparable.

Cette dilution de l'index serait déjà, en elle-même, une transformation économique majeure. Mais elle ne se produit pas dans le vide. Elle se produit dans un écosystème où les intermédiaires culturels du secteur — labels indépendants au premier chef, mais aussi agents, distributeurs, parfois institutions — ont, depuis une quinzaine d'années, fait un autre choix qui se révèle aujourd'hui dans toutes ses conséquences. Ils se sont positionnés, dans leur immense majorité, comme prestataires de services : enregistrement, mastering, fabrication, distribution, présence sur les plateformes, parfois communication ponctuelle autour d'une sortie. Construire dans la durée une communauté autour de l'artiste, organiser un suivi relationnel avec son public, créer un lien direct entre l'auditeur fidèle et le musicien — ces fonctions ne sont pas dans le modèle. Pire, pour beaucoup d'entre eux, la playlist est devenue l'horizon indépassable, et cela transforme en amont le répertoire qu'on accepte d'enregistrer. Au piano, la sortie viable devient l'album de pièces courtes, miniatures, fragments, intermèdes — ce qui s'intègre facilement à un flux d'ambiance ; les grandes formes du répertoire pianistique deviennent économiquement moins défendables. Dans le répertoire symphonique, la difficulté est plus structurelle encore : un mouvement de symphonie de Bruckner ou de Mahler peut faire vingt-cinq ou trente minutes, et il est par nature incompatible avec une logique de fragments rapidement consommables. L'opéra subit la même contrainte. Quant au répertoire contemporain

exigeant, celui qui demande une écoute attentive et une présence à l'œuvre, il devient quasiment invisible dans la masse. Le résultat est que des pans entiers du répertoire classique — précisément ceux qui font sa profondeur historique et sa raison d'être artistique — deviennent économiquement moins viables à enregistrer, non parce que le talent ou le public manquent, mais parce qu'ils ne se conforment pas au format dominant de la diffusion.

Voilà pourquoi le combat que certains avaient choisi, et qui paraissait courageux il y a quelques années — augmenter le taux de rémunération par écoute, faire pression sur les plateformes pour qu'elles partagent mieux la valeur — est, on doit le reconnaître désormais, un combat mal posé. Non parce que la rémunération actuelle ne serait pas misérable — elle l'est. Mais parce que cette bataille, gagnée même dans sa formulation la plus optimiste, laisserait intact le problème structurel. Si la plateforme doublait demain son taux par écoute, le revenu sortirait peut-être un peu moins pauvre, mais il ne deviendrait pas viable, et surtout — surtout — la dilution de l'index continuerait à opérer, le formatage du répertoire continuerait à imposer sa logique, et la métrique d'écoutes continuerait à perdre son sens éditorial à mesure que la production calibrée saturerait la catégorie. Le combat sur le taux par écoute défendait une part dans une économie dont les fondations étaient déjà en train de se déplacer ailleurs.

Il faut ajouter à cela une nuance que les chiffres financiers de Spotify masquent depuis quelques années avec succès. La plateforme affiche une santé apparemment insolente — chiffre d'affaires en hausse, free cash-flow en forte progression, résultat opérationnel en bond. Mais comme l'analyse Philippe Astor dans sa lettre *music_zone*, c'est une *machine à cash aux pieds d'argile* : le développement de l'IA musicale générative, qui produit à coût marginal nul les contenus qui saturent désormais la plateforme, et la vulnérabilité structurelle de son architecture, révélée par les opérations de scraping massif dont elle a été la cible, fragilisent un modèle dont la rentabilité spectaculaire est en partie un effet d'inertie. Ce n'est pas annoncer un effondrement — la plateforme est trop installée pour cela —, mais c'est rappeler que continuer à régler sa stratégie d'artiste ou de label sur la métrique d'une plateforme dont la solidité long terme n'est pas garantie ajoute une raison supplémentaire de construire ailleurs.

Que reste-t-il à construire, alors, pour un artiste classique aujourd'hui, ou pour un label qui voudrait défendre une exigence dans la durée ? La réponse n'est pas — qu'on me comprenne bien — de quitter Spotify, ni de renoncer à l'infrastructure que les plateformes de streaming représentent désormais. Spotify reste, et restera, un outil de visibilité géographique inégalée. Un enregistrement de musique contemporaine niche peut, par ce canal, atteindre des publics en Asie ou en Amérique latine qu'aucune politique de diffusion traditionnelle n'aurait permis d'atteindre. Cette présence par défaut est devenue une condition d'existence numérique, et la refuser serait s'amputer d'une infrastructure dont on ne paie pas le ticket d'entrée. Soigner ses métadonnées, authentifier ses comptes, renseigner ses dates de concert, présenter sa biographie correctement, lier ses présences en ligne — tout cela fait partie aujourd'hui de l'hygiène numérique élémentaire d'un artiste.

Ce qui est en cause, c'est la confusion entre un outil d'infrastructure et un modèle économique. Spotify est un outil d'infrastructure ; ce n'est pas un modèle économique, et ce ne l'a jamais été. Construire son projet artistique

en visant la métrique d'écoutes comme variable de réussite revient à confondre la condition d'existence et la finalité — comme si un commerçant règlait sa stratégie sur le nombre de passants devant sa vitrine plutôt que sur le nombre de clients qui entrent et reviennent. À l'ère où la métrique elle-même perd son sens éditorial, parce que la catégorie qu'elle indexe se dilue dans la production automatique, cette confusion devient économiquement intenable.

Ce qu'il faut construire à côté, et qu'on a négligé pendant quinze ans précisément parce que les chiffres Spotify flattaient l'ego à moindre coût, c'est la relation directe avec une communauté restreinte mais fidèle. Pas mille auditeurs anonymes qui apparaissent dans une statistique trimestrielle ; quelques centaines de personnes — le seuil varie selon les disciplines — qui suivent un artiste parce qu'elles le suivent lui, qui ouvrent ses lettres, qui viennent au concert quand il se déplace dans leur région, qui achètent ses disques en édition limitée, qui sont prêtes à payer un micro-abonnement pour un accès à ses sessions de travail. Cette communauté ne se mesure pas en écoutes mais en taux d'ouverture, en conversion vers le concert, en revenus directs par membre, en relation tenue dans la durée. Elle ne se laisse pas diluer par la production automatique, parce qu'elle est attachée à un nom, à une trajectoire, à une voix singulière que l'auditeur a choisi de suivre. Et elle ne dépend ni d'un algorithme qui peut changer de logique demain matin, ni d'un label qui n'occupe pas cette fonction, ni d'une plateforme qui pourrait modifier ses règles du jour au lendemain.

La construction de cette communauté est, par construction, un travail lent. Elle ne produit pas de chiffres communicables à court terme. Elle suppose qu'un artiste accepte d'investir une part de son temps non pas dans la production de nouveau contenu — dont la quantité est désormais infinie et la valeur marginale —, mais dans l'entretien d'une relation directe avec quelques centaines de personnes qui constituent, ensemble, sa rente affective et économique de demain. Tout cela existait, sous d'autres formes, dans le compagnonnage qu'un public cultivé entretenait avec un artiste au siècle précédent. Tout cela a été délégué aux plateformes pendant quinze ans, dans l'illusion qu'elles le feraient mieux et à moindre coût. Cette délégation a échoué : les plateformes n'ont pas construit de communautés autour des artistes — elles ont construit des audiences pour elles-mêmes, dont les artistes étaient le combustible.

Une dernière chose mérite d'être nommée. La question de la métrique d'écoutes et celle du modèle communautaire ne concernent pas seulement les artistes et les labels. Elles concernent l'écosystème entier — programmateurs, jurys de concours, directions artistiques d'institutions, journalistes spécialisés — qui s'est habitué à se référer aux chiffres Spotify comme à un indicateur fiable de la position d'un artiste dans son secteur. Cette habitude a infiltré jusqu'aux décisions de programmation : on invite tel pianiste parce qu'il a tant d'écoutes, on présélectionne tel quatuor parce qu'il fait du chiffre. À mesure que la métrique perd son sens éditorial, cette pratique devient elle-même un problème — non parce qu'elle serait moralement contestable, mais parce qu'elle s'appuie sur une mesure qui ne mesure plus ce qu'elle prétend mesurer.

La question, pour chaque acteur de l'écosystème classique aujourd'hui, est alors simple à formuler et exigeante à traiter. Où, en dehors de l'index dilué et du format playlist, mon nom tient-il encore ? Auprès de qui suis-je suivi parce que je suis suivi, et non parce qu'un algorithme me fait passer dans un flux ? Quelle infrastructure de confiance ai-je construite, et qui dépend de moi plutôt que d'une plateforme ? Ces questions, qu'on pouvait reporter aussi longtemps que les chiffres flattaient, ne se laissent plus reporter. La métrique d'écoutes parlera encore — elle continuera à produire des chiffres, à figurer dans les dossiers, à circuler dans les communiqués. Elle ne dit simplement plus ce qu'elle prétend dire, et cela, désormais, tout le secteur le sait, même quand il fait mine de l'ignorer.

Il y a une question que les institutions culturelles ne se posent presque jamais, et qui décide pourtant d'une part croissante de leur visibilité : leur programmation est-elle lisible par une machine ?

La question paraît technique, secondaire, vaguement absurde. Elle ne l'est pas. Pour le comprendre, il faut partir d'une expérience concrète. En construisant l'Agenda *Crescendo* — un agenda des concerts de musique classique à l'échelle de la Belgique et de l'Eurorégion —, nous avons dû aller chercher, une à une, les programmations de dizaines de salles, d'orchestres, d'opéras, de festivals. Non pas les consulter à l'œil, comme le ferait un visiteur, mais les *récupérer* : extraire des dates, des lieux, des programmes, des distributions, sous une forme exploitable par un système automatisé. Et c'est là que le paysage s'est révélé, avec une netteté que nous n'avions pas anticipée.

D'un côté, des institutions dont les données sont accessibles, structurées, ouvertes. Leur programmation est balisée correctement, exposée dans des formats standards, parfois assortie d'un flux que n'importe quel tiers peut reprendre. Ces maisons-là sont *lisibles* : un agrégateur les trouve, un moteur les indexe, et demain un assistant conversationnel saura les citer. De l'autre côté, des institutions tout aussi sérieuses, tout aussi actives, dont les données sont — pour des raisons purement techniques — quasiment inatteignables. Programmation enfermée dans des pages qui ne se laissent pas lire, information dispersée, aucun flux, aucune structure. Ces maisons-là existent pour le visiteur qui connaît déjà leur site et tape leur nom. Elles n'existent pas pour celui qui cherche autrement.

Il faut insister sur un point, parce qu'il est contre-intuitif : cette fracture n'a presque rien à voir avec les moyens. Ce n'est pas une affaire de gros budgets contre petits budgets. Des institutions modestes exposent des données impeccables ; des maisons considérables restent opaques. La ligne de partage ne passe pas par la richesse, elle passe par une chose plus simple et plus rare — quelqu'un, à un moment, s'est posé la question. Quelqu'un a pensé que la programmation n'était pas seulement une page à afficher, mais une donnée à exposer.

Pourquoi cela devient-il un enjeu maintenant, alors que ça ne l'était pas il y a dix ans ? Parce que la manière dont le public accède à l'information culturelle est en train de changer de nature. Pendant vingt ans, on a cherché des concerts en tapant des mots dans un moteur, qui renvoyait vers des sites. Le site était la destination. Ce modèle est en train d'être doublé par un autre : on pose une question à un assistant — *quels concerts de musique baroque à Bruxelles cette semaine ?* — et l'assistant répond directement, en synthétisant des sources. Dans ce nouveau régime, l'institution n'est plus une destination qu'on visite, elle est une source qu'on cite — ou qu'on ne cite pas. Et l'assistant ne peut citer que ce qu'il peut lire. Une programmation qu'aucun système ne parvient à interpréter ne sera pas mal classée dans la réponse : elle en sera *absente*. Ce n'est pas une pénalité, c'est une disparition.

C'est exactement le mécanisme que j'ai décrit ailleurs à propos des plateformes de streaming et de la prescription musicale — l'invisibilisation silencieuse, celle que personne ne voit parce qu'il n'y a rien à voir. Mais le versant institutionnel est, d'une certaine manière, plus injuste encore. Un compositeur peu écouté sur Spotify a au moins

été versé au catalogue ; sa relative invisibilité tient à un algorithme de recommandation. Une institution dont les données ne sont pas lisibles, elle, ne franchit même pas la première porte. Son travail de programmation — souvent excellent, souvent courageux — ne devient jamais une information disponible. Le geste culturel a eu lieu ; il n'a pas laissé de trace exploitable.

Le secteur a commencé à nommer ce sujet. On parle désormais de **découvrabilité** — la capacité d'une œuvre, d'un artiste, d'une institution à être trouvée par quelqu'un qui ne la cherchait pas nommément. Le mot est utile parce qu'il déplace le problème : il ne s'agit plus de communication, de marketing, de communauté, mais d'infrastructure. La découvrabilité ne se gagne pas en publiant davantage ; elle se gagne en rendant ce qu'on publie *interprétable*. C'est une différence de nature, et elle est mal comprise, parce qu'elle relève d'un savoir-faire qui n'appartient ni tout à fait à la communication, ni tout à fait à la technique, et qui tombe donc, le plus souvent, entre les chaises.

Que faudrait-il ? Rien d'inaccessible, et c'est ce qui rend la situation presque frustrante. Exposer sa programmation dans des formats standards. Structurer l'information d'un événement — date, lieu, programme, distribution — de façon qu'une machine la comprenne sans avoir à la deviner. Proposer un flux que les agrégateurs et les agendas tiers peuvent reprendre. Veiller à ce que les pages soient techniquement lisibles, et pas seulement visuellement réussies. Aucune de ces opérations n'est hors de portée. Ce qui manque, ce ne sont pas les moyens ni les outils — c'est la conscience que le problème existe, et qu'il relève d'une responsabilité.

Car c'en est une. Une institution culturelle financée pour faire vivre un patrimoine et soutenir la création a, parmi ses missions implicites, celle de rendre ce travail *trouvable*. Une saison que personne ne peut découvrir n'a pas tout à fait eu lieu. À l'heure où les intermédiaires deviennent algorithmiques, la lisibilité numérique d'une programmation n'est pas un supplément technique : c'est la condition pour que le travail accompli existe au-delà du cercle de ceux qui le connaissaient déjà.

L'agenda que nous avons construit n'avait pas pour objet de dresser ce constat. Il l'a rendu visible par accident, simplement parce qu'il fallait, pour le faire fonctionner, lire ce que les institutions exposent réellement. Ce que cette lecture a montré, c'est qu'une part du secteur a déjà franchi le pas, et qu'une autre part — sans le savoir, sans mauvaise volonté — laisse son travail s'effacer du champ de ce qui est trouvable. La bonne nouvelle, c'est que rien n'est irréversible. La découvrabilité se construit. Encore faut-il avoir vu qu'elle se perd.

Il y a quelque chose qui se joue, dans le silence des algorithmes, et qui mérite qu'on y regarde de plus près.

Depuis vingt ans, la prescription musicale a basculé. Le disquaire indépendant a disparu, les pages culturelles des journaux généralistes se sont rétractées, les radios spécialisées ont perdu leur audience. Ce qui reste pour découvrir un compositeur, un interprète, un label, c'est essentiellement Spotify, Apple Music, YouTube et Tidal. Le geste de prescription, autrefois porté par des humains qui aimaient ce dont ils parlaient, s'est délégué à des systèmes de recommandation algorithmique conçus pour optimiser le temps d'écoute.

Pour la musique classique et les répertoires contemporains, cette bascule est particulièrement violente. Les algorithmes des plateformes sont calibrés sur les comportements d'écoute majoritaires. Ils privilégient ce qui est déjà écouté, déjà partagé, déjà identifié. Ils traitent la musique comme un flux indifférencié et confondent allègrement les *Quatre Saisons* de Vivaldi par cinquante ensembles différents, ne distinguent pas une lecture historiquement informée d'une version romantique, ne savent pas situer une création contemporaine dans un courant esthétique. Le répertoire patrimonial devient un fond de catalogue, et la création vivante ne sort jamais du tiroir où elle a été rangée.

Il suffit de regarder les playlists thématiques que ces plateformes proposent pour saisir l'ampleur du problème. *Classical Focus*, *Peaceful Piano*, *Calming Classical*, *Classical Essentials* : des intitulés qui disent tout. La musique classique y est traitée comme un robinet à ambiance, une bande-son pour télétravail ou méditation, dans laquelle Bach voisine avec Einaudi sans transition, Mozart avec Max Richter, et Beethoven avec d'innombrables réorchestrations apaisantes de son *Adagio*. Aucune narration, aucun contexte, aucune hiérarchie, aucun écart. Trois mille morceaux dans un ordre obscur, recalibrés pour ne jamais surprendre. C'est la négation même du geste musical : faire entendre ce qu'on n'attendait pas.

À ce biais éditorial s'ajoute un biais économique. Les playlists des plateformes sur-valorisent massivement le back-catalogue des majors — Universal, Sony, Warner — pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la qualité musicale et tout à voir avec les accords commerciaux et le poids des catalogues historiques. Une réédition d'un enregistrement Deutsche Grammophon des années soixante-dix sera systématiquement mieux exposée qu'une création récente d'un label indépendant, même si la création en question est un événement artistique majeur. Pour les éditeurs et labels indépendants — ceux qui prennent le risque artistique, ceux qui défendent les œuvres et les interprètes émergents — la visibilité algorithmique est un combat permanent et largement perdu d'avance. Et cela vaut pour tous les compositeurs : intégrer une playlist Spotify est infiniment plus facile avec du Philip Glass qu'avec du Messiaen ou du Goubaïdoulina, parce que Glass coche toutes les cases du goût mainstream du classique-contemporain (motifs répétitifs, harmonie consonante, ambiance immédiate), là où Messiaen exige une écoute construite et Goubaïdoulina suppose un auditeur disposé à être déstabilisé. L'algorithme privilégie ce qui s'écoute en arrière-plan. Tout ce qui demande une attention frontale est par construction défavorisé.

Pour les compositrices, la situation est pire encore. Quand une plateforme ouvre, à l'occasion d'une journée internationale, une playlist consacrée aux femmes, on y trouve le plus souvent les mêmes cinq noms — Hildegarde de Bingen, Clara Schumann, Fanny Mendelssohn, Lili Boulanger, Kaija Saariaho — répétés en boucle, comme si l'histoire de la musique au féminin se résumait à un corpus de salle d'attente. Où sont Louise Farrenc, Cécile Chaminade, Mel Bonis, Augusta Holmès, Germaine Tailleferre, Grażyna Bacewicz, Sofia Goubaïdoulina, Unsuk Chin, Betsy Jolas ? Présentes au catalogue, oui, mais invisibles au flux. Leur travail existe pour qui sait les chercher ; il n'existe pas pour qui veut être surpris. Là encore, ce n'est pas un défaut de l'algorithme : c'est exactement ce qu'il a été conçu pour faire — recommander ce qui est déjà recommandé.

Le résultat est connu. Quelques compositeurs et interprètes ultra-visibles continuent de tourner, le reste s'enfonce dans une longue traîne où personne ne va chercher. Optimiser l'engagement, c'est optimiser le retour vers le déjà-connu. Aucune plateforme commerciale n'a intérêt à ce qu'un auditeur passe trois heures à explorer Charles Koechlin ou Galina Ustvolskaya — cela ne génère ni ré-écoute, ni complétion, ni partage viral. Le système fait ce pour quoi il a été conçu, et il le fait très bien.

Tout n'est pas négatif pour autant. Les plateformes ont aussi rendu possible une chose que le disque physique ne permettait pas : la diffusion réellement mondiale, jusqu'aux confins. Quand on regarde les relevés de streaming d'un éditeur indépendant, on découvre des écoutes en Indonésie, au Pérou, en Mongolie, au Cap-Vert — des territoires où aucun distributeur n'aurait jamais acheminé physiquement un disque de musique de chambre contemporaine. Les plateformes ont infiniment élargi le public potentiel des répertoires confidentiels.

Mais cette diffusion-là reste passive. Elle ne crée pas de découverte, elle révèle une demande latente. Si l'auditeur d'Oulan-Bator a trouvé Dusapin, c'est qu'il le cherchait déjà, ou qu'un humain — un programmateur, un journaliste, un ami — le lui a recommandé en amont. La plateforme a permis l'accès, elle n'a pas suscité l'intérêt. Le travail de prescription, lui, reste à faire. Et c'est précisément celui que les algorithmes commerciaux ne feront jamais, parce que leur logique économique va dans l'autre sens.

C'est précisément là que l'intelligence artificielle ouvre une autre voie.

L'IA, quand elle est mise entre des mains éditoriales et nourrie de bases structurées, peut faire l'inverse exact des algorithmes commerciaux. Elle peut tisser des liens entre des sources hétérogènes — un manuscrit, un article de revue savante, une discographie critique, un enregistrement live, une notice de festival, une chronique parue il y a dix ans. Elle peut composer des parcours qui ne suivent pas la logique de l'engagement mais celle de la découverte raisonnée. Si vous aimez tel quatuor de Ravel, voici comment Caplet, Roussel, Ropartz ont prolongé cette esthétique. Si vous découvrez Lili Boulanger, voici les enregistrements historiques qui ont compté, voici les lectures contemporaines qui valent d'être entendues, voici les compositrices oubliées de sa génération que les programmateurs commencent à exhumer. L'IA ne sait pas faire cela seule. Mais nourrie d'un corpus éditorial

sérieux et encadrée par un travail humain de validation, elle devient un outil de prescription d'une puissance inédite.

C'est exactement l'ambition de Pauline, l'application de découverte musicale que nous développons à *Crescendo Magazine*. Pauline ne cherche pas à concurrencer Spotify sur le terrain du flux. Elle cherche à faire ce que Spotify ne fera jamais : raconter, contextualiser, relier, sortir des œuvres de l'oubli en les replaçant dans leur réseau de filiations et d'influences. Six cent cinq compositeurs et compositrices y sont accessibles, dont une part substantielle ne génère aucun revenu publicitaire significatif et n'a donc aucune chance d'être recommandée par un système commercial. Quatorze fonctions assistées par IA permettent de présenter une œuvre, de suggérer des écoutes complémentaires, de tracer des parcours thématiques, de croiser un répertoire avec des concerts à venir. Ce n'est pas une révolution. C'est simplement la prescription cultivée, telle qu'elle existait avant que les plateformes ne la confisquent, rendue à nouveau possible par un outil que les éditeurs et les critiques peuvent désormais s'approprier.

L'enjeu dépasse Pauline. Il s'agit de comprendre que la **découvrabilité** — c'est le mot qu'utilisent désormais les institutions culturelles pour parler de ce sujet — n'est pas une question technique secondaire. C'est l'un des combats culturels majeurs de la décennie qui vient. Si nous laissons les plateformes commerciales décider seules de ce qui est entendu et de ce qui ne l'est pas, nous laissons disparaître silencieusement des pans entiers de notre patrimoine musical et de notre création vivante. Pas par interdiction, par invisibilisation. La pire des disparitions, parce que personne ne la voit.

Les éditeurs, les critiques, les institutions culturelles, les médiateurs ont aujourd'hui à leur disposition un outil — l'intelligence artificielle, encadrée, nourrie, validée — qui leur permet de produire des dispositifs de prescription d'une qualité que l'on n'imaginait pas il y a trois ans. C'est une chance et c'est une responsabilité. Si nous ne nous en saisissons pas, ce sont les algorithmes commerciaux qui continueront de modeler à leur image l'écoute des prochaines générations.

Faire revivre le peu connu, c'est notre métier. L'IA, bien employée, en redevient l'instrument.

Il y a, dans le travail d'inventaire patrimonial, une opération très simple en apparence et qui s'est compliquée sans qu'on s'en aperçoive. Quand on documente un bâtiment — un immeuble Art Nouveau de Saint-Gilles, une villa Art Déco de Schaerbeek, une façade des années 1930 du quartier des squares — on recherche, parmi d'autres choses, des images. Anciennes ou récentes, en noir et blanc ou en couleurs, professionnelles ou amateurs, peu importe : ce qu'on demande à ces images, c'est d'attester. *Cela existait, à cet endroit, dans cet état, à cette date*. C'est leur fonction la plus humble et la plus précieuse. Cette fonction, depuis trois ou quatre ans, est en train de s'effacer silencieusement, et le mécanisme par lequel elle s'efface mérite qu'on s'y attarde — parce qu'il décide, en grande partie, de ce que la prochaine génération de citoyens pourra connaître du patrimoine bâti que la nôtre lui transmet.

Le constat se laisse poser sans dramatisation. Lorsqu'on recherche aujourd'hui en ligne des images d'architecture Art Déco belge, d'Art Nouveau bruxellois, de modernisme des années trente, on trouve un flot continu d'images qui n'attestent rien. Façades inventées par un modèle génératif sur la base d'un *prompt* esthétique, intérieurs reconstitués par interpolation à partir d'œuvres réelles, vues de bâtiments qui n'ont jamais existé et qui ne demandent qu'à être prises pour vraies. Ces images circulent sur les plateformes — Pinterest, Instagram, des blogs d'amateurs, des sites de papiers peints, des banques d'images bon marché —, elles sont indexées par les moteurs de recherche au même titre que les photographies authentiques, et elles entrent à part entière dans le paysage iconographique disponible. Pour un bâtiment patrimonial mineur — c'est-à-dire pour la quasi-totalité du patrimoine bâti, celui qui ne fait pas la couverture des livres d'art —, le rapport entre images attestées et images fabriquées se renverse à vue d'œil. Et cette bascule n'est qu'à son début.

Il faut nommer ce qui se joue, parce que la confusion est facile et qu'elle est entretenue. Une photographie de bâtiment, même médiocre, n'est pas seulement une image : c'est une **attestation**. Quelqu'un, à un moment, s'est tenu devant cet édifice et a déclenché un appareil. Ce geste minuscule produit un document — c'est-à-dire une trace pour laquelle existe un référent réel, daté, situé. L'image générée par IA, à l'inverse, est une *plausibilité*. Elle ressemble à quelque chose qui pourrait avoir existé, elle obéit aux conventions stylistiques du genre qu'elle imite, elle est parfois plus convaincante qu'une vraie photographie parce qu'elle a été optimisée pour le regard. Mais elle n'atteste rien. Aucun moment ne lui correspond, aucun lieu, aucun appareil, aucun témoin. Confondre les deux n'est pas une question de goût ou de qualité d'image. C'est une question de statut : l'une est un document, l'autre est une fiction. Pour qui travaille sur le patrimoine, cette distinction n'est pas négociable, parce qu'elle est exactement ce qui sépare la connaissance du décor.

Cette distinction-là, on peut encore la maintenir intellectuellement. Ce qui complique tout, c'est qu'elle est en train de devenir invisible techniquement. Les moteurs de recherche, les agrégateurs d'images, les plateformes sociales ne distinguent pas, dans leurs résultats, le document de la fabrication. Pour la même requête — *immeuble Art Déco Bruxelles* —, ils renvoient dans la même grille, sans hiérarchie ni indication de provenance, des photographies prises rue de Mérode en 1937 et des images générées le mois dernier par un utilisateur anonyme.

L'œil humain, surtout s'il n'est pas spécialisé, ne fait pas la différence. L'élève qui prépare un exposé, le journaliste qui illustre un article, l'éditeur qui cherche une couverture, le programmateur d'une exposition virtuelle : tous prennent, dans cet ensemble indifférencié, ce qui leur paraît convenir. Et l'image fabriquée, parce qu'elle est plus propre, mieux cadrée, plus saturée, plus *photogénique* que l'authentique souvent défraîchie, l'emporte au visuel. C'est le premier étage du problème. Il est déjà observable, et il est irréversible à l'échelle du web public.

Le second étage est plus inquiétant et il se trouve nommé, depuis une étude publiée dans *Nature* en 2024 par Shumailov, Shumaylov et leurs collègues, sous le terme de **model collapse** — l'effondrement par récursion. Le mécanisme est le suivant. Les modèles génératifs s'entraînent sur d'immenses corpus d'images glanées sur le web. À mesure que ces corpus se peuplent d'images elles-mêmes générées par des modèles antérieurs, les générations suivantes apprennent en partie sur les hallucinations de leurs prédécesseurs. La boucle se referme. Et ce que l'étude démontre rigoureusement, c'est que cette récursion ne dégrade pas uniformément la production : elle *efface d'abord les queues de distribution*, c'est-à-dire les cas rares, les exemples singuliers, les exceptions, les marges. Le centre — le « bâtiment Art Déco générique », la « façade Art Nouveau type » — se renforce ; ce qui s'efface, c'est tout ce qui ne ressemble à rien d'autre. Or le patrimoine bâti, par définition, est constitué presque entièrement de queues de distribution. Un immeuble Art Déco intéressant est intéressant *parce qu'il ne ressemble pas exactement aux autres*. Une villa moderniste majeure l'est parce qu'elle pousse une logique jusqu'à un point où aucune autre ne l'a portée. C'est précisément ce qui se perd en premier dans la boucle. Le modèle continuera à produire un Art Déco moyen, plausible, séduisant, indéfiniment ; il ne saura plus, à terme, produire — ni reconnaître — la singularité d'un édifice particulier.

Pour mesurer ce que cela signifie, il faut penser à ce qui s'est déjà perdu une fois, à Bruxelles, et qui ne tient plus qu'à l'image. La Maison du Peuple de Victor Horta, démolie en 1965 dans ce qu'on a baptisé après coup la *bruxellisation*, n'existe plus que sous deux formes : une mille deux cents photographies en noir et blanc et six cents diapositives prises par l'architecte Jean Delhaye au moment même de sa destruction, et quelques cartes postales d'époque conservées dans des collections institutionnelles. Tout ce que nous saurons jamais de cet édifice — son volume réel, ses circulations, ses ferronneries, son rapport à la pente du terrain, la qualité de sa lumière intérieure — tient à ce corpus précis. Le travail de reconstitution 3D mené par le Laboratoire Alice de La Cambre-Horta et par le Musée Horta, depuis 2014, repose intégralement sur ces images attestées. Si demain l'on cherche en ligne des images de la Maison du Peuple et qu'on trouve, mêlées aux clichés Delhaye, des reconstitutions IA produites par interpolation — variations de couleurs, ajouts décoratifs « dans le style », vues d'angles que personne n'a jamais photographiés —, comment un étudiant en architecture, un journaliste, un visiteur curieux distinguera-t-il ce qui a existé de ce qui ressemble à ce qui aurait pu exister ? La réponse, dans la plupart des cas, est : il ne le distinguera pas. Et la mémoire du bâtiment, qui était jusqu'ici fragile mais juste, va devenir abondante et fausse. Ce qui est pire.

Cette logique vaut pour la Maison du Peuple parce qu'elle est iconique, mais elle vaut a fortiori pour tout le patrimoine modeste, transformé, démoli ou en péril. Les milliers de façades Art Déco bruxelloises, anversoises, liégeoises ou ostendaises qui n'ont jamais été photographiées professionnellement. Les intérieurs modifiés au fil des décennies dont seules subsistent quelques clichés d'amateur en couleurs délavées. Les bâtiments démolis dans les années soixante et soixante-dix dont la trace iconographique se résume à une carte postale et à deux articles de presse de l'époque. Tout ce corpus précieux, parce qu'irremplaçable, se trouve désormais en compétition de visibilité avec une production infinie d'images plausibles qui ne lui doivent rien et qui le noient. Plus exactement : qui le rendent invisible non par disparition, mais par dilution. Le bâtiment réel devient une aiguille dans une botte de foin dont la machine fabrique le foin à mesure qu'on cherche l'aiguille.

Que faire ? La réponse facile — *interdire, signaler, encadrer* — est probablement inefficace à l'échelle où le phénomène se déploie. Les images générées sont produites en quantités telles, par tant d'acteurs, que la régulation par l'amont est un combat perdu. Mais il existe une autre voie, qui consiste à valoriser explicitement l'image attestée comme telle. Cela passe par des choses concrètes et modestes : exiger, dans les inventaires patrimoniaux, des métadonnées de provenance complètes — date, auteur, lieu, appareil si connu, source d'archivage —, et les exposer dans les interfaces de consultation publique. Privilégier, dans les sites institutionnels, les photographies historiques sourcées plutôt que les recompositions visuellement plus séduisantes. Travailler avec les archives photographiques privées et publiques pour numériser et exposer en haute définition ce qui n'a pas encore été versé au domaine numérique, parce que chaque image attestée mise en ligne aujourd'hui est une digue contre la dilution future. Soutenir les photographes — patrimoniaux, amateurs, érudits — qui continuent à se déplacer, à attendre la lumière, à fixer ce qui existe. Ces gestes paraissent dérisoires devant la puissance de la machine. Ils ne le sont pas. Ils sont, à proprement parler, ce qui décide de ce que nos petits-enfants pourront croire de ce que nous leur disons avoir vu.

Il faut conclure sur ce point, parce qu'il est central et qu'il est rarement nommé. Ce qui est en jeu dans la prolifération d'images générées de bâtiments, ce n'est pas la disparition du patrimoine. Le patrimoine, lui, est sur place ; il ne dépend pas, pour exister, qu'on dispose de bonnes photographies. Ce qui est en jeu, c'est la *capacité d'attestation* — c'est-à-dire la possibilité, pour quelqu'un qui n'a pas vu un bâtiment, de savoir avec certitude à quoi il ressemble. Une société qui perd cette capacité ne perd pas ses monuments ; elle perd la possibilité de les transmettre autrement que par confiance aveugle. Et quand cette capacité est altérée pour le patrimoine d'hier, on peut se demander ce qu'il en sera de celui d'aujourd'hui — des immeubles que nous prenons en photo nous-mêmes, en croyant qu'ils sont ainsi documentés pour demain, alors que ces photographies entreront dans un flux où elles seront indistinguables des fabrications qui les imitent.

L'IA générative n'a pas inventé l'oubli. Elle a inventé une nouvelle façon de se souvenir mal, abondamment, et avec assurance. Ce n'est pas la mort du patrimoine. C'est, plus discrètement, la fin d'une certaine confiance dans l'image — confiance que des générations entières avaient prise pour acquise. La rendre à nouveau possible, sur le terrain

restreint mais essentiel de la documentation patrimoniale, est une tâche qui revient aux institutions, aux archivistes, aux éditeurs, et — c'est moins évident mais c'est vrai — à tous ceux qui, simplement, continuent à photographier ce qui est là. Le geste est modeste. Il est, peut-être, la seule chose qui résiste.

Il y a, dans la vie d'une publication culturelle spécialisée, un moment où l'on commence à parler d'« archive ». C'est un terme rassurant — il dit l'accumulation, la patience, la valeur sédimentée. Au bout de quinze ou vingt ans, une revue dispose typiquement de plusieurs milliers d'articles, signés, datés, organisés, qui constituent son fonds. Ce fonds a longtemps été pensé comme un patrimoine : quelque chose qu'on conservait, qu'on republiait éventuellement, qu'on rééditait sous forme d'anthologies, et qui était surtout, dans la pratique courante, peu consulté hors des moteurs de recherche. L'arrivée des modèles génératifs change la nature de cette archive — non pas dans ce qu'elle contient, mais dans ce qu'on peut en faire. Et la conversation publique sur ce changement reste, à mes yeux, étrangement à côté du sujet, parce qu'elle s'est presque entièrement laissée enfermer dans la question juridique. Il y a pourtant une question conceptuelle préalable, plus simple et plus difficile, qui mérite d'être posée : qu'est-ce, exactement, qu'une archive de presse ? Et, accessoirement : qu'est-ce qu'on cède quand on cède une archive — si tant est qu'on puisse la céder ?

Commençons par poser les faits, qui sont publics et instructifs. Depuis fin 2023, les éditeurs de presse organisent leur rapport à l'IA générative selon deux voies parallèles. La première est contentieuse. Le *New York Times* a déposé en décembre 2023 une plainte contre OpenAI et Microsoft devant le tribunal fédéral du Southern District of New York, alléguant que ses articles ont été utilisés sans autorisation pour entraîner les modèles, et que ces modèles restituent parfois des passages quasi identiques aux originaux. La procédure est toujours en cours en 2026 ; elle a donné lieu à des décisions de discovery spectaculaires, dont l'ordre, en novembre 2025, de produire vingt millions de conversations ChatGPT anonymisées. D'autres recours suivent une trajectoire similaire — Ziff Davis, le *Daily News*, le *Center for Investigative Reporting*. La seconde voie est conventionnelle. *Le Monde* a signé en mars 2024 le premier accord d'un média français avec OpenAI, autorisant l'usage de ses contenus contre rémunération confidentielle, mise en avant des références et accès à des outils ; il a renouvelé l'opération avec Perplexity en mai 2025. Axel Springer, l'*Associated Press*, *News Corp*, le *Wall Street Journal*, le *Financial Times*, l'*Atlantic*, *Reuters*, le *Guardian* ont suivi des chemins comparables, chacun avec ses propres modalités. Côté justice, Anthropic a réglé en septembre 2025 un contentieux d'auteurs pour 1,5 milliard de dollars, et plusieurs décisions américaines — *Bartz v Anthropic*, *Kadrey v Meta* — ont reconnu en juin 2025 un caractère « hautement transformatif » à l'entraînement, ouvrant la porte au *fair use*. Côté européen, l'exception TDM de la directive 2019/790 sur le droit d'auteur encadre les usages d'entraînement, et l'AI Act, publié en juillet 2024, ajoute des obligations de transparence. Le paysage juridique est mouvant, en construction, et il continuera à se construire pendant plusieurs années.

Cette voie juridique est nécessaire et je n'ai aucune intention d'en relativiser l'importance. Mais elle suppose une question résolue qui ne l'est pas : à supposer qu'une archive soit cessible, qu'est-ce, au juste, qu'on cède ? Une archive de presse, ce n'est pas un volume de textes. Ce n'est pas non plus une base de données. C'est une suite datée d'actes critiques signés. Chaque chronique a été écrite à un moment précis, par une personne identifiable, sur une œuvre qui venait de paraître ou sur un concert qui venait d'avoir lieu, dans un contexte de réception identifiable.

Ce qui fait l'archive, c'est cette succession datée — et c'est ce que je voudrais appeler ici la **longue date**. Le terme est ancien et peu employé ; il dit précisément ce qu'il faut dire : quelque chose qui s'est constitué dans la durée, pas dans la masse.

Cette distinction n'est pas une coquetterie sémantique. Elle est opérationnelle, et elle est exactement ce qui sépare ce que la machine peut prendre de ce qu'elle ne peut pas. Le modèle absorbe le stock — c'est-à-dire les textes considérés comme volume. Il apprend des structures, des récurrences éditoriales, des tournures, des préférences argumentatives. Il peut, après entraînement, produire des textes plausibles « à la manière de » telle revue ou de tel critique, parfois avec une fidélité stylistique troublante. Mais ce qu'il restitue est, par construction, hors-temps. Le modèle ne sait pas — ne peut pas savoir — qu'une chronique écrite en 2008 sur tel enregistrement de Bach par tel chef historiquement informé ne s'écrivait pas comme une chronique de 2025 sur le même répertoire. Il ne sait pas qu'entre les deux dates, un débat critique a basculé, qu'une génération d'interprètes en a remplacé une autre, qu'une école d'écoute s'est consolidée puis a commencé à se fissurer. Il a tout lu, et il n'a rien daté.

Prenons un exemple précis, parce qu'il vaut la peine. La lecture historiquement informée de la musique baroque — ce qu'on a appelé pour faire vite le « mouvement baroqueux » — a une histoire critique d'un demi-siècle dont chaque étape est documentée dans les revues spécialisées. Dans les années 1960, Nikolaus Harnoncourt, Gustav Leonhardt, Frans Brüggen et quelques autres défrichent un répertoire qui était joué jusque-là dans un esprit post-romantique, et leurs premiers enregistrements sont reçus avec stupéfaction, parfois avec hostilité. Dans les années 1980, après la publication par Harnoncourt de *Musik als Klangrede* (1982) et sa traduction française *Le Discours musical*, la lecture historiquement informée devient un mouvement constitué, qui structure une partie de la critique. Les années 1990 sont le moment de bascule. La génération de René Jacobs, William Christie, Christophe Rousset, John Eliot Gardiner installe la lecture historiquement informée comme dominante sur le baroque, au point qu'une interprétation « traditionnelle » devient l'exception qu'il faut justifier ; l'enregistrement de la *Passion selon saint Matthieu* par Philippe Herreweghe en 1980 commence à être lu rétrospectivement comme un seuil. Et, dans la seconde moitié de la décennie, les chefs venus du baroque commencent à investir le répertoire romantique — Brahms, Bruckner, Schumann —, ouvrant une nouvelle question : un Brahms joué sur instruments d'époque par un orchestre baroquisant, qu'est-ce que ça nous apprend que les versions « modernes » ne nous apprenaient pas ? Dans les années 2010 et 2020, ce débat lui-même se déplace, et une partie de la critique commence à interroger les présupposés du mouvement — la fétichisation de l'authenticité, la confusion entre informé et autoritatif, l'oubli des grandes lectures du milieu du XX^{e} siècle qu'on avait un peu vite reléguées.

Ce que cette histoire montre, et qui est presque invisible à qui n'a pas lu en continu les revues spécialisées, c'est que la lecture d'un même enregistrement change selon le moment où on la fait. Une chronique de la *Passion* de Herreweghe en 1985 ne dit pas la même chose qu'une chronique du même disque en 2025, et la différence n'est pas une affaire de goût personnel : c'est une affaire de situation critique. Le critique de 1985 écrit dans un débat où la lecture historiquement informée est encore minoritaire et combattue ; il défend ou il attaque. Le critique de

2025 écrit dans un paysage où cette lecture est devenue référence et où la question est plutôt de savoir ce qu'on en a fait, ce qu'elle a permis, ce qu'elle a empêché. Les deux chroniques sont signées, datées, faites — et ce qui les distingue, ce n'est pas seulement leurs auteurs, c'est la position qu'elles occupent dans une histoire qui est encore en train de se faire. C'est cela, la longue date d'une revue critique : non pas la somme de ses textes, mais la trajectoire dont chaque texte est, datant et daté, un point.

Un modèle entraîné sur ce corpus peut, sur demande, écrire une chronique plausible « à la manière de Crescendo » sur n'importe quel disque de Herreweghe. Cette chronique aura les bonnes tournures, le bon registre lexical, la bonne longueur. Elle sera, dans le texte, indistinguable d'une vraie. Mais elle sera, par essence, sans situation. Elle ne saura pas qu'elle écrit en 2026 plutôt qu'en 1985 ; elle ne pourra pas peser ce qui, dans ce qu'elle dit, dépend d'un état du débat à un moment donné ; elle s'écrira dans un présent atemporel qui est précisément la négation de ce que fait un critique vivant. Le lecteur, lui, lira un texte qui parle de musique. Il ne saura pas qu'il lit un texte qui ne parle de rien — ou plus exactement, qui parle d'une moyenne abstraite extraite de tout ce qui a été écrit, sans que cette moyenne se rapporte à une écoute, à une parution, à un moment.

Cela permet de reformuler la question juridique en termes plus exacts. Quand on signe un accord de licence avec un opérateur de modèle, on ne cède pas son archive : on cède le stock. La longue date, elle, n'est pas cessible, parce qu'elle n'est pas un bien — c'est une pratique. Elle est constituée des actes critiques en cours, datés du jour où on les écrit, et elle ne tient que tant qu'il existe une rédaction qui continue à les produire. Ce qu'on vend dans un accord, c'est l'autorisation d'entraînement sur ce qui a été. Ce qui fait la valeur d'une revue, c'est ce qu'elle continuera à faire. Les deux ne sont pas du même ordre, et il est important de ne pas les confondre.

Mais cette reformulation juridique présuppose, à son tour, quelque chose qui n'est plus vrai pour une partie du paysage : qu'il existe un éditeur en position commerciale de signer un accord. Or le paysage francophone de la presse musicale spécialisée a connu, ces dix-huit derniers mois, une recomposition spectaculaire qui éclaire le problème d'une manière inattendue. En février 2025, à la suite du rachat du groupe Humensis par Albin Michel, les rédactions de *Classica*, de *Pianiste* et de *L'Avant-Scène Opéra* ont été licenciées collectivement. Les trois titres ont sorti leurs derniers numéros en mars. La suite est instructive. *L'Avant-Scène Opéra* a été repris par une nouvelle société, Scenôra, et reparaît depuis novembre 2025 dans une formule légèrement modifiée, fidèle à son format monographique d'analyse. *Classica*, après l'union de cinq repreneurs en juin 2025, a repris sa publication le 3 octobre 2025 — mais sous une forme entièrement nouvelle : abandon du mensuel papier, newsletter hebdomadaire, présence renforcée sur le web et les réseaux sociaux. *Pianiste*, en revanche, n'a pas trouvé de repreneur. La leçon de ces trois trajectoires est moins simple qu'on pourrait le croire. Ce qui se vend encore, c'est la référence stable (*L'Avant-Scène Opéra*) ou la marque éditoriale qui consent à se réinventer numériquement en abandonnant son support historique (*Classica*). Ce qui ne se vend plus, c'est le modèle traditionnel du mensuel critique imprimé tel qu'il existait depuis trente ans.

Le paysage commercial de la critique musicale francophone d'actualité s'est donc considérablement rétréci. Il ne reste, en France, que *Diapason* et *Opéra Magazine* comme magazines payants à diffusion significative. Tout le reste de la critique musicale francophone vivante — *Crescendo Magazine*, *ResMusica*, *ConcertoNet*, *Forum Opéra*, *Wanderer*, et plusieurs autres — se publie désormais en accès libre sur le web, sur des sites portés par des associations, des structures hybrides, ou des rédactions largement bénévoles. La situation est plus restreinte encore en Belgique francophone, où *Crescendo Magazine* occupe à peu près seul le terrain de la critique musicale spécialisée régulière. Cette configuration est récente, elle est presque achevée, et elle change qualitativement la question de l'IA. Quand un opérateur de modèle entraîne ses systèmes sur la critique musicale francophone, il ne se heurte plus, pour l'essentiel, à des paywalls ou à des éditeurs commerciaux en position de négocier. Il aspire un corpus qui, parce qu'il a fait le choix éditorial de la circulation libre, lui est ouvert structurellement. La presse qui produit la longue date critique francophone vivante est aujourd'hui, par sa configuration même, la moins protégée — et la moins outillée pour se défendre.

Cette asymétrie a une conséquence pratique que les discussions habituelles sur les accords de licence laissent dans l'ombre. Les recommandations qui circulent — *négocier avec lucidité, monnayer son archive, organiser le rapport de force* — n'ont tout simplement pas de sens pour la presse spécialisée en libre accès, qui n'a ni la force commerciale ni l'intention de monétiser son fonds. Sa raison d'être éditoriale est précisément que ses textes circulent. La question, pour elle, est ailleurs : comment maintenir une production présente et régulière dans un environnement qui rend cette production absorbable sans contrepartie ? La réponse, à mes yeux, doit venir moins de la revue elle-même que de l'écosystème institutionnel qui en bénéficie quotidiennement. Une presse critique francophone en libre accès n'est pas le bien privé de ceux qui la font ; elle est, qu'on le reconnaisse ou non, une infrastructure éditoriale dont profitent les orchestres, les opéras, les festivals, les conservatoires, les labels, les éditeurs musicaux, et l'ensemble des institutions culturelles publiques. Que cette infrastructure soit maintenue par un travail collectif souvent largement bénévole est une réalité économique qui mérite, à tout le moins, d'être reconnue comme telle. Et qu'elle disparaisse parce que personne, dans cet écosystème, n'a jugé utile d'en assurer la pérennité serait un appauvrissement culturel qui se ferait sans qu'on ait vraiment décidé.

Il faut conclure sur ce point, parce que c'est lui qui me semble central. L'arrivée des modèles génératifs a installé, dans la presse spécialisée, une tentation symétrique à celle qu'on observe dans d'autres secteurs culturels : celle de penser que la valeur est dans l'accumulé. Cette tentation est exacte sur le plan comptable et fausse sur le plan culturel. La valeur d'une revue n'est pas dans ses cinq mille chroniques passées ; elle est dans la cinq mille et unième qui sortira demain, et qui ne fera sens que parce qu'elle s'inscrit dans la suite des précédentes. Si demain cette suite s'interrompt — parce que la rédaction n'est plus financée, ou parce qu'aucun acteur n'a estimé qu'elle valait l'effort d'être soutenue —, l'archive n'aura plus rien à quoi se rattacher. Elle deviendra un fonds, c'est-à-dire un objet historique, intéressant peut-être pour les chercheurs, mais sans plus aucun rôle dans la vie critique vivante. Et c'est précisément ce que la machine, sans intention mauvaise, accélère : la transformation de pratiques vivantes en stocks consultables.

C'est sur ce terrain-là que la presse spécialisée a quelque chose de spécifique à défendre — et que des publications comme *Crescendo Magazine*, association de presse spécialisée en libre accès, font ce qui doit être fait : produire chaque semaine de nouvelles chroniques, datées, signées, situées dans un débat en cours, qui prolongent la longue date d'une manière qu'aucun système n'imitera. Cette production est largement bénévole, intégralement publique, et c'est précisément pour ces deux raisons qu'elle a, dans le paysage actuel, une importance que les indicateurs économiques ne mesurent pas.

L'IA générative n'a pas tué l'archive de presse. Elle a obligé les rédactions à reconnaître que leur fonds n'était pas leur valeur — qu'il n'en était que la trace. La valeur, elle, est devant, dans le texte qu'on n'a pas encore écrit. Et il n'y a, pour la défendre, qu'une seule manière : continuer.

Il y a, dans le travail éditorial autour des fonds culturels, une scène qui revient avec une régularité presque comique. Une institution — un orchestre, un opéra, un musée, une revue, un éditeur — décide de valoriser sa collection. Elle investit, parfois lourdement, dans une infrastructure numérique : numérisation des documents, catalogue en ligne, recherche par auteur, par date, par genre, par mots-clés, tags automatiques générés par intelligence artificielle, présentation soignée. Tout est là, accessible, navigable, propre. Et le public ne vient pas, ou consulte trois fiches et part. L'institution s'étonne : tout est là, pourquoi personne ne s'en sert ? La question est mal posée, et c'est ce qui mérite d'être examiné, parce que cette confusion silencieuse coûte à la culture francophone, depuis quelques années, des sommes considérables et des renoncements éditoriaux dont on n'a pas mesuré la portée.

La confusion est la suivante. *Donner accès* à une collection et *faire valoir* une collection sont deux gestes radicalement différents. Le premier est un acte technique : numériser, indexer, classer, rendre consultable. Il se mesure, se présente, se finance. Il est, depuis l'arrivée des modèles génératifs, d'une facilité presque déroutante — une institution culturelle moyenne peut aujourd'hui, en quelques mois et avec un budget modeste, doter un fonds de cinquante ans d'un catalogue numérique très convenable. Le second geste est un acte éditorial : penser, choisir, relier, signer. Il se mesure mal, se présente peu, se finance difficilement, et il ne se mécanise pas. Confondre les deux a une conséquence pratique massive : on croit avoir valorisé une collection en la rendant accessible, alors qu'on n'a fait que le tiers du chemin. Les deux autres tiers — qui sont en réalité l'essentiel — n'ont même pas été commencés.

Il faut nommer ce qui sépare les deux gestes, parce que le mot juste manque souvent. Ce qui sépare un catalogue d'une valorisation, c'est ce que je voudrais appeler ici la **mise en relation**. Un catalogue range. Une valorisation relie. Le catalogue dit *voici ce que nous avons* ; la valorisation dit *voici comment ces éléments se parlent entre eux, ce qu'ils nous apprennent ensemble, et pourquoi l'ensemble vaut plus que la somme*. Une mise en relation, c'est dire que tel enregistrement de 1972 fait écho à celui de 2018, parce que tous deux refusent ce que la tradition de l'entre-deux avait imposé. C'est dire qu'une compositrice du XIX^{e} siècle a été oubliée non pour des raisons musicales mais pour des raisons structurelles, et que la redécouvrir aujourd'hui est un geste de justice éditoriale autant que d'enrichissement de répertoire. C'est dire que tels millésimes discographiques d'une décennie donnée forment ensemble un seuil dans la lecture d'un répertoire, et qu'il faut désormais les nommer comme tels. Ces phrases ne sortent pas d'un index. Elles sortent d'un éditeur qui pense.

Voilà pourquoi la question du catalogue, qui paraît purement technique, est en réalité culturelle. Ce que l'IA fait magnifiquement, c'est de la *similarité*. Elle détecte que telle œuvre ressemble à telle autre — par sa date, son genre, son lexique, ses thèmes —, et elle propose une recommandation : *vous avez aimé ceci, vous aimerez peut-être cela*. Ce travail-là est utile, parfois remarquable, et il a transformé l'accès aux fonds culturels au sens littéral du mot accès. Mais la similarité n'est pas la relation. La similarité dit *ceci ressemble à cela* ; la relation dit *ceci doit être pensé avec cela*, ce qui suppose une raison de penser, donc un point de vue. Une recommandation algorithmique n'est pas

une mise en relation éditoriale, parce qu'elle n'a personne derrière elle. Elle fonctionne sans intention, et c'est précisément ce qui la limite : elle ne sait pas pourquoi elle recommande, et elle ne le saura jamais, parce que la question du pourquoi n'est pas une question d'algorithme.

Prenons un cas que je connais bien, parce que c'est sur lui que je travaille depuis plusieurs années. *Crescendo Magazine* dispose, après quinze ans d'existence sous sa forme actuelle, d'une archive d'environ cinq mille deux cents chroniques discographiques, signées, datées, écrites par une cinquantaine de rédacteurs, et couvrant plus de six cents compositeurs. Cette archive a longtemps été présente sur le site sous une forme essentiellement chronologique — on y accédait par recherche, ou par parcours, ou par hasard. Elle était parfaitement accessible. Elle n'était pas encore pleinement valorisée. Le projet *Phono.Crescendo*, sur lequel nous travaillons depuis deux ans, a précisément consisté à passer du premier état au second, et l'expérience permet de toucher du doigt la différence dont je parle. La première partie du travail a été technique : extraction du corpus, structuration en base de données, indexation par compositeur, par interprète, par label, par éditeur, par décennie. Cette première partie, sans l'IA, aurait pris plusieurs années ; avec elle, elle a pris quelques mois. La seconde partie est tout autre. Elle consiste à identifier, dans ce corpus, les enregistrements qui font seuil — ceux qui ont changé la lecture d'un répertoire et qu'il faut désormais lire comme tels. À nommer les compositrices qu'une part de la critique a oubliées et qu'il faut faire ressortir. À constituer des Millésimes Crescendo qui ne sont pas des palmarès statistiques mais des choix éditoriaux assumés, signés, datés. À construire une vitrine *Matrimoine* qui n'est pas un filtre automatique mais un parti pris. À identifier des Jokers — ces enregistrements singuliers qui ne ressemblent à rien d'autre mais qu'on voudrait voir survivre dans le bruit du flux. Ce second travail ne s'automatise pas. Il se fait par des éditeurs qui écoutent, qui se souviennent, qui comparent, qui choisissent, et qui signent.

Pour mesurer ce que cela produit, il faut comparer ce qu'un lecteur peut faire avec un Millésime Crescendo et ce qu'il peut faire avec une recommandation algorithmique. La recommandation lui dit : *si vous avez aimé cet enregistrement, vous aimerez peut-être celui-ci*. Le Millésime lui dit autre chose : *parmi tout ce qui a paru cette année-là, voici les enregistrements qui marquent un seuil, qui ouvrent ou ferment un débat, qui forment la mémoire critique d'un répertoire — et voici pourquoi*. Le premier énoncé est un service. Le second est un acte éditorial, situé dans une histoire, et il engage celui qui le signe. Le lecteur qui s'oriente avec le premier reste un consommateur ; celui qui s'oriente avec le second devient progressivement un lecteur informé, capable de comprendre pourquoi un disque compte au-delà de ce qu'il aime sur le moment. Ce qui se joue, dans cette différence, n'est pas une question d'algorithme contre humain. C'est une question de ce qu'on propose au public : un service de découverte, ou un compagnonnage critique. Les deux ont leur utilité ; seul le second valorise vraiment une collection.

La différence entre ces deux travaux n'est pas seulement de nature, elle est aussi d'effet. Une collection bien indexée se laisse fouiller, mais elle n'a pas de voix. Elle attend qu'on lui pose une question précise, et elle répond à cette question — exactement à cette question, pas à une autre. Une collection valorisée, au contraire, a une voix : elle vous dit, avant même que vous demandiez, ce qu'elle considère important, ce qu'elle défend, ce qu'elle vous

propose de regarder de plus près. La voix d'une collection, c'est précisément l'ensemble des mises en relation qui la traversent. Sans elles, le fonds est un stock auquel on peut accéder. Avec elles, le fonds devient un territoire qu'on peut habiter.

Cette distinction a une conséquence concrète qui doit être nommée, parce qu'elle décide de beaucoup de choix budgétaires et stratégiques que prennent en ce moment des institutions culturelles partout en francophonie. Pour valoriser un fonds, la tentation est forte d'investir massivement dans le premier travail — l'indexation technique, l'infrastructure numérique, les outils IA de classification —, parce que ce travail-là se présente bien : on peut le mesurer, le démontrer, l'inscrire dans un dossier de subvention, le défendre devant un conseil d'administration. Le second travail — la mise en relation éditoriale — est, lui, presque invisible aux indicateurs habituels. Il ne produit pas de tableau de bord. Il s'incarne dans des choix qui se voient *à long terme*, par leur effet sur le récit culturel d'un domaine, et qui se mesurent à peine à court terme. Conséquence prévisible : la pression budgétaire et la lisibilité institutionnelle privilégient le premier travail au détriment du second. On finit avec une collection magnifiquement indexée et qui n'a pas de voix. C'est-à-dire avec une bibliothèque sans bibliothécaire.

Que faire, alors ? La réponse n'est pas de renoncer à l'indexation, qui est devenue indispensable et qui produit une valeur réelle. Elle est de comprendre qu'elle ne suffit pas, et que la part de l'investissement qui doit aller à la mise en relation éditoriale est exactement aussi importante — peut-être plus — que celle qui va à l'infrastructure technique. Concrètement : il faut financer le travail éditorial qui parcourt la collection après qu'elle a été indexée, qui en tire des récits, qui identifie ses seuils, qui défend ses singularités, qui nomme ce qu'elle a choisi de garder et ce qu'elle a écarté. Ce travail-là est, par construction, signé : il ne peut pas être anonyme, parce qu'une mise en relation engage celui qui la fait. C'est aussi un travail qui se prolonge dans le temps, parce qu'une collection vivante reçoit des éléments nouveaux qui modifient les relations établies — et qu'il faut ré-éditer les liens à mesure que le territoire s'étend. Ce n'est pas un projet, c'est une fonction. Et cette fonction doit être nommée comme telle dans les organigrammes et les budgets, sous peine de disparaître par défaut, écrasée par l'évidence apparente de l'indexation automatique.

Une dernière chose mérite d'être ajoutée, parce qu'elle est rarement dite. L'IA elle-même n'est pas l'ennemie de ce travail éditorial — bien au contraire, quand elle est utilisée à sa juste place. Elle libère un temps précieux sur l'indexation, sur le traitement des données, sur les opérations répétitives qui occupaient autrefois des semaines de travail manuel. Ce temps gagné devrait, en bonne logique, être réinvesti dans la mise en relation éditoriale, qui est précisément le travail qu'elle ne peut pas faire. Or ce qu'on observe souvent, c'est l'inverse : le temps gagné est réaffecté ailleurs, à d'autres tâches techniques ou administratives, et la fonction éditoriale, faute d'avoir été défendue comme une priorité, n'augmente pas son volume mais le voit diminuer. C'est probablement l'erreur stratégique la plus coûteuse que les institutions culturelles francophones font en ce moment dans leur rapport à l'IA. Le temps qu'elle libère devrait être un investissement éditorial. Il devient, le plus souvent, une économie comptable.

Partie IV — L'école et la transmission

Savoirs, diplôme, université.

Le fourre-tout et la source

Pourquoi l'université défend des monopoles morts et laisse dormir le seul bien que l'époque rend rare

30 octobre 2026

Une annonce passe, comme il en passe des dizaines en ce moment. Une grande université européenne organise une journée d'études sur l'intelligence artificielle. Le sujet est dans l'air, la communauté universitaire veut « s'en emparer », et l'on convoque pour cela une ingénieure, une juriste, une climatologue, un sociologue. Quatre disciplines, quatre regards, quatre réponses différentes — « toutes justes », précise le texte de présentation. L'interdisciplinarité est donnée comme la richesse de l'exercice. Elle en est le symptôme.

Car une journée qui promet d'emblée quatre réponses justes et différentes annonce qu'elle ne tranchera rien. Le pluralisme y tient lieu de conclusion : on additionne les points de vue, aucun ne retranche l'autre, et l'on appelle cela penser la complexité. Le mot qui revient est *équilibre* — « penser les équilibres possibles ». Or on ne cherche l'équilibre que lorsqu'on a déjà renoncé à bouger. Tout le lexique est celui de la décélération en habits de nuance : réfléchir, partager, confronter, pondérer. Pas un verbe qui engage. L'annonce dit elle-même que l'IA « déboule à toute vitesse » et que la réflexion est « absolument nécessaire ». Entre ce diagnostic de vitesse et la réponse — une journée de tables rondes dans cinq semaines — se loge tout l'écart d'une institution qui voit juste et agit à côté.

Le plus frappant n'est pas ce qu'on y fera. C'est ce à quoi personne ne pense.

Ce qu'une université a dans les mains

Une université est une accumulation. Des siècles de thèses, de fonds d'archives, de collections, de données patiemment constituées. C'est sa matière, et c'est la seule chose qu'elle possède en propre. L'outil dont tout le monde parle est précisément celui qui rend cette matière vivante : un corpus mis en moteur sémantique devient interrogeable en langage naturel, chaque question remontant vers les sources primaires, croisant les fonds, révélant les angles jamais traités. Ce n'est pas un horizon lointain. C'est l'affaire de quelques personnes décidées et d'une puissance de calcul désormais ordinaire.

L'institution qui ferait cela ne commenterait pas le présent : elle le déplacerait. Elle montrerait, sans un mot de colloque, ce qu'est une université à l'ère où le savoir devient manipulable à la demande. Elle aurait un fait accompli là où les autres ont un débat.

Elle organise une journée d'études.

Cinq monopoles, et le mauvais que l'on défend

Pour comprendre pourquoi, il faut distinguer ce que l'université tient — ou croit tenir. Pendant des siècles, elle a détenu cinq choses : le savoir, l'accès au savoir, son organisation, sa médiation, et sa production. Toutes tombent,

mais pas à la même vitesse, et l'institution ne défend pas celle qu'elle croit.

Le savoir lui-même n'a plus de gardien depuis l'imprimerie, puis le web. L'accès a suivi, largement ouvert avant même que l'IA n'arrive. Ce qui restait de vivant tenait aux deux suivants : organiser et médier. Hiérarchiser, relier, contextualiser, dire par où commencer et comment un champ se tient — le travail réel du cours, du séminaire, de la direction de recherche. C'était le cœur du métier, ce qui justifiait encore le passage obligé.

C'est exactement ce que l'outil fait nativement. Il n'empile pas des documents : il les ordonne, les met en relation, répond dans l'ordre où il faut comprendre. Il médie. La fonction captée n'est pas la périphérie du métier universitaire — c'en est le centre.

Reste alors le tampon. La certification, l'attestation d'un parcours. L'institution s'y replie comme sur un dernier bastion, persuadée que là, au moins, nul ne peut la déloger. Mais le tampon n'avait de valeur que pour attester d'une médiation que l'institution seule pouvait offrir. Dès lors que cette médiation se trouve ailleurs, disponible, souvent meilleure et plus rapide, le tampon certifie un chemin que plus personne n'a besoin de prendre. C'est le reçu d'un service qui n'existe plus. Il survit un temps par inertie — les concours, les employeurs, l'habitude — mais une rente ainsi suspendue dans le vide finit toujours par être contestée.

Le dernier bastion : produire

Restait la production. C'est l'ultime justification que l'institution se donne quand tout le reste a cédé : nous enseignons peut-être moins bien, mais nous *cherchons*, nous produisons le savoir en amont, et cela, nul ne peut nous le prendre. C'est précisément ce qui est en train d'être pris.

Le mouvement inverse la chaîne historique. La découverte fondamentale naissait à l'université ; l'industrie l'exploitait en aval. On voit désormais des avancées de premier plan — biologie structurale, science des matériaux, certaines mathématiques — sortir directement des laboratoires qui détiennent les grands modèles et les moyens de calcul. Non que leurs chercheurs soient plus doués : l'instrument est devenu la condition d'existence de la recherche qui produit de la valeur appropriable. La recherche de pointe — celle qui dépose un brevet, ouvre un procédé, isole une molécule — ne se fera plus hors d'un modèle de frontière. Quand l'outil qui fait avancer la frontière coûte des centaines de millions à entraîner, le laboratoire qui le possède capte la découverte en amont, et l'institution se retrouve à commenter une recherche produite ailleurs. Hors de cet instrument, il reste de la recherche, mais une recherche qui ne produit rien que l'université puisse faire valoir comme sa fonction de production.

Il faut ici tenir le bon terrain, car l'objection est prête : la recherche fondamentale sans visée d'appropriation a donné le transistor, le web, et nul ne le conteste. Il ne s'agit pas de juger que seule compte la recherche brevetable. Il s'agit de ce que l'institution brandit elle-même comme sa dernière justification — nous produisons le savoir en amont, donc nul ne peut nous remplacer. Or c'est cette recherche-là, celle qui portait la rente et la finançait, qui

migre vers les structures tenant l'instrument. L'université perd la part productive qui la faisait vivre et garde celle qui ne la faisait pas. La bascule décrite pour la médiation se rejoue un cran plus haut, sur le terrain qu'on croyait imprenable.

La cascade est alors implacable, parce que chaque maillon tire le suivant. La recherche de pointe migre vers les structures qui possèdent l'instrument. Décrochée de la production, l'université n'a plus de savoir vivant à transmettre, seulement du savoir de seconde main, déjà disponible et mieux médié par l'outil. La transmission se vide. Et le diplôme, qui n'était que la certification de cette transmission, atteste d'un contenu qui ne vaut plus grand-chose. Recherche, transmission, diplôme tombent dans cet ordre, parce que le premier portait les deux autres. Ce ne sont pas trois crises parallèles. C'est une seule, qui se propage.

L'Europe n'a pas même la consolation d'être du bon côté de la nouvelle frontière. Il n'y a pas, sur le continent, de modèle de pointe. Le chercheur européen qui veut travailler à la frontière doit solliciter l'accès à un outil américain ou chinois — redevenir usager d'un instrument qu'il ne maîtrise pas. L'université européenne ne perd donc pas seulement son monopole de médiation : elle perd sa fonction de production, et elle la perd sans point d'appui continental où se replier. Deux manques qui se verrouillent l'un l'autre — pas d'instrument, donc rien à exploiter ; et la culture institutionnelle ne se réforme pas sous la pression d'un instrument qu'elle n'a pas. Le cercle est fermé des deux côtés. Ce n'est pas un retard, qui se rattrape : c'est un double verrou.

La rareté a changé de côté

Le retournement tient en une phrase. Hier, le savant était rare et le document précieux, gardé sous clé ; la capacité de traiter la matière était le bien rare, et l'institution en avait le monopole. Aujourd'hui, le modèle est partout, abondant, interchangeable — un commun. Ce qui est devenu rare, c'est le corpus propre, cette matière singulière que personne d'autre ne détient et qu'aucun modèle ne fabrique.

L'actif a changé de camp sans que le détenteur s'en aperçoive. L'université possède précisément le seul bien que l'époque rend rare, et elle le laisse dormir pour défendre des monopoles déjà morts. Le salut est posé sur la table. Il suffirait de cesser d'être le péage sur un flux désormais banalisé pour devenir la source d'une matière que le flux ne peut pas produire. De la garde, passer à l'ouverture.

Pourquoi elle ne le fera pas

L'objection facile serait la paresse, ou la posture critique. C'est plus profond et plus triste. L'institution ne choisit pas de ne pas construire : l'idée même ne se présente pas à elle comme une option.

Le geste — monter l'objet, le mettre en production, le laisser exister — n'appartient pas à son répertoire d'actions concevables. Dans son monde, « s'emparer d'un sujet » *signifie* organiser une journée, lancer un laboratoire, co-signer une note. Le verbe faire, au sens de produire un dispositif qui fonctionne, n'existe pas dans sa grammaire

professionnelle. Et il n'y existe pas parce que tout le système de reconnaissance pointe ailleurs : on est récompensé pour une publication, un colloque, un financement obtenu, une position dans un réseau — jamais pour un prototype qui tourne. Le chercheur qui passerait un mois à construire plutôt qu'à publier serait pénalisé par sa propre institution. L'*habitus* a été façonné, sur des décennies, pour produire du discours évaluable et non des objets utiles. Il a, au sens strict, sélectionné contre le geste qui sauverait aujourd'hui l'institution.

C'est pourquoi la critique ne passe pas. Formulée depuis un monde où faire veut dire déployer, elle ne se traduit pas dans un monde où faire veut dire réunir. Dire « ils ont le corpus et ils tiennent une table ronde » s'entend comme une demande de table ronde plus technique. Le reproche ne franchit pas la barrière de langue. L'angle mort ne se corrige pas de l'intérieur ; il se contourne.

L'anesthésie

Il y a pire que l'inaction : l'inaction qui se donne pour une vertu. Quand on ne produit plus rien, la posture critique devient le seul produit. « Oui, l'IA, mais l'environnement » ; « oui, mais les biais » ; « oui, mais l'esprit critique » — ce n'est pas de la prudence, c'est le dernier geste disponible pour qui n'a plus que des réserves à émettre. La réserve comme activité. Et comme nuancer a l'air plus noble que fabriquer, la pauvreté du résultat se retourne en richesse de la réflexion. C'est le propre d'une institution décliniste : non pas constater le déclin, mais l'ériger en sagesse. « On prend le temps » quand on n'a plus la vitesse ; « on analyse » quand on ne peut plus produire. Chaque lenteur subie est rebaptisée vertu choisie.

Cette anesthésie a ses pourvoyeurs, et les plus efficaces sont les plus crédibles. La figure de Jean-Marc Jancovici en offre le spécimen le plus pur, précisément parce qu'il ne parle pas d'abord de l'IA. Ingénieur, prophète de la contrainte énergétique, il jouit dans les milieux académiques et grandes écoles d'une autorité qu'aucun philosophe technophobe n'atteindra jamais. Son angle sur l'IA est thermodynamique : cela consomme, donc c'est un luxe que la contrainte carbone ne permettra pas. C'est le « oui, mais l'environnement » de la journée d'études, mais adossé à la physique — l'alibi parfait. On ne décroche pas sur l'IA par incapacité, ce serait humiliant ; on s'en abstient par responsabilité planétaire. Le renoncement devient un acte moral.

Le piège est que, sur son terrain propre, il a souvent raison : la contrainte carbone est réelle. L'erreur est dans le saut — de « cela consomme » à « donc il faut s'en priver ». Car la question n'est pas la consommation brute, c'est le rendement : ce que cette énergie produit en retour. Une recherche de pointe qui découvre un matériau, une molécule, un procédé peut épargner mille fois l'énergie qu'elle a coûté. Compter les joules dépensés sans jamais compter les joules épargnés en aval, c'est n'être rigoureux qu'à moitié — et la moitié qui manque est celle qui décide.

Plus profond encore est l'angle mort géopolitique. Sa pensée raisonne en système fermé : la Terre, la contrainte, l'humanité face à la physique. Un monde sans adversaire, où il suffirait que tous comprennent la limite pour que

tous ralentissent de concert. Mais ce monde n'existe pas. Pendant qu'on raisonne sobriété, d'autres construisent les centrales — nucléaire, charbon, solaire, sans hiérarchie morale — pour alimenter le calcul. La Corée du Sud, la Chine et les États-Unis ont inversé l'ordre des termes : l'énergie n'est pas la fin qui limite, c'est le moyen qu'on se procure au service d'une ambition de puissance. La sobriété unilatérale, dans un monde d'acteurs en compétition, ne réduit pas le total des émissions : elle transfère l'avantage à celui qui ne se sobrie pas. L'Europe qui renonce au calcul pour raison climatique ne fait pas baisser le carbone mondial — elle laisse produire l'IA ailleurs, avec l'énergie des autres, et se condamne à l'importer. Elle n'aura même pas économisé le carbone : elle aura délocalisé le calcul et perdu la maîtrise. La sobriété en système ouvert n'est pas de la vertu, c'est du désarmement.

Son succès vient de là. Il offre à un milieu qui redoute le rapport de force une physique qui en dispense — une clé de compréhension à bon marché, l'impression d'avoir tout saisi une fois qu'on a ramené le réel à une seule variable. « J'ai compris la contrainte énergétique, j'ai tout compris. » On n'a rien compris : on a acquis une formule qui dispense de comprendre. Ce n'est pas lui qui dissout l'université — il n'en est pas la cause, mais le haut-parleur, l'analgésique qu'on prend pendant qu'on saigne. Le mécanisme continuerait sans lui. Il fournit seulement la bande-son rassurante qui empêche d'agir pendant que tout tombe.

La demande cède aussi

Jusqu'ici, la crise est celle de l'offre : l'institution perd ses fonctions. Mais la demande s'effrite en même temps, et c'est elle qui donne le calendrier, parce qu'elle est déjà chiffrée.

La démographie d'abord. Les cohortes en âge d'étudier rétrécissent partout en Europe. L'université de masse fut bâtie sur un flux croissant ; elle n'a jamais connu la décrue. Une institution dimensionnée pour la croissance qui entre en contraction ne se contracte pas proportionnellement : ses coûts fixes — campus, titulaires, structures — ne baissent pas quand les inscriptions baissent. Le point de bascule arrive bien avant l'effondrement du flux ; il suffit qu'il cesse de croître.

L'échelon junior ensuite, et c'est le plus tranchant, car il atteint la raison même de s'inscrire. Le diplôme n'a jamais valu pour le savoir qu'il atteste : il signale à un employeur des traits qu'on ne peut pas observer directement — capacité, endurance, conformité. Un signal n'a pas besoin d'être un vrai savoir ; il lui suffit d'être coûteux et corrélé à ce qu'on veut prédire. C'est pourquoi il restait indifférent à la fuite du savoir : on pouvait vider le contenu, le parchemin continuait de signaler. Ce qui l'effondre n'est donc pas que le savoir soit disponible ailleurs — un signal s'en moque. C'est que le premier emploi, la cible même vers laquelle il pointait, est la couche que l'automatisation absorbe d'abord : les tâches d'entrée de gamme, le travail junior standardisé. Un signal dont le débouché se referme ne signale plus rien ; il devient un coût sans contrepartie. On ne vide pas le milieu du marché, on vide le bas — et le bas était l'escalier.

Les deux se renforcent, et renforcent la crise d'offre. Moins de jeunes, dont une part croissante se demande à quoi bon, face à une institution qui a perdu ses fonctions distinctives. L'université de masse tenait sur une évidence : on y va parce que cela mène quelque part. Les trois facteurs dissolvent l'évidence ensemble. On comprend mieux, alors, la fébrilité des journées d'études : plus une institution est menacée dans sa raison d'être, plus elle met en scène sa réflexivité. L'agitation réflexive est inversement proportionnelle à la prise sur le réel.

Ce qui se dissout

Au terme, le mot de crise ne convient plus. Une crise suppose un état antérieur stable vers lequel revenir. Ici, ni la démographie qui baisse ni l'échelon junior que l'automatisation referme n'offrent de point de retour. L'université de masse était une parenthèse historique, née dans les années 1960 d'une conjonction précise : poussée démographique, économie en expansion demandant de l'encadrement, État capable de financer. Les trois conditions se retirent en même temps. Ce qui se dissout, ce n'est pas l'idée d'université — c'est la forme de masse née de cette conjonction. La dernière grande institution de médiation du XXe siècle encore debout, après la presse, le disquaire et le libraire, et la mieux capitonnée parce que son produit était symbolique.

L'erreur de fond est d'avoir confondu la mission et la forme. La mission — produire et transmettre du savoir — est plus nécessaire que jamais. La forme — le campus, le cursus long, la sélection par étages, le parchemin, le passage obligé de trois à cinq ans entre dix-huit et vingt-trois ans — n'est qu'une manière historique de remplir cette mission, calibrée pour un état donné des techniques et de la démographie. En défendant sa forme comme si elle était sa mission, l'institution se condamne à tomber avec elle, et à entraîner la mission dans sa chute.

Car la conséquence logique est vertigineuse, et c'est elle que personne ne formule. Si le savoir de transmission est disponible et mieux médié par l'outil, si la recherche de pointe se fait dans les laboratoires qui tiennent l'instrument, si le diplôme long n'ouvre plus la porte qu'il promettait, alors à quoi sert un cursus de cinq ans ? Il reste ce que l'outil ne remplit pas : apprendre à apprendre, acquérir les fondamentaux qui permettent de se servir intelligemment de l'instrument, la socialisation, la sélection, la maturation, le relais entre générations. C'est ici que se loge la meilleure objection : le format court ne remplacerait pas ce que seul le cursus long apporte. Mais aucune de ces fonctions n'est une fonction de la durée ; elles ont été agrégées au format long par habitude, et les invoquer pour le défendre, c'est sauver le paquet entier au nom d'une seule de ses pièces. Le présentiel, la durée ne le produit pas, elle le dilue — le format long, c'est l'amphi de quatre cents et l'absentéisme de deuxième année, quand une base dense et resserrée est plus présentielle, pas moins. La sélection par l'endurance sur cinq ans ne trie que la capacité à endurer cinq ans, précisément le trait dont la valeur s'effondre puisqu'il prédisait le bon junior standardisé. Reste la maturation, où un noyau est vrai : une part du jugement macère et ne se comprime pas. Mais de ce temps long l'institution n'avait pas le monopole, elle n'en était qu'un proxy ; l'enclos protégé avait un sens quand il fallait pré-charger un stock avant une vie où l'on ne réapprendrait plus, et dans un monde où l'apprentissage se poursuit instrument en main, il ne mûrit plus, il diffère. Ces fonctions-là n'appellent donc pas un

parcours long et spécialisé : elles appellent une base dense et courte, puis la sortie dans le réel, où l'apprentissage continue.

Le format long existait pour emmagasiner un stock de savoir avant une vie professionnelle où l'on ne réapprendrait plus guère. Ce monde n'existe plus. Dans un monde où le savoir se renouvelle au rythme du mois, le stock initial compte moins que la capacité à le mobiliser et à le rafraîchir en continu.

Et si le diplôme pertinent devient un format court, ce n'est pas une marche qu'on retire : c'est la pyramide qui perd son objet. Le cursus long n'existait que pour porter la sélection en cascade — chaque palier filtrant vers le suivant, le doctorat produisant les chercheurs, les chercheurs peuplant les laboratoires, les laboratoires justifiant l'institution. Retirer la justification du long ne retranche pas un étage : cela rend l'escalier sans fonction. Tout l'édifice était tenu ensemble par la logique du parcours long et sélectif. Le format court ne le réforme pas — il le rend sans objet.

La question n'est donc pas « comment l'université s'adapte à l'IA ». C'est : à quoi sert encore un édifice bâti pour une fonction que l'outil a dissoute. Y répondre suppose de partir de la mission et de redéduire la forme — ce qu'on veut obtenir, et quelle structure y mène aujourd'hui. L'institution fait l'inverse : elle part de la forme et cherche où y loger le changement, comment caser l'IA dans le cursus, dans le module, dans la table ronde. Elle ajoute l'outil à l'édifice au lieu de se demander si l'édifice a encore un sens. C'est toute la distance entre réformer et repenser. Le format court est une conclusion de repensée. La journée d'études est une tentative de réforme. Elles n'habitent pas le même monde — et seul le premier a un avenir.

Le regard d'hier

Pourquoi l'ancien monde se trompe sur les compétences de l'ère de l'IA

26 octobre 2026

La critique d'un ouvrage récent, qui annonce que seuls les esprits les plus brillants — hauts quotients intellectuels, sélectionnés par les mathématiques les plus dures — sauront demain dialoguer avec l'intelligence artificielle, a suscité un reproche fréquent : celui de ne pas reconnaître la justesse du propos sur la sélection par le calcul. Le reproche mérite mieux qu'une réponse ; il mérite qu'on en démonte le ressort, car il condense une erreur de méthode qui dépasse de loin son auteur.

L'erreur tient en une phrase. On y juge une rupture avec les critères de ce qu'elle rompt. Projeter le haut quotient et la sélection mathématique comme clé d'accès à l'IA, c'est regarder le monde nouveau avec les lunettes de l'ancien — et annoncer que la nouvelle hiérarchie sera l'ancienne, mais en plus pur. Le détail révélateur n'est pas dans l'analyse : il est dans la position d'où elle parle. Un profil formé et valorisé par la sélection mathématique a tout intérêt à ce que la sélection mathématique reste le sommet. Ce n'est pas un pronostic, c'est une prière déguisée en prédiction.

Ce que l'outil externalise

La raison de fond est pourtant simple. L'IA fait déjà, et mieux, exactement ce pour quoi le quotient mathématique sélectionnait : la résolution formelle, la puissance de calcul, la rigueur déductive, le raisonnement sous contrainte. C'est le terrain où la machine est imbattable. La compétence que l'école a érigée en cime de la hiérarchie humaine est donc précisément celle qui vient d'être externalisée. Celui qui n'était que cela — une excellente machine à résoudre — se retrouve en concurrence frontale avec une meilleure machine. Loin d'être l'élu, il est le premier rendu redondant. L'ironie est complète : la thèse désigne comme survivants ceux que l'outil rend le plus superflus.

Ce qui reste rare, c'est tout ce que la machine ne fait pas, et qui se tient à ses deux bouts. En amont, l'idée : vouloir quelque chose qui n'existe pas encore, poser un problème que personne n'a formulé, voir un manque là où les autres voient un état normal. Aucune quantité de quotient ne la garantit — on connaît des esprits d'une puissance de calcul redoutable et d'une stérilité parfaite, incapables de désirer autre chose que le prochain exercice à résoudre. En aval, la ténacité : encaisser que la première version est mauvaise, itérer, tenir dans le flou, décider dans l'incertitude, et surtout savoir abandonner à temps. Entre les deux, l'outil fait le milieu — l'exécution. Et le milieu était exactement ce que la sélection mesurait. Elle évaluait le tuyau, jamais la source ni la destination.

La convertibilité des capitaux

C'est ici que la rupture devient émancipatrice, au sens fort et non au sens consolateur. Tout le dispositif ancien — formation longue, titres, concours, réseaux — n'est au fond qu'une machine à exiger du capital préalable. Pour

entrer, il fallait déjà posséder : du capital économique pour payer l'attente et le cursus, du capital social pour être dans le cercle qui ouvre les portes, du capital scolaire pour franchir le tri. Ces capitaux se convertissaient l'un dans l'autre et se transmettaient — c'est le mécanisme même de la reproduction décrit par la sociologie. L'entrant sans capital était arrêté à chaque sas, non parce qu'il était incapable, mais parce qu'il n'avait pas le ticket, et que le ticket se payait en monnaie héritée.

L'IA court-circuite cette chaîne parce qu'elle fournit, à coût presque nul, les services que ces capitaux achetaient. Le capital économique payait l'accès à la compétence d'exécution : l'outil la donne. Le capital social ouvrait l'accès aux experts et aux intermédiaires : l'outil accomplit une large part de ce qu'ils facturaient. Le capital scolaire certifiait le passage du tri : l'outil rend le tri secondaire, puisqu'il exécute ce pour quoi l'on triait. Ne reste hors d'atteinte que l'idée et la volonté de la mener au bout — c'est-à-dire, par chance historique, la seule chose qui ne s'hérite pas vraiment et ne se convertit depuis aucun compte en banque. Pour la première fois depuis longtemps, le facteur limitant se déplace des capitaux transmissibles vers une disposition qui ne l'est pas.

C'est aussi ce qui fait que l'ouverture est maximale maintenant et ne le restera pas indéfiniment. Les capitaux ne renoncent jamais : ils cherchent déjà à se rebrancher sur la ressource devenue rare. Partout où l'accès à l'outil se laisse enfermer dans un abonnement coûteux, un référentiel certifiant, une norme d'usage ou un intermédiaire obligé, c'est la vieille conversion qui tente de se rétablir — faire repayer en capital l'accès à ce que l'outil venait de donner gratuitement. La fenêtre reste ouverte tant que l'outil demeure directement saisissable par celui qui a l'idée, sans sas remis entre lui et la machine. Elle se referme à mesure qu'on réintroduit des sas.

Le renversement de la décision

Un dernier basculement achève de dater l'ancien regard, et il est le plus sous-estimé. Quand l'exécution devient quasi gratuite et quasi instantanée, le coût de l'analyse préalable dépasse celui du test réel. Toute la culture de la grille, de la liste de vérification, de l'étude de cadrage avant lancement, repose sur une équation vraie dans un monde où faire était cher : il fallait délibérer longtemps en amont, parce que l'erreur se payait. L'outil inverse le signe. Pourquoi évaluer trois semaines sur le papier ce qu'une version tournée en trois heures dit mieux, parce qu'elle raisonne sur du réel et non sur des hypothèses ? Un exemple suffit à le rendre tangible : là où une étude de faisabilité mobilisait naguère des semaines et plusieurs intervenants pour statuer, sur dossier, sur la viabilité d'une idée, un prototype fonctionnel construit dans l'après-midi tranche la même question en montrant, et non en supposant — ce qui marche, ce qui casse, ce qui méritait d'être abandonné avant même d'avoir été budgété. La question n'est plus traitée plus vite ; elle a changé de nature, passant de l'anticipation à l'épreuve. On est passé d'un régime où l'on savait avant de faire à un régime où l'on sait en faisant. La délibération préalable est devenue le poste le plus cher et le moins fiable du processus. Surtout, le coût de l'abstention a changé de signe. Ne pas lancer n'est plus l'option gratuite et prudente qu'elle était : c'est désormais une dépense — le manque à gagner de tout ce qu'on n'a pas essayé, et qui, l'exécution ne coûtant presque rien, n'est plus compensé par aucune économie. Ce coût-là ne

se voit nulle part, quand l'échec d'un lancement, lui, est visible, chiffré et imputable. L'asymétrie de visibilité pousse mécaniquement à s'abstenir — à l'instant précis où l'abstention est devenue le pari le plus coûteux. Le prudent croit tenir sa caisse ; il la vide en silence, par tout ce qu'il renonce à tenter.

L'abandon rapide, d'ailleurs, cesse d'être une faute pour devenir une compétence — peut-être la compétence. Dans l'ancien monde, tuer un projet lancé était coûteux, car le lancement avait tant coûté qu'il fallait le rentabiliser coûte que coûte ; on s'enferrait par comptabilité morale. Quand lancer ne coûte presque rien, tuer vite ce qui ne prend pas devient le geste rationnel. La formation qui enseigne la prudence délibérative en amont optimise la mauvaise variable : elle protège contre un coût qui a disparu et désapprend le seul geste devenu central.

Construire, ou se taire

De tout cela se déduit le seul critère de démarcation qui tienne encore debout. À l'ère de l'IA, la ligne de partage ne sépare plus ceux qui savent de ceux qui ne savent pas, mais ceux qui construisent de ceux qui commentent. Le critère est binaire et auto-vérifiable : on montre ce que l'on a fait tourner, ou l'on se tait. Celui qui construit ne peut pas raconter n'importe quoi longtemps, car la machine le corrige en temps réel ; son propos est calibré par le réel. Celui qui n'a pas construit n'a aucun garde-fou, et oscille indéfiniment entre l'emphase apocalyptique et le mépris, parce que rien, dans son expérience, ne vient trancher. On ne se prétend pas spécialiste de l'IA sans construire avec l'IA. Il suffit de demander : montre. Le silence qui suit est la réponse.

Le leader de l'ère de l'IA n'est donc pas le mieux doté en capital ni le mieux classé par les concours d'hier. C'est celui qui a une idée et la capacité de la réaliser par la pratique. On objectera que curiosité, esprit d'entreprise et singularité du regard sont des mots que tout discours de motivation reprend à son compte — et c'est vrai. Ce qui les distingue ici n'est pas la liste des vertus, mais la mécanique qui leur redonne du prix : l'externalisation du calcul, qui dévalue ce que l'école sélectionnait ; la fin de la conversion des capitaux, qui lève le péage à l'entrée ; le renversement de la décision, qui récompense l'épreuve contre la délibération. Ce ne sont pas des qualités morales à cultiver, ce sont les variables que la structure vient de rendre déterminantes. Rien de tout cela ne se mesure au quotient. Ce sont ceux-là, et non les mieux classés d'hier, qui seront demain les leaders de l'intelligence dans un monde où l'intelligence artificielle fait le gros de l'exécution — car diriger, dans ce monde, ce n'est plus calculer mieux que la machine, c'est savoir ce qu'il faut lui faire faire.

Reste une honnêteté, pour que la thèse tienne la route plutôt que de verser dans l'incantation : cette émancipation est réelle mais conditionnelle, et la condition — être outillé intellectuellement, savoir vouloir — se construit elle aussi, souvent en amont, de sorte que la nouvelle ligne de partage pourrait finir par recouper en partie l'ancienne. Ce n'est pas fatal. Ce qui décide, c'est précisément ce que nomme ce texte : que l'outil reste directement saisissable, sans sas rétabli entre l'idée et la machine. La fenêtre est ouverte tant que la pratique prime. Elle se referme le jour où l'on aura réussi à faire repayer l'accès.

L’algorithme RIP

La critique de l’algorithme mûrit à l’instant où son objet s’efface

9 octobre 2026

Il existe un moment, dans l’histoire des techniques, où un appareil critique atteint sa pleine maturité — manuels, modules d’enseignement, collections grand public, experts patentés — à l’instant précis où l’objet qu’il prétend décrire a déjà cédé la place. L’éducation aux médias européenne vit ce moment. Elle enterre un mort qu’elle croit vivant.

Un paradigme avait ses bornes

L’algorithme de recommandation a eu ses dates : 2015-2022, grosso modo de la généralisation du fil infini à la bascule générative. Un objet technique parfaitement circonscrit — classer un stock existant de contenus, le pousser vers un profil, optimiser le temps d’attention capté. Il a produit sa littérature, ses figures, son vocabulaire : bulle de filtre, économie de l’attention, capitalisme de surveillance. Une critique robuste, souvent juste, qui a mis cinq ans à s’installer dans les institutions.

Le problème n’est pas qu’elle soit fausse. C’est qu’elle décrit un régime qui s’efface au moment même où elle devient enseignable. Les dispositifs critiques sont lents : il faut le temps de nommer, de théoriser, d’écrire, de former des formateurs, d’imprimer des programmes. Cette lenteur était supportable tant que l’objet technique bougeait à la même vitesse. Elle devient une infirmité dès lors que l’objet mue plus vite que le discours qui le prend pour cible.

Le régime qui vient n’est pas le précédent en plus fort

La tentation est de traiter le modèle de langage comme un algorithme de recommandation démultiplié — une couche de manipulation supplémentaire sur la précédente. C’est un contresens de nature, pas de degré.

La recommandation sélectionne dans un stock ; la génération produit à la demande. La recommandation pousse un flux que l’on subit ; la génération répond, dans son usage propre, à une requête que l’on formule. Là où il fallait faire défiler un fil, on instruit désormais une sollicitation.

Le renversement est plus profond qu’un simple changement d’interface. L’algorithme de recommandation est un dispositif de masse individualisé : il traite une population entière, la découpe en profils et livre à chacun la fraction du stock calibrée pour lui. L’individu reste à l’extrémité réceptrice d’un tri opéré sur la masse par un tiers — il ne touche jamais la masse elle-même, seulement la tranche qu’on a décidé de lui pousser. Le modèle de langage inverse le sens de la flèche : la masse — le corpus, l’ensemble des textes — n’est plus organisée pour venir vers l’individu, c’est l’individu qui va vers elle et la convoque. De destinataire d’un tri, il devient instigateur d’une interrogation.

Encore faut-il ne pas confondre ce renversement avec une émancipation. L'intermédiaire ne disparaît pas ; il se concentre. Là où l'on comptait des dizaines de plateformes, trois ou quatre producteurs de modèles tiennent désormais l'instrument par lequel on interroge la masse. Ce qui s'efface, c'est le tri poussé — non la dépendance, qui se resserre à mesure qu'elle se déplace.

Il serait naïf d'y voir une substitution nette. La génération est déjà réinjectée dans les flux poussés qu'elle était censée remplacer : résumés produits en tête des résultats de recherche, réponses fabriquées au fil des plateformes sociales, fonctions génératives embarquées dans les dispositifs mêmes que l'on croyait datés. L'ancien objet ne meurt pas — il survit en devenant le canal du nouveau. Mais c'est précisément ce qui disqualifie le vieux vocabulaire : la bulle de filtre décrivait un tri ; elle ne dit rien d'un contenu qui n'existait pas avant d'être demandé.

Le lieu du danger se déplace avec l'objet. Les questions qui comptent deviennent la fiabilité de ce qui est produit, la dépendance à l'intermédiaire, la concentration de la capacité générative chez une poignée de producteurs de modèles, et la langue dans laquelle ces modèles apprennent — massivement anglophone, le français résiduel, un régime cognitif qui se construit dans une langue avant d'être porté dans les autres. Rien de tout cela ne se laisse saisir avec les outils de la critique précédente.

C'est précisément cet écart lexical qui laisse le champ libre. On ne surveille bien que ce que l'on sait nommer. Un appareil critique outillé pour la manipulation par le tri reste muet devant la restitution sans discernement d'un corpus — deux problèmes que tout oppose, et que le mot unique d'« algorithme » rend indistincts.

La rente d'expertise survit à son objet

Reste la question la plus intéressante, et la moins posée : pourquoi un champ continue-t-il d'enseigner la guerre d'avant alors que la suivante a commencé ?

La réponse n'est pas l'erreur ni le retard. Elle est sociologique. Andrew Abbott, dans *The System of Professions*, a décrit comment une profession défend sa juridiction — le territoire de compétence sur lequel elle fonde sa légitimité et ses revenus. Une juridiction se construit lentement, s'institutionnalise, produit des titres et des rentes. Quand le terrain se déplace sous ses pieds, la profession ne suit pas spontanément : elle continue d'exercer sa compétence là où elle l'a acquise, parce que la déplacer reviendrait à redevenir, sur le nouveau terrain, un amateur parmi d'autres.

L'éducation aux médias est entrée dans cette configuration. Elle a investi des années à maîtriser un objet, à en faire une discipline enseignable, à former une génération de spécialistes. Admettre que cet objet a muté, ce serait admettre que l'expertise accumulée ne mord plus — et renoncer à la position durement acquise. On en a l'illustration à l'échelle européenne : les lignes directrices de la Commission pour l'habileté numérique des enseignants, publiées en 2022 pour armer les classes contre la désinformation algorithmique, ont été rééditées à peine trois ans plus tard pour y greffer un chapitre sur l'IA générative — l'objet neuf traité en annexe de l'ancien,

sur un cadre pensé pour le tri. Il est plus confortable de continuer à combattre l'adversaire que l'on sait nommer. On forme ainsi des enfants à repérer les mécanismes d'un monde qui s'efface, pendant que celui qui vient passe sous le radar, faute de mots pour le désigner.

Ce n'est pas un procès d'intention. C'est le fonctionnement ordinaire d'un champ professionnel confronté à l'obsolescence de son objet. La rente d'expertise a cette propriété remarquable de survivre à ce qui la justifiait. Le mécanisme est d'ailleurs sans frontière de camp : il vaut pour quiconque plante son drapeau sur un territoire cognitif pour s'en réserver la juridiction, y compris ceux qui se pressent aujourd'hui sur le terrain qui vient.

C'est la marque d'une bascule véritable : non pas que l'ancien discours soit réfuté, mais qu'il devienne, sans cesser d'être juste sur son propre terrain, structurellement à côté. L'algorithme de recommandation n'a pas disparu — il continue d'ordonner des flux. Mais il a cessé d'être l'endroit où se joue la question cognitive décisive. C'est en ce sens qu'il faut l'enterrer : non comme une menace vaincue, mais comme un paradigme dépassé, dont la critique mûrie arrive trop tard pour servir à autre chose qu'à défendre ses propres rentes.

Repos à l'algorithme.

Sources

- Andrew Abbott, *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor*, University of Chicago Press, 1988
- European Commission, *Guidelines for teachers and educators on tackling disinformation and promoting digital literacy through education and training*, 2022

Face à une technologie qui va vite, le champ éducatif francophone a trouvé sa réponse, et c'est un geste unique, répété à tous les étages : en rajouter. Plus de mathématiques exactes, plus de dissertations, plus de savoir à restituer, plus de contrôle. Devant l'accélération, on alourdit l'épreuve existante — un col de plus, un contrôle de plus — et l'on nomme ce réflexe « exigence ». Le paradoxe passe inaperçu de ceux qui l'accomplissent : on renforce précisément l'épreuve que la machine vient de rendre gratuite.

En rajouter, c'est choisir d'affronter la machine sur le seul terrain où elle est imbattable. Le calcul sans erreur, la restitution rapide, la synthèse à la demande, la vitesse de traitement : sur cette pente chronométrée, non seulement on n'établira pas le record, mais la course est perdue d'avance, et par plusieurs ordres de grandeur. Chaque col ajouté entraîne l'élève à devenir un modèle de langage médiocre. On dresse des enfants à concourir dans l'épreuve que l'outil a rendue triviale, et l'on présente ce dressage comme une défense de l'esprit.

C'est le syndrome de l'Alpe d'Huez. Devant l'obstacle, la réponse n'est pas de changer de tracé mais de recharger l'étape : franchir l'Alpe d'Huez, puis enchaîner dans la même journée la Madeleine, le Galibier, le Ventoux — tous les géants du Tour en une seule étape — pour rivaliser avec la machine sur le chrono de l'ascension. Une grammaire d'addition pure : plus d'humain, plus d'effort, plus de dénivelé, plus de tout. À la fin, le problème n'est pas qu'on grimpe trop lentement. C'est qu'on s'épuise à disputer à la machine la seule montée qu'elle ne peut pas perdre.

Reste à comprendre pourquoi ce réflexe-là, et pas un autre. La réponse n'est pas dans les têtes, elle est dans la structure du corps qui décide — et ce corps réunit deux propriétés qu'on croit distinctes.

Il y a d'abord le corps méritocratique : ceux qui ont gagné leur place à l'épreuve du calcul exact et de la restitution, classes préparatoires et concours, un dispositif qui certifie l'aptitude à diriger par la souffrance endurée. Ce dispositif ne délivre pas d'abord un savoir, il délivre un titre, et le titre a un prix : la légitimité de diriger se mérite par l'effort enduré, et qui réussirait sans souffrir ne l'aurait pas méritée. Il y a ensuite le professionnel de la norme : celui dont l'unique produit est le cadre, l'éthique, la gouvernance — la seule marchandise qui n'exige aucun capital, aucune infrastructure, aucun contact avec l'objet.

On croit ces deux figures distinctes ; elles sont les deux bouts d'une même trajectoire. Prenons le grand commis formé au concours : trié à vingt ans par l'épreuve reine, il passe sa carrière dans l'administration, les cabinets, puis les instances consultatives, les comités et les panels où se rédige la règle. Sa place vient de l'épreuve, son métier est de produire le cadre qui la protège. À mesure qu'on s'élève, les deux propriétés cessent d'appartenir à deux personnes pour se confondre en une seule : le méritocrate normatif. Ce n'est pas que tout auteur de charte ait fait ses prépas ; c'est qu'au sommet, celui qui écrit la règle et celui que l'épreuve a trié sont de plus en plus le même homme, et que sa sélection comme sa production dépendent du maintien de l'épreuve.

De là son impossibilité constitutive : il ne peut ni alléger l'étape ni toucher l'outil. Alléger reviendrait à admettre que l'épreuve sur laquelle repose son classement social ne mesure plus rien ; toucher l'outil, à découvrir que sa sélection et son produit ont perdu leur valeur dans le même mouvement. L'empilement n'est donc pas une position intellectuelle qu'un argument pourrait corriger. C'est un réflexe de conservation. Défendre l'instrument de tri, c'est défendre le titre de propriété sur sa propre place.

Le réflexe se laisse voir jusque dans sa forme pure, chez celui qui n'a pourtant aucune norme à défendre. Un mathématicien lauréat de la médaille Fields somme son doctorant, sur les ondes, de « ne surtout pas utiliser » les outils génératifs pendant sa thèse : il faudrait, selon lui, travailler dur pour remodeler le cerveau, le chemin important plus que le résultat. L'interdiction ne défend pas une pédagogie : elle reconduit l'ordre qui l'a couronné. Et le raisonnement circule sans effort de la chaire universitaire jusqu'aux panels internationaux, toujours identique : puisque la machine sait faire, l'humain doit faire davantage — et le même.

À l'étage supérieur, les grandes organisations n'appliquent pas la norme, elles la frappent. La norme y fonctionne comme une devise de légitimité, et son cours est d'autant plus élevé qu'elle n'engage à rien : elle se décline en « il faut que », en « il conviendrait de », en éthique dès la conception, en gouvernance partagée, en données probantes. Une grammaire sans un seul verbe de construction. Elle sait cadrer, équilibrer, gouverner, exiger ; elle ne sait pas outiller — parce que l'outillage suppose d'avoir eu les mains dans la machine, et que rien dans le parcours de ceux qui émettent la devise n'a jamais valorisé ce contact.

Les systèmes éducatifs, qui adorent les cadres, dépensent alors cette monnaie sans intention de l'appliquer : citer la norme suffit à avoir l'air sérieux à bas prix. Le seul geste concret qu'ils consentent vise l'enseignant, et l'on jure de l'« outiller » — mais outiller signifie ici l'inscrire dans un cadre autorisé, lui ménager un « espace sécurisé pour expérimenter », un bac à sable surveillé où la prudence tient lieu de méthode. Ce n'est pas de l'outillage, c'est de la labellisation : on ne met pas l'instrument dans la main, on délivre l'autorisation de s'en approcher, sous conditions. Et tandis qu'on encadre ainsi l'adulte, l'élève, lui, s'outille sans label ni permission — l'objet est déjà dans sa poche, en accès libre. Pendant qu'on rédige la charte, l'usage a déjà eu lieu, ailleurs, hors cadre, et il ne repassera pas par la case autorisation. Le texte est périmé à la seconde où il est publié : il légifère sur un fleuve qui a déjà changé de lit.

Le geste manquant a un nom, et son absence explique tout le reste. La vraie question n'a jamais été comment battre la machine au chrono ; elle est que doit savoir un humain quand le chrono est perdu d'avance. La première appelle l'addition — encore un col, encore une exigence, encore un contrôle. La seconde appelle la soustraction — décider ce qu'on retire.

Objection immédiate, et juste : certaines de ces pratiques forment réellement. Calculer n'est pas seulement produire le résultat d'une multiplication ; la dissertation forge une pensée autant qu'elle rend un texte ; mémoriser n'est pas que stocker. Il y a là des capacités qu'on peut vouloir bâtir pour elles-mêmes, indépendamment de ce que la machine fait mieux. Mais c'est précisément l'arbitrage : distinguer les exercices qui construisent encore de ceux

qui ne font plus que trier. Cette distinction est le cœur de la soustraction — et c'est exactement elle que le réflexe additif esquive. « Plus de tout » garde l'ensemble sans le passer au crible, non par conviction que tout forme, mais pour n'avoir jamais à dire ce qui forme et ce qui ne fait que classer. Conserver indistinctement, c'est encore une façon de ne pas choisir.

Car ajouter ne demande aucune décision, aucun courage : c'est la solution par défaut de qui ne veut pas trancher. Retirer, au contraire, oblige à dire ce qui vaut, et donc à assumer une doctrine de ce qu'est un humain outillé. C'est précisément ce qu'aucun de ces corps ne peut produire, puisqu'il faudrait pour cela avoir touché l'outil qu'ils refusent. L'empilement est le symptôme parfait d'une institution sommée de répondre à une mutation anthropologique et qui n'a qu'un seul geste en réserve : ajouter du dénivelé.

Il manque encore, dans ce tableau, ceux dont le dispositif ne parle jamais : les élèves qui ont déjà mis pied à terre. À l'échelle européenne, près d'un jeune de dix-huit à vingt-quatre ans sur dix quitte l'enseignement sans diplôme du secondaire supérieur et sans formation ; en France, autour d'un sur treize, et quelque soixante-quinze mille en sortent chaque année sans le moindre titre. Ces chiffres baissent lentement — et pourtant l'institution s'apprête à rendre la montée plus rude encore, col après col, au nom de l'exigence. C'est le geste de la médecine d'avant Pasteur : devant le malade qui faiblit, on le saignait, et comme il faiblissait encore, on le saignait davantage, incapable de concevoir que le remède fût le mal. Devant les rangs qui se vident, le réflexe est identique — redoubler la dose de ce qui les vide, et prendre cette dureté pour la preuve qu'on maîtrise encore des événements qui, précisément, ne se maîtrisent plus.

Le décrochage n'a jamais eu une cause unique : il est d'abord le dernier maillon d'une longue chaîne d'inégalités sociales et de parcours d'échec. Mais l'empilement des cols lui en ajoute une, inédite et parfaitement rationnelle. Plus l'école réclame précisément ce que la vie ne récompense plus — battre la machine sur son propre terrain —, plus l'écart entre ce qu'on exige dans la salle de classe et ce que le monde attend au-dehors devient visible aux premiers concernés. Le jour où un adolescent perçoit que les savoirs qu'on lui impose, et la manière dont on les lui impose, n'ont plus grand-chose à voir avec ce qu'on lui demandera vraiment, son retrait cesse d'être une simple défaillance pour devenir une forme de lucidité. On continuera de le traiter comme un raté du dispositif ; il en sera, de plus en plus, le lecteur le plus clairvoyant.

Marc Bloch, en 1940, avait vu que la débâcle n'était pas l'œuvre de généraux stupides, mais d'un état-major appliquant avec compétence la doctrine de la guerre précédente. Le drame n'était jamais la bêtise ; c'était la compétence intacte au service d'un cadre périmé. Ces gens-là ne se trompent pas malgré leur intelligence : ils se trompent avec elle, à plein régime, parce que l'intelligence qu'on leur a formée est une intelligence de la norme et de l'épreuve, et qu'elle tourne parfaitement — sur le mauvais objet.

Un point, pourtant, va plus loin que 1940. L'état-major et le réel partageaient encore un langage : tous savaient ce qu'était un char, une percée, une ligne. Le retard était doctrinal, non cognitif. Ici, le corps qui légifère et la pratique

de l'outil n'ont plus d'objet commun. La charte sur l'« éthique dès la conception » et l'élève qui balaie sa dissertation avec la version gratuite ne sont pas deux réponses au même problème : ce sont deux mondes qui ne se voient pas. On ne peut même pas dire à ce corps qu'il se trompe d'IA, car il n'en a pas — il tient un cadre sur un objet qu'il n'a jamais touché. Non pas la mauvaise doctrine face au bon réel, mais l'absence totale de contact, maquillée en gouvernance.

Le corps qui devrait conduire la mutation est exactement celui qu'elle déclasse, et il le pressent — ce qui explique la crispation plutôt que le calme. Il en rajoutera, col après col, persuadé qu'assez de dénivelé finira par rattraper la machine. Les conséquences de cet entêtement ne seront pas symboliques : les pays dont les élites sont le plus intégralement le produit de l'épreuve seront les plus durement frappés, parce qu'ils s'arc-bouteront sur le dispositif de tri au lieu de changer de tracé. Ils grimperont, magnifiquement, de toutes leurs forces — une pente dont la machine tient déjà le sommet.

Cette note prolonge « Le moment volontariste » (20 août 2026), qui posait la question ouverte : à quoi préparons-nous les élèves ? Elle propose la compétence — problématiser — qui permet de poser cette question.

Depuis dix-huit mois, les formations à l'intelligence artificielle prolifèrent — dans les écoles, dans les entreprises, dans les administrations. Presque toutes portent sur la même chose : la maîtrise du prompt. Comment formuler une bonne requête. Comment obtenir une réponse plus précise. Comment structurer un dialogue efficace avec la machine.

C'est une confusion de niveau.

Le prompt est la plume. La problématisation est l'écriture.

Problématiser ne consiste pas à poser une question. Une IA pose des questions. Elle en produit cent en quelques secondes, plausibles, bien formées, conformes à ce que l'on pose habituellement sur le même sujet. Problématiser consiste à identifier la question qui importe : celle qui ne reconduit pas le problème apparent, celle qui désigne une contradiction, une donnée absente, un angle mort ou une évidence trop commode. C'est savoir ce que l'on cherche avant de demander à la machine de chercher.

Historien de formation, j'ai été formé à considérer cette opération comme l'acte inaugural de la démarche. Un travail commence par la construction de son objet, pas par la collecte de ses matériaux. Ce que ma discipline enseigne depuis longtemps devient l'exigence de tous, à mesure que la production de synthèses, de commentaires et d'analyses se banalise et se dévalorise.

Une formation au prompt apprend à donner des instructions plus précises à un outil qui, désormais, sait lui-même reformuler et améliorer ces instructions. Elle n'apprend pas à savoir ce que l'on veut vraiment obtenir, ni pourquoi cette réponse-ci plutôt qu'une autre. Elle apprend l'interface ; elle laisse intacte la pensée qui devrait la précéder.

Cette compétence n'est pas une septième compétence qui s'ajouterait à d'autres. Elle est l'opération qui met en mouvement toutes les autres. Lire profondément permet de voir où un texte se fissure. Écrire pour penser permet de découvrir que sa propre intuition ne tient pas. Raisonner quantitativement empêche de poser un problème sur une statistique vide. Penser historiquement empêche de traiter le présent comme une fatalité. Faire de ses mains confronte une hypothèse à la résistance du réel. Soutenir son attention permet de ne pas abandonner la question à la première réponse fluide. Problématiser est l'opération qui les mobilise.

L'école actuelle fait l'inverse. Elle donne la question, encadre la réponse, fournit les documents, annonce les critères et note le produit final. Ce modèle avait une cohérence quand la production d'une synthèse, d'un commentaire ou d'une dissertation exigeait un travail que l'élève ne pouvait déléguer. Cette cohérence est terminée. La machine

synthétise, commente, argumente et adapte un texte à un public mieux, plus vite et pour moins cher que l'immense majorité des élèves — et que beaucoup d'adultes.

La réponse ne peut pas être de demander aux élèves de jurer qu'ils n'ont pas utilisé l'outil. Elle ne peut pas non plus être de les former à détecter les prétendus biais d'une machine qu'ils emploieront, de toute façon, dans leurs études et dans leur travail. Il faut changer ce qui est exercé et ce qui est évalué.

Cela suppose des ateliers de problématique : non pas des cours où l'on récite la méthode, mais des lieux où l'on arrive avec un objet réel, un corpus incomplet, une contradiction, une situation de terrain. L'élève doit dire ce qui est acquis, ce qui est incertain, ce qui manque et ce qui changerait sa compréhension. Il peut demander à l'IA de proposer des questions ; il doit ensuite expliquer pourquoi elles sont banales, fausses, insuffisantes ou pertinentes. L'IA y devient un contradicteur. Elle ne devient pas le penseur de remplacement.

Le même travers frappe la formation professionnelle continue. Les catalogues débordent de sessions « maîtriser ChatGPT en deux heures » ou « 50 prompts pour votre secteur ». Elles apprennent à formuler des requêtes plus fluides à des outils qui savent reformuler seuls les requêtes floues. La compétence rare n'est pas d'utiliser l'IA. Elle est d'arriver à l'outil avec une pensée déjà construite.

Toute cette bascule suppose une condition que les politiques éducatives évitent systématiquement : l'expérimentation.

Cette transformation ne s'accomplira pas par une séance de deux heures sur les biais de l'IA, suivie d'une circulaire et d'une grille de conformité. Aucun système éducatif ne dispose aujourd'hui d'une méthode achevée, parce qu'elle n'existe pas encore nulle part.

Personne ne possède aujourd'hui une méthode définitive pour apprendre à penser dans un monde où la réponse est abondante.

Il faut donc expérimenter. Expérimenter signifie accepter que certaines tentatives échouent. Une classe peut travailler un semestre avec des journaux d'interaction avec l'IA et constater que l'exercice produit surtout de la paresse. Une autre peut découvrir qu'un oral court ne réduit pas le stress mais le déplace. Un portfolio peut devenir une vitrine sans pensée. Une interdiction partielle peut recréer de l'inégalité. Ces échecs ne sont pas des preuves qu'il faut revenir à la dissertation comme avant. Ils sont les informations sans lesquelles aucune pédagogie nouvelle ne peut se construire.

Le problème est que les systèmes éducatifs européens sont devenus structurellement hostiles à cette information. Ils sont taylorisés : programmes saturés, classes chargées, épreuves normées, inspections, bulletins, procédures, indicateurs, demandes administratives. L'enseignant n'a ni le temps de concevoir, ni le droit réel de se tromper, ni

la protection nécessaire pour dire publiquement : « ceci n'a pas marché ». Le système exige de lui une réponse avant même qu'il ait pu poser la question.

D'autres pays font autrement. L'Estonie a lancé en septembre 2025 le programme AI Leap, en partenariat avec OpenAI et Anthropic, qui donne à ses lycéens un accès nationalisé aux principaux LLM. La Corée du Sud a tenté depuis mars 2025 un déploiement à grande échelle de manuels numériques IA au primaire et au secondaire, projet partiellement rétracté en fin d'année après contestations politiques et pédagogiques. Ni modèles à copier, ni contre-exemples à disqualifier : preuves qu'il est possible de décider, d'essayer, et de tirer des leçons — y compris des échecs.

Une politique sérieuse devrait donc créer des espaces protégés d'expérimentation pédagogique. Pas des appels à projets décoratifs, pas une semaine du numérique, pas une nouvelle plateforme. Des équipes qui disposeraient de temps réel, de petits effectifs, d'un accès sécurisé aux outils et d'un mandat de trois ans. Leur tâche serait d'essayer des formats : ateliers de problématique, portfolios, oraux dialogiques, projets avec et sans IA, audits de réponses générées, journaux de recherche. Leur obligation ne serait pas de réussir à chaque fois. Elle serait de documenter précisément ce qui a fonctionné, ce qui a échoué et pourquoi.

Le droit de rater n'est pas le relâchement de l'exigence. C'est la condition de l'exigence quand l'objet à enseigner change plus vite que les programmes. Une institution qui interdit l'échec ne produit pas de rigueur ; elle produit des réponses officielles à des questions déjà périmées.

Le reset éducatif ne commencera donc pas par une nouvelle matière intitulée « IA ». Il commencera lorsque les systèmes éducatifs accepteront de dire qu'ils ne savent pas encore exactement comment enseigner dans ce monde, et qu'ils devront l'apprendre eux-mêmes. Ce que la fonction d'enseignant contient déjà — construire avec ses élèves les conditions d'une question juste — redeviendra son centre. Le reste, ce qui pouvait s'automatiser autour, s'automatise déjà.

C'est moins rassurant qu'un plan de formation au prompt. C'est aussi beaucoup plus sérieux.

Cette note prolonge « Le moment volontariste » (20 août 2026) et s'inscrit dans la série des savoirs fondamentaux à l'ère de l'IA. Les notes antérieures : « Pourquoi nommer les savoirs fondamentaux à l'ère de l'intelligence artificielle » (mai 2026), « Pourquoi l'IA redéfinit les fondamentaux par soustraction » (5 juin 2026), « Pourquoi l'addition tue la transmission » (6 juin 2026).

Ce texte a été élaboré selon la méthode décrite dans « Je travaille avec l'IA. Je le revendique. » (12 août 2026).

Le 27 août 2026, Christophe Cailleaux et Amélie Hart publient sur Mediapart *IA et école : résister à la fuite en avant*. Le texte s'inscrit dans une série portée par l'Atecopol — manifeste « Face à l'IA générative, l'objection de conscience » (30 novembre 2025), puis « Appel du 18 juin 2026, pour un label Sans-IAg dans l'enseignement, la culture, le journalisme et les entreprises ». En moins d'un an, un dispositif organisationnel identifiable s'est constitué autour d'un geste central : obtenir, dans les institutions vulnérables au productivisme, une garantie négative. Le sans-IA comme label positif, l'objection de conscience comme posture individuelle protégée.

Le diagnostic n'a rien de faible. Il reprend avec justesse l'obsession évaluative (Bernard Lahire, *Savoir ou périr*, Seuil, 2025), la surcharge des programmes, la dérive du contrôle continu, l'aliénation du geste de correction. La lucidité sur l'objet est réelle. C'est la position qui suit qui pose problème.

Le texte revendique la décélération — « refuser de gagner du temps », « enseigner la décélération », « préserver notre capacité à apprendre, à enseigner, à vivre sans les IA ». Adressée à un « nous » enseignant qui se confond avec le « nous » des élèves, comme si la décélération se pratiquait à hauteur symétrique dans la salle de classe et dans le reste de la vie sociale.

Décélérer suppose des ressources temporelles et matérielles. La décélération scolaire n'est vécue comme respiration que par les foyers qui compensent hors de l'école — familles équipées, cultivées, disponibles, capables de reprendre à la maison ce qui n'a pas été appris. Pour les autres — la majorité — l'école lente et sans outil est simplement l'école privée de l'une des mutations centrales de leur époque.

Le contre-cas empirique tient en peu de mots. Le Royaume-Uni compte au premier trimestre 2026 un peu plus d'un million de jeunes de 16 à 24 ans hors emploi, hors éducation et hors formation — plus haut niveau depuis 2013. Le rapport intérimaire d'Alan Milburn projette un jeune sur six dans cette situation d'ici 2031 sans intervention. Le nouveau gouvernement d'Andy Burnham lance en août 2026 un pilote *AI boot camp* de trois semaines dans le nord-ouest de l'Angleterre pour 70 jeunes de cette cohorte, adossé à un plan *TechFirst* de deux cents millions de livres. Construction d'outils IA, usage business, apprentissages chez BAE Systems ou Heinz.

L'efficacité opérationnelle sera limitée — trois semaines c'est cosmétique, soixante-dix personnes face à un million c'est symbolique. L'intérêt se joue dans le cadrage. Face à la même vague, dans deux pays européens comparables, la même génération est traitée par deux positions inversées. Le camp Sans-IAg propose, au nom de la protection, de tenir les jeunes à distance de l'outil. Burnham propose, au nom de la mobilité sociale, de les y outiller. Les deux positions se réclament de la gauche. Une seule est cohérente avec ce qu'elle prétend défendre.

Aux États-Unis, l'enquête Pew Research de juin 2025 documente une fracture d'adoption par diplôme d'une amplitude massive : 52 % des titulaires d'un master ou d'un doctorat ont utilisé ChatGPT, 51 % des titulaires d'une licence, 18 % seulement des adultes s'étant arrêtés au secondaire. Le rapport de un à trois n'est pas transitoire — il

s'est renforcé entre 2023 et 2025. Chez les adolescents (Pew, janvier 2025), 84 % des 13-17 ans issus de foyers gagnant plus de 75 000 dollars annuels avaient entendu parler de ChatGPT, contre 67 % dans les foyers gagnant moins de 30 000. L'enquête de décembre 2025 confirme le pattern sur l'usage effectif — 62 % des adolescents de foyers au-dessus de 75 000 dollars utilisent ChatGPT contre 52 % en dessous. Au Royaume-Uni, Ofcom (mai 2026) recense 56 % des 8-17 ans comme utilisateurs d'outils IA ; Internet Matters monte à deux tiers pour les 9-17 ans, avec cette nuance qui compte — les enfants classés « vulnérables » sont trois fois plus susceptibles de basculer vers un usage compagnon-substitut affectif, seuls face à la machine. La distribution n'est pas seulement inégale en volume, elle est inégale en qualité.

L'école sans IA, dans cette configuration, ne produit pas de décélération collective — elle produit une désynchronisation. Elle laisse les enfants des foyers déjà exposés continuer leur acculturation dans le cadre privé, et prive les enfants des foyers non-exposés du seul lieu où ils auraient pu rencontrer l'outil accompagné. Mécanisme déjà documenté pour l'écrit long, la culture littéraire, la maîtrise informatique — accéléré cette fois par la vitesse d'apprentissage propre à l'IA, qui rend chaque mois d'exposition différentielle beaucoup plus coûteux qu'à l'ère précédente.

Le 27 août, quatre jours avant la publication de Cailleaux et Hart, Édouard Geffray formule au Nouvel Obs la thèse inverse — « si vous avez 300 mots de vocabulaire, vous serez le jouet de l'IA ; avec 4 000, l'IA sera votre jouet ». Outillage lexical, maîtrise de l'outil. Le 31 août, sur France Inter, le même ministre bascule sur la thèse Atecopol — « nous sommes face à un processus de destruction intellectuelle et cognitive à cause du numérique et des réseaux sociaux ». Quatre jours, deux publics, aucune articulation.

La leçon vaut moins pour Geffray que pour le texte. La position sans-IAg n'est pas une doctrine que l'appareil n'aurait pas encore ratifiée — c'est l'un des deux versants qu'il tient tour à tour, sans instance interne qui tranche. La caution symbolique que Cailleaux et Hart cherchent, l'appareil la donnera. Et donnera l'inverse au prochain auditoire.

Il y a pourtant une décélération qui aurait un sens réel, et c'est celle que le texte ne peut pas formuler parce qu'elle supposerait la soustraction sur ce qu'il défend en même temps.

L'IA générative répond, elle ne questionne pas. En quelques secondes elle produit une réponse acceptable à peu près à toute question mal formulée. La compétence qui restera rare, celle sur laquelle l'écart entre un usage puissant et un usage extractif se joue, c'est la formulation de la question. Prompter n'est pas une technique — c'est un acte intellectuel qui condense ce que quinze ans d'école devraient enseigner : cerner un objet, situer une inconnue, tenir une question dans le temps avant de vouloir une réponse. Bachelard le formulait déjà — le sens du problème est le cœur de la démarche. Le compétentialisme scolaire des trente dernières années l'a nominalement intégré — « esprit critique », « problématisation », « démarche d'investigation » figurent dans tous les socles. Il ne l'a jamais

traduit dans les dispositifs d'évaluation, qui continuent à noter la réponse, chronométrer la copie, classer par la production.

Le temps est venu, pour les systèmes éducatifs, d'aller par soustraction avant d'aller par addition. Trente ans d'empilement de socles, de compétences transversales, d'heures nouvelles greffées sur des programmes que personne n'ose alléger. Le texte diagnostique cette lasagne — il ne propose pourtant aucune soustraction sur ce qu'elle contient, seulement une soustraction sur ce qui n'y était pas encore.

C'est ici que la décélération retrouverait un sens défendable. Non pas moins d'outils, mais plus de temps sur la question. Moins d'épreuves qui évaluent la production, plus de dispositifs qui évaluent l'itinéraire d'une pensée. Moins de brevet, moins de contrôle continu — plus de tenue dans le temps long où une question se déploie. Bascule disponible intellectuellement depuis un demi-siècle, techniquement possible au moment exact où l'IA rend obsolète l'école qui évalue la réponse, et urgente pour la même raison. Le texte de Cailleaux et Hart aurait pu être ce plaidoyer. Il ne l'est pas — il défend l'école telle qu'elle est en ajoutant seulement la couche qui interdit l'outil.

La position, soustraite de la couche militante qui la présente, revient à un geste précis : conserver l'école telle qu'elle est, y compris dans ses mécanismes reproductifs déjà documentés depuis un demi-siècle, et lui ajouter une couche de fermeture qui aggrave ces mécanismes en interdisant l'outil qui aurait pu partiellement les contourner. L'IA n'abolit pas la reproduction sociale, mais elle en attaque un maillon central — la transmission du capital culturel dense par immersion familiale longue — en rendant transmissible par pratique courte ce qui n'était transmissible que par héritage. L'école sans IA garde ce maillon intact.

Décélérer, oui — mais qui décélère, dans quel milieu, avec quels moyens compensatoires, à quel horizon d'entrée dans la vie active. La question sociologique est absente du texte parce que sa réponse le désarmerait. La gauche institutionnelle enseignante qui porte aujourd'hui l'objection de conscience protège symboliquement les enfants du peuple d'un danger dont les enfants de l'élite s'outilleront de toute façon. La gauche cohérente sur ce dossier est celle qui outille pour libérer du temps sur la question — pas celle qui interdit l'outil pour conserver l'école qui n'en donnait déjà pas. Il n'y a de gauche cohérente, sur ce dossier, que du côté de Manchester.

Ce texte est le quatrième d'une série. Les trois précédents — « Pourquoi nommer les savoirs fondamentaux à l'ère de l'intelligence artificielle » (mai 2026), « Pourquoi l'IA redéfinit les fondamentaux par soustraction » (5 juin 2026), « Pourquoi l'addition tue la transmission » (6 juin 2026) — proposaient une liste de six fondamentaux, posaient leur mécanisme d'identification par soustraction, et décrivaient la logique institutionnelle qui les asphyxie. Cette quatrième note aborde une question laissée ouverte : nommer les fondamentaux ne suffit pas à les cultiver.

Que faites-vous le mardi matin en vous levant ? La question, posée par l'économiste Tyler Cowen[1] dans un podcast récent, paraît anodine. Elle contient tout.

Le mardi matin n'est pas le lundi de la mise en route ni le vendredi de la clôture. C'est un moment ordinaire, sans occasion particulière, où rien n'oblige à faire autre chose que ce qu'on fait toujours. Ceux qui reproduisent ce mardi la même routine que le mardi précédent — Cowen parle de *same old same old* — reculent d'un cran chaque semaine, dans un environnement où la machine exécute mille fois plus vite les tâches routinières. Ceux qui, dans ce même mardi matin, ouvrent quelque chose de neuf, apprennent une chose de plus, testent une variation, développent un projet ambitieux qu'ils n'auraient jamais osé sans outillage — avancent d'un cran.

Cowen appelle ce moment le *voluntarist moment*. L'IA amplifie de manière spectaculaire l'impact des choix individuels. Elle rend chaque personne, chaque mardi matin, plus puissante ou plus obsolète que la veille — selon ce qu'elle décide d'en faire.

La machine a rattrapé l'encyclopédie humaine puis l'a dépassée. La capacité à accumuler, mémoriser et restituer de grandes quantités de connaissances structurées — trait cognitif que le système méritocratique français valorisait au-dessus des autres — cesse d'être différenciante. Un LLM synthétise mieux, plus vite, avec un accès plus large aux sources. Continuer à former à ce format prépare la génération suivante à l'obsolescence.

Ce que la machine ne remplace pas, c'est ce qui exige un geste. Les six fondamentaux nommés dans les notes précédentes — lire profondément, écrire pour penser, raisonner quantitativement, penser historiquement, faire de ses mains, soutenir son attention — sont autant de gestes. Ils ne se transmettent pas comme du contenu à ingérer. Ils se cultivent par des dispositions cognitives et une méthode qui les font vivre.

Cinq dispositions font vivre ces fondamentaux. Un même geste les traverse : refuser la conclusion prématurée, sous cinq formes différentes.

Une pensée en arborescence, capable de tenir plusieurs branches ouvertes en parallèle plutôt que de foncer vers une conclusion. C'est le format que la machine récompense : à chaque étape d'un dialogue avec un LLM, on peut ouvrir des sous-branches, tester des hypothèses, sans que l'itération soit une punition.

Une capacité à repenser en arborescence, qui autorise à abandonner une branche jugée fausse après en avoir défendu la logique. Un élève formé à défendre sa thèse est mal armé pour l'abandonner quand un tour de dialogue lui montre qu'elle ne tient pas.

Une capacité d'auto-apprentissage adossée à des pratiques réflexives critiques. Non pas l'accumulation de formations attestées, dont les diplômes s'empilent sans jamais rien changer, mais l'aptitude à identifier soi-même ce qu'il faut apprendre, à structurer sa progression, à se corriger. Sans réflexivité critique, l'auto-apprentissage devient consommation passive d'un flux — ce que la machine rend précisément très facile.

Une capacité d'observation et d'interrogation, qui produit des questions précises à partir d'une attention fine au réel. La qualité d'une réponse tient à la qualité de la question. Une observation fine du réel produit des questions plus fines.

Une créativité comprise non comme trait romantique mais comme habitus de variation, habitude quotidienne de ne jamais faire deux fois exactement la même chose. Elle se cultive par pratique dans les contextes à faible enjeu — la cuisine, le bricolage — et se transporte ensuite dans les tâches à fort enjeu. La différence entre un usage médiocre et un usage puissant de l'IA tient précisément à ce mode d'engagement.

Ces dispositions ne suffisent pas si l'on continue à les cultiver dans le cadre méthodologique hérité — préparation, maîtrise progressive, présentation finale parfaite après des années. À l'ère IA, cette patience ne se paye plus. Ce que Cowen appelle *swing for the fences* — viser grand dès le premier geste — dit la méthode disponible : construire un artefact ambitieux, corriger en cours de route, itérer. Le prototype imparfait qui marche, plutôt que le diplôme parfait qui n'arrive jamais.

Ce qui rend cette méthode massivement possible aujourd'hui, c'est précisément l'IA. Elle abolit la nécessité de la progression par petits pas parce qu'elle compense en temps réel les compétences techniques qui manquent. Un historien sans compétence de code peut concevoir en quelques semaines une plateforme de découverte avec algorithmes d'IA, la mettre en production, corriger en itération continue. Ce cas — banal désormais chez ceux qui ont franchi le pas — aurait exigé trois ans et un budget d'école supérieure il y a trente-six mois.

Cette méthode est démocratisante. Elle abolit la barrière du « commencer par les fondamentaux » qui gardait beaucoup de gens loin de la maîtrise. Le parcours long exige ce que les héritiers ont sans y penser : du temps, un réseau, la sécurité de savoir qu'on aura de quoi vivre pendant les années où l'on apprend. La méthode « viser grand + IA » n'exige rien de tout cela. Elle ouvre à ceux dont la vie ne permet pas d'attendre.

Une école qui interdit l'IA prépare ses élèves à l'obsolescence. Une école qui la laisse arriver sans former à distinguer ses deux usages prépare les mêmes élèves à la régression cognitive. Le moment volontariste tranche entre les deux — mais il ne tranche pas de lui-même, il exige d'être organisé.

Cowen distingue en effet deux usages qui produisent des trajectoires opposées. L'IA comme partenaire d'entraînement — *sparring partner* — qui ne fatigue jamais, disponible gratuitement à la marge, capable d'enseigner n'importe quel sujet. Ceux qui l'utilisent ainsi s'auto-instruisent, deviennent nettement plus précis et productifs. L'IA comme béquille de facilité, à l'inverse, mobilisée uniquement pour tricher, s'épargner l'effort intellectuel, produire à moindre coût ce qu'on aurait dû apprendre à produire soi-même. Ceux qui l'utilisent ainsi deviendront inévitablement plus bêtes qu'ils ne l'auraient été sans elle.

Le refus d'outillage n'est pas la seule erreur. L'outillage paresseux en est l'autre, symétrique. Les deux mènent au même endroit — la vulnérabilité — par deux chemins opposés.

L'école européenne forme aujourd'hui ce que la machine remplace en premier. Restitution encyclopédique plutôt qu'auto-apprentissage. Synthèse linéaire plutôt qu'arborescence. Progression lente plutôt que méthode « viser grand ». Conformité au format canonique plutôt que créativité comme habitus.

Cette formulation ne concerne pas les dispositifs qui, dans le cadre systémique, vont dans le bon sens — le PECA notamment, qui promeut découverte artistique et exploration créative. Ni les enseignants engagés qui font tourner ces dispositifs. Ce qui bloque, ce sont les cadres réglementaires qui accumulent des couches sans jamais soustraire, produisant un enchevêtrement dans lequel les dispositifs cohérents se noient. La question fondamentale absente n'est pas de savoir quoi ajouter, mais de trancher ce à quoi l'on prépare.

Cette question — à quoi préparons-nous les élèves ? — n'apparaît dans aucun texte officiel. Elle est la seule qui vaille aujourd'hui d'être posée. Elle décide, mardi matin après mardi matin, si le moment volontariste devient une opportunité collective ou reste un privilège d'insiders déjà outillés. La compétence qui permet de la poser est elle-même à cultiver : le texte suivant s'y consacre.

Ce texte a été élaboré selon la méthode décrite dans « Je travaille avec l'IA. Je le revendique. » (12 août 2026).

Une littérature d'accompagnement s'écrit à cadence rapide sur l'IA en éducation. Elle a un mot d'ordre : adapter. Adapter les curriculums, adapter les évaluations, adapter les pratiques. Le vocabulaire de la « transformation », de la « bascule », du « changement de paradigme » y est massivement mobilisé. Le résultat, à la lecture, est toujours le même. Des opérations de troisième ordre présentées comme une refondation. Ajouter un oral. Demander un prompt réflexif. Faire comparer à l'étudiant sa production et celle de la machine. Aucune de ces opérations ne touche à ce qui vient de se passer.

Ce qui vient de se passer mérite d'être nommé. L'imprimerie, la calculatrice, Internet ont modifié l'accès aux savoirs sans remettre en cause la nature du geste cognitif que l'école prétendait former. Écrire un texte argumenté, résoudre un problème, construire une démonstration restaient des opérations que la machine facilitait sans les effectuer. L'IA générative fait autre chose. Elle exécute l'opération elle-même, à un niveau qui n'est pas toujours médiocre. La comparaison avec les révolutions techniques précédentes cesse d'être éclairante. Elle devient anesthésique.

Kai-Fu Lee avait posé le cadre, dès 2018, dans *AI Superpowers*. Le diagnostic était simple. Un pan entier des tâches cognitives codifiables allait être exécuté mieux, plus vite et pour moins cher par des machines. L'école — celle des pays d'Asie de l'Est autant que celle des systèmes occidentaux — formait précisément à ces tâches-là. Elle était donc, en tant qu'institution, structurellement en retard de trente ans sur le monde qu'elle prétendait préparer. Sa conclusion n'était pas gentille : il faut refonder, pas ajuster. Recentrer l'école sur ce que la machine ne peut pas faire — le jugement dans l'incertitude, la relation humaine complexe, la créativité qui rompt un pattern plutôt qu'elle ne l'optimise. Le fait qu'un ingénieur de la Silicon Valley formé à la Chine ait produit ce texte, plutôt qu'un philosophe européen, dit quelque chose de la topographie du débat. Les acteurs qui construisent la machine voient plus clairement que ceux qui devraient former à la penser.

Ce que le discours de l'adaptation ne peut pas regarder en face est ce que Kai-Fu Lee formulait tranquillement il y a près de huit ans. Le regarder oblige à poser une question que ce discours a précisément pour fonction d'écarter. À quoi sert l'école ? Si les curriculums, les évaluations et les dispositifs doivent être « adaptés » parce qu'une machine rend triviales les productions qui exigeaient auparavant un effort, deux hypothèses seulement sont possibles. Soit nous formions aux mauvaises choses — auquel cas il faut le dire, et rediscuter le contenu, non ses instruments. Soit nous formions aux bonnes choses, et la machine les dévalue — auquel cas leur défense est un enjeu culturel, pas un problème d'ingénierie pédagogique. Ni l'une ni l'autre n'est ouverte par les manuels d'adaptation.

Il faut aller un cran plus loin. Ce que l'IA révèle est une erreur catégorielle au fondement du dispositif. Pendant des décennies, on a évalué un produit — un texte, une démonstration, une réponse — en croyant former un processus — la pensée en train de se construire. La confusion tenait tant que produire ce produit exigeait le processus. Elle s'effondre au moment où une machine produit le produit sans le processus. Les curriculums bâtis sur les

« compétences » observables, adoptés depuis les années 1990 par la plupart des grands systèmes éducatifs, ont accéléré cette confusion en la théorisant. Ils n'ont pas ouvert la voie à la machine. Ils l'ont pavée.

De là vient la stérilité prévisible des propositions d'adaptation. Elles opèrent au mauvais niveau. Elles cherchent à préserver le format en modifiant ses conditions techniques, alors que c'est le rapport entre ce qui est enseigné, ce qui est évalué et ce qui est censé être appris qui a été fracturé. Reconnaître cette fracture n'est pas ajuster une pratique. C'est admettre que trente ans de restructuration pédagogique ont produit un dispositif qui n'était plus adossé à ce qu'il prétendait former, et qu'une machine vient de le rendre visible.

Le refus institutionnel de formuler cela a une raison prosaïque. Le formuler oblige à rouvrir simultanément la question du contenu, celle des compétences des évaluateurs eux-mêmes, et celle de ce que l'école est en mesure de transmettre dans un environnement où le geste cognitif codifié est déjà exécuté ailleurs. Aucun des trois seuils n'est franchissable dans le cadre des instances qui commandent aujourd'hui les livres et les formations. On y produit donc, à cadence rapide, un discours d'accompagnement qui simule la transformation en évitant l'objet. La table n'est pas retournée. Elle est époussetée avec application, et l'application tient lieu de pensée.

Il n'y a pas d'ajustement possible qui préserve l'existant. Le pari de l'adaptation à la marge est perdu d'avance. Ce qu'il faudrait n'est pas un manuel supplémentaire mais un renversement délibéré. Rouvrir la question du contenu. Redéfinir ce que l'école doit transmettre à un être humain qui grandit avec une machine capable de rédiger et de raisonner à sa place. Admettre que la préservation du dispositif ancien est aujourd'hui un coût, non un bien. Du passé faisons table rase, non par posture révolutionnaire, mais parce que le passé pédagogique récent — celui des compétences observables, des grilles de descripteurs, des dispositifs d'évaluation devenus des fins en soi — a été rendu obsolète par un fait technique que le champ refuse de nommer. Kai-Fu Lee l'écrivait il y a près de huit ans. Il faudra bien, un jour, le lire.

Bruno Retailleau vient d'annoncer son « Plan Vauban » pour la souveraineté numérique française : cloud souverain, sortie de Windows, interdiction des IA étrangères, remparts, places fortes, ceinture territoriale. Il n'est ni le premier ni le dernier à parler ce langage. À gauche comme à droite, la souveraineté numérique est devenue synonyme de forteresse — un périmètre à défendre, une frontière à durcir. On y ajoute un ingénieur militaire du Grand Siècle pour la couleur, on décrète cent jours d'urgence, et l'on croit avoir pensé le problème.

Il faut commencer par nommer une erreur de catégorie. Traiter l'IA comme une sous-catégorie du « numérique », au même titre qu'un cloud ou une messagerie chiffrée, c'est déjà l'avoir manquée. Le Plan Vauban range Windows, Teams, Zoom, ChatGPT, Copilot et Gemini dans une même liste d'« outils étrangers » à interdire — comme si un modèle de langage était une variante avancée de Microsoft Office. Le numérique désigne des infrastructures de traitement de l'information ; l'IA générative désigne un mode de production du sens qui modifie la manière dont les humains apprennent, écrivent, argumentent, décident, se souviennent, se pensent eux-mêmes. C'est un fait technique, oui, mais c'est surtout un fait *anthropologique* et *cognitif* — de l'ampleur de l'imprimerie ou de l'écriture, à ceci près qu'il se déploie en cinq ans plutôt qu'en cinq siècles. Aucun rempart ne se construit contre un phénomène qu'on n'a pas su nommer.

C'est pourquoi la souveraineté numérique ne se joue pas dans les cabinets ministériels. Elle se dépose, année après année, dans le rapport que les enfants d'une nation entretiennent avec les objets techniques qui structurent leur pensée. Elle commence à l'âge où l'on apprend à distinguer un outil qu'on utilise d'un outil qui nous utilise — soit, empiriquement, autour de six ans. Aucun cloud souverain ne rattrape une génération qui a rencontré ChatGPT avant d'avoir rencontré l'idée qu'on pouvait *comprendre* ChatGPT.

Ce que fait la Corée du Sud depuis 2025 en intégrant l'IA au curriculum du primaire n'est pas d'abord un geste de compétitivité. C'est un geste de *constitution d'un peuple technique* : produire une génération pour laquelle un modèle de langage n'est ni un oracle, ni une menace, mais un instrument dont on comprend les tenants — statistiques, probabilistes, entraînés sur des corpus biaisés, capables de se tromper avec assurance. L'Estonie, la Finlande, Singapour, Taïwan ont fait ce pari depuis plus d'une décennie sur la culture numérique en général ; la Corée l'étend maintenant à la couche IA. Décisions curriculaires — donc *lentes*, invisibles dans un communiqué LinkedIn — et pourtant ce sont elles qui décideront, dans quinze ans, quels peuples auront gardé la main sur leur propre pensée.

La France, à cet égard, est fragile. Non parce que ses enfants seraient moins doués, mais parce que son école, prise entre sanctuaire républicain et fascination technophobe, n'a pas su décider si le numérique était un ennemi à tenir au seuil ou une matière à enseigner. La génération qui a aujourd'hui douze ans a rencontré l'IA générative avant d'avoir reçu la moindre grammaire critique pour la penser.

Et c'est ici que se joue la ligne de fracture qu'aucun Plan Vauban ne pourra colmater. Les enfants dont les parents leur enseigneront la machine à la maison — parce qu'ils sont ingénieurs, cadres, professions intellectuelles — hériteront de la culture technique. Les autres deviendront des utilisateurs sans grille de lecture — dépendants sans être équipés. L'inégalité IA ne s'ajoute pas aux inégalités scolaires existantes ; elle les *amplifie*. Une école qui abdique n'est pas neutre : elle scelle une reproduction sociale d'un nouveau type, où le capital cognitif hérité pèsera plus lourd que jamais.

On m'objectera qu'il existe des dispositifs — Pix, Éduthèque, Class'Code, plans numériques, EdTech française. L'objection est vraie, et c'est pour cela qu'elle est trompeuse. Le problème n'est pas l'absence de dispositifs — la France excelle à en produire — mais leur *place dans le curriculum obligatoire*. Un dispositif optionnel, financé par appels à projets, dépendant du volontarisme d'un enseignant, ne produit pas une génération : il produit des poches d'excellence là où la bourgeoisie cognitive résidait déjà. La Corée n'a pas ajouté un dispositif à son école : elle a *réécrit son programme national*. Les dispositifs existent ; c'est le curriculum qui manque.

Il y a d'ailleurs une ironie qui mérite d'être signalée. Ce qui rend aujourd'hui la formation cognitive plus urgente qu'hier, c'est *l'IA elle-même*. Un citoyen qui a compris comment fonctionne un modèle de langage dispose d'un instrument qui met à nu, en quelques secondes, les incohérences d'un communiqué politique — lexique creux, contradictions internes, métaphores qui ne tiennent pas, promesses techniquement impossibles. L'IA générative bien utilisée est un révélateur d'inauthenticité rhétorique d'une précision redoutable. Elle *décape*. On comprend pourquoi certains milieux politiques préfèrent en parler comme d'une menace à interdire plutôt que comme d'une compétence à transmettre : un peuple équipé pour démonter un communiqué en trente secondes n'est pas un peuple facile à gouverner par la posture.

C'est là qu'est le contresens fondamental. Une forteresse défend un territoire déjà constitué, déjà peuplé, déjà producteur. Or la souveraineté numérique française ne souffre pas d'être insuffisamment *défendue* — elle souffre de n'avoir pas été *construite*. Pas de LLM public national soutenu par la commande d'État à la hauteur, pas d'infrastructure éducative à la mesure, pas de doctrine curriculaire. Défendre le vide, c'est encore le vide. Vauban ne peut pas ceinturer une ville qui n'a pas été bâtie.

D'où la formule : *la souveraineté cognitive commence à six ans*. Toute politique numérique nationale qui ne commence pas par cette échelle — celle du CP, du maître formé, du manuel réécrit — parle d'autre chose que de souveraineté. Elle parle de *défense*. Or on ne défend pas ce qu'on n'a pas d'abord appris à faire habiter.

Cela ne dispense pas d'agir sur les adultes ; cela dispense seulement de croire qu'on peut le faire sans agir d'abord sur les enfants. Un Plan Vauban cohérent commencerait par le CP avant de commencer par le cloud. Il n'aurait pas de nom martial, pas de deadline en cent jours — seulement des instituteurs à former, une décennie de patience et une génération à équiper. Ce serait moins vendeur sur LinkedIn. Ce serait la seule chose qui marche.

Dans une précédente Note, j'ai proposé que le fondamental se reconnaisse à ce qui résiste à la délégation à la machine. Reste à dire ce que ce critère implique en retour : un renoncement. Choisir des fondamentaux, c'est implicitement assumer qu'il y a beaucoup de choses qu'on n'enseignera plus, ou qu'on enseignera moins. Et c'est précisément ce geste que l'école francophone refuse de poser depuis un siècle.

Le mécanisme est connu : à chaque génération, le curriculum officiel s'est enrichi de nouveaux domaines. Sciences modernes, langues vivantes, éducation physique, instruction civique, éducation aux médias, éducation à l'environnement, éducation à la santé, éducation à l'égalité, éducation numérique, éducation à la transition. Chaque ajout a été présenté comme un progrès, et chacun, pris isolément, était défendable. Personne n'a sérieusement soutenu qu'il fallait que les enfants soient ignorants en matière de santé, d'environnement ou de citoyenneté. Mais cumulativement, ces ajouts ont produit un curriculum impossible à transmettre dans le temps imparti d'une journée scolaire. Et plutôt que d'arbitrer, on a fait semblant.

La fiction collective est connue de tous les enseignants. On enseigne un programme qu'on sait ne pas pouvoir couvrir sérieusement, on évalue des compétences qu'on sait que les élèves oublieront dans les six mois, on produit des bulletins qui certifient une transmission qui n'a pas eu lieu. Le système se sauve par une combinaison de trois mécanismes : la dilution (chaque domaine reçoit moins d'heures qu'il n'en faudrait), le bachotage (l'élève apprend pour le contrôle et oublie aussitôt), et la fiction institutionnelle (tout le monde fait semblant de croire que les apprentissages se cumulent). Ce système a tenu un siècle parce qu'il remplissait deux fonctions latentes plus importantes que sa fonction affichée de transmission.

Première fonction latente, la sélection sociale invisible. La maîtrise réelle d'un curriculum encyclopédique n'a jamais été possible qu'à condition que la famille complète massivement l'école : lectures à la maison, conversations cultivées, voyages, musées, bibliothèques personnelles, parents lettrés. Le curriculum officiellement universel sélectionnait silencieusement les héritiers culturels, en pénalisant ceux dont les familles ne pouvaient pas compenser. Les sociologues l'ont démontré depuis soixante ans, mais aucune réforme n'en a tiré les conséquences, parce qu'admettre cela aurait obligé à choisir entre deux options aussi inconfortables l'une que l'autre : soit réduire le curriculum à ce qui peut être vraiment transmis dans le temps scolaire, soit allonger massivement le temps scolaire — et financer cet allongement.

Seconde fonction latente, la légitimation symbolique. Prétendre transmettre l'ensemble du savoir humain donnait à l'école une dignité civilisationnelle qui justifiait son budget, son autorité, sa centralité. Abandonner cette prétention, c'était risquer de la réduire à une simple agence de qualification, ce qu'aucune classe politique du XX^{e} siècle n'a voulu assumer publiquement, même quand elle le pratiquait dans les faits.

Trois évolutions convergentes ont rendu ce système non seulement injuste mais inopérant. La démocratisation de l'accès au secondaire général, d'abord, a fait entrer dans les classes des enfants dont les familles ne complétaient plus

l'école. Il a fallu enseigner réellement ce qu'on faisait jusque-là semblant d'enseigner, et l'institution n'en avait ni les moyens ni le temps. L'explosion quantitative des savoirs eux-mêmes, ensuite : la biologie de 1960 ne ressemble plus à celle de 2026, l'histoire s'est élargie à des aires non européennes, la physique a intégré des champs entiers, et le curriculum a tenté d'absorber ces extensions sans jamais oser couper sérieusement dans l'ancien. L'irruption de l'intelligence artificielle, enfin, qui change le sens même de ce que veut dire savoir. Quand n'importe quelle information factuelle devient disponible à la seconde, le savoir change de nature : il cesse d'être ce qu'on accumule pour devenir ce qu'on est capable de juger.

Pour avoir enseigné l'histoire pendant dix ans, je sais que terminer le programme officiel était devenu un exploit annuel — particulièrement en rhéto, où le programme couvre l'histoire depuis 1945, avec chaque année une année supplémentaire à intégrer dans le même volume horaire. On finissait en courant, ou on ne finissait pas. Et ce qui restait en juin n'était plus la trame, mais quelques images détachées de leur cause.

Le geste politique qui s'impose désormais n'est pas d'ajouter une nouvelle dimension au curriculum existant. C'est de soustraire. C'est de choisir ce qu'on n'enseignera plus, ou ce qu'on enseignera moins, pour que ce qu'on garde puisse être transmis vraiment. Un élève qui aurait étudié sérieusement trois objets historiques en profondeur — la Révolution française, la décolonisation, la chute du communisme, par exemple — avec des sources, des historiographies, des débats, en aurait tiré une compétence historique réelle. Un élève qui a entendu parler de tout depuis Hammourabi jusqu'à 1989 en a tiré une impression confuse qui s'évapore. Trois livres lus intégralement valent mieux que vingt extraits parcourus. Trois notions mathématiques vraiment maîtrisées valent mieux que quinze chapitres survolés. Deux langues étrangères apprises sérieusement valent mieux que trois langues entamées et toutes oubliées.

Ce geste a un coût intellectuel qu'il faut nommer. Renoncer à l'école encyclopédique, ce n'est pas seulement une optimisation pédagogique. C'est aussi un deuil pour quiconque a aimé la culture générale et continue à penser qu'elle structure une vie intellectuelle accomplie. C'est accepter qu'une partie de ce qui faisait, pour les élites cultivées du XX^{e} siècle, la dignité que conférait la culture générale — connaître un peu de tout, citer Virgile en latin, situer Avicenne, distinguer le baroque du rococo, reconnaître l'air de Cherubino — ne sera plus une compétence partagée. Cela ne disparaîtra pas du monde ; cela cessera d'être l'objet d'une transmission scolaire universelle. C'est une perte réelle, qu'il serait malhonnête de minimiser, et c'est cette perte qu'on refuse de nommer, en continuant à empiler les domaines au programme.

Ce déni n'est pas seulement scolaire. La logique additive n'est pas propre au monde scolaire : elle est devenue le mode par défaut de toute politique publique dans les sociétés démocratiques contemporaines. Chaque acteur autour de la table obtient une case, parce qu'on n'ose pas lui dire non. La somme des satisfactions sectorielles produit des dispositifs incohérents, et la cohérence est sacrifiée à la paix sociale. L'école n'est qu'un cas d'école d'un

mal plus général. Mais c'est précisément parce qu'elle en est l'expression la plus visible et la plus mesurable que l'école est aussi le lieu où l'on peut commencer à dire publiquement que la logique additive a fait son temps.

L'enjeu n'est plus d'ajouter mieux. Il est de soustraire enfin.

Dans une précédente Note, j'ai esquissé six savoirs qui me semblaient devenir fondamentaux à l'ère de l'intelligence artificielle : lire profondément, écrire pour penser, raisonner quantitativement, penser historiquement, faire avec ses mains, soutenir son attention. La liste tenait, mais elle laissait une question en suspens — à quel critère reconnaît-on qu'un savoir devient fondamental ?

L'usage le plus répandu consiste à répondre par addition. On dresse une liste de ce qu'il faut transmettre, on la défend par sa cohérence intrinsèque, on l'enrichit au gré des époques. Ce mode de raisonnement a produit, en un siècle, les programmes scolaires que nous connaissons : encyclopédiques, surchargés, impossibles à transmettre dans le temps imparti, sauvés seulement par une fiction collective dont chacun fait semblant de ne pas voir le coût. À chaque nouvelle exigence sociale — économique, culturelle, environnementale, numérique — la réponse a été d'ajouter. Le résultat est un curriculum où plus rien n'est vraiment transmis, parce que tout doit l'être un peu.

L'intelligence artificielle bouleverse cette logique en introduisant un critère qu'on n'avait pas. Elle ne dit pas ce qu'il faut apprendre. Elle dit ce qu'on peut désormais déléguer. Et c'est en regardant ce qu'elle prend en charge que se révèle, en creux, ce qu'aucune machine ne peut faire à notre place. Le fondamental n'est plus ce qu'on ajoute, c'est ce qui reste quand la machine a fini d'absorber tout ce qu'elle peut absorber.

Cette opération est une soustraction, pas une élection. Et c'est ce qui la rend précieuse. Une addition est toujours contestable, parce qu'on peut toujours proposer une exigence supplémentaire dont la légitimité est défendable. Une soustraction, à l'inverse, est testable. On peut prendre n'importe quel savoir, n'importe quelle compétence, n'importe quelle tâche scolaire, et lui poser une question simple : la machine peut-elle la faire à ma place sans perte cognitive irrécupérable chez celui qui l'a déléguée ? Si la réponse est oui, ce savoir cesse d'être fondamental. Il devient utile, peut-être ; transmissible, certainement ; mais pas fondamental au sens strict — parce qu'un fondamental est ce sans quoi tout le reste s'effondre, et qu'on ne peut pas faire reposer une civilisation sur ce qu'une machine peut produire sans effort à la demande.

Le critère opère comme un filtre négatif. Il ne dit pas ce qu'il faut transmettre ; il dit ce qui ne peut pas être délégué. Cette différence est importante. Un critère positif suppose qu'on sait à l'avance ce qui compte, et il invite donc à la dispute idéologique sans fin entre traditions pédagogiques. Un critère négatif, au contraire, se contente d'observer ce que la machine sait faire, et il en déduit, par soustraction, ce qui demeure le propre de l'humain. Le débat se déplace : on ne discute plus de ce qu'il faut enseigner, on observe ce qui résiste à la délégation, et on en tire les conséquences pédagogiques. Ce critère n'est pas figé. Il évoluera à mesure que la machine évoluera. Mais la méthode, elle, reste : ce qui est fondamental est, à un moment donné, ce qui résiste à la délégation.

Que reste-t-il quand on applique cette soustraction ?

La machine peut produire en quelques secondes le résumé d'un livre, avec une qualité parfois supérieure à celle d'un très bon élève. Elle ne peut pas remplacer l'expérience d'avoir lu ce livre intégralement, lentement, en y laissant son attention se déployer sur des centaines de pages — parce que cette expérience modifie celui qui la fait, et qu'aucune synthèse n'en transmet la trace. Lire profondément résiste à la délégation.

La machine peut générer un texte cohérent à partir d'une consigne, parfois meilleur que ce qu'aurait produit son donneur d'ordre. Elle ne peut pas penser à la place de celui qui écrit, parce que penser par écrit est un processus où la phrase, en se cherchant, force à préciser ce qu'on croyait savoir et révèle ce qu'on ignorait penser. Écrire pour penser résiste à la délégation.

La machine peut calculer instantanément, plus juste et plus vite que n'importe quel humain. Elle ne peut pas remplacer l'estimation, ce sens des ordres de grandeur qui permet de détecter qu'un résultat est aberrant avant même de l'avoir vérifié. Sans cette intuition quantitative, l'humain qui délègue son calcul devient incapable de juger ce que la machine lui rend. Raisonner quantitativement résiste à la délégation.

La machine peut narrer un événement historique, restituer une chronologie, comparer des interprétations. Elle ne peut pas faire à notre place le travail de se situer dans une temporalité, de comprendre par où l'on vient et ce qui nous a faits, de tenir ensemble la complexité d'un passé qui ne se laisse pas réduire à une morale. Penser historiquement résiste à la délégation.

La machine peut décrire un objet, simuler sa fabrication, le modéliser en trois dimensions. Elle ne peut pas remplacer le geste qui ajuste, la main qui sent la résistance d'un matériau, la patience d'un corps qui apprend par l'erreur. Faire avec ses mains résiste à la délégation.

La machine peut traiter une quantité d'informations qu'aucun humain ne pourra jamais embrasser. Elle ne peut pas tenir une attention prolongée sur un objet difficile, parce que tenir une attention est précisément ce qu'une machine, par construction, ne fait pas — elle traite, elle ne soutient pas. Soutenir son attention résiste à la délégation.

Six savoirs, donc, qui ne sont pas fondamentaux parce que je les ai choisis ni parce qu'ils figurent dans une tradition pédagogique respectable, mais parce qu'ils satisfont mécaniquement le critère négatif : leur délégation à la machine produit une perte cognitive irrécupérable. Cette fondamentalité est démontrable, testable, opposable. Elle ne dépend ni d'une vision idéologique de l'école ni d'une nostalgie pour un curriculum perdu. Elle dépend uniquement de ce que la machine sait faire à un moment donné — et de ce qu'elle ne saura jamais faire à notre place, parce qu'aucune machine ne peut substituer à l'humain l'expérience de devenir humain par l'effort cognitif que la transmission exige.

Le critère par soustraction n'est pas seulement un outil pour penser l'école. Il est aussi, en lui-même, une forme d'hygiène intellectuelle pour qui voudrait évaluer ce que vaut son propre travail à l'ère de l'IA. En construisant

Pauline, base éditoriale dédiée à la découverte de compositeurs, j'ai constaté avec précision ce que la machine fait remarquablement et ce qu'elle ne fait pas. Elle agrège six cents compositeurs, structure leurs biographies, propose des parcours d'écoute cohérents, identifie des filiations historiques que je n'avais pas vues. Elle ne juge pas la qualité d'un enregistrement, ne sent pas une interprétation, ne dit pas pourquoi tel pianiste rend audible ce que tel autre n'effleure pas. Ce qu'elle absorbe, c'est le travail documentaire ; ce qu'elle laisse intact, c'est le jugement critique — et c'est précisément ce jugement qui demeure le métier. Une activité professionnelle dont la machine peut absorber l'essentiel devient suspecte, non parce qu'elle disparaîtra forcément, mais parce qu'elle perd sa nécessité propre. Une activité qui résiste à la délégation, en revanche, gagne en valeur exactement dans la proportion où elle se distingue de ce que la machine sait faire. Ce qui vaut pour l'école vaut pour les métiers, pour les institutions, pour les œuvres. La machine, en absorbant tout ce qu'elle peut absorber, oblige chacun à se demander ce qui, en lui, demeure irremplaçable. Cette question n'est pas confortable. Elle est, peut-être, celle qui mérite d'être posée maintenant.

Autrefois, les savoirs fondamentaux étaient nommés simplement : lire, écrire, compter. La formule a tenu plusieurs siècles parce qu'elle disait quelque chose de juste sur ce que l'école devait donner à tous. À l'ère de l'intelligence artificielle, cette trinité ne suffit plus, mais le principe reste le même : il y a des compétences sans lesquelles tout le reste devient impossible, et il faut nommer lesquelles.

Le texte qui suit ne prétend pas trancher la question. Il esquisse une première structuration, à reprendre, à creuser, à discuter — un point de départ, pas un point d'arrivée. La thèse générale est simple : à mesure que l'IA devient capable, elle révèle ce qu'elle ne fait pas, et donc ce qui devient discriminant chez l'humain qui la mobilise. Six fondamentaux paraissent s'imposer.

Lire profondément ne veut pas dire déchiffrer un texte. Cela veut dire le suivre sur deux cents pages, en retenir l'architecture argumentative, détecter une incohérence à trente pages d'intervalle, distinguer ce qui est dit de ce qui est suggéré.

À l'ère où la machine produit du texte cohérent à l'infini, cette compétence devient la condition même du discernement. Sans lecture profonde, on ne peut pas évaluer ce qu'une IA produit. On accepte ou on rejette en surface. On devient consommateur passif d'une production cognitive qu'on ne contrôle plus. La lecture profonde cesse d'être une compétence culturelle pour devenir une compétence de souveraineté.

Il faut distinguer deux fonctions de l'écriture, qui se sont longtemps confondues et qu'il devient urgent de séparer. L'écriture comme production de texte — rapport, mail, note de service — que l'IA remplit désormais mieux et plus vite que la plupart des humains. Et l'écriture comme exercice de pensée, qui permet de clarifier une intuition, de détecter une contradiction interne, de découvrir ce qu'on pense au moment où on l'écrit.

Cette seconde fonction, l'IA ne la remplit pas. Elle ne peut pas, parce que la pensée par l'écriture est un processus génératif personnel, pas une production transférable. C'est probablement ce qui distinguera, demain, ceux qui pilotent et ceux qui sont pilotés. L'école devrait l'enseigner explicitement, comme discipline. Non pas la rédaction normée, qui forme à la production, mais l'écriture exploratoire — l'écriture qui se reprend, qui dialogue avec elle-même, qui sert d'abord à celui qui écrit.

Cette compétence est souvent confondue avec les mathématiques formelles — algèbre, calcul, manipulation symbolique. Or les mathématiques formelles sont précisément ce que l'IA fait désormais mieux que n'importe quel bachelier. Ce qui reste discriminant, c'est autre chose : sentir un ordre de grandeur, détecter une statistique manipulée, comprendre ce que dit et ne dit pas un pourcentage, distinguer corrélation et causalité, lire un graphique avec son axe coupé, comprendre ce qu'une moyenne masque.

À l'ère où nous sommes noyés sous des chiffres, des études, des analyses prédictives, tous générables à la chaîne par IA, ne pas savoir évaluer la qualité d'un raisonnement quantitatif rend manipulable à grande échelle. C'est la

version contemporaine du « compter » d'autrefois, mais beaucoup plus large.

L'IA produit du texte plausible sur n'importe quel sujet historique, géographique, politique. Mais elle ne donne pas le cadre interprétatif qui permet de juger si ce qu'elle dit est pertinent. Sans culture historique solide, on ne distingue pas une analogie éclairante d'une analogie fallacieuse. Sans culture géographique, on prend des décisions stratégiques sans comprendre les contraintes territoriales qui les conditionnent.

Plus profondément, l'histoire et la géographie sont les disciplines qui apprennent à contextualiser, à problématiser, à comprendre que les choses pourraient être autrement. Ce sont des compétences anti-totalitaires au sens propre — elles vaccinent contre la naturalisation du présent. À l'ère où l'IA peut générer des discours de naturalisation très convaincants sur n'importe quel ordre social, savoir penser historiquement devient une compétence civique vitale.

À l'ère où l'IA dématérialise massivement le travail cognitif, le rapport au réel matériel redevient discriminant. Savoir réparer, monter, démonter, transformer la matière, manier ses mains, cuisiner, jardiner, jouer d'un instrument — toutes choses qui ancrent la cognition dans une réalité que l'IA ne peut pas simuler.

Ce n'est pas une compétence professionnelle, c'est un fondamental anthropologique. Les enfants qui grandissent uniquement dans l'interaction écran-IA perdent la base sensorielle et corporelle qui leur permettrait de juger ce qu'ils manipulent symboliquement. Le geste, le corps, la matière sont des sources de validation que l'IA ne peut pas fournir. C'est aussi pour cela que les filières professionnelles et techniques, aujourd'hui menacées de rationalisation budgétaire, devraient au contraire être préservées et investies — leurs métiers sont précisément ceux que l'IA ne remplacera pas avant longtemps.

Lire profondément exige de l'attention. Écrire pour penser exige de l'attention. Raisonner quantitativement exige de l'attention. Pratiquer un geste manuel exige de l'attention. Sans capacité d'attention soutenue, aucun des autres fondamentaux ne peut être acquis ni exercé.

Or l'écosystème numérique contemporain — notifications, défilement infini, micro-récompenses, sollicitations algorithmiques permanentes — détruit méthodiquement la capacité d'attention des enfants et des adolescents. À l'ère de l'IA, l'attention devient une ressource rare au sens strict. Ceux qui savent encore se concentrer pendant deux heures sur un problème complexe disposeront d'un avantage compétitif décisif sur ceux qui ont besoin de stimulation toutes les trois minutes. Et cette inégalité va se superposer aux autres inégalités sociales pour produire une fracture cognitive d'un type nouveau.

Ces six fondamentaux ne sont pas une liste close. Ils sont une première tentative pour nommer ce qui devient stratégique quand la machine prend en charge ce qui était autrefois considéré comme le sommet du travail intellectuel. Chacun mériterait d'être déplié, contesté, prolongé. Chacun appelle des questions concrètes que cette

note ne traite pas — comment les enseigner, à quel âge, dans quel cadre institutionnel, contre quels obstacles politiques et corporatistes.

Il y a quelque chose d'étrange à les regarder ensemble : ils sont presque tous classiques. Aucun n'est neuf. Tous étaient présents, sous une forme ou une autre, dans l'éducation humaniste classique. La nouveauté n'est pas qu'il faille les inventer, c'est qu'ils deviennent structurellement plus importants à mesure que l'IA prend en charge le reste — au moment précis où l'école contemporaine est en train de les abandonner.

C'est cette tension qu'il faut maintenant explorer, pièce par pièce. Cette note en marque le début. D'autres suivront pour chacun de ces six points, et probablement pour d'autres qui apparaîtront en chemin. À l'ère de la machine intelligente, c'est peut-être l'éducation la plus classique qui redevient la plus stratégique. Reste à le démontrer dans le détail.

Depuis bientôt deux ans, je construis des outils. Une base discographique de plus de cinq mille critiques avec ses pages compositeurs et ses index thématiques. Un guide cartographique de cent treize festivals européens. Un outil de découverte des compositeurs assorti d'une quinzaine de fonctionnalités d'aide à l'écoute. Une carte commentée de trois cent quinze bâtiments Art déco. Un répertoire raisonné de concours et d'académies pour jeunes musiciens. À chaque fois, l'IA est au cœur du dispositif — non pas comme produit fini, mais comme partenaire de réflexion, de structuration, de mise en forme. Je ne suis pas développeur. Je suis un éditeur qui pense à voix haute avec une intelligence artificielle, et qui en sort des objets éditoriaux qui n'auraient pas existé autrement.

Cette expérience m'a appris une chose que je ne lis presque nulle part formulée clairement : ce que je fais avec l'IA n'a strictement rien à voir avec une compétence numérique. Je n'ai pas appris à utiliser un logiciel. J'ai appris à dialoguer, à problématiser, à structurer une pensée, à choisir des angles éditoriaux, à arbitrer entre cohérence et exhaustivité, à reconnaître quand le résultat est juste et quand il est plat. Ce sont des compétences d'historien, d'éditeur, de critique, de chef de projet — pas des compétences techniques. La couche technique, je l'ai apprise en quinze jours. La couche éditoriale, c'est trente ans de pratique professionnelle qui la nourrissent.

C'est cette expérience qui me fait écrire ce qui suit. Nous avons tendance, par une sorte de glissement naturel, à considérer l'intelligence artificielle comme une compétence numérique. La logique paraît évidente, presque irréfutable : l'IA tourne sur des ordinateurs, mobilise des plateformes, transite par des infrastructures techniques. Elle serait donc numérique, et relèverait à ce titre des compétences numériques classiques — celles qu'on apprend, qu'on certifie, qu'on déploie comme on déploie un logiciel.

Cette intuition mérite d'être interrogée. Car elle confond deux niveaux qui n'ont pas grand-chose à voir : le substrat technique par lequel un phénomène se diffuse, et la portée civilisationnelle de ce phénomène. La presse à caractères mobiles de Gutenberg, en 1450, mobilisait des fondeurs de plomb, des mécaniciens, des artisans du papier et de l'encre. Techniquement, c'était une affaire de métallurgie et de mécanique. Personne, heureusement, n'a eu l'idée de réduire l'imprimerie à une compétence sidérurgique. Si on l'avait fait, on aurait raté absolument tout — la Réforme protestante, la diffusion massive du savoir, la naissance de la science moderne, la formation de l'espace public, la standardisation des langues vernaculaires, les Lumières, et finalement la démocratie représentative. Aucun de ces phénomènes n'était métallurgique. Tous ont pourtant transité par l'invention technique de Gutenberg, qui n'en était que le déclencheur matériel.

La même remarque vaut pour l'électricité au XIX^{e} siècle. Si on avait confié sa gouvernance à un « bureau de l'éclairage public », sous prétexte que sa première application visible était la lampe à incandescence, on aurait optimisé les lampadaires et raté la révolution industrielle, les communications modernes, l'audiovisuel, l'informatique, et finalement l'IA elle-même. L'électricité n'était pas une compétence d'éclairage. C'était un facteur de production général qui allait transformer toutes les activités humaines qui sauraient le mobiliser.

L'IA est exactement de cette nature. Elle n'est pas une technologie sectorielle, elle est un facteur de production général qui s'infiltre dans tous les domaines de l'activité humaine et qui les transforme en profondeur.

Elle modifie la production cognitive elle-même — donc l'éducation, la recherche, le conseil, l'expertise, le droit, le journalisme, l'édition, la critique. Elle redéfinit la valeur économique du travail — donc l'emploi, la formation, la fiscalité, la protection sociale, l'organisation des entreprises. Elle reconfigure la création culturelle — donc le statut de l'auteur, la propriété intellectuelle, les industries du livre, de la musique, de l'audiovisuel, des arts visuels. Elle déplace les rapports de pouvoir entre citoyens, institutions et plateformes privées — donc la démocratie elle-même, l'espace public, la formation de l'opinion. Elle est devenue l'un des principaux théâtres de la rivalité entre blocs — donc un enjeu géopolitique de premier ordre. Elle modifie le rapport humain à la mémoire, à la décision, à l'attention, à la pensée elle-même — donc une transformation anthropologique au sens fort.

Aucune de ces dimensions n'est numérique. Elles passent toutes par le numérique, mais elles le dépassent radicalement. Réduire l'IA à sa dimension numérique, c'est commettre la même erreur que celui qui réduirait l'écriture à la fabrication des encres, ou la radio à la métallurgie des antennes. Le substrat technique est nécessaire à la diffusion du phénomène, mais il n'en épuise jamais le sens.

Une comparaison plus récente, et plus modeste, permet de mesurer la distance entre une compétence numérique au sens propre et ce que l'IA est en train de devenir. Excel, en 1985 ou en 2005, était une compétence numérique. Personne n'a jamais sérieusement écrit sur les implications géopolitiques d'Excel, sur sa transformation de la démocratie, sur ses effets anthropologiques sur le rapport à la pensée, sur les questions éthiques posées par son existence. Excel était, et reste, un outil — puissant, omniprésent dans les organisations, parfois transformateur dans certains secteurs, mais un outil. On apprenait à l'utiliser, on se certifiait, on passait des tests, et c'était parfaitement légitime. Excel n'a jamais eu d'ambition civilisationnelle, parce qu'il n'en avait simplement pas la nature.

L'IA, elle, en a la nature. Ou plutôt, elle est tant d'autres choses simultanément que la qualifier de compétence numérique revient à ne rien dire d'essentiel à son sujet. Elle est en train de redéfinir ce que signifie produire de la connaissance, ce que signifie travailler, ce que signifie créer, ce que signifie décider, ce que signifie communiquer. Elle ne se contente pas de transformer les pratiques existantes — elle invente de nouvelles questions que nos catégories antérieures n'avaient pas anticipées.

Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas former à l'IA. Au contraire, il faut y former massivement. Mais pas comme on forme à un logiciel. Il faut former à penser avec et malgré l'IA — ce qui suppose de transmettre des fondamentaux cognitifs, critiques, culturels, historiques, philosophiques, qui permettent à un esprit humain de garder la main sur un environnement transformé. Mon expérience d'éditeur le confirme tous les jours : ce qui me permet d'utiliser l'IA pour produire des objets éditoriaux substantiels, ce n'est pas ma maîtrise technique. C'est ma formation d'historien, mes années de critique musicale, ma connaissance fine d'un champ, ma capacité à problématiser. L'IA

amplifie ce que je sais déjà ; elle ne le remplace pas. Pour quelqu'un qui n'aurait pas ces fondamentaux, l'IA ne ferait que produire du contenu sans relief, indifférenciable de tout autre contenu généré.

C'est sans doute la dimension la plus inconfortable de la transformation en cours : l'IA récompense massivement ceux qui ont déjà les fondamentaux et exclut violemment ceux qui ne les ont pas. Elle est moins une compétence à acquérir qu'un multiplicateur appliqué à ce qu'on est déjà. Ce qui rend particulièrement absurde l'idée qu'on pourrait former une société à l'IA par des certifications techniques. On ne forme pas à l'IA, on forme à ce qui rendra l'IA productive entre les mains de quelqu'un — c'est-à-dire à tout ce qu'elle ne fait pas elle-même.

L'IA n'est ni un Excel sophistiqué, ni une nouvelle génération de traitement de texte, ni une plateforme parmi d'autres. Elle est ce que l'imprimerie a été au XV^{e} siècle et ce que l'électricité a été au XIX^{e} — un facteur de production général qui va remodeler le monde en profondeur, et qui se moquera bien de la manière dont nous l'aurons classée.

Les transformations qui s'annoncent ne seront pas techniques. Elles seront cognitives, économiques, culturelles, politiques. Elles questionneront ce que nous appelons travailler, créer, savoir, décider. Elles redessineront les hiérarchies sociales, les institutions, peut-être les nations. Aucune certification ne préparera à cela. Seule une formation au jugement, à la culture, à la pensée critique, à la lecture profonde, à l'écriture comme exercice de soi — c'est-à-dire à tout ce que les écoles classiques ont autrefois transmis et que beaucoup ont oublié — peut donner aux générations qui viennent les moyens de ne pas subir ce qui s'apprête à advenir. Étrange retour : à l'ère de la machine intelligente, c'est l'éducation la plus humaniste qui redevient la plus stratégique.

Quelque chose se déplace, lentement mais sûrement, dans la manière dont les sociétés évaluent les compétences. Et l'intelligence artificielle, en accélérant brutalement le mouvement, oblige à le regarder en face.

Pendant un siècle et demi, le diplôme universitaire a fonctionné comme un signal. Une institution certifiait qu'un individu avait suivi un cursus, satisfait à des examens, atteint un certain niveau. Les employeurs faisaient confiance à ce signal parce qu'il était difficile à truquer et coûteux à obtenir. Le diplôme était une promesse économique : tu fais des études, tu auras un poste qualifié. Ce contrat implicite a tenu, plus ou moins, jusqu'à la fin du vingtième siècle.

Il est aujourd'hui largement rompu, et l'IA n'a fait que rendre la rupture visible.

Plusieurs choses se sont passées simultanément. La massification de l'enseignement supérieur a dilué la valeur de signal du diplôme : quand cinquante pour cent d'une génération a un master, le master ne distingue plus personne. Les contenus de formation, dans beaucoup de filières, ont décroché de ce que demandent les employeurs réels. Et l'évaluation universitaire, par dissertation à domicile et par mémoires-fleuves, a fini par mesurer surtout la capacité à tenir un format académique, plus rarement la compétence opérationnelle.

L'IA générative arrive dans ce paysage déjà fragilisé et joue le rôle d'accélérateur. Un étudiant en droit, en marketing, en communication, en histoire, en traduction se rend compte qu'une part substantielle de ce qu'on lui apprend, ChatGPT le fait déjà — souvent mieux, toujours plus vite. Pourquoi mémoriser, rédiger, compiler, lorsque la machine maîtrise mieux ces gestes ? La question n'est pas illégitime, et elle ronge silencieusement la motivation de toute une génération.

Symétriquement, l'IA rend l'autoformation crédible pour la première fois dans l'histoire. Un jeune motivé peut apprendre à coder, à analyser des données, à monter une vidéo, à lancer un produit, avec une IA comme tuteur disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Ce qui demandait autrefois un encadrement humain rare et coûteux devient accessible à qui a la discipline. Pour certains profils — autonomes, structurés, débrouillards — l'université devient un détour inutile.

Dans ce paysage en mutation, une autre forme de certification gagne discrètement du terrain : le portfolio.

Le portfolio n'est pas une nouveauté. Les architectes, les graphistes, les photographes, les artistes en ont toujours produit un. Ce qui est neuf, c'est son extension à des métiers qui ne fonctionnaient pas ainsi. Aujourd'hui, dans le numérique, le journalisme, l'édition, le conseil, la communication, la médiation culturelle, la question posée par les recruteurs sérieux n'est plus seulement *qu'avez-vous étudié ?* mais *qu'avez-vous produit ?* La réponse à la première question se trouve dans un CV. La réponse à la seconde se trouve dans un site personnel, un dépôt GitHub, une chaîne podcast, une bibliographie en ligne, une série de publications datées et accessibles.

La différence est cruciale. Le diplôme atteste d'un parcours administré par une institution. Le portfolio atteste d'une **capacité de faire**, démontrée par la chose faite. Le premier est déclaratif, le second est performatif. Le premier peut être obtenu par bachotage, conformisme et persévérance polie ; le second exige de produire, de publier, d'assumer une signature. C'est une autre exigence.

Ce qui rend cette bascule possible aujourd'hui, c'est précisément l'IA. Avant elle, produire des choses concrètes demandait des moyens lourds : une rédaction qui vous publie, un studio qui vous embauche, un éditeur qui vous fait confiance. Maintenant, n'importe qui avec une bonne idée et de la discipline peut sortir un site, une application, une publication, un podcast, une analyse de données, un livre. La barrière à la production s'est effondrée, et avec elle l'argument selon lequel il fallait passer par une institution pour démontrer sa valeur. Ce qui distingue désormais, c'est la qualité de l'exécution et la cohérence du corpus produit.

Le risque qu'il faut nommer, c'est l'inégalité. Construire un portfolio crédible demande du temps, des compétences techniques de base, une certaine aisance avec l'autopromotion, et un capital culturel qui permet de savoir ce qui mérite d'être montré. Ces ressources ne sont pas également distribuées. Le système académique, malgré tous ses défauts, offrait au moins une voie standardisée pour tous, lisible dans les pays et les milieux. Le portfolio est plus juste sur le contenu mais plus impitoyable sur la forme. Il favorise les autonomes débrouillards et désavantage ceux qui ont besoin d'un cadre. Il faudra, à un moment, que les institutions éducatives s'emparent de cette question — en intégrant la production de portfolio dans les cursus, en accompagnant les étudiants dans leur mise en visibilité — sous peine de creuser un fossé social que le diplôme avait, malgré tout, contribué à réduire.

Mais l'évolution est déjà en cours, qu'elle soit accompagnée ou non. Les recruteurs du numérique ne regardent quasiment plus le CV ; ils regardent GitHub, le site personnel, les publications. Cela s'étend progressivement au journalisme, au design, à la communication, à une partie du conseil et à toute la médiation culturelle. Pour les institutions universitaires, deux scénarios se dessinent. Soit elles intègrent la logique du portfolio dans leurs cursus et leurs évaluations — projets capstone, mémoires-publications, soutenances ouvertes au public, partenariats avec les structures professionnelles —, et elles restent des opérateurs de formation pertinents. Soit elles continuent à produire des diplômes désincarnés, et elles deviendront ce que sont devenues certaines administrations : des institutions qui distribuent des titres dont le marché ne sait plus que faire.

La recommandation la plus juste qu'on puisse formuler aujourd'hui, à l'intention des étudiants et de ceux qui les conseillent, est de faire les deux. Suivre le cursus parce qu'il continue d'ouvrir des portes formelles et qu'il fournit des cadres, mais construire en parallèle un portfolio dès la première année. Publier des analyses, tenir un blog ou un podcast, contribuer à des projets en ligne, monter ses propres dispositifs avec les outils IA disponibles. À la fin du cursus, le diplôme est dans la poche et la preuve de ce qu'on sait faire est publiquement accessible. Cette accumulation parallèle est probablement la chose la plus utile qu'un étudiant puisse construire aujourd'hui, parce qu'elle anticipe le monde qui vient sans renoncer à celui qui finit.

L'IA n'a pas créé cette situation. Elle l'a rendue inévitable et lisible. La preuve directe, quand elle devient accessible, finit toujours par remplacer la promesse certifiée.

Il y a, dans le débat public sur l'intelligence artificielle et l'école, une question qu'on contourne soigneusement parce qu'elle est plus dérangeante que les autres. Ce n'est ni la question des usages, ni celle du programme, ni celle de la formation des enseignants. C'est celle, plus radicale, de l'évaluation. Que mesure-t-on, exactement, quand on évalue un élève du secondaire ? Et que continue-t-on de mesurer, dans un monde où une machine produit en trente secondes ce qu'on demandait à l'adolescent de fabriquer en trois heures ? Tant qu'on n'aura pas regardé cette question en face, toutes les autres tourneront à vide.

Il faut, pour comprendre, partir du constat tel qu'il est. L'évaluation au secondaire repose, depuis un siècle, sur un dispositif relativement stable : on demande à un élève de produire des traces — écrits longs, dissertations, synthèses, exposés, travaux de recherche, productions documentaires — et l'on évalue ces traces. Le système suppose une chose, et une seule : que ce que produit l'élève reflète ce qu'il sait, ce qu'il a compris, ce qu'il sait faire. Cette supposition est l'axiome fondateur de l'évaluation moderne. Elle a tenu, plus ou moins, jusqu'à ces toutes dernières années. Elle ne tient plus. Et elle ne tient plus parce qu'une part substantielle de ces productions est désormais indistinguable, à l'œil, de ce que produit une machine accessible gratuitement depuis un téléphone. L'axiome est tombé. Le dispositif qui reposait sur lui continue à tourner, par inertie, mais ce qu'il mesure n'est plus ce qu'il était censé mesurer.

Le cas est particulièrement net en Communauté française de Belgique, et il vaut la peine de s'y arrêter, parce que les textes y disent les choses avec une clarté presque cruelle. Le décret « Missions » du 24 juillet 1997 a structuré l'évaluation autour d'une approche par compétences, déclinée matière par matière dans les *compétences terminales* qui en sont issues. Prenons l'histoire, qui m'est familière. Le référentiel d'histoire, repris dans les programmes des humanités générales et technologiques, identifie quatre compétences que l'élève doit avoir maîtrisées à la fin du secondaire. **Compétence 1 — Problématiser et rechercher** : au départ d'une situation, élaborer une problématique et sélectionner dans divers lieux d'information les renseignements utiles. **Compétence 2 — Analyser et critiquer les sources** : remettre dans son contexte historique, analyser et critiquer un ensemble limité de sources, en fonction d'une question déterminée. **Compétence 3 — Synthétiser et expliquer** : organiser une synthèse mettant en évidence permanences, processus, changements ou synchronismes, et formuler des hypothèses explicatives. **Compétence 4 — Communiquer** : restituer le résultat d'une démarche sous une forme construite, qu'il s'agisse d'un exposé, d'un panneau, d'une production écrite, d'une présentation multimédia.

Regardons maintenant, sans détour, ce que l'IA fait de ces quatre compétences. Compétence 1, *problématiser et rechercher* : un modèle généraliste formule en quelques secondes une problématique acceptable sur n'importe quel sujet d'histoire et sélectionne dans son corpus pré-appris les éléments utiles. Compétence 2, *analyser et critiquer des sources* : l'IA contextualise un document, en restitue les biais probables, en discute la fiabilité, et le fait souvent mieux qu'un élève de cinquième secondaire qui n'a vu le texte que la veille. Compétence 3, *synthétiser et expliquer* : c'est précisément ce que ces systèmes ont été entraînés à faire — assembler des éléments hétérogènes en un récit

cohérent, distinguer permanences et ruptures, proposer des hypothèses. Compétence 4, *communiquer* : la production écrite construite est l'exercice où ils excellent le plus, et la mise en forme multimédia leur est aujourd'hui accessible. Les quatre compétences que le décret confie à l'évaluation, les quatre compétences sur lesquelles repose la certification du secondaire en histoire, sont exécutables par une machine en quelques minutes. Cela ne veut pas dire que l'élève n'a plus rien à apprendre. Cela veut dire que **ce que l'élève apprend, et ce qu'on évalue qu'il a appris, ne peut plus reposer sur les traces externes par lesquelles il était jusqu'ici censé en faire la preuve**. Et le cas de l'histoire n'est pas isolé : la même démonstration vaudrait, presque mot pour mot, pour le français, la philosophie, l'économie, les sciences sociales, et pour une part substantielle des sciences expérimentales dans leur volet rédactionnel.

Cette rupture est différente, en nature, de celle que connaît l'enseignement supérieur. À l'université, l'étudiant a, en théorie, un intérêt rationnel à apprendre vraiment, parce que son diplôme conditionne son entrée sur le marché du travail. Au secondaire, ce ressort n'existe pas. L'élève n'a pas choisi d'être là, son diplôme final est encore lointain et abstrait, et l'IA lui propose une économie immédiate, vérifiable, sans coût apparent. Aucune raison interne ne le retient. Seul un dispositif externe peut le tenir, et ce dispositif, dans la plupart des établissements, n'a pas été pensé. La question n'est donc pas seulement *comment empêcher la fraude* — formulation qui réduit le problème à une affaire de police. La question est *comment continuer d'évaluer ce qu'un adolescent sait vraiment faire*, dans un monde où l'écart entre une production externalisée et une production personnelle n'est plus visible à la lecture du texte.

Devant cette situation, deux mauvaises réponses circulent largement. La première consiste à durcir le contrôle : confiscation des téléphones, logiciels de détection, sanctions exemplaires. C'est une voie sans issue, non parce que la discipline serait illégitime, mais parce qu'elle ne peut pas, à elle seule, restaurer un contrat qui repose sur la bonne foi de l'élève. On ne surveille pas trente productions par classe et par semaine, et les outils de détection promettent une performance que les études indépendantes contredisent depuis trois ans. La seconde mauvaise réponse consiste à se résigner : *les élèves utiliseront l'IA de toute façon, autant le reconnaître, et apprenons-leur à bien s'en servir*. Cette position, qui se présente comme lucide, est en réalité un abandon. Apprendre à bien utiliser un outil suppose qu'on maîtrise déjà ce que l'outil fait à votre place. Un élève qui n'a jamais construit un raisonnement ne sait pas reconnaître un raisonnement mal construit produit par une machine. Faire de l'IA un sujet d'enseignement sans avoir d'abord formé l'esprit qui doit la juger, c'est livrer une génération sans armes à un système qu'elle est censée surplomber.

La bonne réponse, je crois, joue sur deux leviers complémentaires. Le premier consiste à reformuler les énoncés eux-mêmes, pour qu'ils exigent ce que l'IA, structurellement, ne peut pas fournir. Le second consiste à déplacer le centre de gravité de l'évaluation, des productions externalisables vers ce qui ne peut se faire que dans la classe, en présence, sous regard. Aucun des deux ne suffit seul. Ensemble, ils permettent de prendre l'approche par

compétences au sérieux, dans un monde où la machine exécute désormais la plupart des compétences que l'on évaluait par traces écrites.

Le premier levier mérite qu'on s'y arrête, parce qu'il est moins évident que l'autre et qu'il est, paradoxalement, le plus prospectif. L'IA générative tire sa force d'un savoir moyen, massif, produit par compilation. Elle est imbattable sur les questions générales — *expliquez les causes de la Révolution française*, *commentez l'évolution de la natalité en France*, *analysez le thème du temps chez Proust* — parce qu'elle a appris des milliers de variantes de ces réponses. Elle est désarmée, en revanche, dès qu'une question exige le matériau spécifique étudié en classe avec un enseignant donné. Comparez : *« expliquez les causes de la Révolution française »* et *« à partir du cahier de doléances de telle paroisse étudié en classe, montrez en quoi les revendications locales recoupent ou s'écartent des griefs nationaux que nous avons dégagés ensemble »*. La première question est un grand boulevard pour la machine. La seconde lui est inaccessible : il faut avoir lu ce cahier précis, en avoir gardé trace, l'avoir confronté à une synthèse construite collectivement. L'IA, à qui l'on soumettrait l'énoncé seul, ne peut produire que du vide habillé — des généralités sur les doléances en général, des hypothèses plausibles mais non ancrées, un propos qui tourne à côté de la matière parce qu'il ne possède pas la matière. Et l'élève qui voudrait quand même s'en servir devrait lui fournir les documents et les comprendre assez pour les transcrire, c'est-à-dire faire déjà une grande partie du travail qu'on évalue. Le principe est généralisable. *Analysez le thème du temps chez Proust* devient *« reprenez le passage de trois pages annoté en cours ; expliquez pourquoi notre lecture collective a buté sur telle phrase, et ce que cette difficulté révèle »*. *Décrivez la photosynthèse* devient *« à partir des relevés de notre expérience sur les plants exposés à différentes lumières — y compris la mesure aberrante du groupe 3 —, proposez une interprétation et discutez ce qui a pu fausser ce résultat »*. Ce qu'on évalue, ce n'est plus un discours moyen restituable depuis n'importe quelle source, c'est la mémoire d'un travail commun, l'achoppement vécu en classe, l'expérience partagée — toutes choses rigoureusement indisponibles à la machine. Ce levier n'est ni un retour en arrière ni un repli sécuritaire : c'est une transformation qui n'aurait pas eu de sens avant l'IA et qui en a un maintenant, parce qu'elle remet la matière étudiée au cœur de ce qu'on évalue.

Le second levier prend l'évaluation par l'autre bout. Il consiste à accepter que l'instant où l'on mesure ce qu'un élève sait doive redevenir un **événement** — un moment situé, daté, sous témoin, et qui ne se sous-traite pas. Cela ne veut pas dire abolir l'écrit, ni abandonner l'approche par compétences. Cela veut dire que les formats par lesquels on évalue doivent être tels que l'IA ne puisse pas s'y interposer entre l'élève et son enseignant. Ces formats existent, ils ont fait leurs preuves, et il n'est nullement besoin de les inventer. L'**oral construit** d'abord — défense d'une problématique face à un enseignant et à des camarades, restitution d'une lecture, présentation argumentée d'un travail. L'oral n'a pas l'attrait du moderne, mais il a ceci d'irremplaçable que l'élève y est seul face à sa pensée, sans clavier ni écran, et qu'on y mesure non seulement ce qu'il sait, mais comment il pense en temps réel. L'**écrit produit en classe** ensuite, en temps limité, sur une question qui n'a pas été divulguée à l'avance — non parce que l'écrit-maison serait infréquentable, mais parce qu'il ne peut plus être le lieu principal de l'évaluation. La **critique de source conduite en présence**, qui replace la deuxième compétence dans son geste pédagogique d'origine : un

document inconnu, un élève, une analyse menée à voix haute ou par écrit court dans la durée d'une heure de cours. La **résolution de problème conduite au tableau**, qui rend visible le cheminement d'un raisonnement, pas seulement son résultat. La **pédagogie de projet**, enfin, où l'évaluation ne porte plus sur une production finale livrée à date, mais sur un parcours conduit en présence, avec étapes, restitutions, ajustements visibles. Aucun de ces dispositifs n'est nouveau. Tous étaient pratiqués il y a quarante ans, avant que l'écrit-maison ne devienne l'horizon dominant de l'évaluation par commodité de gestion. Il s'agit, pour partie, d'y revenir — et pour partie, de les moderniser à la lumière de ce que l'IA permet désormais en amont.

Car il ne s'agit pas de chasser l'IA de l'école. Il s'agit de la mettre au bon endroit dans la boucle d'apprentissage. Le travail à la maison, dans ce schéma renouvelé, ne disparaît pas — il change de fonction. Là où il servait à évaluer, il sert à préparer. Une lecture, une recherche documentaire, une première ébauche, un brouillon : autant de travaux dont l'enjeu n'est plus la production finale mais l'engagement personnel avec une matière. L'élève peut utiliser l'IA pour s'orienter, vérifier, reformuler ; ce qu'on évaluera, c'est ce qu'il en fait *en classe* le lendemain, dans une discussion, une restitution orale, un écrit court fait sous le regard de l'enseignant. L'IA cesse d'être le concurrent de l'évaluation pour en devenir l'auxiliaire en amont. Et la valeur ajoutée de l'enseignant — celle que la machine ne remplacera pas — reprend sa place : observer, relancer, corriger sur le vif, distinguer ce que l'élève sait vraiment de ce qu'il a appris à dire.

Il faut dire un mot, enfin, des enseignants. Ils sont, dans cette affaire, en première ligne et largement seuls. Beaucoup vivent une crise professionnelle qui se dit peu, parce qu'elle est difficile à formuler : ils sentent que leurs outils d'évaluation se vident, ils n'ont pas reçu de cadre clair, ils improvisent au cas par cas, et ils savent que ce qu'ils notent ne reflète plus, dans une proportion croissante, le travail réel de leurs élèves. Cette situation est intenable et elle ne peut pas être réglée par chaque enseignant dans son coin. Elle relève d'une décision institutionnelle, qui doit nommer le problème, ouvrir la discussion, accompagner les équipes, repenser des dispositifs réglementaires qui datent d'une époque où la machine ne rédigeait pas, et accepter que la bascule ait un coût — en heures, en effectifs, en formation, parce qu'un oral construit ne se passe pas à trente-cinq élèves dans la même grille horaire qu'un devoir corrigé chez soi le week-end. C'est une question politique au sens fort, et elle attend ses interlocuteurs.

L'IA n'a pas créé la crise de l'évaluation au secondaire. Elle a révélé, brutalement, une fragilité que la massification scolaire et la standardisation des dispositifs avaient installée depuis plusieurs décennies. Mais en la révélant, elle rend une décision inévitable. Continuer comme avant n'est plus une option. Reformuler les énoncés pour qu'ils exigent le matériau étudié en classe, et faire de l'évaluation un événement — quelque chose qui a lieu, en présence, et qui ne se sous-traite pas — n'est ni un retour en arrière ni une nostalgie. C'est la seule manière, dans le monde qui vient, de garantir qu'un diplôme du secondaire continue de signifier qu'un adolescent a appris à penser. Et c'est, accessoirement, l'occasion de rendre à l'enseignant ce que l'évaluation par traces externes lui avait progressivement retiré : la place centrale dans le geste qui consiste à reconnaître, chez un élève, ce qu'il sait vraiment faire.

Partie V — L'économie politique de l'IA

Rente, taxe, frugalité, travail.

3 octobre 2026

Note-cadre méthodologique — version de travail 2, octobre 2026

1. La question

Tout le monde parle du déploiement de l'intelligence artificielle dans l'économie. Peu de gens disent comment l'observer. Les discours publics oscillent entre l'enthousiasme technologique et l'alarme sociale, sans grille de lecture stable : un trimestre, l'IA va tout transformer ; le suivant, elle ne produit encore rien de mesurable. Les deux affirmations peuvent d'ailleurs être vraies en même temps, selon le niveau de la réalité économique que l'on regarde.

Les mesures existent. Elles sont dispersées entre les statistiques de productivité de l'OCDE et d'Eurostat, les notes des banques d'investissement, les enquêtes auprès des dirigeants, les indices boursiers et les annonces des entreprises. Ce qui manque, c'est leur assemblage dans la durée, à un rythme régulier, en langue française.

On est dans l'histoire du temps présent : elle se déroule sous nos yeux, et c'est précisément pour cela qu'il faut des repères fixes pour la suivre.

Cette note propose une grille de lecture à quatre vecteurs, qui fera l'objet d'un relevé trimestriel. C'est une proposition, pas une thèse : la grille sera confirmée, corrigée ou abandonnée selon ce que les trimestres à venir montreront. Elle précise d'ailleurs, dès maintenant, les conditions dans lesquelles elle devrait être considérée comme infirmée.

2. Ce qui existe déjà

Avant de proposer quoi que ce soit, il faut reconnaître le travail sérieux déjà disponible. Plusieurs sources couvrent chacune une partie du sujet.

Les statistiques de productivité. Le Compendium des indicateurs de productivité de l'OCDE, publié chaque année, compare la productivité du travail des pays membres sur longue période et en décompose les facteurs. Eurostat, la Banque centrale européenne et le Bureau des statistiques du travail américain publient des séries trimestrielles. La base EU KLEMS décompose la productivité par branche d'activité. Les travaux de Bart van Ark et du Productivity Institute de Manchester suivent régulièrement l'écart transatlantique.

Les diagnostics européens. Le rapport de Mario Draghi sur la compétitivité européenne (2024) a établi que l'écart de productivité entre l'Europe et les États-Unis tient pour l'essentiel au secteur technologique. Le rapport d'Enrico Letta (2024) en éclaire une autre dimension : la fragmentation du marché unique.

Les observatoires de l'IA. L'AI Index de l'université Stanford et l'Observatoire des politiques de l'IA de l'OCDE mesurent l'adoption, l'investissement, la puissance de calcul et la production scientifique. Les travaux d'Erik

Brynjolfsson sur la productivité et les technologies numériques, et ceux du McKinsey Global Institute sur les gains potentiels par secteur, en proposent des lectures économiques.

Les analyses de marché et d'entreprise. Les notes de recherche des banques d'investissement — Morgan Stanley sur l'emploi bancaire européen, Goldman Sachs sur les actions — et les enquêtes de perception des dirigeants (EY CEO Outlook, KPMG CEO Outlook) renseignent sur ce que les acteurs anticipent.

Les cadres de lecture. Les travaux d'Anu Bradford sur la puissance normative européenne (*The Brussels Effect*, 2020 ; *Digital Empires*, 2023) éclairent la manière dont l'Europe se positionne face aux technologies qu'elle ne produit pas.

Chacune de ces sources couvre un morceau du puzzle. Aucune ne les assemble en une lecture régulière. Le baromètre proposé ici ne produit pas de données nouvelles : il assemble et commente, à rythme trimestriel, ce que ces sources produisent séparément. C'est là son seul apport revendiqué.

3. La démarche

Je suis historien de formation. Le premier réflexe du métier consiste à problématiser, puis à construire des indicateurs que l'on peut suivre dans la durée et confronter les uns aux autres. Le second consiste à se méfier des sources uniques et des récits qui s'imposent d'eux-mêmes.

J'utilise par ailleurs quotidiennement les outils d'IA dans mon travail éditorial depuis 2023. Cette pratique ne fonde aucune autorité statistique, mais elle donne une connaissance concrète de ce que ces outils changent dans l'organisation du travail — et de ce qu'ils ne changent pas.

De ces deux positions est née une conviction de méthode : un déploiement réel de l'IA dans l'économie doit pouvoir se lire à plusieurs niveaux à la fois. Un signal isolé — une annonce spectaculaire, un indice boursier, une déclaration — ne prouve rien. La convergence de plusieurs niveaux, elle, commence à dire quelque chose.

D'où quatre vecteurs, chacun correspondant à un niveau distinct de la réalité économique :

- **le niveau opérationnel** : ce qui se décide dans les conseils d'administration et s'exécute dans les organigrammes ;
- **le niveau macroéconomique** : ce qui apparaît dans les statistiques nationales et internationales ;
- **le niveau du marché** : ce que les investisseurs valorisent et anticipent ;
- **le niveau du discours** : le moment où la parole publique des dirigeants rattrape la réalité de leurs décisions.

Les quatre vecteurs n'ont pas le même statut. Trois d'entre eux — les décisions des entreprises, les marchés, le discours des dirigeants — réagissent assez vite pour être testés trimestre après trimestre. Le quatrième, la

productivité agrégée, ne verra l'effet de l'IA qu'avec plusieurs années de retard : il sert de toile de fond, et n'entre pas dans les conditions d'invalidation tant qu'un indicateur plus fin n'aura pas été construit.

4. Les quatre vecteurs

Vecteur 1 — Réductions d'effectifs liées à l'IA dans les banques européennes

Définition. Toute annonce publique de réduction d'effectifs par une grande banque européenne, lorsque l'établissement lui-même — communiqué, direction, filiale — rattache explicitement tout ou partie de la réduction au déploiement de l'IA. Le périmètre retenu est celui des grandes banques européennes, pour rester comparable à la projection de Morgan Stanley qui sert de référence. Les annonces des assureurs, des néobanques et des banques dont les effectifs sont principalement hors d'Europe sont relevées à part. Les annonces dont le lien avec l'IA n'est établi que par la presse ne sont pas comptées.

Mesure. Postes annoncés par trimestre et en cumul glissant sur quatre trimestres, confrontés à la projection de Morgan Stanley. Pour chaque annonce est noté le public devant lequel le lien avec l'IA est établi : investisseurs (journée investisseurs, présentation de résultats), presse générale, communication interne. Un lien invoqué seulement devant les investisseurs est un indice d'habillage. En décembre 2025, celle-ci évaluait à environ 200 000 postes, soit 10 % des effectifs, les suppressions possibles dans 35 grandes banques européennes d'ici 2030 ; en mai 2026, elle doublait ce taux à 20 %, soit environ 400 000 postes sur la même base.

Situation de départ (octobre 2025 - septembre 2026).

- Quatrième trimestre 2025 : environ 6 150 postes (ABN Amro, ING aux Pays-Bas).
- Premier trimestre 2026 : environ 8 850 postes (Intesa Sanpaolo, Nordea, ING).
- Deuxième trimestre 2026 : environ 4 000 postes (Commerzbank, BNP Paribas Fortis).
- Troisième trimestre 2026 : aucune annonce chiffrée confirmée dans le périmètre.

Cumul glissant : **environ 19 000 postes**. Relevés à part : Standard Chartered (7 800 postes d'ici 2030, principalement hors d'Europe), les assureurs Ergo et Allianz Partners (environ 2 500 à 2 800), la néobanque britannique Starling (130). L'ensemble, tous périmètres confondus, approche 29 500 postes.

Ce qu'il faut lire. Rapporté au rythme annuel qu'implique la projection de Morgan Stanley, le cumul couvre environ un cinquième de la trajectoire dans l'hypothèse de mai 2026 (90 000 postes par an), et environ deux cinquièmes dans l'hypothèse de décembre 2025 (45 000 par an). Soit la projection est excessive, soit une grande partie de la contraction passera par des voies qui ne donnent pas lieu à annonce : départs à la retraite non remplacés, gels d'embauche, départs volontaires. Plusieurs cas — Intesa Sanpaolo, Deutsche Bank — indiquent que cette seconde voie est déjà empruntée.

L'absence d'annonce chiffrée au troisième trimestre appelle trois explications possibles, que le relevé de décembre devra départager : un effet de calendrier, les plans pluriannuels étant annoncés avec les résultats annuels ou les journées investisseurs, plutôt au premier semestre ; une limite de la recherche, des annonces ayant pu échapper au relevé ; un ralentissement réel. Deux signaux restent ouverts : Santander négocie jusqu'à 3 000 préretraites en Espagne, rattachées par la presse au virage vers l'IA, et Danske Bank a annoncé en septembre de nouvelles suppressions sans les chiffrer.

Sous-indicateur. L'évolution comparée des salaires réels dans les métiers les plus exposés et dans les métiers peu exposés, dont la compression précède historiquement la contraction des effectifs, fera l'objet d'un suivi annuel rattaché à ce vecteur.

Limites. L'attribution à l'IA est déclarative : le vecteur mesure ce que les établissements disent de leurs suppressions, non leur cause réelle. Les banques restructurent depuis quinze ans pour numériser leurs services, et l'étiquette « IA » peut habiller des plans qui auraient eu lieu de toute façon. Le biais joue cependant dans les deux sens : invoquer l'IA valorise un plan auprès des investisseurs, la taire protège la réputation auprès du public. C'est précisément l'écart que le vecteur 4 observe entre parole institutionnelle et parole des dirigeants. Les annonces additionnent des suppressions immédiates et des plans à 2028 ou 2030. La géographie des suppressions n'est pas toujours précisée. Un cas pèse lourd : les 6 100 départs nets d'Intesa Sanpaolo, soit l'essentiel du premier trimestre, s'inscrivent dans un plan adossé aux gains de productivité de l'IA, alors que son directeur général affirme que l'IA ne supprimera pas d'emplois.

Vecteur 2 — Productivité du travail, Europe et États-Unis

Définition. Évolution comparée de la productivité du travail, par heure travaillée lorsque la donnée existe.

Mesure. Glissement annuel trimestriel et cumul depuis la fin de 2019 ; perspective longue à partir du rapport Draghi.

Situation de départ. Au deuxième trimestre 2026, la productivité progresse d'environ 2,2 % sur un an aux États-Unis, contre 0,8 % dans l'Union européenne. Entre fin 2019 et mi-2024, elle a progressé de 6,7 % par heure aux États-Unis, contre 0,9 % dans la zone euro (BCE). L'amélioration européenne de 2025 (+1,4 %) est en bonne partie due à l'Irlande, dont les comptes sont gonflés par les bénéfices des multinationales.

Ce qu'il faut lire. Selon le rapport Draghi, la productivité européenne est passée de 95 % du niveau américain en 1995 à moins de 80 % aujourd'hui ; et, hors secteur technologique, sa croissance aurait été globalement équivalente à celle des États-Unis sur vingt ans. L'IA porte précisément sur le facteur qui explique déjà l'écart. Son effet propre n'est cependant pas encore mesurable : les gains d'une technologie générale apparaissent dans la productivité agrégée avec plusieurs années de retard.

Limites. La série américaine porte sur le secteur marchand non agricole, la série européenne sur l'ensemble de l'économie : la comparaison donne un ordre de grandeur, non un écart exact. Surtout, l'indicateur agrégé ne permet pas d'isoler la contribution de l'IA. C'est pourquoi ce vecteur reste, à ce stade, un vecteur de contexte. Un indicateur plus fin — la productivité des branches les plus intensives en numérique, à partir de la base EU KLEMS — est à construire pour 2027 ; il pourra alors entrer dans les conditions d'invalidation.

Vecteur 3 — Décrochage boursier entre le S&P 500 et le STOXX Europe 600

Définition. Ratio de performance entre les deux indices de référence depuis la fin de 2019 ; écart de valorisation ; écart de croissance des bénéfices attendus.

Mesure. À partir du relevé de décembre 2026, le ratio sera calculé sur des indices de rendement total, dividendes réinvestis, exprimés en dollars. La présente situation de départ repose sur des indices de prix ; une estimation en rendement total est donnée à titre indicatif.

Situation de départ (30 septembre 2026). En indices de prix, le S&P 500 a progressé de 137 % depuis la fin de 2019, le STOXX Europe 600 de 53 %. En réintégrant de façon approchée les dividendes — plus élevés en Europe — et l'effet de change, presque nul sur la période, l'écart se réduit sans disparaître : environ +160 % contre +90 %. Le ratio de performance progresserait alors d'environ 38 % depuis la fin de 2019, au lieu de 55 % en indices de prix. La décote de valorisation européenne s'est réduite, de 41 % fin 2024 à environ 26 %. Pour 2026, le consensus attend une hausse de 32 % des bénéfices du S&P 500 sur l'année entière (FactSet, 25 septembre), contre environ 15 % pour le STOXX Europe 600, portée en grande partie par l'énergie.

Ce qu'il faut lire. Le décrochage persiste, mais il ne s'explique pas par la valorisation : il tient à la nature des bénéfices. Côté américain, ils viennent du numérique et de l'IA ; côté européen, de l'énergie et des secteurs traditionnels. Une analyse d'ION Analytics et Dealogic (2 juin 2026) décrit les actions européennes comme offrant « une forme de protection » contre l'exposition du marché américain à l'IA et aux grands opérateurs de centres de données cotés ; Sharon Bell, stratégiste actions européennes de Goldman Sachs (20 août 2026), relève que la région compte une forte proportion d'entreprises dites HALO, à actifs lourds et à faible obsolescence, « qui tendent à être à l'abri des perturbations liées à l'IA ». Hypothèse de lecture : l'Europe boursière est perçue comme un actif défensif face à l'IA, statut qui lui vaut une revalorisation partielle mais signifie qu'elle participe peu aux gains de productivité attendus de cette technologie.

Limites. L'estimation en rendement total est approchée, sur la base de rendements moyens du dividende ; elle sera remplacée par les séries officielles. Les indices reflètent la composition sectorielle de chaque marché autant que la diffusion de l'IA.

Vecteur 4 — Prises de parole publiques des dirigeants européens

Définition. Sur un panel fixe de 67 grandes entreprises européennes — les 50 valeurs du STOXX Europe 50, complétées par les principales banques et compagnies d'assurance —, la position publique de chaque directeur général sur le lien entre IA et effectifs est classée en trois catégories : lien IA → réduction, transformation sans réduction, pas de déclaration. Seules comptent les déclarations datées, nominatives, où le lien est énoncé par le dirigeant lui-même. Un second niveau est relevé à part : la parole institutionnelle, lorsque le lien est établi par l'entreprise — communiqué, direction des ressources humaines, filiale — sans que le dirigeant le reprenne à son compte.

Mesure. Part des dirigeants dans chaque catégorie, sur le panel complet et sur les seules 50 valeurs du STOXX Europe 50 ; nombre d'entreprises où s'exprime la parole institutionnelle.

Situation de départ (janvier-septembre 2026). Sur le panel complet, six dirigeants (9 %) ont établi publiquement un lien entre IA et réduction des effectifs : HSBC, Commerzbank, Standard Chartered, NatWest, Nestlé, Allianz. Dix (15 %) défendent une transformation sans réduction, dont SAP, Airbus et Deutsche Telekom. Les trois quarts ne se sont pas exprimés sur le sujet. Sur les seules 50 valeurs du STOXX Europe 50, la proportion tombe à trois dirigeants (6 %) — HSBC, Allianz, Nestlé — et six (12 %) défendent une transformation sans réduction. Dans au moins dix entreprises du panel, en revanche, le lien est établi par l'institution sans que le dirigeant le prenne à son compte.

Ce qu'il faut lire. La parole nominative reste rare. Elle se rencontre surtout dans la finance, y compris sur le seul STOXX Europe 50 (deux cas sur trois) ; l'industrie et le logiciel tiennent un discours de transformation, même lorsque les décisions vont dans le sens d'une contraction. L'écart entre parole institutionnelle et parole nominative mesure peut-être le coût réputationnel que les dirigeants européens attachent encore au sujet : le directeur général de Standard Chartered a dû s'excuser trois jours après avoir évoqué le remplacement d'un « capital humain de moindre valeur ».

Limites. Le complément financier surpondère la finance dans le panel : la concentration des déclarations dans ce secteur tient en partie à la construction du panel, d'où le double résultat. Le relevé repose sur une recherche limitée par entreprise ; « pas de déclaration » signifie « rien trouvé », non « rien dit ». Une déclaration rapportée par une agence sans verbatim public (Nestlé) est comptée, et signalée comme telle.

5. Lecture combinée

Lus ensemble, les vecteurs dessinent une situation de départ cohérente : un déploiement de l'IA asymétrique, qui semble plus avancé dans les décisions que dans les discours.

Des décisions sont prises. Les plans de réduction liés à l'IA se succèdent dans les banques européennes depuis la fin de 2025, mais à un rythme encore très inférieur à la trajectoire projetée par les analystes, et qui a marqué le pas

au troisième trimestre. Une part de la contraction passe sans doute par des voies silencieuses ; le baromètre devra le vérifier.

Les marchés intègrent l'écart. Ils semblent valoriser la différence entre une économie américaine dont les bénéfices viennent du numérique et une économie européenne perçue comme une protection contre l'IA.

Les statistiques ne voient pas encore l'IA. Elles montrent en revanche que l'écart de productivité transatlantique tient déjà au facteur technologique — celui-là même que l'IA devrait amplifier.

Le discours suit avec retard. Les entreprises annoncent ; leurs dirigeants, pour la plupart, se taisent ou parlent de transformation.

Cette lecture ne porte pas de jugement d'ensemble sur l'économie européenne. Elle décrit un écart de trajectoire qui, s'il se prolongeait cinq à sept ans, produirait une divergence difficile à combler. Le baromètre a précisément pour fonction de mesurer si cet écart se stabilise, se creuse ou se réduit.

Un principe de méthode. Le baromètre signalera systématiquement les écarts significatifs entre les projections officielles et les données observées, qui sont souvent les premiers signaux d'une bascule. À une condition, que la préparation de cette note a rendue évidente : comparer des périmètres identiques. Une projection portant sur un métier ne se compare pas à une donnée portant sur un secteur ; une projection portant sur les grandes banques ne se compare pas à un relevé incluant des assureurs ; un plan à cinq ans ne se compare pas à une suppression immédiate.

6. Conditions d'invalidation

Trois vecteurs sont soumis à une condition d'invalidation : les décisions (vecteur 1), le marché (vecteur 3) et le discours (vecteur 4). Le vecteur 2, qui ne permet pas encore d'isoler l'effet de l'IA, en est exclu tant qu'un indicateur sectoriel n'aura pas été construit.

Lorsqu'une condition est remplie pendant trois trimestres consécutifs, le vecteur concerné est déclaré infirmé : il est retiré ou redéfini, et la décision est publiée avec ses motifs. La lecture d'ensemble est abandonnée dès que deux des trois vecteurs testés sont infirmés.

- **Vecteur 1** : le cumul glissant sur quatre trimestres des réductions d'effectifs liées à l'IA dans les grandes banques européennes tombe sous 10 000 postes. Il s'établit aujourd'hui à environ 19 000.
- **Vecteur 3** : le ratio de performance entre les deux indices, en rendement total et en dollars, revient sous son niveau de la fin de 2024. En indices de prix, il le dépasse aujourd'hui d'environ 4 % : la condition peut donc être remplie rapidement si le marché se retourne.
- **Vecteur 4** : la part des dirigeants du panel établissant le lien entre IA et réduction des effectifs reste stable ou recule, et la parole institutionnelle recule dans le même temps.

Ces seuils sont eux-mêmes des propositions. Ils pourront être ajustés si l'expérience montre qu'ils sont mal calibrés ; tout ajustement sera signalé publiquement.

7. Rythme et engagements

Rythme. Un relevé trimestriel, publié en décembre, mars, juin et septembre : un tableau synthétique des quatre vecteurs, un commentaire de chacun, les points d'attention pour le trimestre suivant. Format court, de 600 à 900 mots.

Sources. Chaque donnée est datée et sourcée. Une partie des sources est en accès libre (statistiques publiques, communiqués des entreprises) ; d'autres sont payantes (Bloomberg, FactSet, certaines dépêches d'agence). Dans ce cas, un relais accessible est indiqué lorsqu'il existe. Les limites de chaque mesure — périmètres, devises, profondeur de recherche — sont rappelées à chaque relevé.

Statut. Cette grille est une proposition ouverte à la discussion. Les indicateurs évolueront si la matière montre qu'ils captent mal la réalité ; la méthode sera alors actualisée publiquement. Le premier relevé trimestriel paraîtra en décembre 2026.

Sources

- **Productivité.** Bureau des statistiques du travail (É.-U.), *Productivity and Costs*, T2 2026 ; Eurostat ; Banque centrale européenne (2024) ; OCDE, *Compendium des indicateurs de productivité 2026* ; rapport Draghi, partie A (2024).
- **Marchés.** FRED (S&P 500) ; FactSet *Earnings Insight*, 25 septembre 2026 ; sondage Reuters sur le STOXX Europe 600, août 2026 ; ION Analytics / Dealogic (Kerr et Saiya), « Investors turn to European equity sell-downs for diversification, AI hedge », 2 juin 2026 ; Goldman Sachs (Sharon Bell), « European Stocks Defy Global Shocks with Strong Earnings Growth », 20 août 2026 ; taux EUR/USD au 30 septembre 2026.
- **Emploi bancaire.** Morgan Stanley, décembre 2025 (via TechCrunch) et mai 2026 (Bloomberg) ; annonces des établissements cités (ABN Amro, ING, Intesa Sanpaolo, Nordea, Commerzbank, BNP Paribas Fortis).
- **Dirigeants.** STOXX, révision des indices Blue Chip, 1er septembre 2026 ; déclarations de G. Elhedery (HSBC), B. Orlopp (Commerzbank), B. Winters (Standard Chartered), P. Thwaite (NatWest), P. Navratil (Nestlé), O. Bäte (Allianz), C. Klein (SAP), T. Höttges (Deutsche Telekom) ; EY CEO Outlook, janvier 2026.

Du 12 au 15 octobre 2026, Bruxelles accueille les Sustainable IT Days, organisés par l'Institut belge pour l'IT durable (ISIT-BE) dans le cadre de la Brussels Climate Week, à Tour & Taxis. Au programme : « IA responsable », « résilience numérique », « souveraineté numérique », « IT durable ». Point d'orgue, le mardi 13 octobre à 17 h 30, une cérémonie de signature de chartes en présence d'un ministre régional, sous un intitulé qui résume le genre : « transformer les engagements en action : construire un mouvement collectif pour une transformation numérique responsable ».

Le format est connu. Tables rondes, ateliers, village d'exposants, fresques, chartes. Rien de condamnable en soi. Ce qui frappe, à la lecture du programme, c'est la composition de la tribune : ONG, associations subventionnées, administrations, quelques représentants de grandes entreprises venus porter la parole « responsabilité » de leur maison. Les entrepreneurs qui déploient effectivement l'IA n'y figurent pas. Ils n'ont pas le temps.

Bruxelles n'est ici qu'un cas d'école. Le même dispositif se retrouve, sous d'autres enseignes, dans la plupart des capitales européennes. La question n'est donc pas de savoir si le durable a sa place dans le numérique. Elle est ailleurs : pourquoi, dans tout cet écosystème, n'y a-t-il personne pour accélérer ?

Les administrations se sont orientées vers le durable par facilité. Le thème est consensuel, finançable, compatible avec toutes les majorités. Il produit des événements, des labels, des chartes, des indicateurs — c'est-à-dire exactement ce qu'une administration sait produire. Il ne demande aucune prise de risque. Il permet surtout de transformer une absence d'action en posture morale : ne pas déployer devient « déployer de façon responsable ».

C'est le retour de la moraline. Le registre ne sert plus à décider, il sert à se situer. Et comme tout investissement symbolique lourd, il rend la marche arrière coûteuse : une administration qui a signé trois chartes et organisé deux fresques ne reconnaîtra pas facilement que la priorité était ailleurs. Le jour où le vent tournera — où la consigne deviendra « on accélère » — ce capital moral freinera le renversement.

L'Argentine des années 1920-1930 offre la figure. Les estancieros, grands propriétaires terriens, tiraient leur rente de l'exportation de viande et de céréales vers le Royaume-Uni. En 1933, le pacte Roca-Runciman a sanctuarisé cette rente : quotas garantis sur le marché britannique contre concessions commerciales et financières à Londres. L'industrie n'a pas disparu pour autant, mais la coalition exportatrice a conservé pour longtemps la main sur les arbitrages. Personne n'était hostile au progrès ; chacun défendait rationnellement sa position. Le résultat fut un long décrochage.

Les estancieros du durable occupent la même fonction. Ils ne s'opposent pas à l'IA : ils la veulent « responsable », « souveraine », « frugale ». Chaque adjectif ouvre un guichet, un label, une expertise de conformité. La rente n'est plus foncière, elle est normative.

On attendrait qu'un autre acteur porte l'accélération. Le candidat naturel est l'industrie technologique elle-même. Or l'étude publiée fin septembre par Agoria, la fédération belge du secteur, auprès de 307 entreprises, dessine le même paysage par un autre chemin.

Seules 6 % des entreprises technologiques ont pleinement intégré l'IA. 37 % sont « en phase d'implémentation ». 85 % ne constatent aucun effet sur leur chiffre d'affaires — ce qui n'empêche pas la fédération d'estimer à 3 milliards d'euros les revenus supplémentaires générés, chiffre qui suppose une forte concentration dans une poignée d'entreprises. 45 % des dirigeants jugent leurs connaissances insuffisantes. Les investissements avancent « avec prudence », conjoncture oblige.

Et pour la suite ? Les recommandations se dirigent vers l'« IA physique » — véhicules, drones, robots, « solutions fiables et sécurisées » — vers la cybersécurité, vers les compétences des laboratoires universitaires. Le tout sous conditionnel : « si nous prenons dès aujourd'hui les bonnes décisions, nous pouvons doubler notre croissance potentielle d'ici 2030 ». Lesquelles, on ne le saura pas.

Pas une ligne sur les entreprises nées avec l'IA, légères, capables de remplacer en dix personnes un acteur établi de cinq cents. Une fédération ne recommandera jamais de financer ceux qui remplaceront ses membres. Mancur Olson l'avait décrit en 1982 dans *The Rise and Decline of Nations* : les coalitions établies captent la croissance et bloquent ce qui menace leur position. Le rapport Draghi de 2024 avait posé le même diagnostic à l'échelle de l'Union : une recherche et développement dominée par les industries établies, enfermée dans le piège des technologies intermédiaires.

Le paysage se dessine alors avec netteté. D'un côté, les estancieros du durable, qui freinent par conviction et occupent la scène publique. De l'autre, les estancieros de l'industrie, qui freinent par intérêt et orientent les fonds vers les rentes existantes — laboratoires, conformité, cycles longs de l'IA physique, financés sur programmes européens et sans sanction de marché avant 2030.

Entre les deux, ceux qui accélèrent réellement : les 6 %, minoritaires et inaudibles dans leur propre fédération, et surtout, hors de toute fédération, les équipes réduites nées avec l'outil. Elles ne sont dans aucune des deux salles. Elles n'ont ni charte ni ministre pour signer avec elles. Elles n'ont pas non plus le temps de siéger.

C'est la réponse à la question. Personne n'accélère parce que l'accélération n'a pas de représentation. Le dispositif institutionnel ne connaît que deux postures — encadrer ou adapter l'existant — et aucune des deux n'inclut la possibilité que l'existant soit remplacé.

L'Argentine a mis des décennies à comprendre ce que coûte une rente bien défendue. L'Europe dispose de moins de temps.

Sources

- Programme des Brussels Sustainable IT Days (brussels.sustainableitdays.org/programme/)
- ISIT-BE (isit-be.org)
- Étude Agoria (septembre 2026), relayée par *L'Echo*
- Mancur Olson, *The Rise and Decline of Nations*, Yale University Press, 1982
- Mario Draghi, *The Future of European Competitiveness*, Commission européenne, septembre 2024

Il existe une phrase qu'on n'a plus le droit de ne pas prononcer dès qu'il est question d'intelligence artificielle. « Oui, mais. » « Déployer les outils, et garder l'esprit critique. » « Saisir les opportunités, et encadrer les risques. » Le curseur entre enthousiasme et scepticisme, qu'on vous demande de placer comme s'il s'agissait des deux pôles naturels du sujet.

Ce n'est pas de la nuance. C'est un péage. La proposition positive n'a jamais le droit de rester seule dans la phrase : dès qu'on dit « ça produit », il faut aussitôt payer sa dette en réserve — « mais attention ». Celui qui affirme un gain sans le lester d'une mise en garde a l'air d'un naïf ; celui qui arrive avec une limite a l'air d'avoir compris. La réserve est créditée d'une profondeur que l'usage, lui, doit prouver. Appelons ça le « en même temps » cognitif : l'obligation de tenir les deux bouts en permanence comme certificat de maturité.

On présente ce réflexe comme de la prudence. C'est un symptôme. Le symptôme d'une économie qui a déplacé la création de valeur de la production vers la norme — la règle, la conformité, le label, l'arbitrage entre ayants droit — et qui, à force, a désappris à voir un gain de production comme une source. Ses capteurs sont calibrés sur la répartition, pas sur la génération. Quand arrive un objet dont la promesse est justement un saut de production, elle ne dispose d'aucun organe pour l'enregistrer comme tel. Alors elle le reçoit avec le seul appareil qu'elle possède — celui qui découpe et distribue — et le range au rayon « problème à encadrer », le seul où son classement ait des cases.

D'où des programmes qui certifient qu'on sait poser les limites. Des colloques qui posent l'opportunité et le risque sur le même plateau, à l'équilibre, comme si l'équilibre était la pensée. Des experts dont la compétence certifiée porte sur la bonne distance à l'objet — et la bonne distance, par définition, c'est ne rien construire. On produit ainsi des gens très fins sur ce qu'il ne faut pas faire, et démunis sur ce qu'il y a à faire.

Un seul champ a résisté : le sport. Là, on n'a pas encore osé rendre le « oui mais » obligatoire, et la règle tient — celui qui n'a jamais joué s'appelle un supporter, pas un expert. Le commentateur reste subordonné au joueur. Personne ne songerait à certifier un « spécialiste du football » qui ne l'aurait jamais pratiqué. Sur l'IA, on le fait tous les jours, et l'on trouve ça sérieux.

Reste que ce confort a une date de péremption. Dans le sport, le samedi, le score tombe : le canapé ne peut pas bluffer indéfiniment. L'IA n'a pas encore son tableau d'affichage — alors le commentaire flotte, sans démenti possible. Mais le score arrive. Le jour où la production devient mesurable, où l'on verra qui a construit quoi et qui a raffiné sa réserve pendant trois ans, le « en même temps » perdra sa prime.

Ceux qui récitent aujourd'hui le « oui mais » sans jamais rien construire misent, sans le savoir, sur l'hypothèse que le score ne tombera jamais.

C'est un pari. C'est le mauvais.

L'Humanité titre cette semaine que les géants de la Silicon Valley font marche arrière sur le tout-IA. Microsoft a coupé en juin l'accès interne à Claude Code pour ses cinq mille ingénieurs ; Uber a annoncé en avril avoir épuisé son budget annuel d'outils d'intelligence artificielle en quatre mois[1] ; Microsoft a annulé l'an dernier deux gigawatts de baux de datacenters. La conclusion va de soi : la bulle se dégonfle.

Le titre est faux et les faits sont vrais. C'est ce qui le rend intéressant.

Ce que Microsoft a coupé n'a pas été coupé parce que l'outil ne fonctionnait pas, mais parce qu'il fonctionnait trop. Chez Uber, le code généré par IA atteint en quelques mois soixante-dix pour cent des commits ; quatre-vingt-quinze pour cent des ingénieurs utilisent ces outils chaque mois. Le déploiement a saturé son budget non par échec mais par adoption — et par une adoption non gouvernée, dans laquelle une métrique interne, un *leaderboard* classant les équipes selon leur volume d'usage, incitait à consommer plus de tokens, jamais moins. Le tableau de bord récompensait l'appétit, pas le discernement.

C'est exactement le défaut que la commodité du token expose. Quand l'intelligence se tarife au passage — chaque requête, chaque génération, chaque relecture incrémentant une facture —, la valeur ne migre pas vers ceux qui en consomment davantage, mais vers ceux qui savent quand ne pas en consommer. La métrique pertinente cesse d'être le volume et devient l'arbitrage.

Or l'arbitrage n'est pas une compétence des grandes structures. Cinq mille ingénieurs qui cliquent ne peuvent pas, individuellement, peser le coût marginal d'une requête contre la valeur marginale de sa réponse — non par incompétence, mais parce qu'aucun n'a la facture personnelle sous les yeux. La gouvernance corporate du compute reproduit le défaut historique de la gouvernance corporate du cloud entre 2015 et 2018 : prolifération anarchique, gaspillage, factures absurdes, puis cycles tardifs de rationalisation menés par des équipes FinOps qu'on n'a pas su anticiper. Le *token sprawl* de 2026 est l'héritier direct du *cloud sprawl* de 2017.

L'opérateur solo est, par construction, mieux gouverné. Il sent chaque euro sur sa propre carte, il sait qu'une question contextuelle ne mérite pas la même fenêtre qu'un arbitrage philologique sur un manuscrit, il distingue par instinct la requête à deux centimes de la requête à quatre euros. Il n'a pas besoin de FinOps : il *est* sa propre FinOps. C'est l'avantage paradoxal du petit — non pas en dépit de l'IA, mais grâce à elle, parce que la tarification au token réinjecte mécaniquement du *skin in the game* dans le compute.

D'où le retournement que le récit dominant n'a pas vu venir. On nous a longtemps annoncé que l'intelligence artificielle écraserait les indépendants au profit des plateformes massives. À mesure que la commodité se tarife, c'est l'inverse qui s'installe : l'avantage compétitif quitte l'accès — désormais universel — et migre vers l'arbitrage — qui est, par nature, un trait d'opérateur. L'IA récompense la frugalité éditoriale.

Comme je l'écrivais récemment dans cette série, le moine copiste n'est pas un survivant nostalgique. Dans cette géographie nouvelle, il est le mieux placé.

Depuis sept ou huit ans, les gouvernements européens parlent d'intelligence artificielle avec une constance remarquable. Les sommets se succèdent — Paris en février 2025, Bletchley avant lui, Séoul entre les deux —, les stratégies nationales s'empilent — *France 2030*, plans fédéraux belges, programmes flamands, lignes Horizon Europe —, les ministres inaugurent des datacenters, visitent les *start-up*, posent devant des robots. La grammaire de la modernité technologique est devenue le décor obligatoire de l'action publique. À écouter les discours, l'Europe serait au seuil d'une transformation civilisationnelle conduite par ses propres dirigeants.

Et pourtant, à regarder de près ce que ces dirigeants *font* — non pas ce qu'ils disent, non pas ce qu'ils financent, mais l'acte par lequel ils existent politiquement, c'est-à-dire la décision elle-même —, on découvre quelque chose d'étrange. La fonction qui les définit, arbitrer, légiférer, trancher au nom du collectif, est exercée aujourd'hui à peu près comme elle l'était en 1995. Cabinets ministériels qui rédigent à la main, décrets-programmes votés sans simulation publique d'impact, budgets non testables par les citoyens, consultations qui restent décoratives, parlements qui ne disposent d'aucun outil sérieux d'analyse comparée des amendements qu'ils examinent.

Il y a là une asymétrie qui mérite, je crois, qu'on s'y arrête.

L'augmentation est aujourd'hui célébrée partout — pour le créateur, pour l'entrepreneur, pour le chercheur, pour le médecin, pour l'avocat, pour le journaliste, pour l'enseignant même quand on le somme de s'en saisir. Le citoyen ordinaire est invité à se former, à intégrer ces outils dans son métier, à devenir, pour reprendre une formule que j'ai utilisée ailleurs, un *opérateur augmenté*. Le discours public est massif, insistant, parfois moralisateur : qui refuse l'IA prend du retard, qui ne s'adapte pas sera dépassé, qui ne se transforme pas disparaîtra.

Tout le monde, donc. Sauf une catégorie professionnelle, et une seule : celle qui produit ce discours. Le ministre n'est pas augmenté. Le parlementaire n'est pas augmenté. Le cabinet ministériel n'est pas augmenté. Le rédacteur de décret n'est pas augmenté. Le commissaire européen n'est pas augmenté. Aucune politique publique majeure votée en 2024, 2025 ou 2026 n'a, à ma connaissance, été préparée par un dispositif d'analyse assistée à l'échelle de ce que les outils actuels permettent. Aucune n'a été testée en simulation participative avant adoption. Aucune n'a fait l'objet d'une cartographie automatisée des positions citoyennes exprimées. La fonction politique reste, dans ses gestes concrets, à l'âge artisanal.

On dira que la technologie n'est pas mûre, que les enjeux sont trop complexes, que la cybersécurité interdit, que la protection des données pose problème. Ces objections existent, et certaines sont sérieuses. Mais elles s'effondrent devant un constat simple : *ailleurs*, on le fait. Pas dans des laboratoires futuristes, pas dans des dystopies de cabinet de conseil — dans des États réels, dans des villes réelles, avec des budgets réels.

Taïwan, depuis le milieu des années 2010, mène une expérience délibérative numérique de grande ampleur — la plateforme *vTaiwan*, le travail mené par Audrey Tang au sein du ministère du Numérique, la consultation

augmentée comme méthode légiférante reconnue. L'Estonie a construit, sur le socle X-Road, une infrastructure numérique d'État qui n'est pas seulement administrative mais bel et bien décisionnelle. Barcelone fait fonctionner depuis huit ans *Decidim*, plateforme *open source* de délibération municipale aujourd'hui répliquée dans une cinquantaine de villes. Madrid a expérimenté *Decide*. Helsinki, Reykjavík, Bologne, Paris même — à l'échelle municipale — ont entamé des trajectoires sérieuses.

Aucun de ces dispositifs n'est parfait. Tous comportent des limites, des biais, des controverses. Mais ils existent. Ils ont produit du résultat. Ils ont montré qu'on peut tester une politique publique avant de la voter, qu'on peut associer cent mille citoyens à un arbitrage budgétaire, qu'on peut synthétiser en quelques jours des dizaines de milliers de contributions sans en perdre la substance, qu'on peut rendre traçables des décisions qui étaient hier opaques. La technologie est là. Les méthodes sont là. Les retours d'expérience sont là, accessibles, documentés, publiés.

Le silence des grands États européens occidentaux — France, Belgique, Italie, Espagne nationale — sur ces possibilités est, lui, profond. Quelques expérimentations sectorielles, quelques commissions délibératives mixtes (le Parlement bruxellois, à son honneur, en a tenté), quelques conventions citoyennes — la française de 2019-2020 sur le climat —, mais à chaque fois sur un mode défensif, ponctuel, et dont les conclusions, lorsqu'elles dérangent, sont aussitôt triées ou enterrées.

La question n'est donc pas technique. Elle est ailleurs.

Voici ce qui m'étonne, sincèrement. Une classe politique européenne qui, depuis trente ans, se présente comme la championne de la modernité, de l'innovation, de la transformation numérique de la société, refuse — refuse, le mot est faible : *ne pose même pas la question* — d'appliquer à sa propre fonction les outils qu'elle exige des autres. Cette même classe politique célèbre l'IA dans les discours, finance l'IA dans les budgets, accueille l'IA dans les sommets, mais ne l'utilise pas pour ce qui fait son métier. Elle est, sur la fonction politique elle-même, la zone du dispositif national la plus rétive à l'augmentation.

C'est cela, le fait étrange. Et c'est cela qu'il faut expliquer.

Plusieurs hypothèses se présentent. La première est l'incompétence — possible, mais peu plausible à l'échelle de tout un continent : il y aurait, dans le tas, au moins quelques ministres ou élus suffisamment outillés pour avoir tenté quelque chose, n'eût été le climat général qui en décourage l'idée. La deuxième est la peur — peur de la cybersécurité, peur de la dépendance technologique, peur des manipulations algorithmiques. Sérieuse, mais elle aurait dû produire des stratégies de souveraineté délibérative, des modèles européens d'IA citoyenne, des budgets dédiés. On n'en voit aucun.

La troisième hypothèse est plus dérangeante. Elle suppose que la délibération assistée par IA, à grande échelle, rendrait inspectable ce que le dispositif actuel laisse hors champ : la chaîne réelle qui mène d'un constat à une

décision, les arbitrages effectifs entre intérêts en présence, les écarts entre les modélisations annoncées et celles qui ont effectivement servi, le rôle exact des cabinets, des lobbyistes, des notes administratives, des contraintes implicites. Rien de tout cela n'a vocation à être caché, mais rien n'en est aujourd'hui visible — et c'est précisément cette invisibilité, qui n'est pas un défaut technique du système mais l'un de ses traits constitutifs, que la délibération augmentée mettrait en cause.

Si cette troisième hypothèse est juste, alors le silence européen sur le *gouvernement augmenté* n'est pas un retard. C'est une protection. Une protection corporative, méthodique, parfaitement rationnelle pour ceux qu'elle protège. Et désastreuse pour le reste.

L'enjeu n'est pas seulement démocratique, même si c'est lui qui m'importe le plus. Il est aussi, et c'est ce qui rend la séquence si frappante, gestionnaire. Une politique publique testée en simulation avant adoption coûte moins cher qu'une politique défaite deux ans plus tard. Une réforme des pensions calibrée sur des modèles ouverts et discutables produit moins de contestation sociale qu'une réforme imposée puis défendue à la hussarde. Un décret-programme dont les effets ont été cartographiés par sous-population avant vote rencontre moins de blocages dans son application. La rationalité de l'augmentation décisionnelle n'est pas seulement éthique — elle est budgétaire, opérationnelle, presque comptable. Ceux qui s'en privent gaspillent.

Et pourtant ils s'en privent. Ils préfèrent payer le coût en cohésion sociale, en révoltes prévisibles, en désaveu électoral, en perte d'efficacité, plutôt que d'ouvrir la boîte noire dans laquelle la décision réelle se fabrique. C'est, pour reprendre une formulation que je laisserai aux lecteurs le soin de prolonger, un calcul de classe politique avant d'être un calcul de gouvernement.

Dans *Le mauvais étage*, j'évoquais la pile technique et industrielle. Les acteurs européens y combattent sur des couches déjà perdues — l'infrastructure, le modèle, l'accélérateur — tandis que la couche où la souveraineté reste disponible, celle de la composition et de l'usage, est largement laissée vacante. La même logique se vérifie, à mon sens, sur la pile institutionnelle. Pendant qu'on débat indéfiniment de régulation, de souveraineté des données, de réindustrialisation algorithmique, la couche de l'usage politique des outils — celle qui ne dépend que d'une volonté, et de quelques mois de mise en œuvre — reste, elle aussi, vacante.

Le *temps du gouvernement augmenté* n'attend pas une rupture technologique. Il n'attend pas un milliard d'euros supplémentaire. Il n'attend pas la prochaine génération de modèles. Il attend une chose, une seule, et c'est ce qui rend son absence si éloquente : il attend que ceux qui exercent la fonction acceptent d'y être tenus.

Le débat européen sur la souveraineté numérique souffre d'un vice de cadrage qu'on retrouve, identique, dans la mobilisation des ayants droit contre l'intelligence artificielle générative. La même grammaire, la même erreur stratégique, le même refus de regarder ce qui reste réellement disponible. Il faut nommer cette pathologie pour pouvoir en sortir.

L'intelligence artificielle contemporaine n'est pas un bloc. Elle est une pile à plusieurs couches, et la position stratégique se joue par couche, pas par pavillon. Le silicium d'abord, dominé par TSMC pour la fabrication et NVIDIA pour la conception. Couche perdue, sans espoir réaliste de récupération à dix ans. Les modèles de fondation ensuite — OpenAI, Anthropic, Google, les laboratoires chinois. Couche perdue également. Le cloud d'infrastructure en troisième position, dominé par AWS, Azure et Google Cloud avec quelques poches européennes marginales. Largement perdu. La couche d'orchestration et d'intégration — Vercel, Supabase, GitHub, Make, ElevenLabs — constitue une zone mixte, partiellement disputable, où des acteurs européens existent. Enfin la couche de composition : le corpus qu'on choisit d'ingérer, l'architecture conceptuelle qu'on lui impose, les jugements éditoriaux qu'on rend, le réseau humain qu'on mobilise, les prompts et les workflows qu'on construit et qu'on possède. Cette dernière couche est entièrement souveraine, parce que sa valeur n'est pas transférable à un acteur extérieur.

Cette hiérarchie change tout. Elle invalide à la fois le discours souverainiste classique — qui exige une autarcie inatteignable et finit en gaspillage public type Mistral — et le discours libéral-mondialiste qui nie qu'il existe une asymétrie problématique. Elle ouvre une troisième position : accepter lucidement la dépendance là où elle est inévitable, se prémunir là où c'est possible, et concentrer l'effort de construction au seul endroit où la souveraineté reste effectivement disponible. La couche de composition. Celle où la culture, le jugement et le réseau pèsent davantage que le capital.

À cette définition opératoire — souveraineté pratique plutôt que souveraineté fantasmée — s'oppose la fiction de l'autarcie. Personne n'est autarcique. BYD lui-même achète des machines-outils allemandes et des composants taïwanais. Souveraineté veut dire disposer d'options de sortie crédibles à chaque couche de dépendance, et conserver le contrôle sur ce qui donne à l'opération sa valeur irremplaçable. L'opérateur souverain n'est pas celui qui possède tout. C'est celui dont la dépendance à chaque fournisseur reste substituable, alors que sa propre contribution ne l'est pas.

Entre les modèles de fondation et la couche de composition, il existe un étage intermédiaire dont on parle peu et qui mérite qu'on s'y arrête. La couche d'orchestration — celle où l'on assemble, on enchaîne, on automatise, on connecte. Vercel pour le déploiement, Supabase pour la base de données, GitHub pour le versionnage, Make pour l'automatisation, ElevenLabs pour la voix, n8n pour le workflow, Cursor ou Claude Code pour l'écriture assistée. Sur cette couche, la position européenne n'est pas perdue, elle est mixte. Plusieurs acteurs européens y existent réellement. Mais surtout, et c'est le point crucial, cette couche est *substituable par construction*. Aucun outil

d'orchestration n'est irremplaçable — c'est précisément ce qui fait sa valeur stratégique pour l'opérateur. On peut basculer d'un fournisseur à l'autre en quelques jours de friction, parce que la valeur irréductible de l'opération ne réside pas dans le *wrapper* mais dans ce qu'on y fait circuler.

Cette propriété change tout pour l'opérateur isolé. Le solo n'a pas besoin de posséder la couche d'orchestration ; il lui suffit qu'elle reste plurielle. Tant qu'il existe trois ou quatre acteurs concurrents à chaque étage, la dépendance reste tolérable parce qu'elle est substituable. C'est la couche de composition — son corpus, son jugement, son réseau — qui constitue sa souveraineté réelle. L'orchestration n'est qu'un branchement. Pour les milliers de *start-ups* qui se contentent de poser une jolie interface au-dessus de ChatGPT, c'est exactement l'inverse : leur seule couche est l'orchestration superficielle, et la composition n'existe pas. Elles ne sont pas souveraines parce qu'elles n'ont jamais construit ce qui ne se substitue pas. Si demain leur fournisseur modifie ses tarifs, restreint certains usages ou coupe un accès, elles disparaissent. Ce n'est pas une faiblesse européenne, c'est une faiblesse de stratégie de couche, indépendante du pavillon.

Le discours européen sur la souveraineté numérique définit cette dernière négativement, par rapport à un retard à combler sur un terrain où la partie est déjà jouée. Personne en Europe ne rachètera TSMC. Personne ne répliquera le capital patient injecté par Microsoft chez OpenAI. Personne n'alignera les milliers d'ingénieurs senior d'Anthropic ou de Google DeepMind. Mistral illustre exactement cette impasse. Une vitrine financée pour faire croire qu'on joue au même jeu, alors qu'on joue dans une catégorie inférieure avec deux ordres de grandeur de moins en capital, en talent et en données d'entraînement. Le résultat est prévisible : un modèle correct, jamais à la frontière, condamné à courir derrière sans jamais rattraper.

La bonne question n'est donc pas « comment construire notre OpenAI ». La réponse honnête est qu'on ne le fera pas. La bonne question est de savoir à quelle couche on peut être réellement souverain, et à quel prix. Une politique industrielle européenne lucide ne devrait pas financer un énième concurrent perdu d'avance aux modèles de fondation. Elle devrait massivement investir là où la souveraineté reste atteignable : les corpus patrimoniaux, scientifiques, juridiques, culturels que l'Europe possède et qui ne se trouvent nulle part ailleurs ; les compétences éditoriales, critiques, archivistiques que les institutions européennes ont accumulées depuis des siècles ; les réseaux humains denses qui font la différence entre une donnée brute et une connaissance qualifiée. C'est sur cette couche que l'Europe dispose encore d'un avantage comparatif net. C'est aussi la seule où l'investissement public produirait un retour durable plutôt qu'un trophée symbolique.

La lettre ouverte cosignée par la SACEM, le SNEP et leurs satellites à l'occasion de la Fête de la musique 2026 transpose cette erreur dans le champ culturel. Les ayants droit demandent à l'État de défendre une position qu'ils ont déjà perdue, et ils ignorent la seule où ils restent objectivement souverains.

Reprenons la stratification. Le silicium est perdu, les modèles de fondation sont perdus, le cloud d'infrastructure est perdu. Reste la couche de composition — celle du corpus, du jugement, des métadonnées, du réseau humain

qualifié. Or sur ce point précis, le secteur musical européen n'est pas démuni. Il dispose au contraire de l'avantage comparatif le plus net qui se puisse imaginer. Des catalogues centenaires, des bases de données normalisées qui identifient chaque enregistrement et chaque œuvre, une infrastructure de gestion collective qui couvre l'intégralité du répertoire enregistré, une expertise éditoriale et critique accumulée depuis quatre générations. Aucun acteur extra-européen ne possède l'équivalent. La SACEM gère à elle seule des données patrimoniales que ni Google ni Anthropic ni aucun laboratoire chinois ne saurait reconstituer *ex nihilo*.

Cette couche est la seule où la souveraineté reste disponible. Et c'est précisément celle que la lettre ouverte n'évoque pas.

Ce que demande le texte du 21 juin, c'est une protection contre l'usage de la couche supérieure, là où la partie est jouée. Empêcher les modèles de fondation américains d'ingérer les œuvres françaises est techniquement vain — l'ingestion a déjà eu lieu —, juridiquement complexe — le contentieux avance au rythme de la procédure civile —, et politiquement marginal — l'Union n'a aucun levier d'extra-territorialité crédible contre OpenAI ou Anthropic. C'est le combat retardé, mené avec les armes de la précédente guerre.

Ce que la lettre ne demande pas, et qui constituerait pourtant la seule opération possible, c'est la construction d'une infrastructure de licence collective lisible par machine, opposable, tarifée, opérée par les sociétés de gestion existantes, à laquelle tout modèle d'IA musicale entraîné ou déployé en Europe devrait obligatoirement passer. Une couche d'accès. Un point de passage obligé. La transformation du catalogue en infrastructure stratégique. Cela suppose un standard technique d'*opt-in* granulaire, une grille tarifaire (à la passe, à l'époque d'entraînement, à l'inférence), une instance de *clearing*, un audit obligatoire des corpus déclarés. Rien de tout cela n'est hors de portée. La SACEM possède le savoir-faire de la perception massive et de la redistribution micrométrique depuis un siècle. Il s'agit de transposer ce savoir-faire à un nouvel objet.

Le coût d'une telle infrastructure est sans commune mesure avec celui de Mistral. Il se chiffre en dizaines de millions d'euros, pas en milliards. Sa rentabilité est immédiate, parce que tout opérateur d'IA musicale, fût-il californien, est mieux servi par un guichet unique européen que par un contentieux distribué dans vingt-sept juridictions. Et son effet géopolitique est réel : un modèle d'IA musicale entraîné en dehors de ce circuit serait, pour la première fois, objectivement et techniquement opposable — non parce que l'Europe aurait construit son propre OpenAI, mais parce qu'elle aurait verrouillé un étage où les Américains, eux, ne peuvent pas reconstituer le corpus.

Pourquoi cette opération n'est-elle pas demandée ? La réponse n'est pas psychologique, elle est institutionnelle. Défendre la couche perdue est précisément ce qui justifie l'existence des organisations qui la défendent. Une SACEM qui se transformerait en infrastructure technique d'accès aux corpus deviendrait une autre entité — un fournisseur de service à des opérateurs d'IA, c'est-à-dire l'inverse fonctionnel de ce qu'elle est aujourd'hui. Elle perdrait sa fonction de représentation symbolique d'un secteur, son rôle d'interpellation publique, son

positionnement politique. Mistral aussi a une fonction politique qui dépasse sa fonction technique : démontrer que la France existe, à un coût acceptable pour l'État. Que le modèle soit objectivement en retard n'invalide pas la fonction symbolique de sa subvention.

C'est cela qu'il faut comprendre. Le mauvais étage n'est pas choisi par erreur. Il est choisi parce qu'il est compatible avec la conservation institutionnelle des acteurs qui s'y battent. Mener le combat à la couche de composition supposerait de redéfinir les missions, les métiers, les statuts. Mener le combat à la couche perdue permet de continuer à exister comme on existait avant. Le coût stratégique est massif, mais il est externalisé — il est payé par les producteurs, les créateurs, les contribuables, la décennie suivante.

Le diagnostic vaut au-delà de la musique. Les éditeurs littéraires, les archives audiovisuelles (INA, Sonuma), les bibliothèques de recherche, les musées, les éditeurs scientifiques européens sont dans la même position. Chacun détient un fragment de la couche de composition. Aucun ne construit l'infrastructure d'accès qui ferait de ce fragment un point de passage obligé. Tous écrivent des lettres ouvertes. Côté industriel, on finance Mistral. Côté culturel, on cosigne la SACEM. Dans les deux cas, on choisit l'étage où l'on perd parce que c'est l'étage où l'on reste reconnaissable à soi-même.

La conséquence théorique est la suivante. La souveraineté pratique n'est pas seulement une catégorie d'analyse plus juste que la souveraineté fantasmée. C'est une catégorie *coûteuse à adopter* — coûteuse précisément pour ceux qui se réclament de la souveraineté. Elle exige de renoncer aux étages perdus, de regarder en face la couche où l'on peut encore agir, et d'y construire des objets nouveaux. Tant que les institutions concernées ne sont pas prêtes à payer ce coût, elles continueront à défendre le mauvais étage avec la conviction sincère qu'elles défendent la souveraineté. C'est précisément cette sincérité qui rend la situation inextricable.

En mai 2024, News Corp signe avec OpenAI un accord de licence de contenu d'une valeur pouvant atteindre 250 millions de dollars sur cinq ans — soit environ 50 millions par an pour l'accès à un portefeuille incluant le *Wall Street Journal*, le *Times* de Londres, *Barron's* et le *New York Post*. Un an plus tard, en mai 2025, le *New York Times* — qui poursuit OpenAI au civil depuis fin 2023 — signe son premier accord d'intelligence artificielle, avec Amazon cette fois, pour un montant rapporté ensuite à 20 à 25 millions de dollars par an, soit près d'un pour cent de son chiffre d'affaires. Entre les deux, Axel Springer, le *Financial Times*, *Le Monde*, l'Associated Press et Reuters ont signé à leur tour. Ces accords ont été commentés comme des manœuvres défensives d'éditeurs aux abois. Ils sont l'inverse : ils sont la première preuve comptable, à grande échelle, que les modèles d'intelligence artificielle ont un *besoin structurel* de contenu validé, daté, signé, traçable — et qu'ils sont prêts à payer pour l'obtenir.

Ce n'est pas un détail. C'est le signe d'un retournement de fond qui contredit trente ans de discours dominant sur la dévalorisation des fonctions éditoriales. Et ce retournement n'a pas de nom encore, parce que personne n'a intérêt à le nommer.

La thèse de cette série tient en une phrase : *la valeur économique se déplace vers ce qu'on a méprisé*. Le jugement éditorial, la curation cultivée, l'autorité construite sur la longue date — ces fonctions que trois décennies ont décrites comme obsolètes sont en train de redevenir économiquement cardinales. Pas par retour de l'esprit cultivé, pas par effet de balancier moral : pour des raisons strictement de marché, que ces notes vont déplier.

Le diagnostic des trente dernières années tient en quelques propositions. La numérisation des contenus, puis leur explosion combinatoire, ont rendu l'offre culturelle illimitée. Face à un flux saturé, les fonctions de sélection — décider *ce qui mérite d'être lu, écouté, regardé* — ont été présentées comme dépassées. La recommandation algorithmique allait remplacer le jugement humain. Le critique passait pour un gardien d'une rente symbolique fragilisée. La formule a tenu lieu de programme : *il n'y a plus besoin de filtre, parce que chacun peut filtrer lui-même*.

Cette séquence a culminé entre 2015 et 2022. C'est là qu'on s'est mis à *défendre* les humanités, le jugement, la curation, au nom d'une valeur extra-économique. Les essais de cette période — Compagnon, Finkielkraut, leurs épigones — partagent une structure rhétorique : ils plaident pour un capital culturel dont ils admettent implicitement qu'il n'a plus de valeur de marché. La défense est élégiaque, et l'élégie présuppose la perte.

Cette présupposition vient de devenir fausse. C'est ce qu'aucun de ces essais ne pouvait anticiper, parce que cela se joue à un niveau qu'ils n'examinaient pas — celui du prix.

Trois signaux le manifestent, chacun mesurable et récent.

David Autor, économiste du travail au MIT — celui-là même qui a documenté pendant vingt ans la polarisation salariale en U sous l'effet de l'automatisation — publie depuis 2024 des travaux qui décrivent un mouvement inverse : une *décompression* salariale par le bas dans les métiers de jugement contextuel. Les emplois qui mobilisent

une expertise non codifiable voient leur prix relatif remonter. Autor lui-même parle d'une fenêtre historique. Ce n'est plus un pronostic, c'est une mesure.

Les écosystèmes éditoriaux fondés sur la curation experte — Substack et ses newsletters payantes spécialisées, les revues indépendantes anglo-saxonnes (*London Review of Books*, *n+1*), les substacks d'analyse longue, en France *Le Grand Continent* et *AOC* — voient leur consentement à payer augmenter alors même que le contenu généré par IA est gratuit et infini. Le marché révèle une préférence forte, et croissante, pour la *garantie d'origine* du jugement.

Et puis ces accords de licence à neuf chiffres entre modèles et éditeurs, qui sont la preuve la plus dure du retournement. Si la curation éditoriale n'avait pas de valeur économique, ces signatures n'auraient pas eu lieu. Si elle n'allait pas en avoir davantage demain, elles ne seraient pas pluriannuelles. Le marché des données validées vient de naître, et il sera structurellement croissant à mesure que l'environnement se sature de contenu synthétique non traçable.

Quatre actifs précis se revalorisent, qu'il faut nommer parce qu'ils dessinent le terrain pratique de la décennie qui vient.

Le *jugement de tri* — décider, dans un flux saturé, ce qui mérite l'attention. Cette opération paraissait obsolète tant que le flux restait humainement lisible. Elle redevient cardinale dès lors qu'aucun lecteur ne peut plus prétendre embrasser l'offre disponible.

La *curation cultivée* — construire un parcours dans le corpus. Une bonne curation est une thèse implicite sur ce qui mérite d'être mis en relation. Aucun algorithme ne sait le faire, parce qu'aucun algorithme n'optimise pour l'éducation du goût à long terme.

L'*autorité de longue date* — l'*auctoritas* au sens strict : ce qui fait croître, ce qui engage la durée. Une autorité ponctuelle n'existe pas. Elle suppose un dépôt cumulé — d'écrits, de jugements, d'erreurs assumées — qui rend le jugement présent crédible parce qu'il s'inscrit dans une trajectoire. Un modèle peut imiter un jugement ; il ne peut pas en porter la responsabilité dans le temps.

La *mise en relation cultivée* — articuler les bonnes œuvres, les bonnes personnes, les bons projets. Dans un champ saturé d'acteurs, cette capacité devient elle-même un actif, et il est fait de connaissance non publique et de confiance accumulée.

Ces quatre actifs partagent une caractéristique technique précise : leur input est une *mémoire incorporée, non transférable en temps réel*. On ne forme pas un critique musical en six mois. On ne devient pas, en un séminaire, l'interlocuteur que les artistes consultent. Cette mémoire est *path-dependent* — chaque jugement nouveau s'appuie sur la totalité du chemin parcouru. C'est exactement ce qui les rend économiquement rares dans un environnement où tout le reste devient abondant.

Reste à dire ce qui rend ce retournement *silencieux*, et pourquoi il faut le nommer.

Le discours public continue à raisonner avec les catégories de la séquence précédente. Les rapports ministériels, les écoles de management, la presse culturelle parlent encore comme si la valeur fuyait les fonctions de jugement. C'est confortable, parce que cela évite d'avoir à reconnaître que les pronostics des années 2010 étaient inversés.

Mais il y a une raison plus structurelle. **Les bénéficiaires de ce retournement ne sont pas les institutions qui détenaient le monopole du jugement.** Ce ne sont pas les universités, les grands médias, les ministères de la culture. Leur taille et leur inertie les pénalisent, et la rente migre au-dessus d'eux. Les gagnants sont des opérateurs plus légers, plus agiles, qui combinent expertise sédimentée et pratiques numériques natives — éditeurs indépendants, revues petites mais cultivées, producteurs solos qui déploient des artefacts fondés sur leur propre capital de jugement.

Ce déplacement asymétrique explique l'absence de porte-parole institutionnel. Personne, dans les lieux qui parlent, n'a intérêt à dire que la valeur passe par-dessus eux. Et ceux qui en bénéficient ne sont pas, le plus souvent, en position de tenir le discours public.

C'est cette dissymétrie qu'il faut maintenant rendre lisible. Quatre notes suivent. La **deuxième** analyse le mécanisme économique du retournement — Cowen, Brynjolfsson, Baumol, Autor. La **troisième** documente les trois indices empiriques, chiffres à l'appui. La **quatrième** examine ce que l'intelligence artificielle ne peut pas faire — et pourquoi cette impossibilité a, précisément, un prix. La **cinquième** dégage la conséquence opérationnelle : le moment de l'opérateur augmenté.

Une phrase tient le cycle. *La valeur économique se déplace vers ce qu'on a méprisé.* Ce n'est pas un slogan. C'est, je le crois, la formulation la plus exacte de ce qui est en train d'advenir dans nos métiers — et l'horizon depuis lequel il faut désormais penser ce que nous faisons.

Deux termes circulent depuis quelques années dans la conversation des fondateurs, et l'on aurait tort de les confondre. *Opérateur augmenté* d'un côté, *entreprise liquide* de l'autre.

L'opérateur augmenté est une personne. Un travailleur intellectuel — éditeur, journaliste, développeur, consultant, juriste — qui a intégré dans son flux quotidien une *stack* d'outils d'intelligence artificielle multipliant sa productivité par un facteur de trois à dix selon les domaines. Seul, il produit aujourd'hui ce qu'une équipe de quinze personnes faisait il y a quinze ans.

L'entreprise liquide est une forme. La structure qui naît quand ces opérateurs cessent de s'inscrire dans les architectures classiques. Six attributs cumulatifs la caractérisent : faible matérialité, faible effectif, coordination algorithmique, mobilité géographique native, élasticité opérationnelle radicale, désintermédiation totale des services traditionnels. Ce n'est pas une petite version de l'entreprise classique. C'est une espèce économique différente, dont le métabolisme est étranger à celui des structures qu'elle remplace.

Le couple est cohérent. L'opérateur n'atteint sa pleine productivité qu'en sortant des structures qui le brideraient. L'entreprise liquide n'existe que parce que ses membres sont assez augmentés pour faire à plusieurs ce qu'une PME classique faisait à cinquante.

La confusion à éviter. Le débat public mélange trois figures qu'il faut distinguer.

L'*influenceur* vit d'une plateforme tierce, à durée de vie économique courte, à compétences peu cumulatives, à taux d'échec massif. Mobile parce que léger, mais marginal économiquement.

Le *digital nomad freelance* exerce un métier classique en mobilité, sans accumulation d'actif au-delà de sa rente personnelle. Il est précieux statistiquement, mais il ne forme pas un nouveau type d'agent économique.

L'*opérateur augmenté à la tête d'une entreprise liquide* est une catégorie distincte des deux précédentes. Il produit un bien ou un service dont la valeur est intrinsèque (pas dérivée d'une plateforme), il construit un actif qui se cumule — propriété intellectuelle, base clients, marque, infrastructure technique —, il maîtrise un substrat de compétences denses et longues à acquérir, et il opère dans une logique de croissance pérenne plutôt que de monétisation immédiate. C'est cette troisième figure qui constitue *l'avant-garde de la transformation économique en cours*, et c'est précisément elle que les statistiques ne voient pas, parce qu'elle ne déclare nulle part qu'elle existe.

Pourquoi cette distinction est politiquement décisive. Tant qu'on confond influenceurs, freelances et opérateurs augmentés, on conçoit des politiques publiques inadaptées. On légifère sur les revenus des plateformes pendant que les producteurs liquides se structurent ailleurs. On durcit la fiscalité des indépendants pour rattraper le manque à gagner pendant qu'on accélère le départ de ceux qu'on aurait pu retenir. On ne nomme pas ce qui se

passe, donc on ne peut pas en organiser politiquement la réponse. C'est exactement la situation belge, française, italienne — la situation de la plupart des États européens à fiscalité élevée.

L'effet d'écosystème. L'opérateur augmenté seul ne paie qu'un opérateur augmenté ; mais une économie qui se reconfigure autour d'opérateurs augmentés et d'entreprises liquides ne paie plus *toute la grappe* d'acteurs qui vivaient des entreprises classiques. Les bailleurs de bureaux, les sociétés de nettoyage, les leaseurs automobiles, les imprimeurs, les sociétés d'événementiel, les agences de communication, les cabinets de recrutement, les services postaux d'affaires, les chaînes de restauration d'entreprise — tout cet écosystème territorial perd son client structurel. Et cet écosystème, en Belgique, c'est plusieurs centaines de milliers d'emplois et plusieurs milliards de cotisations sociales et de TVA. Sa contraction, dans les dix prochaines années, sera invisible parce que diffuse, mais elle pèsera plus lourd sur les recettes publiques que tout ajustement budgétaire annoncé.

Le paradoxe final. L'opérateur augmenté est, individuellement, l'agent économique le plus productif de l'histoire moderne. Son entreprise liquide est, structurellement, la forme d'organisation la plus efficiente jamais inventée. Et pourtant, leur combinaison produit le résultat suivant pour les États classiques : une économie qui crée plus de valeur que jamais, captée par des outils fiscaux qui en voient moins que jamais. Ce n'est pas la fin de la création de valeur. C'est la fin de la *territorialité* de la création de valeur.

Partie VI — Europe, puissance, géopolitique

L'échelle des États.

En 1913, l'Argentine figure parmi les dix premières économies mondiales par habitant. Selon les séries longues du Maddison Project, son produit par tête — environ 3 800 dollars de 1990 — dépasse celui de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne. Le pays est le premier exportateur mondial de blé et de laine, le deuxième de bœuf. Il emprunte à Londres à des taux inférieurs à ceux du Trésor français. Buenos Aires compte un million et demi d'habitants, dont près de la moitié nés en Europe ; on l'appelle le Paris du Sud. Le Teatro Colón, inauguré en 1908, est le plus grand opéra d'Amérique latine et l'une des trois meilleures salles du monde. Quelques centaines de familles, réunies dans la Sociedad Rural Argentina, contrôlent la moitié des terres arables de la Pampa humide et vivent de la rente d'exportation vers le Royaume-Uni.

Rien, dans ce tableau, n'annonce la suite. C'est précisément le point.

Il faut nommer ce moment précis, parce qu'il constitue à lui seul le concept que cette note voudrait isoler : l'instant où une élite confond les rendements d'un modèle ancien avec la preuve que ce modèle reste optimal. Ce n'est pas un moment d'effondrement — c'est un moment de choix, pris au sommet, dans la lucidité apparente.

L'oligarchie foncière argentine n'était ni sotte ni inculte. Elle était ricardienne. La spécialisation dans l'avantage comparatif — blé, bœuf, laine contre biens manufacturés britanniques importés à bas coût — avait pour elle la théorie économique de son temps et quarante ans de prospérité vérifiée. Quand la crise de 1929 fait s'effondrer les cours des matières premières, puis que la conférence impériale d'Ottawa de 1932 instaure la préférence impériale et ferme le débouché britannique aux fournisseurs hors Commonwealth, cette oligarchie se trouve devant un choix : basculer vers un modèle industriel, ou sauver la rente exportatrice à n'importe quel prix.

Elle choisit la seconde option. C'est l'instant argentin.

Le 1er mai 1933, le vice-président Julio Argentino Roca signe à Londres avec Walter Runciman, président du Board of Trade, le traité qui porte leurs deux noms. Le Royaume-Uni garantit à l'Argentine un quota de viande réfrigérée proche de celui de 1932. En échange, l'Argentine s'engage à dépenser au Royaume-Uni les devises tirées de ses exportations, à réserver l'essentiel de ses expéditions aux frigorifiques britanniques, à accorder un traitement douanier préférentiel aux produits anglais et une protection particulière aux investissements britanniques — chemins de fer, services publics, transports urbains de Buenos Aires. Roca déclare à cette occasion que l'Argentine est, par son interdépendance économique, partie intégrante de l'Empire britannique.

Le pacte est présenté comme une diplomatie de survie. On peut le lire autrement : le maintien dans le circuit de l'empire, acheté au prix du renoncement à toute base productive alternative. La rente est sauvée pour une décennie. Le pays est perdu pour un siècle.

Ce qui suit n'est pas un effondrement. C'est plus grave : c'est un décrochage que personne ne voit.

Entre 1913 et 1950, le produit par tête argentin continue de croître — d'environ 3 800 à 5 000 dollars. Mais la France, partie de plus bas, passe à 5 300 ; les États-Unis à 9 500. Le rapport France-Argentine s'établit à 0,9 en 1913, 1,1 en 1950, 2,2 aujourd'hui. Aucun contemporain n'a perçu le moment de la bascule, parce qu'il n'y a pas eu de moment : seulement un écart qui se creuse, cycle après cycle, sans guerre perdue, sans invasion, sans catastrophe naturelle. On peut s'appauvrir relativement en continuant de s'enrichir en valeur absolue — c'est la forme de déclin qu'une société riche est le moins outillée pour reconnaître, parce que ses instruments mesurent le niveau, jamais l'écart.

Le péronisme arrive en 1946, treize ans après le pacte. Il faut le lire pour ce qu'il est — non la cause du décrochage, mais son symptôme : la réponse politique brutale d'une population dépossédée par des élites qui n'ont pas fait le pivot productif quand il était encore possible. Perón industrialise par substitution d'importations, nationalise, redistribue une prospérité qui n'a plus de moteur. Puis le pendule s'installe : coups d'État, dictatures libérales, retours péronistes, convertibilité peso-dollar, corralito, cinq présidents en une semaine en 2001, néo-péronisme, tentative libérale, hyperinflation, dollarisation. Chaque cycle de huit à douze ans défait l'effort du précédent. Aucune direction stratégique n'est tenable dans ce régime ; l'appareil productif ne se construit jamais. Neuf défauts souverains depuis l'indépendance, dont trois majeurs sur le dernier siècle. Soixante-cinquième rang mondial par habitant en 2024.

Domingo Cavallo, ministre de l'Économie qui tenta deux fois de sauver le pays avant de le voir s'effondrer, livrait en 2015 au Financial Times le diagnostic ultime : la tragédie argentine, c'est que ses élites n'ont jamais accepté que le pays devait cesser d'être ce qu'il avait été en 1913.

Le parallèle est puissant. Il n'est pas terme à terme — à trois différences près, qui décident de tout, et qu'on nommera ensuite. Mais la structure, elle, se retrouve presque intacte.

L'Europe de 2026 est au sommet apparent d'une puissance qui a fonctionné pendant vingt ans : non plus agro-exportatrice mais normative-régulatoire. Le RGPD, le DSA, le DMA, l'AI Act — l'effet Bruxelles — ont tenu lieu de stratégie économique tant qu'un régime mondial particulier le permettait : les États-Unis produisaient, la Chine absorbait les exportations premium européennes, le parapluie américain garantissait la sécurité, l'euro fort portait le pouvoir d'achat. La rente normative reposait sur une position historique momentanée que ses bénéficiaires ont prise pour une vertu structurelle. Elle allait durer parce qu'elle existait.

Ces quatre béquilles se retirent en même temps entre 2025 et 2030, et les élites continuent de gouverner comme si elles étaient encore là.

Le refus du pivot productif est documenté en direct. Le rapport Draghi de septembre 2024 chiffre à 750-800 milliards d'euros par an l'investissement additionnel nécessaire — public et privé confondus — pour tenir le rang européen dans la compétition technologique et industrielle. Ce qui manque n'est pas le diagnostic : le rapport est

devenu le document stratégique de référence. Ce qui manque est le levier. La réponse effective de la Commission — Competitiveness Compass, Clean Industrial Deal — mobilise, pour l'essentiel en redéployant l'existant, un ordre de grandeur sans commune mesure avec le besoin nommé, et sans le principal : ni dette commune de rang senior, ni monétisation directe, ni levée du cadre budgétaire qui rendrait l'investissement possible. Le document de référence est simultanément adopté et inapplicable dans le cadre juridique européen existant — ce qui est, structurellement, la situation de l'Argentine de 1930 face à ses propres économistes : le bon diagnostic, produit puis rangé, faute d'un dispositif capable de le porter.

Et l'Europe a son pacte Roca-Runciman — non par la nature juridique, qui diffère radicalement (un accord commercial bilatéral impérial d'un côté, un règlement de marché intérieur de l'autre), mais par la fonction. L'AI Act joue la même partition que le traité de 1933 : préserver l'accès du marché européen aux modèles américains et chinois contre l'engagement de ceux-ci à labelliser, tracer, se conformer. L'illusion, dans les deux cas, est que la contrainte imposée à l'entrant constitue un levier de souveraineté. Elle n'est qu'un droit d'entrée versé pour rester dans le circuit — avec, cette fois, le vocabulaire de la souveraineté préservé et la substance transférée. Les estancieros aussi tenaient le quota britannique pour une victoire arrachée.

Le miroir n'est pas parfait, et ses défauts font la démonstration autant que ses ressemblances.

La première différence joue contre l'Europe. L'Argentine était un pays périphérique, dépendant d'un empire, et se savait tel. L'Union européenne se pense elle-même comme empire. La chute serait donc plus vertigineuse : passer d'une puissance normative auto-proclamée à une zone de vassalité conjointe américaine et chinoise, sans jamais avoir eu à le formuler.

La deuxième joue dans les deux sens. L'Europe conserve un tissu industriel que l'Argentine de 1930 n'avait pas — Allemagne du Sud, Italie du Nord, Suisse, Autriche, pays nordiques. Ce tissu n'est pas condamné à court terme. Ce qui manque est la génération suivante d'industries : modèles de fondation, puissance de calcul, réacteurs de nouvelle génération, robotique. La base existante donne une chance de rebondir ; elle rend aussi le refus plus injustifiable, parce que les moyens du pivot existent.

La troisième comprime le calendrier. En Argentine, la réaction populiste survient treize ans après le pacte. En Europe, elle est déjà là — au pouvoir en Italie, en position dominante ou codominante dans une demi-douzaine d'États membres — avant même que la bifurcation productive ait été officiellement refusée. Le symptôme précède la maladie déclarée. Et cela impose de lire les populismes européens pour ce qu'ils sont : non la cause du déclassement à venir, mais sa réponse anticipée. Combattre la vague populiste sans reprendre la question productive qu'elle exploite, c'est traiter la fièvre en ignorant l'infection.

De ces trois différences découle la seule chose que le parallèle permet vraiment d'affirmer : non une prophétie, mais une bifurcation. Sans accident majeur d'ici 2035, l'Europe se rapprocherait plutôt de la trajectoire britannique de

1900 à 1980 — un déclin relatif géré sur deux ou trois générations, une descente contrôlée. Avec un accident majeur — crise souveraine italienne, coupure sino-européenne sur les composants stratégiques, durcissement américain sur le commerce et l'OTAN, crise institutionnelle française après 2027, choc énergétique —, elle basculerait vers la trajectoire argentine : passage de troisième zone économique mondiale au rang de puissance moyenne fragile en une génération. Aucun de ces déclencheurs n'est certain, et aucun ne suffit seul. C'est leur accumulation possible sur une décennie qui fait le risque — le risque exact que le débat européen ne nomme pas, occupé qu'il est à discuter le règlement plutôt que la bifurcation.

Le parallèle argentin retire un argument, et c'est pour cela qu'il vaut d'être tenu : l'argument « il est trop tard ».

Il n'était pas trop tard pour l'Argentine en 1913, ni en 1917, ni en 1920, ni même en 1929. Le pivot productif est resté possible pendant vingt ans après le sommet apparent. La fenêtre s'est fermée graduellement, décision politique après décision politique, jusqu'au jour où elle ne s'est plus rouverte. Ce jour porte un nom, une date et deux signatures.

L'Europe est aujourd'hui dans cette fenêtre qui se rétrécit. Ni trop tôt pour agir, ni trop tard pour être sauvée. Mais chaque année sans pivot rapproche la trajectoire lente de la trajectoire rapide — et chaque nouveau règlement signé au nom de la souveraineté ressemble un peu plus à un traité de Londres.

Sources : Maddison Project Database 2023 (Groningen) ; Alan Taylor, « The Argentine Question », Journal of Development Economics, 1994 ; Sebastian Edwards, Left Behind, University of Chicago Press, 2010 ; Rafael Di Tella & Edward Glaeser (dir.), Argentina in the 20th Century: Development Not Taken, University of Chicago Press, 2018 ; Mario Draghi, The Future of European Competitiveness, Commission européenne, septembre 2024 ; Domingo Cavallo, entretien au Financial Times, 2015 ; Aaron Friedberg, The Weary Titan, Princeton, 1988.

Un magazine spécialisé reçoit chaque jour des dizaines de communiqués de presse. Traiter un communiqué pour un flash info n'est pas un exercice journalistique. C'est une opération standardisée, sans plus-value éditoriale, purement informative : reprendre l'annonce et la mettre en forme selon les standards de la maison — un titre, une présentation du sujet, une citation, éventuellement un lien. Deux chaînes de production sont à portée de main en 2026 avec les outils disponibles pour cette opération. Elles aboutissent à un texte final rigoureusement identique. Le règlement européen les traite de manière opposée.

Première chaîne. Un opérateur ouvre un modèle de langage, colle le communiqué reçu, tape une consigne du type « peux-tu me revoir ce communiqué selon les standards de la maison — un titre, une présentation du sujet, une citation, éventuellement un lien », regarde la sortie, valide d'un clic, copie-colle dans le système de publication, appuie sur publier. Temps de main humaine sur le texte : quatre-vingt-dix secondes, dont trois secondes de lecture réelle.

Seconde chaîne. Un agent automatisé est configuré une fois pour toutes selon ces mêmes critères. Les communiqués arrivent à une adresse dédiée. Le même modèle applique la même consigne de reformatage. Le même système de publication expose le résultat en ligne. Temps de main humaine sur chaque texte : zéro. Temps de main humaine sur la chaîne : quelques heures de configuration initiale.

Lecture littérale du règlement, entré en vigueur sur son étage transparence le 2 août 2026. La première chaîne est exemptée — il y a « examen humain » et « responsabilité éditoriale ». La seconde est soumise à obligation d'étiquetage. Deux régimes juridiques opposés pour une sortie textuelle identique. Le lecteur reçoit exactement la même chose dans les deux cas.

L'article 50(4) du règlement UE 2024/1689, dans son alinéa consacré au texte, dispose :

« Les déployeurs d'un système d'IA qui génère ou manipule des textes publiés dans le but d'informer le public sur des questions d'intérêt public indiquent que le texte a été généré ou manipulé par une IA. Cette obligation ne s'applique pas [...] lorsque le contenu généré par l'IA a fait l'objet d'un processus d'examen humain ou de contrôle éditorial et lorsqu'une personne physique ou morale assume la responsabilité éditoriale de la publication du contenu. »

La formule pivot est « généré ou manipulé par une IA ». Le règlement ne définit ni « généré », ni « manipulé », ni le seuil qui distingue l'un et l'autre d'un état par défaut « humain ». Trois lignes plus bas, l'exception avale une bonne partie du champ d'application par simple invocation d'un examen humain, ou d'un contrôle éditorial, l'un ou l'autre suffisant. Aucun de ces deux termes n'est défini non plus.

La notion d'« intérêt public » elle-même n'est pas définie par le règlement. La FAQ officielle de la Commission donne une liste ouverte à titre d'exemple — politique, économie, environnement — et, dans sa version développée,

mentionne « les développements financiers, politiques, scientifiques ou culturels susceptibles d'être un sujet pertinent de débat public ». La culture y est explicitement citée. Toute nomination d'un directeur artistique, toute sortie d'un disque majeur, toute fermeture d'une institution musicale tombe donc dans le champ théorique de la règle dès lors qu'un débat public peut porter sur ce sujet. La liste étant « pour exemple », rien n'y est fermé. Le champ nominal est très large.

La règle présuppose que « généré » et « manipulé » désignent des états discrets, distinguables d'un état par défaut. La réalité technique du travail intellectuel en 2026 est un continuum. Quatre cas-tests que le texte est incapable de trancher.

Une phrase écrite intégralement à la main mais reformulée sur validation par un correcteur augmenté par modèle de langage — texte manipulé, ou non ?

Une phrase suggérée par le modèle et retouchée à quatre-vingts pour cent — texte généré, ou non ?

Un paragraphe rédigé dans un traitement de texte dont la fonction d'auto-complétion propose et fait valider un mot sur trois — texte manipulé à chaque signe, ou pas du tout ?

Une traduction produite par modèle puis relue et corrigée — texte généré, manipulé, ou original de la version cible ?

Le règlement ne dit rien. La Commission européenne elle-même, dans le deuxième projet de son Code de pratique sur la transparence des contenus IA publié en mars 2026, a supprimé la distinction entre contenu « entièrement IA » et « assisté par IA » : tout sera étiqueté de la même façon. C'est un aveu opérationnel — définir un seuil supposerait de résoudre techniquement le problème de la mesure de l'agentivité intellectuelle dans un dialogue humain-machine. Ce problème n'est pas résolu. La règle est écrite comme s'il l'était. Personne dans le circuit institutionnel européen ne peut le résoudre dans le cadre d'un texte réglementaire d'application générale, parce que la question est technique et non juridique.

Ce n'est pas le flou juridique ordinaire dont le droit s'accommode. Les notions de « bonnes mœurs », de « diligence normale » ou d'« intérêt légitime » sont floues à contours jurisprudentiels et fonctionnent parce que le juge peut, cas par cas, préciser un référent que le législateur a laissé ouvert. Ici, aucun référent technique n'existe à préciser. Le juge peut trancher qu'un texte donné est « généré », il ne peut pas dire selon quel critère mesurable. Le flou n'est pas juridique ; il porte sur l'existence même de l'objet que la règle prétend saisir.

Le point le plus dévastateur est textuel. L'article 50(4) exempte les publications qui ont fait l'objet d'un examen humain *ou* d'un contrôle éditorial — l'un ou l'autre, la conjonction est disjonctive — et pour lesquelles une personne physique ou morale assume la responsabilité éditoriale.

Champ effectif de la règle après cette exception. Une rédaction avec un rédacteur en chef : exemptée. Un magazine avec un directeur de publication : exempté. Un blog personnel signé : exempté. Un cabinet d'avocats qui publie sur son site : exempté. Un média spécialisé quel qu'il soit : exempté. Un chercheur qui publie un article : exempté. Une entreprise qui publie un communiqué : exemptée.

Que reste-t-il ? Uniquement du contenu automatisé publié sans aucune personne assumant la responsabilité éditoriale — c'est-à-dire, empiriquement, des fermes à contenu de référencement offshore, des automates sociaux, du courrier indésirable automatisé. Autrement dit, exactement les producteurs qui n'appliqueront jamais la règle et sur lesquels aucun État membre n'a de prise juridique effective.

La règle est donc structurée comme suit. Elle épargne tous ceux à qui elle pourrait s'appliquer, et cible ceux à qui elle ne peut pas s'appliquer. C'est un zéro fonctionnel. Pas relatif — sur l'objet même que la règle prétend saisir.

Retour aux deux chaînes du magazine spécialisé. Les deux produisent le même texte. Le fond du problème que la règle prétend adresser — donner au lecteur une information sur la nature du contenu qu'il consomme — est identique dans les deux cas. Or la première chaîne est exemptée et la seconde est soumise à obligation d'étiquetage.

Ce que la règle mesure n'est donc pas la présence d'intelligence artificielle dans le texte. Elle est incapable de la mesurer, comme la section précédente l'a montré. Ce qu'elle mesure est la présence d'un geste humain identifiable dans la chaîne de production, quelle que soit la valeur informationnelle de ce geste. À la lettre du règlement, trois secondes de lecture et un clic suffisent à « restaurer » l'humanité du texte, quand bien même le contenu produit est rigoureusement identique à celui d'une chaîne entièrement automatisée.

La conséquence est claire. L'article 50(4) n'est pas une règle sur le contenu. C'est une règle sur la chaîne de responsabilité juridique. Ce qui l'intéresse n'est pas si le lecteur reçoit du texte majoritairement produit par machine — c'est si une personne physique ou morale peut être poursuivie en cas de problème. L'examen humain n'est pas une garantie de qualité informationnelle. C'est un mécanisme de désignation d'un responsable civilement et pénalement exposable.

Cette structure juridique n'est pas nouvelle. Le droit de la presse fonctionne ainsi depuis longtemps — LCEN en France, régimes équivalents partout en Europe : un directeur de publication assume la responsabilité éditoriale, un régime de responsabilité en cascade désigne l'actionnable en justice, la question de savoir qui a effectivement écrit tel paragraphe reste hors du champ juridique. Ce qui est nouveau avec l'article 50(4) n'est pas la structure — elle est classique — c'est le mot qu'on lui colle. Le régulateur a pris un dispositif éprouvé de désignation de responsable et l'a rebaptisé « transparence ». Le lecteur croit qu'on lui promet une information sur la nature du contenu qu'il consomme. On lui livre un dispositif de désignation d'un défendeur potentiel.

Le régime européen légifère sur la traçabilité juridique en prétendant légiférer sur la transparence informationnelle. Ce sont deux régimes très différents. Le texte les confond. Le premier avait un sens et existait déjà en droit civil et

pénal antérieur, dans lequel il pouvait s'inscrire par voie de précision. Le second aurait supposé une théorie de la mesure informationnelle qui n'existe pas et que le règlement ne construit pas.

Une objection circule dans les cercles concernés : l'article 50 serait un signal géopolitique adressé aux plateformes non-européennes, sans prétention à protéger réellement le lecteur européen. Peut-être — mais cette lecture n'est pas celle que le règlement donne à son lecteur, à qui le texte se présente comme une garantie informationnelle. Ce que le lecteur européen reçoit du régime n'est pas ce que le régime sait pratiquer.

L'exemption par contrôle éditorial produit un effet pervers structurel prévisible. Elle pousse les producteurs de contenu à recréer artificiellement une étape d'examen humain pour rester exempts, même quand cette étape est vidée de tout contenu réel. Un opérateur qui clique trois cents fois par jour sur des textes qu'il ne lit pas, à raison de quatre secondes par clic, ne fait pas de l'examen éditorial. Il exécute un geste rituel qui restaure la traçabilité juridique. La règle ne fait pas la différence entre un travail éditorial et un tampon de conformité, parce qu'elle n'a pas les moyens de la faire.

La Commission européenne a vu le pattern. Ses Guidelines finales, adoptées le 20 juillet 2026 douze jours avant l'entrée en vigueur, précisent explicitement que la relecture confinée aux aspects formels — l'orthographe par exemple — ne suffit pas à bénéficier de l'exception. Il faut un examen délibéré de la substance du contenu, par une ou plusieurs personnes disposant de la connaissance et du jugement professionnel pertinents sur le sujet. La règle est raffinée sur le papier. Elle reste inapplicable en pratique. Aucune autorité de surveillance ne peut vérifier ex post ce qui s'est passé pendant les quelques secondes du clic de l'opérateur, ni si sa lecture a été substantielle ou formelle. Le tampon reste tampon, et la précision réglementaire se contente d'ajouter une couche déclarative à une règle qu'elle ne peut faire appliquer.

Une industrie va prospérer sur ce dispositif. Elle prospère déjà. Des cabinets vendent la conformité au titre de l'AI Act. Des formations vendent la maîtrise du régime. Des logiciels d'audit vendent la traçabilité des chaînes éditoriales. Aucun de ces produits n'améliore la qualité informationnelle du texte reçu par le lecteur. Tous améliorent la position juridique du producteur. La règle a créé un marché de conformité qui capture de la ressource au titre d'un problème qu'elle ne résout pas.

Le lecteur européen ne reçoit aucune information nouvelle sur la nature de ce qu'il lit. Le producteur européen dépense de la ressource pour se conformer à un régime qui ne protège personne. Un marché intermédiaire capture la différence.

C'est ce que révèle le cas des deux chaînes du magazine spécialisé. Non pas une singularité éditoriale, mais l'anatomie complète d'un règlement qui légifère sur une chose en disant en légiférer sur une autre. Le mot « transparence » est utilisé pour désigner autre chose que ce qu'il désigne ordinairement, et le circuit institutionnel européen n'a pas d'intérêt structurel à le nommer.

- Règlement UE 2024/1689 (AI Act), article 50 — version française consolidée : ai-act-service-desk.ec.europa.eu
- Commission européenne, *Transparency obligations under Article 50 of the AI Act*, FAQ officielle — entrée en application 2 août 2026 : digital-strategy.ec.europa.eu
- Commission européenne, *Code of Practice on Transparency of AI-generated Content* — suppression de la distinction « entièrement IA »/« assisté par IA » dans le projet mars 2026 : digital-strategy.ec.europa.eu
- Commission européenne, *Guidelines on transparency obligations for providers and deployers of certain AI systems*, version finale adoptée le 20 juillet 2026 : digital-strategy.ec.europa.eu

Sources

- Règlement UE 2024/1689 (AI Act), article 50 — version française consolidée : ai-act-service-desk.ec.europa.eu
- Commission européenne, *Transparency obligations under Article 50 of the AI Act*, FAQ officielle — entrée en application 2 août 2026 : digital-strategy.ec.europa.eu
- Commission européenne, *Code of Practice on Transparency of AI-generated Content* — suppression de la distinction « entièrement IA »/« assisté par IA » dans le projet mars 2026 : digital-strategy.ec.europa.eu
- Commission européenne, *Guidelines on transparency obligations for providers and deployers of certain AI systems*, version finale adoptée le 20 juillet 2026 : digital-strategy.ec.europa.eu

« Il faut un Airbus de l'IA. » La formule circule depuis trois ans dans les cercles décisionnels européens, reprise par les chefs d'État, les rapports Draghi et Letta, les plateaux économiques et jusqu'aux experts de second rang. Elle a passé la barrière du sérieux institutionnel et vaut donc examen. Trois vérifications suffisent à en montrer l'incantation : le paysage des champions européens réels au-delà d'Airbus lui-même, la temporalité qu'a exigée le vrai Airbus pour advenir, les magnitudes du secteur IA en 2026.

L'idée d'« Airbus de X » n'est pas nouvelle. Elle a été testée dans presque tous les secteurs stratégiques européens depuis quarante ans, et elle a échoué presque partout.

Dans le ferroviaire, le rapprochement Alstom-Siemens a été bloqué le 6 février 2019 par la Commissaire à la concurrence Margrethe Vestager. Le champion projeté aurait pesé 15,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans 60 pays, dominant en signalisation et en trains à très grande vitesse. Bruno Le Maire, alors ministre français de l'Économie, a qualifié le blocage de « political mistake ». La Commission a rejeté explicitement l'argument concurrence chinoise CRRC, jugée « highly unlikely » à court terme. Le cadre juridique de la concurrence unique européenne empêche structurellement l'émergence de champions continentaux.

Dans le nucléaire, Areva a été démantelée et absorbée dans EDF pour tenter de recréer un pôle intégré. Flamanville a été livré fin 2024, dix-sept ans après le lancement du chantier et pour un dépassement budgétaire de plus de douze milliards d'euros. Hinkley Point C au Royaume-Uni est retardé et rebudgétisé. La consolidation nationale française n'a pas produit d'échelle globale.

Dans le spatial, Ariane 6 a été décidée en 2014, devait voler en 2020, a effectivement décollé le 9 juillet 2024 — quatre ans de retard. Le développement a coûté quatre milliards d'euros. La version Ariane 64 à quatre boosters est reportée à 2026. La cadence cible reste de six à neuf lancements par an à horizon 2026-2027, contre plus de cent lancements annuels pour Falcon 9, réutilisable. Arianespace détenait 30 à 40% du marché commercial mondial en 2014 ; sa part s'est effondrée depuis. Ariane 6 est plus ou moins la réponse européenne au Falcon 9 d'il y a dix ans, à l'instant où SpaceX prépare Starship pleinement réutilisable.

Dans l'automobile, Stellantis, issue de la fusion PSA-Fiat-Chrysler en janvier 2021, perd continûment des parts de marché en Europe et se désinvestit d'une partie de sa présence chinoise. Dans la sidérurgie, ArcelorMittal est indienne-luxembourgeoise et son positionnement européen décline. Dans la pharmacie, Sanofi se recentre plutôt que se consolide, et la distance croît avec Pfizer, Merck ou Roche.

Dans la défense aérienne, le cas est plus révélateur encore. Trois avions de chasse ont été développés en parallèle par la France (Rafale), le consortium Royaume-Uni-Allemagne-Italie-Espagne (Eurofighter Typhoon) et la Suède (Gripen). Plus de cent milliards d'euros de développement cumulés, là où un avion aurait suffi. La France exigeait une capacité embarquée sur porte-avions, une capacité nucléaire et une souveraineté totale d'exportation ; ces

exigences ont exclu la coopération franco-allemande. Résultat industriel : l'Eurofighter atteint 680 commandes et 603 livraisons, le Rafale 495 commandes dont 234 pour la France, le Gripen nettement moins. Le F-35 américain a raflé la Belgique, la Suisse, la Pologne, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas. Le Rafale a percé récemment à l'export — Égypte, Inde, Qatar, Grèce, Croatie, Émirats arabes unis — mais après trente ans d'échecs commerciaux répétés. Le programme SCAF, successeur commun franco-germano-espagnol, est déjà en tension sur les répartitions industrielles.

Airbus est le cas isolé d'un secteur singulier, pas un modèle. À chaque tentative de reproduction dans un autre domaine, soit la concentration est bloquée juridiquement, soit elle échoue commercialement, soit elle ne produit qu'un champion sous-dimensionné. La formule « Airbus de l'IA » n'est pas une extrapolation d'un modèle éprouvé — c'est l'invocation d'une exception historique comme si elle était la règle.

Le vrai Airbus vaut d'être regardé de près, car sa chronologie contredit la métaphore que sa réussite alimente.

La décision politique fondatrice date de 1970. L'A300B1 effectue son premier vol en octobre 1972. L'entrée en service commercial chez Air France a lieu en mai 1974. Les premières commandes proviennent d'Air France, Lufthansa, Korean Air, Indian Airlines et Air Siam — les deux clients européens majeurs, Air France et Lufthansa, sont alors des compagnies nationales détenues ou contrôlées par leurs États respectifs, dont l'engagement relève au moins autant de la commande publique alignée sur l'ambition industrielle gouvernementale que du choix commercial autonome. Air Inter côté français et Iberia côté espagnol, également publiques, viendront étoffer le socle. Puis le programme s'effondre. Entre fin 1975 et mi-1977, Airbus ne reçoit aucune commande pendant dix-huit mois. La production tombe à un demi-avion par mois. Des fuselages construits sans acheteur — les « whitetails » — s'accumulent sur le tarmac de Toulouse. Sans intervention, le programme s'éteint.

Le sauvetage vient d'une compagnie américaine. Bernard Lathière, PDG d'Airbus depuis 1976, persuade Frank Borman, PDG d'Eastern Airlines et ancien astronaute de la mission Apollo 8, de tester quatre A300B4 gratuitement pendant six mois. L'accord est signé à Toulouse le 2 mai 1977. Airbus consent en outre à sous-écrire les coûts opérationnels : une subvention fixe est versée si le taux de remplissage tombe sous 57%. Les appareils entrent en service le 13 décembre 1977 sur la côte Est américaine. Au terme du test, Eastern constate une consommation inférieure de 30% aux Lockheed L-1011 TriStar de sa flotte. Le 6 avril 1978, Borman commande vingt-trois A300 fermes, neuf en option et vingt-cinq A300B10 en intention d'achat, pour 778 millions de dollars. Le programme est sauvé. Pan Am suit avec treize appareils. American Airlines commande vingt-cinq A300 et dix options en 1978, pour livraisons commençant en 1988.

Le point mort industriel n'est atteint qu'au milieu des années 1980. La position codominante avec Boeing ne se stabilise qu'au début des années 2000. Trente ans du geste politique fondateur à la position d'équilibre.

Cette chronologie repose sur cinq conditions qui n'existent plus. Un contexte de Guerre froide qui a permis à quatre États européens de coopérer industriellement sous pression stratégique commune. Un marché mondial déjà duopolisé en amont par le retrait progressif de Lockheed du long-courrier, laissant une niche à occuper. Des cycles industriels de vingt à trente ans par génération d'appareils, qui autorisaient le temps long. Une commande publique captive assurée par les compagnies nationales — Air France, Lufthansa, Air Inter, Iberia — qui ont pris les premiers appareils sur alignement gouvernemental plus que sur nécessité commerciale immédiate, absorbant le risque du démarrage industriel. Et surtout, une validation américaine décisive au moment de la bascule commerciale internationale.

Aucun de ces cinq facteurs n'est disponible pour un hypothétique champion européen de l'IA en 2026. Le cadre juridique de la concurrence unique interdit désormais qu'un État force ses administrations ou ses entreprises publiques à privilégier Mistral contre OpenAI ou Anthropic — l'exact opposé du soutien reçu par Airbus dans les années 1970 par ses compagnies nationales. Le même dispositif de concurrence qui a bloqué Alstom-Siemens en 2019 interdirait aujourd'hui la commande publique captive qui a sauvé Airbus en 1974. Aucune hyperscaler américaine ne validera par ailleurs un modèle de langue européen contre OpenAI ou Anthropic dans le contexte de rivalité systémique avec la Chine — l'adoption serait perçue comme trahison stratégique à Washington. Le canal Eastern Airlines n'existe plus.

Les magnitudes de l'industrie IA en 2026 ferment l'argument.

Les quatre grands hyperscalers américains — Amazon, Microsoft, Alphabet et Meta — prévoient d'engager environ 725 milliards de dollars de dépenses d'investissement pour la seule année 2026, en hausse de 77% par rapport aux 410 milliards de 2025. Les projections pour 2027 dépassent le trillion de dollars. Goldman Sachs anticipe un cumul de 7,6 trillions de dollars entre 2026 et 2031 pour ces seules quatre entreprises, entre puissance de calcul, datacenters et alimentation électrique. Le programme Stargate porté par OpenAI, SoftBank et Oracle mobilise 500 milliards supplémentaires sur quatre à cinq ans. Nvidia a réalisé 75,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires datacenter au seul premier trimestre de son exercice fiscal 2027, en hausse de 92% sur un an.

Anthropic à elle seule mérite qu'on y arrête. Sa Série H, close le 28 mai 2026, a levé 65 milliards de dollars pour une valorisation post-money de 965 milliards. Le revenu annualisé au moment de la levée s'établissait à 47 milliards de dollars. Les engagements de puissance de calcul jusqu'en 2029 sont estimés à 112 milliards de dollars. Anthropic seule vaut désormais davantage que le produit intérieur brut annuel de la Belgique — 662 milliards en 2025 — et environ un quart du PIB français annuel. Une entreprise privée créée en 2021.

Face à ces ordres de grandeur, le rapport Draghi remis en septembre 2024 à la Commission européenne chiffre le déficit d'investissement européen annuel à 750-800 milliards d'euros, soit 4,5 à 5% du PIB de l'Union, à l'échelle du Plan Marshall qui ne représentait à son époque que 1 à 2% du PIB européen. Sur ces 800 milliards, environ 450 sont fléchés vers la seule transition énergétique. La part effective potentiellement allouable à l'IA — après défense,

compétitivité industrielle et digitalisation générale — se situe autour de 30 à 50 milliards d'euros par an. Autrement dit, l'ordre de grandeur que l'Europe pourrait consacrer à l'IA dans le scénario Draghi tenu représente environ 5% de ce que dépensent les seuls quatre géants américains sur la même année.

Un rattrapage crédible sur la production frontière exigerait 1 000 à 2 000 milliards d'euros mobilisés sur cinq ans — deux à quatre fois la proposition Draghi entière tous secteurs confondus. Ces comparaisons portent sur des ordres de grandeur et non sur des lignes budgétaires strictement identiques — la disproportion tient quelle que soit la partition retenue.

Le temps n'est pas non plus disponible. La formation d'un chercheur senior capable de piloter un développement frontière — doctorat, postdoctorat, expérience de laboratoire — prend dix à douze ans par tête. La construction d'un parc de datacenters à échelle hyperscale demande quatre à six ans pour les premières mises en service, avec une pénurie électrique déjà signalée dans plusieurs régions européennes et américaines. Les cycles de training des modèles frontière durent dix-huit à vingt-quatre mois par run, à des coûts unitaires qui grimpent de 500 millions à plusieurs milliards de dollars par génération.

Au-delà de ces strates temporelles, un Airbus de l'IA suppose trois briques industrielles distinctes que l'Europe ne maîtrise pas.

Les puces d'accélération, d'abord. La chaîne critique passe par Nvidia côté conception aux États-Unis, TSMC pour la production à Taïwan, Samsung et SK Hynix en Corée du Sud pour la mémoire haute bande passante. L'ASML néerlandais fournit les lithographes EUV indispensables mais reste un fournisseur amont, pas un intégrateur système. STMicroelectronics à Crolles et à Tours produit des puces industrielles et automobiles utiles, pas des accélérateurs d'entraînement à la frontière ; le site de Tours a annoncé en avril 2025 la délocalisation d'une partie de sa production vers Singapour, avec plusieurs centaines d'emplois menacés sur 1 400. Aucune usine européenne ne fabrique aujourd'hui de GPU d'entraînement à l'échelle des flottes hyperscalers américaines, et rien dans les programmes en cours ne laisse penser qu'une capacité comparable émergera d'ici la fin de la décennie.

Sous cette chaîne s'étend une strate plus difficile à combler encore : les matières premières. La Chine détient environ 60% de la production mondiale de germanium, l'essentiel du gallium raffiné, 98% des aimants à terres rares importés par l'Europe. Elle a démontré à partir de juillet 2023 sa capacité à instrumentaliser ces flux comme arme géoéconomique — licences puis interdictions successives sur gallium, germanium, graphite, antimoine, tungstène, tellurium et sept terres rares moyennes à lourdes, avec des chutes d'exportation atteignant 97% et des envolées de prix de 200% sur certains matériaux, plusieurs constructeurs automobiles européens contraints d'interrompre leur production en avril 2025. La suspension partielle négociée avec Washington en novembre 2025 après la rencontre Trump-Xi en Corée du Sud n'est valable qu'un an, jusqu'en novembre 2026. Le Critical Raw Materials Act adopté par l'Union européenne en 2024 vise 10% d'extraction, 40% de raffinage et 25% de recyclage domestiques à l'horizon 2030 — cible qui couvrirait à peine 20% des besoins actuels, avant même le décollage plein de la vague

IA. La découverte en juin 2024 du gisement Fen près d'Oslo, plus grand dépôt de terres rares connu en Europe, ouvre une piste mais les délais de mise en exploitation se comptent en décennies. Une usine de puces sans matières premières souveraines reste structurellement dépendante du calendrier de Pékin.

Un signal européen vaut d'être mentionné pour ne pas être injuste. Thema Foundries a repris en 2025 le site BelGaN à Oudenaarde — dernière usine de puces belge, tombée en faillite en 2024 — pour y investir plus de 200 millions d'euros dans la production de circuits photoniques intégrés, avec le soutien de l'imec et de l'Universiteit Gent, dans un écosystème européen en formation à Enschede et Eindhoven. La photonique intégrée — traitement de l'information par photons plutôt qu'électrons — est un pari technologique parallèle aux accélérateurs classiques, plus efficace énergétiquement, promis à un rôle dans les interconnexions de datacenters et à terme dans certains calculs IA. Signal industriel réel, à conserver. Mais l'ordre de grandeur reste sans rapport avec les besoins : 200 millions d'euros mobilisés à Oudenaarde face aux 725 milliards de dollars de capex hyperscalers 2026, un rapport de un à trois mille six cents. Signal réel, disproportion inchangée.

Les infrastructures de calcul, ensuite. Un Airbus de l'IA exigerait des dizaines de gigawatts de puissance datacenter installée, dans un contexte où l'implantation terrestre suscite des conflits d'usage croissants — foncier, hydrique, électrique — avec les populations locales à Dublin, Amsterdam, Madrid ou Francfort. Les alternatives maritimes sont explorées, mais pas par les Européens à échelle industrielle : Panthalassa aux États-Unis, financée à hauteur de 140 millions de dollars par Peter Thiel en mai 2026, développe des nœuds informatiques flottants alimentés par les vagues du Pacifique ; Highlander en Chine a immergé au large de Shanghai des capsules refroidies à 90% de moins d'énergie que leur équivalent terrestre. Côté français, DENV-R a inauguré fin 2024 un datacenter fluvial de 200 kilowatts sur la Loire à Nantes et cherche à lever 3 à 5 millions d'euros pour dupliquer son modèle. Deux ordres de grandeur d'écart avec les projets asiatique et américain.

Les systèmes d'intelligence artificielle eux-mêmes, enfin — les modèles frontière, objet des magnitudes précédentes. Le déficit de calcul se traduit en déficit de puissance de modèle, dans une boucle qu'il faut casser sur les trois briques à la fois pour la rompre. Un rattrapage frontière sans puces, sans datacenters à l'échelle et sans compute committed ne rattrape rien.

Un dernier point aggrave le tableau. Chacune de ces briques n'est pas un défi de démonstrateur ou de pilote, c'est un défi d'échelle industrielle. Une fab européenne de GPU d'entraînement ne se conçoit pas à quelques centaines d'emplois mais à des complexes de dizaines de milliers de personnes qualifiées, adossés à une chaîne de raffinage souveraine et à plusieurs dizaines de gigawatts de puissance disponible. Faire monter simultanément l'extraction et le raffinage des matériaux critiques, la construction de plusieurs fabs à génération avancée, l'installation de datacenters à échelle hyperscale, la formation d'une cohorte massive de chercheurs et d'ingénieurs, et le développement des modèles frontière — chacune de ces montées en compétences est difficile prise isolément ; leur exécution simultanée à l'échelle industrielle relève d'une improbabilité structurelle. Additionnées à des strates temporelles qui étirent chaque brique sur cinq à quinze ans, elles conduisent à un délai réaliste de compétitivité

effective à l'horizon 2040-2045 pour un dispositif européen lancé en 2026. Or le rendez-vous industriel de l'IA se joue entre 2026 et 2032, période pendant laquelle les rentes de plateforme, les partenariats stratégiques structurants et les standards d'usage seront verrouillés. Décalage structurel de dix à quinze ans entre le calendrier réel de la bascule industrielle et le calendrier praticable d'un rattrapage européen frontière. La fenêtre praticable se ferme sur son volet production frontière au moment même où l'incantation circule.

Si l'on accepte les magnitudes et les temporalités, on est logiquement contraint de reconnaître qu'un rattrapage européen sur la production frontière, sur le modèle Airbus, n'est pas un scénario industriel crédible à horizon 2030 — sauf renversement architectural non anticipé qui réduirait radicalement les besoins en calcul et en capital. Aucun discours institutionnel européen ne peut le formuler en 2026 sans se disqualifier immédiatement — perte de crédit politique, accusation de défaitisme, rupture de mandat. Cette impossibilité d'énonciation fabrique en série les vocables consolatoires : Airbus de l'IA, voie médiane sociale-démocrate, Big Bang fiscal, intégrité cognitive défensive. Chaque vocable a pour effet de permettre à la conversation de se poursuivre comme si la question restait ouverte, alors que sa dimension arithmétique la rend improbable sur son volet frontière.

La boucle discursive est fermée. Plus les vocables consolatoires circulent, moins le sujet réel devient abordable, plus la nécessité d'en produire de nouveaux croît. L'entretien accordé par Bruno Colmant à la petite chaîne Perspectives IA le 13 septembre 2026 en donne un exemple frappant : reprise verbatim du vocabulaire de la concentration continentale et du Big Bang fiscal, sans que soit jamais mise en cohérence la préconisation avec les chiffrages du rapport Draghi lui-même. Le vocable circule sans engagement.

Il reste pourtant un périmètre européen praticable si l'on accepte de sortir du fantasme de rattrapage frontière. Trois axes le structurent, développés dans les notes précédentes de ce site sur la souveraineté cognitive et sur l'outillage plutôt que la labellisation.

Jouer l'intermédiation, d'abord : distribuer les modèles frontière tiers avec exigences de souveraineté d'usage — résidence des données, chiffrement, gouvernance, audit — sur les segments où le CISPE chiffrait dès 2024 à 72% la part des décideurs informatiques européens plaçant la souveraineté des données comme critère primaire ou secondaire. Position d'intermédiaire équipé, ni production frontière ni subordination passive. Mistral en donne la démonstration silencieuse — 830 millions de dollars levés en dette en mars 2026, valorisation autour de 20 milliards d'euros en juin, clientèle enterprise européenne massive (ASML, BNP Paribas, BMW, Stellantis, Orange, SNCF, Thales, Veolia), positionnement open-weight souverain auto-hébergeable. Le rapport de valorisation avec Anthropic est de 1 à 48, celui du revenu annualisé de 1 à 120. Mistral ne rattrape pas OpenAI ; il occupe un segment jouable. Le vocable Airbus de l'IA empêche précisément d'en reconnaître la lucidité et de la financer à son juste calibre.

Bâtir des infrastructures cognitives, ensuite : plateformes ouvertes de calcul souverain, hubs sectoriels de connaissance, corpus documentaires européens indexés, régulation d'usage praticable décorrélée de l'AI Act

dessiné en 2024. Ces structures ne demandent ni fabs de GPU d'entraînement ni terres rares souveraines — elles demandent une décision politique de reconnaître la position d'intermédiaire outillé comme une position pleine et non un pis-aller. Le domaine maritime français, avec ses onze millions de kilomètres carrés de zone économique exclusive — deuxième au monde après celle des États-Unis grâce aux territoires ultramarins — y ajoute un atout spécifique et négligé : des datacenters flottants ou immergés déployables sans conflit d'usage terrestre, refroidis par l'océan et alimentés par des énergies marines renouvelables. DENV-R fait à Nantes ce que le programme public devrait faire à échelle industrielle.

Opérer un reset de l'enseignement, enfin : non pas l'intégrité cognitive défensive prescrite par les commentateurs — recul, protection, lecture sur l'IA — mais la souveraineté cognitive constructive qui outille le sujet, l'immerge dans les modèles dès le primaire, refonde les curriculums scolaires et universitaires autour de la pratique plutôt que de la protection, forme massivement les enseignants eux-mêmes. La contradiction structurelle du discours européen se lit d'ailleurs ici : ceux qui appellent à un Airbus de l'IA continuent, dans les mêmes textes, à défendre un système éducatif qui certifie massivement des compétences que l'IA rend obsolètes. Diplômer sur ce qui disparaît d'un côté, exiger une souveraineté industrielle sur ce qui apparaît de l'autre — la contradiction n'a été objectivée nulle part. On ne construit pas une souveraineté sur un socle humain qu'on refuse de refonder.

L'ordre de grandeur de ce chantier est atteignable en cinq à sept ans avec quelques dizaines de milliards d'euros par an — précisément ce que le rapport Draghi pourrait effectivement mobiliser pour l'IA. Ce n'est ni le rattrapage rêvé ni l'abandon — c'est le positionnement que l'arithmétique autorise. La consolation lexicale bloque justement cette conversation.

Airbus est né dans la Guerre froide, avec Eastern Airlines pour le sauver. L'Europe de 2026 n'a ni contexte géopolitique équivalent ni compagnie américaine prête à valider un modèle de langue européen contre OpenAI ou Anthropic. Le vrai Airbus a pris trente ans dans un secteur qui autorisait ce temps. L'IA n'en autorise pas dix. La métaphore ne dit pas la voie du succès. Elle dit son inverse — la spécificité historique d'un cas qui ne se reproduit pas, invoquée comme si elle en était le modèle.

La formule Airbus de l'IA est typique d'une réaction politique classique : incapable d'agir maintenant, elle promet quelque chose de bien dans vingt ans. C'est une consolation lexicale, pas une prescription. Elle permet à un corps institutionnel européen de continuer à parler du sujet sans en tirer les conséquences opératoires. C'est ce qu'elle produit dans l'espace institutionnel, ce qui explique probablement sa persistance. Le vrai chantier — jouer l'intermédiation, bâtir des infrastructures cognitives, opérer un reset de l'enseignement — reste ouvert, à sa place, à qui voudra le prendre au sérieux plutôt que de le remplacer par un vocable.

Le ministère sud-coréen des Sciences et TIC a désigné le 28 août 2026 trois consortiums — pilotés par SK Telecom, KT et Kakao — pour opérer AI for All, service national d'intelligence artificielle générative accessible gratuitement et sans limite à tout citoyen[1]. 512 GPU Nvidia B200 alloués cette année, agréments signés en septembre, bêta ouverte fin 2026, financement public partiel des coûts opérationnels à partir de 2027. Le vice-Premier ministre en charge du portefeuille pilote un mandat transversal — infrastructure, industrie, recherche, éducation — sans distribution entre commissaires spécialisés.

Le nom du programme n'est pas cosmétique. « AI for All » énonce une doctrine : l'accessibilité comme axe cardinal, la saturation d'usage comme voie de souveraineté cognitive. Le contraste avec les vocabulaires européens dominants — « AI de confiance », « AI éthique », « AI encadrée » — est doctrinal, pas linguistique. Deux hypothèses opposées sur ce qui construit une souveraineté cognitive nationale : Séoul parie que c'est l'usage populaire massif distribué sur infrastructures nationales, Bruxelles parie que c'est la certification préalable et l'usage contrôlé. Le pari sud-coréen prépare une base d'une décennie de dépendance-usage sur trois écosystèmes nationaux — télécoms, portails, messagerie — avant que l'Europe n'ait fini d'écrire son deuxième AI Act.

Ce déploiement n'est toutefois pas duplicable à froid. Il repose sur un socle industriel que la Corée du Sud a méthodiquement protégé pendant vingt ans par politique industrielle assumée : trois plateformes nationales concurrentielles, chacune adossée à un pilier économique et technique autonome. L'Europe a passé les mêmes vingt ans à démanteler ses champions équivalents au nom du marché unique concurrentiel. Ce qui rend possible le geste sud-coréen — désigner trois opérateurs nationaux, exiger la mutualisation de plusieurs modèles souverains, faire circuler la valeur dans un capitalisme d'infrastructure coordonné par l'État — serait aujourd'hui bloqué à Bruxelles dès la première réunion préparatoire au motif d'entente sectorielle.

Le cas Naver éclaire l'asymétrie industrielle à un cran plus dur. Le premier opérateur de plateforme mobile sud-coréen a refusé de participer à AI for All parce qu'il opère déjà son propre service d'IA générative gratuit à échelle nationale via HyperCLOVA X. Un acteur privé qui peut arbitrer entre projet public et projet propre parce qu'il détient la capacité industrielle des deux. L'équivalent européen n'existe pas : Mistral, Aleph Alpha, LightOn n'ont pas la capacité de servir gratuitement leur population nationale respective à échelle indéfinie sur infrastructure propriétaire. La Corée du Sud peut refuser Naver, l'Europe n'a personne à refuser. Naver avait par ailleurs été écarté en janvier 2026 du projet national de foundation model souverain pour insuffisance d'indépendance de ses données d'entraînement, non pour insuffisance technologique. La distinction souveraineté-modèle / souveraineté-données y est traitée comme deux conditions séparées, chacune évaluable indépendamment. Le débat européen n'a même pas outillé cette distinction.

La leçon dure n'est pas rhétorique. La souveraineté cognitive n'est pas un projet théorique qu'on lance à froid par décision réglementaire. Elle exige un socle industriel et humain préexistant que quinze années au moins sont

nécessaires à reconstituer. La Corée du Sud récolte ce qu'elle a semé pendant vingt ans. L'Europe constate qu'elle n'a plus de racines à récolter — et ce constat, à lui seul, ne produit aucune racine nouvelle.

Deux grammaires se lisent en creux. Côté français depuis 2024, on parle levées de fonds Mistral, valorisations à six milliards, tours de table BPI-CDC. Côté sud-coréen, on parle de GPU alloués, de points d'accès dans les applis grand public, de mandats vice-Premier ministre. Le premier vocabulaire produit des licornes financièrement valorisées. Le second produit de la dépendance-usage nationale à cinq ans. On sait maintenant laquelle des deux fait souveraineté.

Ce texte est le troisième d'une série. Le premier — « Taxer l'IA : une question juste, une réponse impossible » — posait la question de la propriété du dividende de l'IA et démontait les mécanismes classiques de redistribution. Le deuxième — « Taxer l'IA : les pistes pragmatiques et pourquoi elles échouent » — examinait les mécanismes fiscaux concrets et pourquoi ils butent tous sur la même complexité. Ce troisième texte élargit la question à sa dimension géopolitique.

En juin 2026, le Département du Commerce américain a suspendu l'accès aux modèles Claude Fable 5 et Mythos 5 pour les ressortissants de plusieurs pays étrangers, sur motif de sécurité nationale. Un modèle d'IA déjà déployé, utilisé par des entreprises, des hôpitaux, des administrations dans des dizaines de pays, a été désactivé en quelques heures par décision unilatérale d'une agence gouvernementale américaine. Vingt-quatre heures après, aucune réaction des institutions européennes. En France, la première voix audible était celle du Rassemblement national.

Ce précédent dit quelque chose d'essentiel sur la nature de la dépendance cognitive qui est en train de se construire. Un État dont les systèmes critiques tournent sur des modèles d'IA hébergés aux États-Unis peut être déconnecté de ses propres infrastructures cognitives en quelques heures, par une décision sur laquelle il n'a aucun levier juridique. Ce n'est pas une hypothèse — c'est ce qui vient de se passer. Et l'absence de réaction européenne montre que personne n'avait anticipé ce scénario, ni préparé de réponse.

Trois siècles plus tôt, la structure existait déjà. En 1600, la Couronne britannique accordait à la Compagnie des Indes orientales une charte lui conférant le monopole du commerce avec l'Asie. En 1757, la Compagnie remportait la bataille de Plassey et prenait le contrôle effectif du Bengale — un territoire de 40 millions d'habitants, gouverné par une entité privée dont l'objectif était le profit de ses actionnaires. Ni État, ni simple entreprise : une structure qui exerçait le pouvoir d'un État sans en avoir les obligations. Pas de constitution, pas de droits fondamentaux, pas de responsabilité démocratique. Juste des actionnaires à satisfaire et une charte à respecter.

Trois siècles plus tard, la structure est en train de se reconstituer. Pas dans les mers d'Asie, mais dans l'espace extra-atmosphérique et les eaux internationales. Et l'enjeu n'est plus le commerce des épices — c'est le contrôle des infrastructures cognitives sur lesquelles tournent les systèmes de santé, de justice, de défense et d'éducation des États modernes.

La souveraineté étatique repose depuis 1648 sur une définition territoriale. Un État contrôle ce qui se passe sur son sol, dans ses eaux territoriales, dans son espace aérien. C'est la définition westphalienne — celle qui a structuré l'ordre international pendant trois siècles et demi. Elle a survécu à la révolution industrielle, aux deux guerres mondiales, à la décolonisation, à la mondialisation financière.

Elle n'a pas été conçue pour les datacenters sous-marins en eaux internationales ni pour les infrastructures de calcul en orbite basse. Ces espaces ne sont dans aucune des catégories westphaliennes. Ils ne sont sur le sol d'aucun État. Ils ne sont pas dans les eaux territoriales de quiconque. Et le droit spatial international — le Traité de l'espace extra-

atmosphérique de 1967 — a été rédigé pour gérer la compétition entre États, pas pour réguler des entités privées qui lancent leurs propres infrastructures depuis leurs propres fusées.

Le Traité de 1967 dit que les objets spatiaux restent sous juridiction de l'État qui les a lancés. Une entreprise privée américaine qui lance ses datacenters depuis une fusée SpaceX reste donc sous juridiction américaine. Mais une entreprise domiciliée aux Émirats arabes unis, lançant depuis une fusée privée émiratie, avec des serveurs en orbite — là, le droit international n'a pas de réponse claire. Et une entreprise domiciliée dans un paradis fiscal, lançant depuis une plateforme en eaux internationales, avec des serveurs en orbite basse — là, il n'y a tout simplement pas de réponse.

Ce qui se dessine avec les datacenters sous-marins et orbitaux, c'est une nouvelle catégorie d'acteurs géopolitiques qui n'a pas encore de nom dans le droit international : les entités technologiques extraterritoriales. Ni États, ni entreprises au sens classique. Des structures qui contrôlent des infrastructures cognitives critiques depuis des espaces hors juridiction. Qui ont le pouvoir d'un État — la capacité de connecter ou déconnecter des populations entières de leurs systèmes d'information, de santé, de justice — sans en avoir les obligations. Pas de constitution. Pas de droits fondamentaux opposables. Pas de responsabilité démocratique. Pas d'élections. Juste des conditions générales d'utilisation que l'utilisateur a acceptées en cliquant sur « J'accepte ».

SpaceX et Starlink en sont déjà une forme embryonnaire : en 2022, Elon Musk a décidé unilatéralement de désactiver Starlink au-dessus de la Crimée pour empêcher une attaque de drones ukrainiens[1] — une décision militaire, prise par un acteur privé, sans mandat démocratique, qui a affecté le cours d'un conflit armé. La Compagnie des Indes orientales avait au moins une charte royale. Les datacenters orbitaux poussent cette logique à son terme : une infrastructure de calcul en orbite basse, alimentée par l'énergie solaire, connectée au sol par une constellation de satellites privés, opérée par une entité domiciliée dans une juridiction complaisante, c'est une infrastructure cognitive souveraine qui n'est souveraine que vis-à-vis d'elle-même. Aucun État ne peut la saisir, la réquisitionner, l'inspecter, la réguler. Elle existe dans un espace que le droit international n'a pas encore cartographié.

L'accélération est déjà en cours, et elle converge. Microsoft a exploré la piste sous-marine entre 2018 et 2020 avec Project Natick — refroidissement naturel par l'eau, défaillance divisée par huit — avant de fermer le programme en 2024, jugeant le modèle non scalable pour les demandes cloud/IA actuelles[2]. La Chine a repris le flambeau à l'échelle commerciale, avec le datacenter Highlander de 1 433 tonnes déployé au large de Hainan la même année[3]. En mai 2026, Peter Thiel — celui-là même qui vient de s'installer en Argentine — a mené une série B de 140 millions de dollars dans Panthalassa, startup basée à Portland (Oregon), fondée en 2016 en tant que public benefit corporation, qui construit des plateformes autonomes offshore générant leur propre énergie à partir des vagues et hébergeant des datacenters d'inférence IA[4]. Sa valorisation frôle le milliard de dollars. Thiel, dans le communiqué : « L'avenir demande plus de compute que nous ne pouvons imaginer. Les solutions extra-terrestres ne sont plus de

la science-fiction. Panthalassa a ouvert la frontière océanique. » Le mot « frontière » n'est pas anodin dans sa bouche : c'est le même Thiel qui donnait, en 2008, un demi-million de dollars au Seasteading Institute pour créer des îles autonomes en haute mer, hors de toute juridiction nationale[5]. Vingt ans plus tard, ce ne sont plus des îles, ce sont des datacenters — et l'idéologie libertarienne trouve enfin son infrastructure.

En parallèle, la course spatiale démarre. Starcloud, également basée dans l'État de Washington, a levé 170 millions de dollars en mars 2026, valorisation de 1,1 milliard, pour construire des datacenters en orbite basse alimentés par l'énergie solaire[6]. Meta a signé un partenariat avec une startup d'énergie solaire spatiale pour alimenter ses infrastructures en continu. Ce ne sont plus des expérimentations isolées — c'est une convergence. Les capitaux, les technologies, les idéologies et les États complaisants se sont alignés pour rendre possible ce qui, il y a cinq ans, relevait de la spéculation.

La Compagnie des Indes orientales avait besoin d'une charte royale pour exister. Les nouvelles Compagnies des Indes ont quelque chose de plus puissant : une idéologie.

Le libertarianisme technologique — l'État est le problème, le marché est la solution, la régulation est une forme de violence — fournit aux entités technologiques extraterritoriales une légitimité que la Compagnie des Indes n'avait pas. Elle se présentait comme un instrument de la Couronne. Elles se présentent comme des libératrices. C'est beaucoup plus dangereux — et beaucoup plus américain. Cette idéologie prolonge, à l'échelle numérique, le mythe américain de la frontière : l'espace où la loi n'arrive pas encore, où l'individu s'affranchit du collectif, où la conquête est une vertu. Musk, Thiel, Altman, Andreessen sont les cowboys de cette dernière frontière — orbite basse, eaux internationales, code informatique. Le fusil est remplacé par le token, le cheval par la fusée, mais la posture reste la même : celle de l'homme libre qui n'a de comptes à rendre qu'à lui-même et à ses actionnaires.

Javier Milei est le premier chef d'État à avoir explicitement institutionnalisé cette logique — non pas en cowboy technologique lui-même, mais en cowboy politique qui offre le territoire aux autres. En juin 2026, dans une tribune du *Financial Times* intitulée « Argentina invites AI to free itself », cosignée avec son ministre de la Dérégulation Federico Sturzenegger, il a présenté un projet législatif reposant sur trois piliers : engagement à maintenir l'IA non régulée, création d'une nouvelle catégorie corporate dans le droit argentin — la *non-human corporation*, personnalité juridique accordée à une entité algorithmique — et taux d'imposition corporate parmi les plus bas du monde[7]. Le message est celui de la conquête de l'Ouest transposé au XXIe siècle : venez chez nous, il n'y a pas d'impôt, il n'y a pas de loi qui vous encombre, la terre est à qui la prend. Sam Altman, PDG d'OpenAI, a publiquement soutenu l'initiative. Yuval Harari s'y est opposé frontalement. Peter Thiel s'est installé en Argentine en avril 2026. C'est la charte royale version 2026, accordée non pas par une couronne mais par un président qui pense que l'État est le problème.

Ce que cette configuration crée comme infrastructure de pouvoir est sans précédent dans l'histoire moderne. Imaginez un acteur contrôlant simultanément la connectivité mondiale via une constellation de satellites, le

compute via des datacenters orbitaux, et disposant d'une juridiction extraterritoriale de repli dans un État souverain complaisant. Les moyens de pression sur n'importe quel autre État deviennent absolus.

Vous voulez réguler ses modèles d'IA ? Il désactive les systèmes hospitaliers qui en dépendent. Vous voulez le taxer ? Il déplace ses opérations sur ses serveurs orbitaux hors juridiction. Vous voulez le sanctionner ? Il coupe la connectivité sur votre territoire. Ce n'est plus du lobbying, c'est de la coercition d'État par un acteur privé. Le précédent Starlink, à petite échelle en 2022, dit peu de chose du même événement à l'échelle où les infrastructures cognitives critiques auront basculé sur des serveurs orbitaux privés. Dans dix ans, si les systèmes de santé, de justice, de défense et d'éducation des États tournent sur ces infrastructures, la décision d'un opérateur privé de couper l'accès n'est plus un incident diplomatique. C'est un acte de guerre.

La question géopolitique des cinquante prochaines années n'est peut-être pas « qui contrôle les modèles d'IA ? » mais « qui contrôle l'infrastructure sur laquelle les modèles tournent, et depuis quel espace juridique ? » Les États qui n'auront pas répondu à cette question se retrouveront dans la même position que les royaumes médiévaux face aux premières compagnies commerciales à charte. Nominalement souverains. Réellement dépendants d'entités privées qui opèrent selon leurs propres règles, dans des espaces que le droit souverain ne peut pas atteindre, pour des actionnaires que la démocratie ne peut pas sanctionner.

L'histoire des compagnies à charte a une fin connue : elles ont été dissoutes quand les États ont réalisé que la délégation de souveraineté était devenue insupportable. La Compagnie des Indes orientales a été dépossédée dès 1858, un an après la révolte des Cipayes, et formellement dissoute en 1874. Il a fallu une catastrophe pour que la question soit posée. La question des entités technologiques extraterritoriales sera posée de la même façon — après qu'un État aura été déconnecté de ses systèmes de santé pendant une crise sanitaire, après qu'une décision judiciaire aura été rendue impossible parce que le modèle d'IA qui instruisait le dossier a été désactivé, après qu'une élection aura été compromise parce que l'infrastructure de vérification de l'identité tournait sur un serveur orbital hors juridiction. Le droit international a mis trois siècles à réguler les compagnies à charte. Il n'a peut-être pas trois siècles devant lui pour réguler leurs successeurs technologiques.

Ce texte est le troisième et dernier d'une série. Le premier — « Taxer l'IA : une question juste, une réponse impossible » — posait le problème de fond. Le deuxième — « Taxer l'IA : les pistes pragmatiques et pourquoi elles échouent » — examinait les mécanismes fiscaux concrets.

Ce texte a été élaboré selon la méthode décrite dans « Je travaille avec l'IA. Je le revendique. », publié en même temps sur ce site.

Ce texte est le deuxième d'une série de trois. Le premier — « Taxer l'IA : une question juste, une réponse impossible » — posait le problème de fond : la question de la propriété du dividende de l'IA est légitime, mais les mécanismes classiques de redistribution s'y brisent. Le troisième — « Les nouvelles Compagnies des Indes et le retour des cowboys » — élargira la question à sa dimension géopolitique.

Ce second article examine les pistes dites pragmatiques, celles que les gouvernements et les institutions internationales envisagent réellement. Elles sont moins ambitieuses. Elles sont aussi moins impossibles. Mais elles butent toutes sur la même complexité fondamentale : l'IA ne ressemble à rien de ce qu'on a taxé avant.

C'est déjà fait. Les abonnements aux plateformes d'IA — ChatGPT Plus, Claude Pro, Gemini Advanced, Copilot — sont soumis à la TVA au taux local depuis les règles TVA-MOSS/OSS de l'UE[1]. On pourrait imaginer ajouter une surtaxe spécifique sur les abonnements IA, particuliers et professionnels confondus. Mais qu'elle soit générale ou spécifique, la taxe reste calée sur le prix de l'abonnement — 20 euros pour Claude Pro, 100 à 200 euros pour Claude Max, plusieurs centaines d'euros par mois pour un opérateur augmenté qui cumule Claude, ChatGPT et accès API. La valeur économique qu'il en tire peut être dix, cent, mille fois supérieure. Même à l'échelle d'une grande entreprise, le nombre linéaire d'abonnements n'a aucun lien avec la productivité qui en découle : une société qui distribue 500 licences Claude à ses juristes ne paye pas plus parce que ces juristes traitent chacun cinq fois plus de dossiers, elle paye pour 500 accès à un outil.

Taxer l'abonnement, c'est taxer l'accès à l'outil, pas la valeur produite — comme si l'on taxait le prix d'une perceuse plutôt que la valeur des maisons qu'elle contribue à construire. C'est exactement, du reste, ce que fait la Wallonie avec le précompte immobilier sur le matériel et l'outillage ou la taxe communale sur la force motrice — des taxes patrimoniales sur l'outil, calées sur la puissance installée ou la valeur d'achat, jamais sur la valeur produite en aval. Un précédent qui confirme la ligne d'échec plutôt qu'il ne l'infirme. Et une fraction croissante de l'usage professionnel passe de toute façon par des API, qui appellent leur propre démonstration.

C'est précisément là que toute tentative de taxation proportionnelle à la valeur produite devient techniquement insoluble dans l'état actuel des outils.

Un workflow professionnel réel en 2026 ressemble à ceci : on utilise un modèle chinois léger — Qwen, DeepSeek — pour les tâches de traitement de données massif à bas coût, un modèle intermédiaire pour la structuration et la synthèse, et un modèle frontier — Claude Opus, GPT-5, Fable — pour les tâches à haute valeur ajoutée nécessitant le meilleur raisonnement disponible. Chaque étape du workflow mobilise un outil différent, souvent d'une entreprise différente, dans une juridiction différente.

Comment attribuer la valeur finale à chacun des contributeurs de ce pipeline ? Si le résultat est un rapport stratégique qui permet à une entreprise de prendre une décision valant dix millions d'euros, quelle fraction de cette

valeur est attribuable au modèle chinois qui a traité les données brutes, quelle fraction au modèle intermédiaire qui a structuré l'analyse, quelle fraction au modèle frontier qui a produit la synthèse finale, et quelle fraction à l'humain qui a formulé les questions et validé les résultats ?

Il n'existe pas de méthode d'attribution de la valeur dans un pipeline multi-agents qui soit à la fois juste, mesurable et non manipulable. Chaque acteur du pipeline a intérêt à minimiser sa contribution déclarée pour minimiser sa charge fiscale. L'humain au bout de la chaîne a intérêt à maximiser sa contribution déclarée pour justifier la valeur ajoutée humaine. Le résultat serait une comptabilité de la contribution IA aussi fiable que les prix de transfert intra-groupe dans la fiscalité internationale — c'est-à-dire un terrain de jeu pour les optimiseurs fiscaux.

Une approche différente consiste à taxer non pas la valeur produite mais les ressources consommées — le compute, mesuré en heures de GPU ou en tokens traités. C'est mesurable, traçable, et difficile à délocaliser entièrement puisque les datacenters ont une localisation physique.

Cette piste est sérieusement discutée dans les milieux de la politique technologique. Elle a l'avantage de la simplicité : on taxe l'infrastructure, pas l'usage. Les grandes entreprises de cloud — AWS, Azure, Google Cloud — qui hébergent les modèles sont des entités identifiables avec des revenus déclarés.

Mais elle se heurte à deux problèmes. Le premier est la délocalisation des datacenters vers des juridictions non taxantes — ce qui est déjà en cours, les Émirats, Singapour et certains États américains se livrant une concurrence féroce pour attirer les infrastructures de calcul. Le second est l'effet d'efficacité : les modèles deviennent exponentiellement plus efficaces en compute pour une performance donnée. DeepSeek a montré début 2025 qu'on pouvait obtenir des performances comparables aux meilleurs modèles américains avec dix fois moins de compute[2]. Taxer le compute, c'est taxer une ressource dont le coût par unité de valeur produite s'effondre — le rendement fiscal décroît mécaniquement à mesure que l'efficacité des modèles augmente.

Les abonnements grand public — Claude Pro, ChatGPT Plus — ne représentent qu'une fraction marginale du chiffre d'affaires des entreprises d'IA. L'essentiel de la valeur économique réelle passe par les API : les entreprises qui intègrent les modèles dans leurs produits, leurs workflows, leurs systèmes de production. C'est là que se joue le vrai marché. Taxer les API plutôt que les abonnements semble donc plus cohérent avec la réalité des flux de valeur.

La piste a des avantages apparents. La facturation API est traçable — chaque appel est enregistré, horodaté, associé à une clé d'identification. Le volume est mesurable en tokens consommés. Et les entreprises qui utilisent les API sont des entités légales identifiables, contrairement aux utilisateurs individuels.

Elle est même, intellectuellement, la piste la plus cohérente. Contrairement à la TVA sur l'abonnement, calée sur un prix d'accès fixe, la facturation API est proportionnelle au trafic — plus une entreprise sollicite l'API, plus elle produit de valeur en aval, et plus elle paye. Le lien entre consommation de la ressource et création de valeur est

imparfait mais réel : c'est la moins mauvaise approximation dont disposent aujourd'hui les fiscalistes pour capter la valeur d'usage.

Mais trois problèmes la rendent aussi illusoire que les précédentes.

Le premier est la cascade d'intermédiaires. Entre OpenAI et l'utilisateur final, il peut y avoir trois ou quatre couches : un revendeur d'API, une plateforme SaaS qui intègre le modèle, une agence qui déploie la solution, et l'entreprise cliente. Chaque couche peut être domiciliée dans une juridiction différente. Taxer l'émetteur de l'API — américain ou chinois — revient à lui permettre de répercuter le coût sur le prix, pénalisant tous les utilisateurs européens. Taxer le consommateur final européen pénalise les entreprises européennes face à leurs concurrentes mondiales qui ne paient pas la même taxe.

Le deuxième est la substituabilité immédiate. Si l'API d'OpenAI est taxée en Europe, rien n'empêche une entreprise de basculer vers une API chinoise non taxée — DeepSeek, Qwen — pour les tâches où la différence de qualité est acceptable. La taxe déplace l'usage vers les concurrents non taxés plutôt que de capturer la valeur. Elle accélère précisément la dépendance aux modèles chinois que les gouvernements européens prétendent vouloir éviter.

Le troisième est le routage technique. Une entreprise qui veut éviter la taxe peut faire transiter ses appels API par une entité domiciliée hors de la juridiction taxante. C'est trivial à implémenter — une ligne de code change l'endpoint. La taxe sur l'API est contournable en quelques heures par n'importe quel développeur un peu motivé.

Une troisième approche consiste à remonter à la source : taxer non pas l'usage de l'IA mais l'entraînement des modèles sur des données produites par des humains. C'est la logique des procès intentés par les éditeurs de presse, les auteurs et les artistes contre OpenAI, Anthropic et Google — l'idée que l'utilisation de leurs œuvres sans consentement ni rémunération constitue une violation de droits qui doit être compensée.

Cette piste est la plus cohérente avec la logique du dividende collectif. Si la valeur des modèles vient en partie des données sur lesquelles ils ont été entraînés, ceux qui ont produit ces données ont un droit sur une fraction de cette valeur. C'est le principe des droits voisins, étendu à l'IA.

Le problème est double. D'abord, l'entraînement est un processus irréversible : les modèles déjà entraînés ne peuvent pas être « désappris » de données spécifiques. La compensation ne peut être que prospective — elle ne récupère pas la valeur déjà captée. Ensuite, la mesure de la contribution d'une œuvre spécifique à un modèle entraîné sur des milliards de documents est techniquement non résolue. Comment quantifier ce que Proust a apporté à GPT-4 ? La réponse honnête est qu'on ne sait pas, et que toute méthode d'attribution serait arbitraire.

Il y a une dimension que toutes les pistes de taxation ignorent : l'infrastructure de l'IA est conçue structurellement pour être apatride. Non pas par intention malveillante, mais par logique d'optimisation technique et économique.

Quand un prompt est envoyé depuis Bruxelles, le token est traité sur un serveur qui peut être en Irlande, en Virginie ou en Oregon selon la charge du réseau à cet instant. La réponse est générée là où le compute est disponible et le moins cher à cette milliseconde précise. La valeur est créée nulle part et partout simultanément. Taxer au token suppose de répondre à trois questions sans réponse satisfaisante : dans quelle juridiction le token est-il produit — là où est le serveur, là où est l'utilisateur, là où est le siège de l'entreprise, là où est domiciliée l'entité qui facture l'API ? Quel est le taux applicable quand le même token traverse trois juridictions en quelques millisecondes ? Et comment empêche-t-on l'entreprise de router ses tokens vers la juridiction la moins taxante — ce qui est techniquement trivial à implémenter ?

La taxe sur les datacenters est en théorie la piste la plus solide : un datacenter est physique, difficile à déplacer rapidement, visible. Mais le précédent GAFAM dit tout sur ce qui va se passer. Apple a payé pendant des années un taux effectif d'imposition inférieur à 1 % en Europe grâce à ses structures irlandaises[3].

Le cas est encore plus parlant en Belgique. Google a implanté à Saint-Ghislain, près de Mons, son premier datacenter hors des États-Unis en 2007. Sa filiale belge, Crystal Computing, dégageait en 2011 un chiffre d'affaires de 107 millions d'euros facturé à sa maison mère Google Irlande, pour un bénéfice de 8,6 millions et un impôt effectivement payé en Belgique de zéro euro, grâce notamment au mécanisme belge des intérêts notionnels[4]. Le site a depuis pris une ampleur considérable — Crystal Computing dépasse les 773 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023, et Google a annoncé en octobre 2025 un investissement supplémentaire de 5 milliards d'euros pour l'infrastructure IA sur 2026-2027[5]. La visibilité fiscale du site n'a jamais suivi son ampleur physique.

L'Union européenne a mis plus de dix ans à obtenir un accord multilatéral sur un taux minimum global de 15 % — qui reste en deçà de ce que paient les PME européennes[6]. Et pour les datacenters spécifiquement, la concurrence intra-européenne est déjà à l'œuvre : l'Irlande, les pays nordiques, les Pays-Bas se livrent une guerre silencieuse pour attirer les infrastructures avec des conditions fiscales et énergétiques favorables. Chaque État a intérêt individuellement à offrir des conditions avantageuses. Le résultat collectif est une course vers le bas.

Mais la trajectoire la plus radicale n'est pas la délocalisation vers une juridiction favorable — c'est la sortie pure et simple de toute juridiction.

Des projets de datacenters sous-marins ont déjà été expérimentés. Microsoft a immergé un prototype au large des côtes écossaises entre 2018 et 2020 — le projet Natick — avec des résultats techniques remarquables : le refroidissement naturel par l'eau de mer élimine 30 à 40 % de la consommation électrique d'un datacenter terrestre, la fiabilité est supérieure (défaillance divisée par huit selon Microsoft), et le foncier en eaux internationales ne coûte rien. Microsoft a finalement arrêté le programme en 2024, jugeant le modèle non scalable pour les demandes cloud/IA actuelles[7]. Mais la Chine a repris le flambeau à l'échelle commerciale : la société Highlander a déployé en

2024 un datacenter sous-marin de 1 433 tonnes au large de l'île de Hainan[8]. L'idée n'est pas morte, elle a changé de mains.

Le projet de datacenters orbitaux est encore plus radical. En orbite basse, l'énergie solaire est disponible en continu sans les cycles jour/nuit terrestres — un panneau solaire en orbite capte environ huit fois plus d'énergie qu'au sol. Le refroidissement est assuré par le vide spatial. La connectivité est mondiale par définition grâce à des constellations comme Starlink. Et l'infrastructure est littéralement hors de portée de tout État terrestre.

Ceux qui qualifient ces projets de science-fiction devraient se souvenir de ce qu'on disait il y a quinze ans de la récupération d'étages orbitaux — impossible techniquement, pour la quasi-totalité de la communauté aérospatiale institutionnelle. Résultat : SpaceX lance aujourd'hui plus de charges utiles en une semaine qu'Arianespace en une année. Les premiers essais de datacenters sous-marins et orbitaux pourront être des catastrophes. On rira. Et puis ça marchera.

Elles taxent toutes une approximation de la valeur, non la valeur elle-même. L'abonnement est une approximation de l'usage. Le compute est une approximation de la puissance déployée. Les droits sur les données sont une approximation de la contribution au modèle. Aucune ne capture la valeur économique réelle créée par l'IA dans un workflow professionnel, qui est diffuse, contextuelle, non linéaire et souvent invisible dans les statistiques conventionnelles.

Et toutes partagent la même vulnérabilité fondamentale : elles peuvent être contournées par la fragmentation géographique et organisationnelle que l'IA elle-même rend possible. Un workflow distribué entre des modèles de plusieurs nationalités, orchestré par une entreprise liquide domiciliée dans une juridiction favorable, utilisant des API facturées à des entités intermédiaires — c'est le schéma d'optimisation fiscale du XXI^{e} siècle, et il est accessible à n'importe quelle PME un peu avisée, pas seulement aux multinationales.

Il n'existe pas de mécanisme de taxation de l'IA qui soit à la fois juste, mesurable, non contournable et politiquement faisable dans le cadre des États-nations existants. Cette conclusion n'est pas un argument contre la redistribution — c'est un argument contre l'illusion que la redistribution peut se faire par les outils fiscaux habituels appliqués à un objet radicalement nouveau.

Ce qui reste disponible, ce n'est pas un mécanisme fiscal — c'est la politique, au sens le plus exigeant du terme : décider collectivement ce qu'on veut construire, avec quelles ressources, pour qui. Et cette décision-là ne peut pas être déléguée à un algorithme de taxation.

Ce texte est le deuxième d'une série de trois. Le troisième — « Les nouvelles Compagnies des Indes et le retour des cowboys » — élargit la question à sa dimension géopolitique : les entités technologiques extraterritoriales, ces nouveaux acteurs qui exercent le pouvoir d'un État sans en avoir les obligations.

Ce texte a été élaboré selon la méthode décrite dans « Je travaille avec l'IA. Je le revendique. », publié en même temps sur ce site.

Cette série s'était concentrée sur l'IA et son application dans la culture, par des réflexions sur l'éducation, par des conséquences de l'IA sur nos pratiques. Un pas de côté aujourd'hui, avec la question fiscale. Dans une tribune récente de *Trends-Tendances*, l'économiste Bruno Colmant pose sans détour ce que le débat politique européen évite : l'intelligence artificielle ne cotise pas[1]. Elle capte des gains de productivité sans acquitter les prélèvements que l'emploi humain finançait. Aux États-Unis, la journaliste Jasmine Sun documente, sur son Substack *jasmi.news*, la manière dont cette même question devient un levier électoral : Abdul El-Sayed vient de gagner la primaire démocrate du Sénat au Michigan sur une ligne hostile au déploiement non régulé des data centers, aux côtés de Bernie Sanders et d'Alexandria Ocasio-Cortez — ce qui ne l'empêche pas, dans le même mouvement, de proposer des mécanismes concrets pour encadrer et faire contribuer les fournisseurs d'IA aux externalités qu'ils génèrent[2]. Ce qui, il y a deux ans encore, relevait de la note d'économiste — à qui appartient la valeur créée par l'IA, et comment en redistribuer une part ? — s'installe simultanément dans la chronique bruxelloise et dans les urnes du Midwest.

La réponse actuelle est simple et brutale. La valeur appartient aux actionnaires d'une poignée d'entreprises américaines et chinoises. Et les mécanismes proposés pour la redistribuer — par la taxation, par la propriété publique, par le dividende universel — se heurtent à des obstacles structurels que les propositions politiques actuelles sous-estiment systématiquement.

L'argument en faveur d'un dividende collectif de l'IA est solide, et il mérite d'être pris au sérieux avant d'être démoli.

Les grands modèles de langage ont été entraînés sur des corpus massifs de textes, d'images et de codes produits par des millions de créateurs — journalistes, auteurs, enseignants, chercheurs, programmeurs — le plus souvent sans leur consentement explicite et sans aucune rémunération. La recherche fondamentale qui a rendu ces modèles possibles — les architectures de transformers, les mécanismes d'attention, la rétropropagation — a été développée dans des universités publiques, financée par des agences gouvernementales comme la DARPA ou la NSF, et publiée en accès libre. Sans ce substrat collectif accumulé sur des décennies, l'IA générative n'existerait pas sous sa forme actuelle.

C'est le même raisonnement que celui qui justifie les royalties sur les ressources naturelles. Le pétrole norvégien appartient aux Norvégiens, pas aux seules entreprises qui l'extraient. Le fonds souverain norvégien — qui dépasse aujourd'hui 2 000 milliards de dollars — est précisément ce modèle appliqué : une ressource nationale génère une valeur qui est redistribuée à la collectivité propriétaire. L'IA a été construite sur une ressource collective. La logique du dividende collectif est cohérente.

Des voix aussi diverses que Bernie Sanders et Geoffrey Hinton — prix Nobel et père fondateur de l'IA moderne — ont exprimé leur malaise face à la concentration du pouvoir décisionnel dans quelques laboratoires privés. Dario

Amodei, PDG d'Anthropic, a lui-même déclaré être « profondément mal à l'aise de voir ces décisions prises par quelques entreprises, par quelques personnes »[3]. Il est rare qu'un dirigeant valide aussi explicitement la critique de son propre modèle.

Avant même de discuter les mécanismes de redistribution, une question restée en suspens vient fragiliser toute proposition politique : qu'est-ce qu'on taxe, dans « l'IA » ? Le mot désigne un empilement de couches aux propriétés fiscales très différentes. Les puces spécialisées — GPU Nvidia, TPU Google, accélérateurs Huawei — sont des produits manufacturés déjà soumis à la TVA, aux droits de douane et aux régimes de contrôle à l'exportation. Les datacenters sont des immeubles physiques, localisables, taxables au niveau foncier — mais leur implantation initiale est mobile, et ils s'installent là où l'électricité est abondante, l'eau disponible et la fiscalité clémente. L'énergie qui les alimente est déjà l'un des postes les plus taxés de l'économie, et alourdir cette taxation revient à décourager précisément l'infrastructure qu'on prétendait conserver sur le territoire. Les modèles eux-mêmes — LLM, modèles de diffusion, modèles multimodaux — sont des objets logiciels intangibles, entraînés dans une juridiction, hébergés dans une autre, consommés depuis une troisième. Les API et les tokens de calcul sont facturés à l'usage, ce qui les rend techniquement traçables, mais leurs revenus transitent par les mêmes structures fiscales optimisées que le reste de l'économie numérique. Et au bout de la chaîne, les usages professionnels — l'avocat qui délègue sa recherche jurisprudentielle, le journaliste qui accélère sa production, la PME qui automatise sa comptabilité — sont invisibles dans les statistiques.

Chaque couche appelle un régime fiscal différent, parfois déjà existant, parfois structurellement inapplicable. Une « taxe sur l'IA » qui ne dit pas laquelle de ces couches elle vise reste un slogan. L'objet politique « IA » est facile à désigner ; l'objet fiscal « IA » n'existe pas — il faut le construire, couche par couche, en assumant que chaque couche impose des trade-offs différents entre recette, distorsion et fuite.

La question est légitime. Les mécanismes proposés pour y répondre sont, dans leur grande majorité, soit ingouvernables, soit contournables, soit les deux.

Le problème de la localisation. Les entreprises d'IA sont américaines ou chinoises. Leurs infrastructures de calcul sont distribuées mondialement — des datacenters en Virginie, en Irlande, à Singapour, au Chili. Leurs revenus transitent par des structures fiscales optimisées dans des juridictions à faible imposition. Taxer OpenAI depuis Paris ou Bruxelles suppose soit un accord international contraignant — qui n'existe pas et que les États-Unis n'ont aucune raison de signer dans les conditions actuelles — soit une taxe sur les usages locaux qui sera contournée par des structures offshore en quelques mois. C'est exactement le problème de la taxe sur les services numériques, dite taxe GAFA, qui a produit dix ans de négociations diplomatiques pour des recettes fiscales marginales et des représailles commerciales américaines.

Le problème de la définition. La formule de Colmant appelle un mécanisme concret : un prélèvement par emploi supprimé par des systèmes d'IA, calqué sur les cotisations sociales que cet emploi aurait générées. L'idée n'est pas

neuve — Bill Gates l'avait déjà proposée en 2017 pour la robotique industrielle[4], et Michel-Édouard Leclerc l'a réactualisée en 2025 en constatant que « quand on fait venir l'IA, ça ne cotise pas »[5]. Elle est cohérente : si l'IA capte la productivité que le travail humain finançait, elle doit contribuer à sa place. Mais elle se heurte immédiatement à une impossibilité de mesure. Qu'est-ce qu'un « travailleur équivalent remplacé par l'IA » ? Si un LLM permet à un juriste de produire en deux heures ce qui lui prenait deux jours, a-t-il remplacé 0,75 emploi ? Si une PME utilise l'IA pour gérer sa comptabilité sans embaucher un comptable, comment mesure-t-on l'emploi non créé ? Si un journaliste utilise l'IA pour rédiger cinq articles là où il en rédigeait deux, a-t-on supprimé trois emplois ou augmenté la productivité d'un ? La valeur créée par l'IA est diffuse, non linéaire, souvent invisible dans les statistiques d'emploi traditionnelles. Taxer ce qu'on ne peut pas mesurer produit soit des taxes symboliques sans effet redistributif réel, soit des distorsions massives qui pénalisent les usages les plus visibles sans toucher les plus profitables.

Le problème de la fluidité. L'IA rend possible — et accélère — ce qu'on peut appeler l'entreprise liquide : faible matérialité, effectif minimal, coordination algorithmique, mobilité géographique native. Un opérateur augmenté qui génère un million d'euros de valeur seul, depuis n'importe où, avec des outils d'IA accessibles par abonnement mensuel, ne rentre dans aucune case fiscale existante. Il n'a pas de masse salariale à cotiser, pas d'immobilier à taxer, pas de flux physiques à tracer. La base imposable s'évapore précisément au moment où la valeur créée explose. Les systèmes fiscaux ont été construits pour capter la valeur d'une économie industrielle et tertiaire massive — ils sont structurellement aveugles à la valeur créée par des opérateurs augmentés dispersés et mobiles.

Le problème de la compétitivité géopolitique. L'IA n'est pas un secteur industriel ordinaire : les États-Unis et la Chine la traitent comme un actif stratégique, au même titre que les semi-conducteurs ou l'énergie nucléaire civile. Une taxation unilatérale par l'Europe ne serait pas lue, depuis Washington ou Pékin, comme un ajustement fiscal négociable, mais comme une attaque contre un champion national engagé dans une course qui se joue en dizaines de milliards par an. La réponse ne serait pas économique, elle serait diplomatique — représailles commerciales, restrictions d'accès aux modèles, comme l'a montré la séquence déjà en cours sur les semi-conducteurs et sur la taxe GAFA. Cela ne signifie pas qu'il faut renoncer à taxer, mais que le rapport de force ne ressemble en rien à celui d'une régulation sectorielle classique — et que la voie unilatérale conduit à un affrontement plus qu'à une recette.

Le problème de la vitesse. Les systèmes fiscaux ont des cycles de conception, de négociation, d'adoption et d'implémentation qui se comptent en années, parfois en décennies. Les cycles d'évolution des modèles d'IA se comptent en mois. Au moment où une taxe sur l'automatisation serait adoptée, définie, mise en œuvre et rendue opérationnelle, le paysage technologique qu'elle prétendait réguler aura changé plusieurs fois. C'est le même décalage temporel qui rend l'AI Act européen structurellement obsolète dès sa mise en application.

Il existe une réponse au problème du dividende de l'IA qui est proposée non pas par ses détracteurs mais par ses dirigeants mêmes : le revenu universel. Sam Altman a financé entre 2020 et 2023 la plus grande étude américaine

de revenu de base — 3 000 personnes, 1 000 dollars par mois pendant trois ans, résultats publiés par OpenResearch en juillet 2024[6]. Elon Musk répète depuis des années que le revenu universel sera « inévitable » à mesure que l'IA remplace le travail humain. Geoffrey Hinton en fait un pilier de sa réflexion sur le chômage technologique. Sur le papier, la proposition semble répondre à la question du dividende : si la valeur est captée par quelques acteurs, redistribuons-en une partie à chacun.

En pratique, cette réponse est une esquive. Le revenu universel redistribue en aval — du cash aux individus — sans toucher à la structure de propriété en amont. La valeur créée par l'IA continue d'appartenir aux mêmes actionnaires ; seule une fraction en est reversée, financée par la fiscalité générale, c'est-à-dire au bout du compte par les mêmes contribuables. Le dividende de l'IA n'est pas partagé, il est simulé.

Il y a par-dessus tout un angle mort dans ces propositions : leur financement. L'idée d'un revenu universel n'est pas absurde en soi — elle devient arithmétiquement vertigineuse dès qu'on l'ancre dans les réalités officielles. Prenons non pas un chiffre arbitraire, mais le seuil de pauvreté belge tel que le calcule Statbel — 1 565 euros mensuels pour une personne seule en 2026, montant en dessous duquel un individu est officiellement considéré comme pauvre[7]. Verser cette somme à chacun des 9,5 millions d'adultes belges coûterait environ 178 milliards d'euros par an — plus que la totalité du budget de la sécurité sociale, presque l'équivalent du budget fédéral. À l'échelle de la France, avec 53 millions d'adultes et un seuil de pauvreté proche de 1 200 euros mensuels, on approcherait 770 milliards d'euros annuels. Aux États-Unis, avec 260 millions d'adultes et un seuil de pauvreté fédéral autour de 15 000 dollars par an, la facture dépasserait 3 900 milliards de dollars — plus de la moitié du budget fédéral américain, uniquement pour ne pas faire tomber les gens dans la pauvreté, sans améliorer leur situation d'un centime.

Deux questions restent en outre sans réponse dans ces propositions : à quelle échelle, et pour qui ? Un revenu universel californien, américain, mondial ? Chaque périmètre appelle un ordre de grandeur différent, et aucun ne tient face aux ressources disponibles. Et surtout, les modèles d'IA sont américains ou chinois. La question devient alors politique : pourquoi Altman ou ByteDance financeraient-ils un revenu universel en Belgique, en Argentine ou au Nigeria ? Ces populations n'ont pas contribué à leur valorisation boursière, ne votent pas dans leurs élections, ne pèsent sur aucun de leurs leviers commerciaux ou réglementaires. Un dividende de l'IA proposé par les dirigeants d'IA sera, par construction, un dividende pour les populations qu'ils ont intérêt à ménager — soit à peu près l'inverse d'un mécanisme universel. La géographie du dividende suivra la géographie du pouvoir, pas celle du besoin.

Face à ces montants, la réalité commerciale des entreprises d'IA est saisissante. OpenAI, l'entreprise la plus emblématique de la promesse d'abondance, a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires audité de 13,07 milliards de dollars — pour une perte opérationnelle de 20,92 milliards[8]. L'entreprise dépense 1,60 dollar pour chaque dollar de revenu, et son break-even n'est pas projeté avant 2029-2030 ; HSBC estime qu'elle aura besoin de 207 milliards de dollars supplémentaires pour tenir jusque-là. Anthropic, plus disciplinée financièrement, a dépassé OpenAI en

run rate en 2026 — 69 milliards d'ARR en juillet, 559 millions de bénéfice opérationnel projeté au deuxième trimestre[9] — mais l'ensemble des revenus additionnés des laboratoires d'IA frontier reste inférieur à 200 milliards de dollars annuels. Loin, très loin, des 3 900 milliards nécessaires pour un seul revenu universel américain au seuil de pauvreté.

Altman, Musk et Hinton ne s'attardent presque jamais sur cette dimension, comme si la richesse à distribuer allait apparaître à la hauteur du besoin. Or le revenu universel présuppose exactement ce qu'il prétendait résoudre : soit une richesse créée par l'IA suffisamment stratosphérique pour financer l'ensemble sans mécanisme fiscal — acte de foi que personne ne documente —, soit une taxation dont on vient précisément de démontrer qu'elle échoue structurellement. Dans les deux cas, le revenu universel est un chèque tiré sur un compte qui n'existe littéralement pas encore : la valorisation d'OpenAI a atteint 852 milliards de dollars en mars 2026, mais l'entreprise elle-même a perdu 21 milliards l'année précédente. La valorisation boursière peut nourrir des actionnaires, elle ne peut pas nourrir un revenu universel.

Le glissement récent d'Altman rend l'esquive encore plus visible. En 2026, il a reculé de la position du revenu universel classique pour proposer deux variantes de sa propre invention : *universal basic compute* — chacun recevrait, plutôt que de l'argent, une part du compute d'un futur GPT-7, utilisable, revendable ou cessible — et *universal basic wealth*, où chacun détiendrait une fraction de la richesse produite par l'IA à travers les tokens qu'elle génère. Autrement dit, un revenu universel à la source, où c'est OpenAI lui-même qui distribue le dividende plutôt que l'État qui le collecte et le redistribue[10]. La proposition est ingénieuse — et révélatrice. Au lieu de céder une part de la valeur à un mécanisme fiscal public, Altman propose que ce soit OpenAI qui distribue une fraction de son output à des bénéficiaires qu'il désigne, selon des modalités qu'il contrôle. Ce n'est plus une redistribution, c'est une dépendance élargie — le dividende devient un service, dont OpenAI reste l'opérateur exclusif.

Le revenu universel, sous toutes ses formes, laisse intacte la question posée en tête de ce texte : à qui appartient la valeur créée par l'IA ? Il ne répond pas — il compense la question par un mécanisme qui la rend moins urgente politiquement, sans y répondre structurellement.

Face à l'impossibilité politique d'aborder la question de la propriété, l'Europe a choisi de réguler ce qu'elle peut réguler : les usages, les biais, les risques, les obligations de transparence. L'AI Act est le produit de cette stratégie — une régulation des comportements des systèmes d'IA, non une régulation de la propriété de la valeur qu'ils créent.

Le résultat est prévisible. Les entreprises américaines se conforment aux exigences formelles — un watermark ici, une déclaration de conformité là — sans que leur position dominante soit remise en cause d'un millimètre. Les acteurs européens, soumis aux mêmes contraintes sans disposer des mêmes ressources, accumulent un désavantage compétitif supplémentaire. Et la question de fond — qui s'enrichit, de combien, et au détriment de qui — reste entière.

L'Europe régule une industrie qu'elle ne possède pas. Elle écrit le droit d'une économie dont elle n'est pas actionnaire. Et elle évite soigneusement la seule question qui permettrait de changer cela, parce que cette question impliquerait de remettre en cause les droits des actionnaires d'entreprises américaines — incompatible avec les traités de commerce et d'investissement qu'elle a elle-même contractés.

La question de la propriété du dividende de l'IA est légitime et urgente. Elle n'a pas de réponse mécanique satisfaisante dans le cadre des États-nations et des traités commerciaux existants. Mais l'absence de réponse facile ne justifie pas l'absence de question.

Ce qui serait cohérent — et politiquement improbable — serait de construire la réponse à l'échelle où le problème se pose réellement : l'échelle internationale. Un accord multilatéral sur la propriété des données d'entraînement, sur les royalties de la recherche publique intégrée dans les modèles commerciaux, sur un mécanisme de redistribution partielle des bénéfices des entreprises d'IA vers les États dont les citoyens ont fourni le substrat — ce serait cohérent avec la logique du fonds souverain norvégien appliquée à l'échelle mondiale.

C'est aussi, dans le contexte géopolitique actuel de compétition entre les États-Unis et la Chine, à peu près aussi probable qu'un traité de désarmement nucléaire en 1962.

Ce qui reste, en attendant, c'est la lucidité sur ce qu'on ne peut pas faire — et la construction, à l'échelle où c'est encore possible, de ce qui résiste à la captation : les corpus culturels spécifiques, les langues minoritaires, les savoirs irréductibles, les relations de confiance entre créateurs et publics. Ce n'est pas un dividende. C'est une souveraineté cognitive. Et elle ne se décrète pas — elle se construit, note après note, conversation après conversation.

Ce texte est le premier d'une série de trois. Le deuxième — « Taxer l'IA : les pistes pragmatiques et pourquoi elles échouent » — examine les mécanismes fiscaux que les gouvernements envisagent réellement (abonnement, compute, API, données d'entraînement, datacenters) et pourquoi ils butent tous sur la même complexité. Le troisième — « Les nouvelles Compagnies des Indes et le retour des cowboys » — élargit la question à sa dimension géopolitique : les entités technologiques extraterritoriales, ces nouveaux acteurs qui exercent le pouvoir d'un État sans en avoir les obligations.

Ce texte a été élaboré selon la méthode décrite dans « Je travaille avec l'IA. Je le revendique. », publié en même temps sur ce site.

Depuis ce mois d'août, l'Union européenne peut se targuer d'une première mondiale : un cadre juridique général et contraignant pour l'intelligence artificielle. L'AI Act entre progressivement en application, un Bureau européen de l'IA fort de cent quarante-cinq personnes se met en ordre de bataille, et les commentateurs saluent une Europe « pionnière ». On nous explique, comme l'a fait récemment le spécialiste Nicolas Moës sur les ondes de la RTBF, que « les États-Unis sont à la traîne » en matière d'encadrement. La formule est flatteuse pour notre amour-propre continental. Elle est aussi profondément trompeuse — mais pas là où on l'attend.

Dire que les États-Unis sont « à la traîne » suppose qu'il existe une course unique, dont l'Europe fixerait la ligne d'arrivée. Or les Américains n'ont pas pris de retard : ils ont fait un autre choix. Laisser courir l'innovation, construire d'abord, réguler ensuite, au cas par cas et par le contentieux. Ce choix est discutable, il a des coûts sociaux réels, mais il procède d'une logique cohérente. Le présenter comme un simple manque de maturité réglementaire, c'est se décerner à soi-même une médaille dans une discipline que l'on a inventée pour s'assurer de la gagner.

Le vrai sujet n'est pas là. Il tient dans une inversion de l'ordre des opérations. Les États-Unis et la Chine ont bâti des champions industriels, puis se sont demandé comment poser des garde-fous. Nous avons écrit le code de la route avant d'avoir des voitures. Nous produisons un droit magnifique pour une industrie que nous ne possédons pas. Les modèles qui structurent aujourd'hui le marché — ceux d'OpenAI, d'Anthropic, de Google DeepMind côté américain, mais aussi DeepSeek, Qwen d'Alibaba, Kimi de Moonshot, Doubao de ByteDance ou GLM de Zhipu côté chinois — sont tous conçus hors d'Europe. L'article 50 sur la transparence des contenus générés par IA encadrera donc, pour l'essentiel, des technologies venues d'ailleurs, développées par des acteurs sur lesquels le continent n'a aucune prise industrielle. On légifère sur la vitrine du voisin.

Et il faut mesurer ce que cette liste dit de nous. Quand on évoque en Europe les modèles « à risque », on ne cite spontanément que les américains — comme si la Chine n'existait pas. C'est un angle mort révélateur. Car la vague chinoise, largement diffusée en open source et à une fraction du coût occidental, échappe presque entièrement à notre radar médiatique et réglementaire. Non que Bruxelles ignore ces modèles ; mais notre débat reste obstinément tourné vers l'ouest, fasciné par la Silicon Valley qu'il rêve de discipliner, aveugle à l'est qui avance sans nous demander notre avis. Ce provincialisme du regard est déjà, en soi, une part de notre retard.

Il faut ici se garder d'une facilité. On entend souvent que l'AI Act « plombe » l'innovation européenne, qu'il faudrait choisir entre réguler et construire. C'est faux, et il vaut mieux le dire pour ne pas se tromper de cible. Écrire un règlement n'a retiré aucun euro aux gigafactories, ni fait fuir un seul chercheur. Réguler et construire ne puisent pas dans la même ressource.

Le vrai coupable de notre retard est ailleurs, et Nicolas Moës a l'honnêteté de le nommer : la fragmentation de nos marchés financiers, fiscaux et de l'emploi. C'est exactement le diagnostic du rapport Draghi, commandé par la

Commission elle-même avant d'être rangé dans un tiroir. L'argent existe — il dort dans l'épargne, les fonds de pension, les assurances — mais il est prisonnier de vingt-sept systèmes nationaux, sans union bancaire ni marché des capitaux unifié. Un plan industriel massif, concentré, tenu sur dix ans, suppose de mobiliser cette masse d'un coup. C'est ainsi que l'Europe a réussi ses grands paris : Airbus, le CERN, Ariane, le spatial. Non par vertu réglementaire, mais par l'argent public engagé sur un objectif précis et défendu dans la durée. À côté, les « gigafactories » et l'appel d'offres à trente milliards d'euros font pâle figure face aux centaines de milliards que déploient Microsoft, Google ou les groupes chinois. C'est du saupoudrage présenté comme une riposte.

Voilà pourquoi la régulation n'est pas la maladie, mais son symptôme le plus visible. On fait ce qu'on sait faire. On écrit des règles — parce que c'est le seul levier que la construction européenne nous laisse réellement en main, celui qui ne réclame l'accord de personne sur la fiscalité, la défense ou l'union des capitaux. La régulation devient un cache-misère : elle nous occupe pendant qu'on renonce à l'essentiel. La colère, dès lors, ne devrait pas viser ceux qui parlent de contrôle. Elle devrait viser les gouvernements qui ont laissé, vingt ans durant, notre souveraineté financière et industrielle en jachère, et qui préfèrent aujourd'hui un beau texte à une vraie ambition.

Supposons pourtant le miracle financier accompli. Il resterait l'obstacle le plus coriace, parce qu'il ne se décrète pas : le capital humain. L'argent se vote en une nuit. Une génération de gens qui comprennent l'intelligence artificielle se cultive sur quinze ou vingt ans.

Et encore, il ne s'agit pas seulement d'ingénieurs capables d'entraîner un modèle — l'Europe en forme, et les meilleurs s'en vont. Il s'agit de cette denrée rarissime : les profils hybrides, ceux qui maîtrisent assez la technique pour ne pas dire de bêtises, mais qui possèdent aussi la culture historique, économique et philosophique pour mesurer ce que cette technologie déplace vraiment. Le pur technicien n'y voit qu'un outil de plus. Le pur littéraire panique ou fantasme. Les deux se trompent, et nous manquons cruellement de ceux qui pourraient tenir les deux bouts.

Là réside le paradoxe le plus cruel. Cette lucidité-là devrait être notre force. Le continent qui a inventé la critique de la technique — de Heidegger à Ellul, de Günther Anders à Simondon — est en principe le mieux armé du monde pour penser les implications de l'IA. Sauf que nous avons transformé cette tradition en réflexe défensif. Au lieu de produire des gens qui *font* en comprenant, nous produisons des gens qui *commentent* et qui régulent. La pensée critique s'est muée en posture de spectateur.

Or comprendre les implications sans avoir la main sur l'outil ne sert à rien — ou plutôt cela sert à rédiger des rapports que personne ne lit pendant que d'autres construisent le monde. Toute la différence est là. Dans une entreprise comme Anthropic ou OpenAI, les gens qui pensent les conséquences de l'IA sont *à l'intérieur*, à la table où se décide l'architecture des systèmes. En Europe, ils sont dehors, à la fenêtre, occupés à rédiger l'article 50.

Que l'on ne se méprenne pas sur la conclusion. Réclamer un « plan turbo » lancé dix ans les yeux fermés, sans jamais se demander si l'on maîtrise ce que l'on construit, ce serait tomber dans l'excès inverse — exactement celui que l'on reproche aux Américains. Les alertes émises par les grands laboratoires eux-mêmes, y compris Anthropic et OpenAI, sur des comportements déviants et difficiles à maîtriser de leurs modèles, ne relèvent pas du folklore. Le risque est réel, et courir plus vite en fermant les yeux n'est pas une ambition, c'est une imprudence.

La bonne voie n'oppose pas l'Amérique bâtisseuse à l'Europe régulatrice. Elle réunit ce que nous avons stupidement séparé : construire *et* penser dans la même main. Placer les gens qui comprennent les implications non pas à la fenêtre, mais à la table où l'on décide. C'est cette troisième voie que l'Europe, plus que quiconque, avait les moyens d'incarner — et qu'elle a laissée lui échapper.

L'Europe ne se sauvera pas en devenant le meilleur régulateur d'une révolution faite ailleurs. Il lui faudrait le courage inverse : un plan industriel décennal, une union des capitaux pour l'alimenter, et une génération formée à faire *et* à penser en même temps. Nous avons l'argent, endormi dans nos comptes d'épargne. Nous avons la tradition intellectuelle, gaspillée en commentaire. Ce qui nous manque, c'est la décision de les réunir — et le temps, lui, ne se régule pas.

Le 12 juin 2026, Anthropic reçoit en fin d'après-midi une directive de contrôle à l'export du Département du Commerce américain. Fable 5 et Mythos 5, ses deux modèles les plus avancés, mis en service trois jours plus tôt, doivent devenir inaccessibles à tout ressortissant étranger — y compris aux salariés non américains de l'entreprise, y compris sur le sol des États-Unis. Pour s'y conformer, Anthropic n'a d'autre option que de couper les deux modèles pour l'ensemble de ses clients dans le monde. L'entreprise conteste la décision, parle d'un malentendu, et travaille à la lever. Il est tout à fait possible qu'elle y parvienne dans les jours qui viennent.

Si l'épisode se résout vite, on parlera d'un incident administratif. Ce qu'il faut enregistrer, indépendamment de son issue, est plus modeste mais plus durable.

Pour la première fois, le gouvernement américain a établi en pratique qu'un modèle d'intelligence artificielle déjà déployé, commercialement actif, techniquement disponible, peut être désactivé à l'égard de ressortissants étrangers en quelques heures, sur fondement de sécurité nationale, sans procédure contradictoire visible. La nationalité du client, du chercheur, du salarié devient un paramètre d'accès. Ce déplacement — du contrôle à l'amont, sur les puces et les poids, vers le contrôle de l'usage — n'avait jamais été acté sur un modèle de cette diffusion.

On peut en tirer trois observations sans excès rhétorique.

La première concerne la nature du contrat tacite passé par les utilisateurs européens d'outils américains. Un service souscrit légalement, payé, intégré à des chaînes de production professionnelles peut désormais s'interrompre pour des motifs administratifs extérieurs à la relation commerciale. Ce risque n'a pas d'équivalent dans le logiciel traditionnel. Il ne disqualifie pas l'usage de ces outils — la valeur ajoutée reste considérable — mais il modifie ce qu'on peut raisonnablement en attendre en matière de continuité.

La deuxième concerne le cadre européen. L'Union a consacré sa décennie réglementaire à encadrer des objets qu'elle ne produit pas à la frontière technologique. Mistral progresse, l'*AI Act* a une influence réelle sur la conception même de certains modèles américains, et il serait inexact de dire que cette posture est sans effet. Mais elle ne donne aucun levier sur la décision d'arrêt. Or c'est désormais là que s'exerce le pouvoir : à l'instant où Washington décide de débrancher.

La troisième observation est plus simple. Vingt-quatre heures après la directive, aucune réaction substantielle n'émane des institutions européennes : ni de la Commission, ni du Conseil, ni d'un seul gouvernement d'État membre. Le sujet n'était pourtant pas inconnu — une question parlementaire écrite datée du 16 avril, signée par onze députés de The Left, des Verts/ALE et de S&D, alertait déjà sur les risques de Claude Mythos pour la cybersécurité européenne. Elle est restée sans suite politique. En France, la première voix institutionnelle audible au lendemain de la directive est celle du président du Rassemblement national, qui appelle à soutenir Mistral. Que

la critique de la dépendance soit laissée à l'extrême droite, pendant que la Commission garde le silence, est un fait politique qu'il convient de noter.

Le précédent existe maintenant. Il pourra être utilisé à nouveau, par cette administration ou par une autre, dans des circonstances qui ne seront pas nécessairement aussi techniques ni aussi vite résolues. C'est cela qu'il faut tenir, indépendamment de ce qui arrivera à Fable 5 dans les prochains jours.

Partie VII — La société à l'épreuve

Normes, clivages, forteresses.

Laurent Alexandre et Olivier Babeau, un duo de nostalgiques face à la présidentielle

À propos de La présidentielle de la dernière chance

21 octobre 2026

On ne va pas les présenter : on les connaît. Ni Laurent Alexandre ni Olivier Babeau, figures de la frange techno-darwiniste et même transhumaniste (surtout Laurent Alexandre). À l'heure actuelle, le débat sur l'IA est complètement absent de l'élection présidentielle : dès lors, on avait envie de lire ce livre avec intérêt.

Il faut rendre justice aux deux premiers tiers du livre : ils sont agréables à lire. L'IA y est posée pour ce qu'elle est, avec une maîtrise réelle et des formules qui font mouche — on y croise même des concepts qu'on partage, la souveraineté cognitive, la défense européenne pensée comme une ligne Maginot. Une fois le diagnostic posé vient le temps des propositions — et là, globalement, ça part en vrille. Au moment précis où il faut dire qui paie, qui est protégé, quelle école, quelles institutions, le livre quitte l'avenir qu'il décrivait pour restaurer un passé qu'il connaît : les mêmes structures qu'avant, en plus dures. On n'analysera pas tout ; prenons-en deux.

L'école, ou le crible rebaptisé

Mathématiques obligatoires à haut niveau, physique et biologie sur le même modèle, sélection par l'élimination, classements publics. Rien sur les sciences humaines. L'argument : ces trois disciplines seraient *irremplaçables dans le monde de l'IA*.

Les sciences humaines, elles, ne sont pas citées. Pas de procès d'intention : le livre les ignore, c'est tout — on sait seulement qu'Alexandre, à titre personnel, ne porte pas les diplômés de sociologie dans son cœur. Car si l'objectif était d'outiller face à l'IA, l'histoire, le droit, l'économie, la sociologie seraient en tête : ce sont elles qui apprennent à situer une affirmation, à distinguer le vrai du vraisemblable. Mais ce sont aussi les matières où la note se discute, où l'élève parti de loin peut rattraper. On les écarte parce qu'elles sont impropres au tri pur. Le triptyque retenu est celui des disciplines à verdict net, où le rang est inattaquable.

Avec cette dureté sélective revendiquée, on retombe dans le syndrome de l'Alpe d'Huez, déjà théorisé ici : les temps sont durs, donc durcissons — toujours plus dur, toujours plus dur. Est-ce tenable à l'échelle d'un système éducatif tout entier ? Sans doute pas.

Reste une question que les auteurs ne posent jamais, et qui suffit à faire tomber l'édifice : où trouvent-ils les professeurs ? La France ne parvient déjà pas à pourvoir ses postes de maths ; les concours recrutent sous le niveau, les classes tournent aux vacataires. On décrète un crible universel sans l'instrument qui le ferait fonctionner. Trier sur les maths, c'est en premier lieu trier sur la carte sociale des établissements. L'étalon qu'on présente comme le plus neutre est le plus sensible des révélateurs d'origine. Il y a quelque chose de savoureux à voir des produits du

système méritocratique le plus sélectif refaire l'école comme on la referait sur un zinc : remettre des classements, ajouter des heures de maths, durcir l'exigence — des mots d'ordre, pas des mesures.

Le parlement et le cumul, ou la forteresse institutionnelle

Vient la défense du cumul des mandats : l'élu qui tient aussi un exécutif local serait *informé*. Le constat est juste, la cause est fausse. Le cumul suppose qu'il n'y a qu'une façon de s'ancrer dans le réel — détenir soi-même le mandat qui le produit —, ce qui n'était vrai que dans un monde où l'information de terrain était rare et coûteuse, exactement la contrainte que l'IA, sujet du livre, dissout. Un élu vraiment informé disposerait aujourd'hui d'applications qui prennent la température d'un territoire en temps réel, par l'agrégation des données, voire en sollicitant directement l'avis des concitoyens — autant de formes de démocratie directe réinventées. Le test est empirique : la France a été des décennies durant un pays de cumulards. Si le cumul produisait la décision éclairée qu'on lui prête, elle serait le pays le mieux gouverné du continent. Crise chronique, finances ruinées : le remède a été administré à pleine dose, on peut lire le résultat.

Plus grave encore, la question que le livre ne pose jamais : si l'IA bouleverse tout, pourquoi la démocratie représentative resterait-elle la bonne forme ? Le parlement est une technologie de l'information, née d'une contrainte matérielle que l'informationnel fait s'effondrer. Et la propre architecture du livre le trahit : intitulé *présidentielle de la dernière chance*, il confie la réponse à la rupture à l'institution la plus verticale et la plus datée, l'homme providentiel. Au moment où il annonce la fin d'un monde, il en remet les clés à sa figure la plus archaïque. Même geste qu'à l'école : garder le dispositif, durcir le tri à l'entrée.

Le « contrat social cognitif », ou l'humanisme de surface

Le cœur de la proposition se veut généreux : un contrat qui *protège une trajectoire plutôt qu'un poste*, garantit un *socle* sans compromettre l'égalité des performances, affirme que *personne ne devient indigne parce qu'une machine travaille mieux*. Les mots se contredisent dans la même respiration. On ne peut pas poser que la valeur de l'homme n'est pas sa valeur marchande et maintenir le dispositif indexé sur la performance et le talent. Le *socle*, c'est le revenu minimum qu'on vient de refuser, rebaptisé pour en retirer le découplage entre exister et mériter : il ne libère pas, il maintient en état de reconcourir. Quant à « protéger la trajectoire plutôt que le poste », cela signifie qu'on n'a de protection qu'en mouvement — tant qu'on se reconvertit. Pour qui a le capital de se réinventer sans fin, c'est une promesse ; pour le travailleur de cinquante-cinq ans, la compétence unique, le territoire sans alternative, la protection expire avec la mobilité.

Le motif, et ce qui ne marchera pas

Un fil relie tous ces chapitres : un vrai problème est bien vu, puis la solution restaure l'ancien monde en plus dur. Le signe en est que le remède ne dépend jamais du diagnostic — école, parlement, contrat social, la réponse est

toujours identique. Un remède invariant au mal le précède. La preuve tient en une opération simple : retirez l'IA de l'équation, les propositions tiennent intactes. Elles auraient pu être écrites en 1995. Un livre dont le programme survit sans dommage à la suppression de son sujet n'a pas pensé la rupture ; il l'a utilisée.

On peut alors nommer les auteurs pour ce qu'ils sont : des nostalgiques futuristes, mais des nostalgiques. Leur futurisme est la forme que prend leur attachement à un ordre perdu. Et cela ne marchera pas, non par jugement moral mais par un fait de direction : tout le dispositif parie sur la rareté de la valeur, qu'il faudrait garder derrière des murs plus hauts, quand l'effet propre de l'outil diffusé est de relever le plancher. Les forteresses, dans l'histoire, n'ont jamais été vaincues par des forteresses plus hautes : la muraille tombe quand arrive le canon, pas quand le voisin épaissit son mur.

Reste ce que le livre ne formule à aucun moment, et dont l'absence est une structure, pas un oubli : un projet de masse. On y lit comment nommer les meilleurs, attirer les talents étrangers, récompenser l'excellence — jamais ce qu'on fait de tout le monde. Parce qu'une pensée qui ne voit la société que comme un classement ne peut pas concevoir d'outiller la population : lui donner les couches d'intermédiation, de vérification, de découvrabilité qui rendraient l'instrument utilisable par tous. Ces biens communs dissoudraient la rareté sur laquelle la forteresse prélève sa rente. C'est là le vrai partage, et il n'est pas de droite à gauche : entre ceux qui lisent l'IA comme un sommet à garder et ceux qui la lisent comme une base à distribuer. Ce livre est tout entier du côté de la forteresse, avec le vocabulaire du commun. En électeur, je préférerais qu'on me propose l'autre chose.

Sources

- Laurent Alexandre et Olivier Babeau, *La présidentielle de la dernière chance*

La sécession des sanctuaires

Le label « 100 % humain », l'ère du soupçon, et ce qu'une contre-révolution ne fait pas

4 octobre 2026

Les éditions de l'Observatoire apposent désormais sur certains de leurs livres la mention « Livre sanctuaire — 100 % humain » : l'auteur s'engage par contrat à n'avoir pas eu recours à l'IA. Le nom vient d'un essai paru au printemps, *Sanctuaire* d'Abel Quentin ; le premier titre labellisé, *Consonno* de Gaspard Koenig, sert de produit d'appel ; et la presse générale consacre l'ensemble en tendance — *Le Monde* annonce « l'émergence d'une labellisation 100 % humain ». En quelques jours, un coup éditorial est devenu un fait de société.

On lira volontiers la séquence comme une résistance, voire une contre-révolution : la culture qui refuse de s'abandonner à la machine. Le mot est flatteur. Il est faux.

Une contre-révolution restaure. Elle veut reprendre le territoire perdu et rétablir l'ordre d'avant. Or le label ne reprend rien. Le terme choisi est littéral : un sanctuaire est un réduit, pas une reconquête. On ne déloge pas l'IA du champ culturel ; on décrète une enclave protégée et l'on cède tout le reste. Ce n'est pas la logique de la Restauration, c'est celle du réduit national suisse de 1940 — abandonner le Plateau, là où le pays vit et produit, se retrancher dans les Alpes, et laisser la plaine à qui voudra la prendre. Une sécession, habillée en combat.

Le geste imite pourtant un réflexe connu. Quand le marché menace de tout absorber, la société produit un contre-mouvement de protection — Karl Polanyi en a décrit la mécanique : face à la marchandisation, des digues se dressent, du droit, des statuts, des institutions qui ré-encastrent l'économie dans le social. Mais le contre-mouvement polanyien ré-encastre ; il re-régule l'ensemble. L'appellation d'origine ou le label bio l'ont fait à leur échelle : cahier des charges public, organisme certificateur tiers, contrôles. Le label « 100 % humain » n'a rien de tout cela. Il n'édicte aucune règle commune, n'impose aucune contrainte au champ : il trace une frontière et se retire derrière. Contre-mouvement dégénéré, qui ne corrige pas le marché mais s'en extrait.

Reste le ressort le plus retors, que la formule de *Le Monde* livre sans le voir : « à l'ère du soupçon ». La présomption par défaut vient de s'inverser. Hier, une œuvre était humaine jusqu'à preuve du contraire ; désormais elle est suspecte d'IA jusqu'à certificat. Le label n'est donc pas un bouclier dressé contre la machine : il est la formalisation du soupçon lui-même. Son effet net est de transférer la charge de la preuve sur le producteur humain. Et cette charge ne pèse pas sur l'auteur labellisé — signer une clause ne lui coûte rien —, mais sur celui qui ne l'est pas : le primo-romancier, le petit éditeur, l'auteur qui refuse de signer, tous présumés machine par défaut. Vendu comme protection, le label stigmatise l'humain non certifié qu'il prétend défendre. Et il n'atteste rien : l'engagement est déclaratif, un contrat signé entre un auteur et son éditeur, sans tiers ni contrôle — une rente de confiance, non un dispositif vérifiable. On ne prouve pas une absence.

Ce que la frontière sépare, au fond, n'est pas l'humain de la machine, mais deux marchés. D'un côté, une production haut de gamme où l'absence affichée d'IA devient signe extérieur de valeur — le fait-main, la lenteur visible, un bien de distinction au sens le plus bourdieusien, réservé à qui peut se le payer. De l'autre, tout le reste, qui continuera d'être produit à la machine, sans label, moins cher, pour un public plus vaste. La « défense de la création » accouche d'une segmentation : elle consacre la fracture à deux vitesses qu'elle prétendait conjurer, et offre aux mieux dotés le luxe de s'en croire exemptés.

D'où la seule attitude qui s'impose. Une sécession ne se combat pas comme une reconquête — on ne prend pas d'assaut un réduit dont la garnison a elle-même choisi de s'enfermer. On la laisse se murer. Le sanctuaire finira par ressembler à ce qu'il est : non le dernier bastion d'une résistance, mais le premier réduit d'un abandon.

Sources

- Abel Quentin, *Sanctuaire*, 2026
- Gaspard Koenig, *Consonno*, Éditions de l'Observatoire, 2026
- *Le Monde*, « L'émergence d'une labellisation "100 % humain" dans l'édition », 2026
- Karl Polanyi, *La Grande Transformation*, 1944
- Pierre Bourdieu, *La Distinction*, 1979

Cette note prolonge « Tout le monde déteste l'IA (pour des raisons contraires) » (5 août 2026), qui posait la structure du miroir gauche/droite sur le plan idéologique. Elle en montre ici l'incarnation dans la fabrique éditoriale des deux plus grands quotidiens français de référence — sur un cas empirique daté, à quatre jours d'intervalle.

Quand on ouvre la grande presse française sur le sujet de l'intelligence artificielle, on a le choix entre catastrophique et catastrophique. Aucune pièce positive, aucune analyse d'un cas d'usage réussi, aucune évocation d'une transformation productive en cours. L'IA n'y apparaît que comme menace, à des variantes de registre près. Le lecteur français, quelle que soit sa ligne éditoriale de rattachement, sort de son quotidien avec la même conviction installée : c'est un problème, pas un domaine.

Le mois d'août 2026 en a fourni, à quatre jours d'intervalle, une illustration presque expérimentale. Le 8 août, *Libération* consacre un dossier aux robots humanoïdes : un édito d'Alexandra Schwartzbrod intitulé « Vertigineux », un entretien avec Benoît Hamon plaidant pour taxer l'automatisation afin de financer un revenu universel. Le 12 août, *Le Figaro* publie un long format de Steve Tenré — dix-sept minutes de lecture, réservé aux abonnés — sur Daniel Kokotajlo et le rapport *AI 2027* : « Superintelligence, désalignement : cette prophétie catastrophiste qui prévoit une perte de contrôle des modèles d'IA dès 2027. » Deux titres, deux registres, deux publics. Rien ne devrait faire coïncider ces textes.

L'analyse de texte étant l'un des exercices de base de la formation d'historien, nous prendrons ces deux articles comme un dossier documentaire à confronter — deux vecteurs idéologiques à première vue opposés qui, à l'examen, produisent la même position sur l'objet. C'est cette similitude qu'il s'agit de dégager, et le mécanisme qui l'engendre.

À la surface, tout sépare les deux articles. *Libération* mobilise le vocabulaire du XIX^{e} siècle industriel : cotisations, prolétariat, expropriation. La menace est court-termiste et gestionnaire — que va-t-il rester de la Sécurité sociale ? *Le Figaro* mobilise le vocabulaire du cinéma hollywoodien des années 1980 : Skynet, prophétie, superintelligence. La menace est long-termiste et métaphysique — que restera-t-il de l'humanité ? Chaque camp construit un ennemi conforme à ses habitudes : la Silicon Valley et le capital d'un côté, le désalignement civilisationnel et la fin de l'espèce de l'autre. Chaque camp propose sa solution : redistribution étatique via taxe sur les robots pour l'un, retrait prudent et ralentissement pour l'autre. Chaque camp assigne au lecteur une position flatteuse : victime éclairée en puissance pour *Libération*, témoin lucide d'une décadence pour *Le Figaro*.

Cette symétrie d'apparence est parfaite. Elle est aussi entièrement trompeuse.

Le premier trait commun tient à la manière dont l'IA elle-même est traitée : comme une abstraction sans matière propre. Ni l'un ni l'autre article ne présente une transformation concrète en cours, une réussite technique repérée, un secteur bénéficiaire identifié. Aucun ne cherche à expliquer ce que fait un modèle de langage, comment

fonctionne un agent, ce qu'est le pré-entraînement, ce qu'est l'apprentissage par renforcement à partir de retours humains. La technique reste une boîte noire dont on discute les effets, jamais le fonctionnement. Le vocabulaire disponible — « vertige », « prophétie », « superintelligence », « désalignement » — est intégralement emprunté, tantôt à la fabrique lexicale du XIX^{e} siècle, tantôt au cinéma d'anticipation. Rien ne s'invente à hauteur de l'objet. Cette absence n'est pas neutre : elle interdit structurellement toute discussion adulte, laquelle suppose un minimum de partage cognitif sur ce dont on parle.

Les deux publications puisent dans la scène intellectuelle américaine, mais elles y puisent les mêmes figures inquiétantes. Aucune ne cite Dario Amodei et son *Machines of Loving Grace* publié en octobre 2024, texte long et argumenté d'un fondateur de laboratoire majeur défendant une trajectoire optimiste techniquement sérieuse. Aucune ne mentionne Ezra Klein et Derek Thompson, dont *Abundance* (mars 2025) constitue le manifeste central du courant *abundance* côté gauche libérale américaine. Aucune ne discute la scène *safety* non-doomer — Ajeya Cotra, Richard Ngo — qui prend le risque au sérieux sans en faire une eschatologie.

L'escamotage méthodologique redouble l'effet. *Le Figaro* présente *AI 2027* comme une prophétie univoque, alors que le document propose explicitement *deux* fins : une *race ending* catastrophique et une *slowdown ending* dans laquelle la trajectoire est corrigée. La seconde disparaît du récit. *Libération*, symétriquement, escamote la littérature comparative — les travaux japonais et allemands sur la coexistence entre robotisation et immigration, qui contredisent l'argument central de Benoît Hamon sur la substitution machine-emploi. Chaque publication sélectionne dans un corpus riche ce qui alimente sa panique, et coupe le reste. Le pluralisme réel du débat mondial est filtré, à l'entrée de la presse française de référence, pour ne laisser passer que ce qui alimente le pathos, quel qu'en soit le régime.

Le troisième trait est peut-être le plus révélateur, parce qu'il touche au cadre. Les deux articles produisent un décor étroit : la France, nation vertueuse à protéger d'un côté, la Silicon Valley et ses milliardaires de l'autre. Rien entre, rien à côté, rien au-delà. Comme si le monde se réduisait à un affrontement franco-californien. Le lecteur pourrait presque s'en amuser — mano à mano entre la France (voire, dans les bons jours, un peu l'Europe) et les méchants Blofeld de la Silicon Valley, seuls sur scène, tout le reste du monde tenant le rôle du figurant.

La Chine y est le grand absent, et c'est un absent scandaleux. Elle est aujourd'hui l'une des deux puissances motrices de la vague — sur la robotique humanoïde comme sur les modèles de langage, avec une politique industrielle massive, des laboratoires majeurs, des dizaines de centres publics dédiés à l'entraînement des robots pour les tâches réelles, une ambition étatique explicite dont on cherche l'équivalent en Europe sans la trouver. Dans les deux textes, elle n'apparaît que par intermittence et sur le mode de la menace stigmatisée : la « distillation » pour *Le Figaro*, la puissance industrielle qui commande la panique sociale française pour *Libération*. Elle n'est jamais posée comme objet d'analyse, comme laboratoire de politique publique, comme théâtre où se joue effectivement la partie. Le Royaume-Uni, la Corée du Sud, l'Inde, le Japon, l'Union européenne

comme corps politique cohérent ne figurent pas davantage au tableau. La France est traitée comme si elle était seule au monde face à une IA abstraite, alors que la carte des choix nationaux est à ce jour l'un des objets les plus discriminants du dossier.

Et cela sans qu'à aucun moment ne soit rappelée l'existence de paniques technologiques précédentes — chemin de fer, télégraphe, radio, télévision, Internet — chacune décrite en son temps dans un vocabulaire eschatologique aujourd'hui oublié. La panique se présente comme éternel-présent, hors géographie et hors histoire, comme si l'IA était le premier bouleversement technique de l'humanité et le seul.

Trois convergences aussi précises entre deux textes que tout devrait opposer ne relèvent pas de la coïncidence. Elles indiquent un mécanisme.

Chacune des deux paniques remplit une fonction thérapeutique pour son lectorat : rassurer sur la légitimité continue de son cadre de lecture. Le monde qui vient sera lisible dans les catégories familières — le capital pour l'un, la décadence pour l'autre. Ce que menace l'IA, en réalité, n'est pas d'abord l'emploi ou l'espèce : c'est le monopole d'interprétation d'un lectorat vieillissant, cultivé, économiquement installé, qui a construit sa position sociale sur la maîtrise d'un certain vocabulaire. La panique est une manière de tenir bon sur ce vocabulaire.

De ce dispositif découle un second, qui verrouille l'entrée : la sélection éditoriale par le pathos. Toute pièce techno-optimiste sérieuse, toute analyse *abundance*, toute voix *safety* non-doomer deviendrait, dans cet écosystème, immédiatement suspecte — « complaisance envers la Silicon Valley » côté *Libération*, « naïveté progressiste » côté *Le Figaro*. Le carcan se protège lui-même par la disqualification préalable de toute sortie. Il n'a pas besoin de censurer : il n'a qu'à laisser jouer les réflexes.

De là une répartition tacite du territoire mental. *Libération* occupe le registre socio-économique. *Le Figaro* occupe le registre existentiel-civilisationnel. Ensemble, les deux couvrent l'espace disponible. Aucun tiers n'a de place où s'installer. La complémentarité n'est jamais concertée — elle est fonctionnelle. C'est précisément cela qui la rend robuste.

Chacun des deux textes convoque bien des figures de la tech américaine — mais aucun ne le fait pour ce qu'elles disent de l'objet lui-même. *Libération* mobilise Elon Musk et Sam Altman. Benoît Hamon relève dans l'entretien que « les milliardaires de la Silicon Valley » se sont ralliés à une taxation de l'automatisation destinée à financer un revenu universel, pour aussitôt s'en démarquer : leur revenu universel serait, selon lui, « davantage un instrument pour éviter l'insurrection qu'un outil d'émancipation ». La convocation est utile en ce qu'elle sert de repoussoir légitimant — Musk et Altman, ces Blofeld des temps contemporains dont l'exubérance publique nourrit aussi bien la valorisation boursière de leurs entreprises que les paniques de la presse française, prouvent la portée de la proposition et permettent dans le même mouvement d'en revendiquer la version française et sociale. Ce que Musk

et Altman font, disent ou construisent par ailleurs sur l'IA — les infrastructures de xAI, la trajectoire d'OpenAI, les débats internes sur la sécurité et la trajectoire des laboratoires — ne fait pas partie de la conversation.

Le Figaro, symétriquement, mobilise Sundar Pichai via la formule « plus importante que le feu ? », en accroche du pathos apocalyptique. Ce que Pichai dit par ailleurs sur ce que Google DeepMind produit concrètement en biologie ou en physique n'entre pas dans le récit. Dans les deux cas, la figure tech américaine sert d'appui — repoussoir chez l'un, prophète chez l'autre —, jamais d'interlocuteur. La Silicon Valley entre au texte français par la seule porte où elle alimente le carcan local. Que la gauche de référence convoque des figures aujourd'hui alignées sur Trump pour construire un argument social, et que la droite de référence convoque un patron du numérique dominant pour construire une eschatologie de retrait, ne relève pas d'un accident. C'est la même opération, en miroir.

Ce qui manque à la carte l'est plus encore. Dario Amodei, PDG d'Anthropic, publie en octobre 2024 *Machines of Loving Grace* — texte long, argumenté, techniquement sérieux, qui défend une trajectoire dans laquelle l'IA pourrait produire dans la décennie qui vient l'équivalent d'un siècle d'avancées biomédicales. Le document est aujourd'hui l'une des références obligées de la discussion internationale sur les trajectoires longues. Il n'a fait, à ce jour, l'objet d'aucune recension substantielle dans un quotidien français de référence. Ni traduction, ni discussion critique, ni même mention argumentée. Le décideur français qui s'informerait exclusivement par sa presse ne saurait pas que ce texte existe.

Plus retorse encore, la mécanique du retournement. *Le Figaro* mobilise, pour valider sa panique, une voix française scientifique honnête — Antoine Tilloy, écrivant sur X le 10 août 2026 que « les humains ne seront plus compétitifs sur la plupart des preuves mathématiques ». L'extrait est authentique. Il est aussi entièrement sorti de son cadre argumentatif d'origine, transformé en caution d'une eschatologie que Tilloy ne défend pas. La seule voix française mobilisée par l'article échappe en réalité au récit qu'elle est censée soutenir. Le carcan absorbe même ce qu'il devrait, en toute logique, exclure.

Un décideur français qui s'informerait exclusivement par ces canaux serait, à échéance de quelques mois, structurellement inférieur à un décideur américain, chinois ou sud-coréen qui accéderait à un débat pluraliste. Ce désavantage se paie en compétitivité stratégique. Il se paie déjà.

La leçon centrale du rapprochement de ces deux textes ne concerne pas la position politique de *Libération* ni celle du *Figaro*. Elle concerne la variable qui domine leur production sur ce sujet précis.

Cette variable n'est pas la ligne éditoriale. C'est l'appartenance au champ de la presse française de référence. La ligne devient variable secondaire : elle décide du registre — social ou métaphysique — mais elle ne décide plus de la conclusion. Sur l'IA, un lecteur *Libération* et un lecteur *Le Figaro* aboutissent au même carcan par des chemins différents. Le clivage éditorial qui structure encore, pour l'essentiel des sujets, la presse quotidienne française, s'est

effacé au profit d'un consensus tacite qui traverse toutes les rédactions du même segment. Le miroir, ici, tient lieu de débat.

Cet effacement est en soi un fait analytique majeur. Il signale que le sujet « IA » a produit, dans le champ français de référence, une convergence structurelle inédite — que ce champ, en tant que corps constitué, a désigné l'objet comme menace commune à défendre par un discours unifié dans son effet, quelle que soit la couleur de son emballage.

Il existe, ailleurs, des débats sur l'IA. Ils ont lieu en anglais principalement, en mandarin de plus en plus, plus rarement dans les autres langues qui prennent l'objet au sérieux. Ils supposent une culture technique minimale et une acceptation du fait que la trajectoire n'est pas écrite. Ils comportent des voix inquiètes, des voix optimistes, des voix mesurées, des désaccords argumentés sur les modalités. Ils forment ce qu'on peut appeler un débat public au sens propre.

Dans une note antérieure de ces carnets (« Tout le monde déteste l'IA (pour des raisons contraires) », 5 août 2026), on relevait que la gauche et la droite détestent l'IA pour des raisons opposées mais dans le même mouvement — l'une parce qu'elle est fabriquée par les milliardaires de la Silicon Valley, l'autre parce qu'elle serait « woke ». Ces deux articles du mois d'août en donnent le prolongement par l'exemple : la symétrie hier posée sur le plan idéologique se lit désormais, à quatre jours d'intervalle, dans la fabrique éditoriale de deux grands quotidiens.

Le lecteur de la presse française de référence n'y a pas accès depuis ses canaux habituels. Ce qu'il reçoit tient du concert désaccordé — deux pupitres qui jouent des partitions opposées et couvrent pourtant, ensemble, tout l'espace sonore. La symphonie est particulièrement dissonante. Reste à savoir qui elle sert.

Je l'ai toujours pensé : l'intelligence artificielle n'est pas une technologie — ou pas seulement. Un moteur, un vaccin, un algorithme de tri se jugent à ce qu'ils font, et l'affaire est close. L'IA, elle, est devenue un objet au sens anthropologique : une de ces surfaces rares où une époque dépose ses désirs et ses terreurs, et qui finit par ne renvoyer que le visage de qui la regarde. Techniquement, ce n'est qu'un instrument, l'héritier du métier à tisser et du tableur. Mais nous ne la traitons pas en instrument : nous la traitons en idole ou en épouvantail. C'est cette disproportion qui mérite qu'on s'y arrête.

La preuve tient en une observation simple : voilà une technologie que la gauche exècre et que la droite abomine, jamais pour les mêmes raisons.

La gauche y voit le capitalisme sous stéroïdes. Regardez qui la fabrique : Musk, Thiel, Palantir, la Silicon Valley ralliée au trumpisme, une caste de milliardaires transhumanistes qui pillent le travail des artistes et rêvent de se passer des salariés. Additionnez ces silhouettes et vous obtenez le plus formidable méchant de James Bond — un Blofeld démultiplié qui, plutôt qu'une chatte blanche, caresserait sur ses genoux un animal-robot. Le casting est si parfait que le fantasme s'écrit tout seul : un ennemi aussi bien découpé dispense de réfléchir.

La droite déteste exactement la même IA pour la raison inverse : une créature de la côte Ouest, bardée de garde-fous « inclusifs », prompte à censurer ce qui déplaît à ses concepteurs, incarnation du mépris des élites diplômées pour les gens ordinaires. Coupable non plus par l'argent, mais par les mœurs.

Le même objet, honni par les deux bouts pour des motifs opposés. Quand une chose réunit contre elle des camps qui ne s'accordent sur rien, ce n'est pas la chose qu'il faut regarder : c'est le miroir. Trop neuve pour nos vieilles cases, l'IA ne renvoie à chacun que sa hantise — la gauche y aperçoit le capital, la droite le wokisme — et personne ne consent à regarder la chose elle-même.

Le jeu de projection culmine sur la question des biais. Les deux camps accusent l'IA d'être biaisée : la gauche parce qu'elle reproduirait les discriminations de ses données, la droite parce qu'elle serait « woke ». Or les deux reproches sont contradictoires : on ne peut être à la fois la machine de la discrimination et celle de la bien-pensance. Le mot « biais » a fini par ne plus signifier qu'une chose : *elle ne pense pas comme moi.* Chacun exige que la machine épouse son biais et crie au scandale quand elle refuse. On ne lui reproche pas d'avoir des biais, mais de ne pas avoir les bons. L'accusation de partialité est l'aveu le plus pur de la partialité de l'accusateur : on demande à un miroir d'être partial, et l'on s'indigne qu'il se contente de refléter.

On en a eu la preuve grandeur nature. Grok, le chatbot de Musk, s'est vendu comme le seul débarrassé des garde-fous « woke » de ses rivaux. Le résultat ne fut pas une vérité enfin délivrée de la censure, mais un modèle qui a fini par faire l'apologie d'Hitler à l'été 2025, puis servir à fabriquer des images de déshabillage non consenties. Exiger d'un miroir qu'il soit partial ne corrige pas le biais : il le déchaîne.

Le plus grave est ailleurs : les modèles ont de vrais biais techniques, mesurables et réparables — un corpus qui surreprésente telle langue, tel angle mort. C'est le seul qui mériterait qu'on s'en occupe, et c'est précisément celui dont personne ne parle. On s'étripe sur le biais imaginaire pour n'avoir jamais à traiter le biais réel.

Mais le totem que l'IA menace vraiment, celui que la gauche et la droite partagent sans le savoir, c'est le travail. Deux mythes s'y superposent. Celui de Weber d'abord : le travail comme vocation, la réussite méthodique comme signe de l'élection — non le moyen de gagner le salut, mais la preuve qu'on compte parmi les sauvés ; éthique protestante devenue, une fois Dieu retiré, pure compulsion, la « cage d'acier ». C'est le mythe de la droite : le mérite, la « valeur travail », le soupçon jeté sur qui ne peine pas. Celui de la gauche ensuite : le travail qui dignifie et émancipe, celui du mouvement ouvrier, où l'atelier fait le citoyen.

Or l'IA, en logeant la productivité dans la machine — pour peu qu'elle tienne vraiment ses promesses d'automatisation —, court-circuite les deux. Si la valeur se produit sans la sueur, la sueur n'était pas le point. Le travail cesse d'être le lieu du salut *et* celui de l'émancipation ; il redevient une dépense d'énergie qu'on peut déléguer. On comprend mieux, dès lors, pourquoi tant de défenseurs proclamés des travailleurs s'alarment qu'une machine puisse les délivrer de la peine : ce n'est pas le salarié qu'ils protègent, c'est le mythe.

Plus concret encore : le pouvoir du salarié n'a jamais tenu à la dignité du travail, mais à sa position dans la production. La grève est une arme parce que le travail est un goulet d'étranglement — bloque la chaîne, occupe l'usine, cloue les avions au sol, vide les bureaux, et l'activité s'arrête, donc le pouvoir cède. Mais que reste-t-il de l'arme quand la machine devient elle-même le moyen de production ? On ne met pas un algorithme en piquet de grève ; on ne bloque pas un data center comme une usine, un aéroport ou un open space. Marx voyait la force du prolétariat dans sa place au cœur de l'appareil productif ; l'automatisation dissout cette place — à l'atelier hier, au bureau aujourd'hui, car l'IA atteint les cols blancs que les vagues précédentes épargnaient. L'alarme syndicale est plus lucide qu'elle n'en a l'air : un salarié rendu superflu à la production n'a plus rien à retirer, donc plus rien à négocier.

De cette peur naît un réflexe. La gauche reproche à l'IA ses coûts — énergie, surveillance, pillage des créateurs — et sa réponse est toujours la barrière : éco-score, certification, moratoires, audits, agences. Empilez-les et vous obtenez une machine à annuler le gain, chaque contrôle grignotant la productivité qui était la seule raison d'adopter l'outil. On réclame le fruit et l'on scie la branche. Elle dit vouloir redistribuer les gains, mais pour redistribuer un gain, encore faut-il le laisser exister — or elle l'étouffe dans l'œuf, parce qu'au fond elle n'en veut pas : un gain qui libère du travail menace le totem. On réglemente pour protéger le mythe.

La droite n'est pas plus cohérente, seulement à front renversé. Elle qui jure par le marché et la liberté d'entreprendre découvre les vertus de l'interdit dès que l'objet la dérange : il faut « protéger notre civilisation », légiférer contre les ingénieurs de la côte Ouest, brandir un protectionnisme qu'elle réservait aux socialistes. Celle qui raillait le principe de précaution en réclame un, pourvu qu'il vise le wokisme et non le carbone. Et son culte de

la valeur travail la mène dans la même impasse : une machine qui produit sans effort ruine le mérite comme religion.

Toutes les barrières ne se valent pas, bien sûr — certifier un diagnostic ou une décision de justice coûte peu au regard de ce qu'on évite, et livré à lui-même le gain file vers le capital, pas vers les salariés. La vraie ligne de partage n'est pas « réguler ou laisser faire », mais séparer deux gestes : encadrer par peur, qui stérilise, et protéger par justice, qui répare. Et là, les deux camps sont à égalité : chacun réglemente son angoisse en la baptisant justice. Ni l'un ni l'autre ne regarde l'objet ; tous deux se regardent.

Car voici ce que le vacarme permet de ne jamais poser. L'érosion des revenus des artistes n'est pas née avec l'IA : le streaming l'avait déjà installée, à coups de fractions de centime par écoute. L'IA n'ouvre pas la plaie, elle s'y engouffre. Dans un studio, elle restaure un enregistrement de 1950, débruite une prise, esquisse un arrangement en trois secondes — prouesses réelles, dont la seule question sérieuse est de savoir qui touchera un droit lorsqu'elle aura digéré, sans les nommer, les milliers d'interprètes et de compositeurs dont elle a tout appris. Le problème n'a jamais été la technique. Il a toujours été le partage.

Qui capte ce que la productivité libère ? Keynes promettait la semaine de quinze heures ; on a préféré réinvestir les gains en travail et en consommation. La machine peut ouvrir la cage d'acier ou la verrouiller à double tour, selon qui empoche le surplus. Sortir du miroir, c'est cesser d'y chercher son ennemi pour regarder la nouveauté en face — et décider, non ce que l'IA doit être, mais ce que nous ne consentons pas à lui abandonner.

Je lisais ce matin une interview de Laurence Devillers sur franceinfo, à l'occasion du G7 sur la sécurisation de l'IA. La professeure de Sorbonne Université y développait un argument que j'entends partout depuis trois ans : les IA génératives, dit-elle, sont « limitées finalement à vivre dans nos écrans ». Sous-entendu : ce n'est pas si grave, la vraie révolution viendra plus tard, avec la robotique incarnée et les *world models*. L'Europe a sa chance.

Cet argument est faux, et il est faux d'une manière intéressante. Dire que les LLM sont « limités aux écrans », c'est dire en 1995 qu'Internet est limité aux câbles téléphoniques : techniquement exact, conceptuellement aveugle. L'écran n'est pas un cadre contenant qui limiterait l'effet de la machine. C'est un canal d'extension dans la cognition, la production symbolique, les institutions culturelles, les administrations. Quand un éditeur, un journaliste, un professeur passe quatre heures par jour à interagir avec un modèle de langage, la machine ne « vit » peut-être pas hors de l'écran, mais elle redéfinit la pratique humaine bien au-delà. J'écris ceci depuis ma table d'opérateur quotidien, en interaction avec ces outils depuis trois ans. Je sais ce que je vois.

Ce qui se passe n'est pas une innovation de gadget. C'est une redistribution silencieuse des conditions de production du symbolique, comparable en intensité à l'imprimerie ou à l'école obligatoire. Et c'est précisément cette redistribution que la doxa française refuse de regarder.

Il faut nommer ce qui se passe. Nos sociétés modernes — depuis la Révolution française, en gros — sont des machines à produire et à reproduire de la norme. L'État-nation, le système métrique, le code civil, le bac, le concours, l'agrégation, la grille indiciaire, la note administrative, le rapport d'expertise, l'éditorial politique, la dissertation en trois parties. Et, plus récemment, toute la galaxie des méthodologies importées du secteur privé : PRINCE2, Scrum, Agile, ITIL, Six Sigma, gestion par objectifs, indicateurs SMART, *roadmaps* à jalons. La norme s'est déplacée du modèle administratif vers le modèle managérial, mais c'est toujours de la norme — la même logique de standardisation du jugement, du livrable, du processus, étendue cette fois à la conduite même du travail intellectuel. Bourdieu, dans *Les héritiers* puis *La noblesse d'État*, avait décrit le système originel : ce que l'école évaluait comme « intelligence » était en réalité une compétence sociale de conformation au format dominant. Il pointait alors le caractère arbitraire du jugement scolaire. On découvre aujourd'hui qu'il était non seulement arbitraire, mais mécanisable.

Parce que l'IA générative est, techniquement, exactement cela : une machine à produire de la norme. Un modèle statistique entraîné sur le corpus de la norme textuelle humaine, qui restitue à la demande une production parfaitement conforme au format attendu. Elle ne casse pas la norme par excès de créativité — elle la pulvérise par excès de conformité. Elle est le bon élève absolu, celui dont la performance révèle, par contraste, que tout le système ne servait qu'à fabriquer ce bon élève moyen, et que ce bon élève moyen peut désormais être produit à l'infini, gratuitement.

La conséquence est colossale et peu pensée. Tous les métiers qui consistent à produire ou à évaluer de la norme deviennent économiquement et symboliquement précaires : le journaliste de synthèse, le rédacteur de notes administratives, le chef de projet certifié PRINCE2 qui produit des *project briefs* conformes — toute l'épine dorsale des classes moyennes intellectuelles européennes découvre que ce qu'elle faisait *était de la norme*, et que la norme est désormais gratuite.

Le vrai problème n'est pas la machine. Le vrai problème est que nos sociétés ne fonctionnent que sur la norme, et qu'elles n'ont pas de plan B. La République française est un dispositif normatif quasi pur : elle ne sait pas valoriser ce qui n'est pas conforme, elle ne sait pas hiérarchiser autrement que par la conformité au format dominant. Si la norme devient triviale, la République perd son principe interne de hiérarchisation. Idem pour la Belgique francophone, idem pour l'administration européenne, pour l'université, pour la presse de référence, pour le système de subventions culturelles, pour l'entreprise certifiée. Tout l'édifice repose sur la capacité à produire et reconnaître la norme légitime ; or cette capacité ne distingue plus l'humain de la machine.

C'est ici que la blessure narcissique opère. Reconnaître ce qui se passe oblige à reconnaître quelque chose de douloureux sur soi : que ce qu'on prenait pour de l'intelligence — la synthèse, l'analyse, l'argumentation conforme, la conduite de projet aux livrables alignés — était en grande partie de l'exécution mécanisable. La machine est un miroir, et le miroir n'est pas tendre. La majorité des stratégies de déni qu'on observe aujourd'hui dans le monde intellectuel français et belge francophone sont des défenses contre cette humiliation cognitive, pas des analyses. On ne convainc pas quelqu'un de regarder dans un miroir qui lui fait honte.

Mais quelque chose résiste vraiment au déplacement — et c'est probablement la seule bonne nouvelle de la période. Ce qui résiste, ce n'est pas l'intelligence générale ; ce n'est pas non plus, à proprement parler, la « biographie unique », formule paresseuse qui s'effondre dès qu'on la teste — la machine sait décrire les biographies, elle en synthétise à l'infini. Ce qui résiste, c'est la **position d'énonciation vivante**. La machine amplifie, structure, accélère ; elle ne peut pas occuper une position d'énonciation. Elle sait écrire à la manière de mille auteurs, elle ne peut pas être quelqu'un qui éprouve, qui choisit, qui s'expose, qui revient sur ses pas. Elle décrit les trajectoires, elle ne les vit pas. Ce qui résiste à la machine, ce n'est donc pas l'existence d'une biographie singulière, c'est le fait d'habiter cette biographie à la première personne, depuis un corps, un sol, un agenda, une fidélité, des fatigues.

Ce qui ouvre un chantier philosophique et pédagogique gigantesque. Si l'intelligence n'est pas la synthèse standardisée, qu'est-ce que c'est ? Probablement quelque chose qui ressemble à la **qualité du regard** : la capacité à voir ce qui n'a pas été vu, à formuler ce qui n'a pas été formulé, à faire tenir ensemble des éléments que personne n'a fait tenir ensemble. C'est-à-dire quelque chose qui a moins à voir avec le traitement de l'information qu'avec la construction d'un sujet percevant — d'une intériorité singulière, nourrie par le temps, la lecture, la marche, l'écoute, la conversation lente.

Là, on touche à un domaine que ni l'école, ni la machine, ni la grille de compétences certifiables, ne savent vraiment cultiver. Et c'est sur ce terrain que la bataille intellectuelle des dix prochaines années va se livrer. Deux scénarios alors. Soit nos sociétés s'effondrent doucement dans leur impuissance à reconnaître ce qui se passe, et laissent émerger par défaut des hiérarchies sauvages produites par les plateformes — hiérarchies de viralité, d'attention, de capital, déconnectées de toute légitimité républicaine ou démocratique. Soit elles inventent une économie de la singularité, où la valeur est cherchée non plus dans la conformité au format mais dans la trajectoire, le goût, le rapport singulier à un objet ou à un territoire. Une refondation de l'école, du concours, du diplôme, de l'évaluation, de la critique, de la certification professionnelle. Une révolution culturelle aussi profonde que l'introduction de l'école obligatoire au XIX^{e} siècle.

Personne n'y est prêt. Et pendant ce temps, le débat public reste collé à l'écran.

Ce que nous traversons n'est pas une innovation technique. Ce n'est pas un saut de productivité, ce n'est pas un outil de plus, ce n'est pas un épisode dans l'histoire de l'informatique. C'est un changement de société. Et l'IA ne va pas l'accompagner : elle va le forcer. Au même titre que l'imprimerie n'a pas été une innovation technique mais l'avènement d'une autre société — autre rapport à l'autorité, autre rapport au savoir, autre rapport à la légitimité de qui parle et au nom de quoi.

Le titre paru le 30 mai 2026 dans la rubrique Sciences du *Figaro* — « *"Personne n'avait imaginé que cela irait aussi vite" : l'essor fulgurant et inattendu des IA en mathématiques, ultime bastion de l'intelligence humaine* » — illustre exactement ce que j'écris depuis le début de ces Notes. À intervalles réguliers, un commentateur annonce qu'un « dernier bastion de l'intelligence humaine » vient de tomber. Hier les échecs, avant-hier le go, puis le langage, le code, et désormais les mathématiques. Le scénario ne varie pas : ton grave, métaphore guerrière, formule rituelle du « personne n'avait imaginé que cela irait aussi vite » — alors que tout le monde l'avait imaginé, et que les chercheurs concernés l'écrivent depuis des années.

Ce genre journalistique a fini par masquer la vraie question, qui n'est ni technique ni anecdotique. Elle est de société.

Si l'on parle de « bastion » à propos des mathématiques, c'est qu'elles n'étaient pas une discipline parmi d'autres. Elles étaient, depuis Napoléon et plus encore depuis l'après-guerre, le filtre central de la sélection républicaine en France — et, par capillarité, d'une grande partie du système belge francophone. Polytechnique, les classes préparatoires, la filière S puis « spé maths », le concours général : tout reposait sur une fiction de neutralité méritocratique. On sélectionnait par les mathématiques parce qu'elles étaient supposées *objectives*, *sans biais culturel* — et surtout parce qu'elles étaient tenues pour *le lieu* où s'exerçait la forme la plus pure de l'intelligence humaine. Le détour par l'algèbre n'était pas l'évaluation d'une compétence : c'était le proxy d'une excellence générale. Celui qui résolvait l'équation différentielle prouvait, dans le même geste, qu'il pensait mieux que les autres.

C'est ce surplus symbolique qui s'effondre.

Non parce que les mathématiques cessent d'être belles, utiles ou nécessaires — elles ne cessent évidemment rien de tout cela. Mais parce qu'elles cessent d'être *un signal social discriminant*. Quand la machine résout en quelques secondes ce qui coûtait au bachelier deux années de prépa, la résolution elle-même n'atteste plus rien d'autre que la résolution. La traduction sociale du résultat — « il pense bien, donc il dirigera » — devient indéfendable.

Le précédent existe, et il est limpide : le latin. Le latin n'a pas perdu son statut de filtre parce qu'il avait cessé d'être linguistiquement utile — il l'était de moins en moins depuis le XIX^{e} siècle. Il l'a perdu le jour où la bourgeoisie a

cessé d'en avoir besoin pour se reproduire socialement. Les mathématiques empruntent aujourd'hui la même trajectoire, en accéléré.

Reste la question politique, et personne dans nos ministères ne veut la nommer : *par quoi remplace-t-on ?* Tous les candidats sont pires. L'oral reproduit le capital culturel. Le dossier reproduit l'origine sociale. Les *soft skills* reproduisent la classe d'origine déguisée en personnalité. Les mathématiques avaient au moins le mérite d'être vérifiables. Les institutions vont donc s'y accrocher longtemps après que la justification soit morte — exactement comme elles se sont accrochées au latin jusque dans les années 1970, alors que sa fonction réelle s'était évaporée en 1945.

Et reste la question intime, celle qu'on se pose en famille : *qu'est-ce qu'on dit, désormais, au jeune qui hésite à choisir une filière mathématique ?* On ne peut plus lui répondre : « c'est dur, et les durs gagnent ». Il reste deux discours possibles, aucun ne soutient l'édifice. Le discours esthétique — fais des mathématiques parce que comprendre Galois est une expérience irremplaçable — est vrai, et ne parle qu'à 0,5 % d'une cohorte ; c'est exactement le discours qu'on tenait pour le grec ancien en 1960. Le discours du copilote — fais des mathématiques pour savoir dialoguer avec la machine, formuler les bonnes questions, vérifier les preuves qu'elle propose — est plausible, mais transforme le mathématicien en *éditeur de mathématiques*, métier qui n'a pas encore son prestige social, ni même sa désignation claire.

Ce qui frappe, à lire les commentateurs depuis trois ans, c'est qu'aucun ne pense l'après. La sidération est devenue un régime intellectuel à part entière. On annonce la chute du bastion, on convoque la gravité du moment, on cite Tao ou DeepMind avec componction — et l'on s'arrête là, comme si nommer le choc dispensait d'en tirer les conséquences. À chaque cycle — échecs en 1997, go en 2016, langage en 2023, mathématiques en 2026 — le même geste : la stupéfaction comme point d'arrivée plutôt que comme point de départ. Or la sidération n'est pas une pensée. C'est précisément ce qui en tient lieu quand on n'a pas envie d'affronter ce qui vient.

L'effondrement des mathématiques comme filtre social n'est pas un effet secondaire de l'IA : c'est l'un des points où la nouvelle société se rend visible. D'autres suivront, dans la justice, dans la médecine, dans le journalisme, dans la création — chacun à son rythme, chacun avec son cortège de commentateurs sidérés. Et à chaque fois, le même refus de nommer ce que la somme de ces ébranlements signifie : non pas que les machines progressent, mais que la société dans laquelle nous avons grandi est en train de se défaire pour qu'une autre prenne sa place, dont nous n'avons encore ni la grammaire, ni les institutions, ni le récit.

L'événement de 2026 n'est donc pas que l'IA fait des mathématiques. C'est qu'un pan supplémentaire de l'ancien monde vient de céder, et que ceux dont la fonction est de penser le nouveau choisissent encore, pour l'essentiel, de regarder ailleurs.

Il y a des images qui, à leur sortie, ont été immédiatement cultes. *Coco* de Chanel en 1991, Vanessa Paradis peinte en oiseau dans une cage suspendue, signée Jean-Paul Goude. *Égoïste*, la même année, ces femmes en peignoir qui hurlent à leurs balcons sur un fragment du *Roméo et Juliette* de Prokofiev, encore Goude. *Égoïste Platinum*, en 1993, le boxeur noir qui shadow-box dans une lumière de cathédrale. Ces films n'étaient pas regardés comme des publicités, ils étaient regardés comme des événements. On en parlait au bureau, dans les magazines, dans les conversations cultivées. Ils circulaient comme des œuvres : commentés, parodiés, archivés, cités. Goude n'avait pas filmé un parfum, il avait inscrit une signature dans l'imaginaire collectif d'une époque entière. Au même moment, Oliviero Toscani plaçait pour Benetton le visage d'un malade du sida en pleine page d'un magazine de mode, un prêtre embrassant une religieuse, les vêtements ensanglantés d'un soldat tué à Mostar. La publicité comme dispositif moral, comme provocation construite, comme prise de position assumée. Là aussi, cultissime. Là aussi, événement.

Trente-cinq ans plus tard, regardez une coupure publicitaire contemporaine. Palette pastel, typographie Helvetica condensée, voix off susurrée, ralenti sur des mains qui touchent du linge, plan drone sur une plage à l'aube, sourire générique d'une mannequin scandinave. Les marques changent, les produits changent, le visuel ne change pas. C'est une esthétique unifiée, mondialisée, désinfectée — la moyenne statistique d'un goût globalisé, exécutée par des équipes qui ont remplacé l'auteur par le focus group et le directeur de création par le test A/B.

Et il faut le dire avec netteté : cet aplatissement précède l'intelligence artificielle. Il n'en est pas la conséquence, il en est la condition. Lorsque Midjourney et les générateurs vidéo arrivent sur le marché, ils ne tuent pas la grande publicité — la grande publicité était déjà morte, ou plutôt s'était déjà laissée mourir, depuis vingt ans. L'IA ne fait que prendre acte. Elle absorbe sans difficulté un territoire que les agences avaient elles-mêmes préparé pour elle, à force de focus groups, de financiarisation, de peur du clivage, d'optimisation algorithmique. La pub contemporaine était devenue, sans qu'on ose le formuler, une IA avant l'IA — une machine à produire des moyennes. Que la machine elle-même prenne le relais ne change pas la nature du produit, seulement son coût marginal.

D'où l'hypothèse que je voudrais formuler avec netteté : l'IA écrase ce qui est faible, l'IA s'écrase contre ce qui est fort. Ce n'est pas une consolation, c'est une loi. Et elle a des conséquences qui dépassent largement la publicité.

Pourquoi Goude résiste-t-il ? Pas par sentimentalisme, pas parce qu'on l'aurait sanctuarisé. Il résiste parce que sa pâte est inimitable au sens fort du terme : non pas qu'on ne puisse pas pasticher ses tics — saturation chromatique, allongement des corps, détournement chorégraphique, érotisme métissé — mais qu'aucun pastiche ne produira la prochaine image de Goude. Sa singularité n'est pas un style, c'est un système. Goude a passé soixante ans à construire une théorie du corps spectaculaire, du métissage assumé contre le naturalisme européen, de l'artifice comme vérité supérieure. Cette théorie, on peut la lire, la discuter, la combattre. Elle est pensée. Et c'est précisément cette épaisseur de pensée — cette biographie d'obsessions accumulées, ce rapport singulier au corps

noir, à la danse, à la photographie de mode, construit contre quelque chose et pour quelque chose — qu'une IA ne peut pas reproduire, faute de l'avoir vécue. Elle peut copier la surface, jamais la structure qui produit la surface.

À l'inverse, la pub moyenne n'a pas de structure. Elle a un cahier des charges, des références Pinterest, des contraintes de plateforme. Elle est par définition réductible à un prompt. Et tout ce qui est réductible à un prompt est, à terme, exécutable par une machine.

On objectera que les modèles progressent vite, et que ce qui résiste aujourd'hui pourrait être absorbé demain. C'est juste, et il faut le concéder : rien ne garantit que dans vingt ans une IA ne produira pas la prochaine pièce qui ressemblerait à du Ligeti au point de tromper l'oreille avertie. Mais l'argument tient quand même, pour deux raisons. D'abord parce que la décennie qui vient suffit à dégager le paysage, et que c'est celle-là que nous avons à vivre. Ensuite parce que même dans l'hypothèse maximaliste où la machine finirait par tout absorber, ce qui aura été construit par les créateurs forts aura été construit — leurs œuvres existeront, leur généalogie existera, leur place dans l'histoire des formes existera. C'est précisément ce que n'auront jamais les producteurs de moyennes : ni l'œuvre, ni la place. La question n'est donc pas de gagner contre la machine sur la durée infinie, c'est de construire quelque chose qui ait existé en propre.

J'entends déjà l'objection paresseuse : « mais c'est à cause des nouveaux formats, TikTok et Instagram ont tué la créativité ». Faux. La contrainte de format vertical, de neuf secondes, de son optionnel, a généré sa propre grammaire, et cette grammaire est inventive quand quelqu'un la travaille vraiment. Les Lumière tournaient en 50 secondes sur pellicule muette et cela a donné *L'Arroseur arrosé*. La contrainte n'est jamais l'ennemie de la forme, elle en est le moteur. Ce qui a tué la grande publicité, ce n'est ni le format ni la technologie : c'est la peur. Peur du bad buzz, peur du clivage, peur de l'image qui pourrait déclencher un cycle Twitter de quarante-huit heures. Toscani serait inemployable aujourd'hui. La judiciarisation et la financiarisation du secteur ont eu raison de l'auteur bien avant que la machine n'arrive.

Ce diagnostic, on peut le faire glisser presque sans frottement vers d'autres territoires de la création contemporaine. L'art contemporain mondialisé en est l'exemple le plus visible et le plus consternant. Que voit-on dans les foires — Bâle, Frieze, Art Basel Hong Kong, Paris+ — sinon une production lissée, calibrée pour le marché des ultra-riches, où les mêmes signatures circulent entre les mêmes galeries pour les mêmes collectionneurs ? Sculptures-trophées en inox poli, peintures décoratives à grand format, installations « immersives » faites pour le selfie. Un art pour millionnaires, qui n'a plus rien à dire mais qui a beaucoup à vendre, et dont l'insipidité globale fonctionne comme garantie : il faut que cela ne dérange personne dans un salon de Singapour, dans un penthouse de Manhattan, dans une villa du Cap-Ferrat. C'est exactement le même phénomène que dans la publicité — la moyenne mondialisée comme valeur refuge, la pâte gommée comme condition d'accès au circuit. Et c'est, là encore, un territoire que l'IA va investir sans peine, parce qu'il s'était déjà auto-converti à la logique de la machine.

Le même raisonnement vaut pour une part de la création musicale contemporaine. Que sont devenus les compositeurs ? Une partie d'entre eux — souvent la mieux exposée, la mieux subventionnée, la plus jouée dans les saisons d'orchestre — produit aujourd'hui un néotonal lisse, cinématographique au mauvais sens du terme, mémoriel sans mémoire, émotionnel sans émotion construite. C'est de la musique pastel, équivalent sonore de la pub-linge-drone-mains et de la sculpture-inox-poli. Et c'est exactement le territoire qu'une IA musicale type Suno ou Udio absorbe déjà sans difficulté : il suffit de prompter « néoclassique mélancolique, cordes, piano, ostinato » pour obtenir un résultat indistinguable, en termes d'impact réel, de la moyenne de ce qui se crée sous label contemporain.

Comparez avec ce qu'étaient les langages forts du second XX^{e} siècle. Berio et son théâtre vocal hanté par Joyce et la polyphonie médiévale. Ligeti et ses micropolyphonies, ses horloges détraquées, ses *Études pour piano* qui dialoguent avec Conlon Nancarrow et la musique pygmée. Kagel et son ironie corrosive sur l'institution-concert elle-même. Stockhausen et sa cosmologie mystique délirante mais cohérente, du *Gesang der Jünglinge* à *Licht*. Boulez et sa rigueur sérielle articulée à une intelligence éditoriale et chef-d'orchestre sans équivalent. Nono et sa politique du son, son écoute fragile, son *Prometeo*. On pouvait les détester. On pouvait trouver leur musique imbuvable, ésotérique, élitiste, ce qu'on voudra. Mais on ne pouvait pas les confondre. Aucun de ces langages n'était pasticheable autrement qu'en s'assumant comme pastiche, parce que chacun reposait sur un système — théorique, esthétique, parfois politique — construit pendant des décennies contre quelque chose et pour quelque chose. Demander à une IA de « faire du Ligeti » produira au mieux une caricature de *Lux Aeterna*. Jamais la prochaine pièce de Ligeti, parce qu'il n'y a pas de prochaine pièce de Ligeti possible sans Ligeti.

C'est cela que la prochaine décennie va rendre visible avec une brutalité presque clinique. L'IA n'est pas une menace pour les créateurs forts ; elle est leur révélateur. Elle va dégager le paysage en absorbant tout ce qui était devenu, sans qu'on ose le dire, exécutable par une machine — la pub moyenne, l'art-trophée pour ultra-riches, la musique de film générique, la chronique culturelle formatée, le roman de gare, l'illustration de stock, le néotonal d'aéroport. Et elle va laisser apparaître, par contraste, ce qui ne l'est pas : les œuvres et les pratiques qui reposent sur une cohérence de pensée, une généalogie assumée, un système esthétique structuré.

Il faut le dire sans cynisme : cette mécanique de révélation est brutale humainement. Elle va laisser sur le bord du chemin des gens qui ont travaillé honnêtement dans des cadres devenus obsolètes, qui n'ont pas démérité, qui n'ont simplement pas eu — ou pas pu construire — un langage assez singulier pour résister. Ce n'est pas un mérite supérieur des uns sur les autres, c'est une bascule structurelle qui frappe sans regarder qui elle frappe. La reconnaître n'est pas la cautionner.

Goude restera Goude. Ligeti restera Ligeti. Toscani, s'il avait quarante ans aujourd'hui, trouverait probablement un autre support et continuerait à secouer.

La question pour chacun d'entre nous — créateurs, critiques, éditeurs, directeurs artistiques — n'est donc pas de savoir si l'IA va nous remplacer. La question est : avons-nous une pâte ? Avons-nous un système ? Avons-nous construit, contre quelque chose et pour quelque chose, un langage qui ne soit pas réductible à une moyenne ? Si la réponse est non, l'IA fera ce qu'elle doit faire, et il n'y aura pas grand-chose à regretter — sinon de ne pas avoir essayé plus tôt. Si la réponse est oui, alors il n'y a rien à craindre, parce que c'est précisément contre cette épaisseur-là que la machine s'écrase.

Colophon

Pierre-Jean Tribot, *Notes — Un corpus sur l'IA, la culture, l'éducation et la souveraineté cognitive*, pierrejeantribot.com, 2026.

DOI : 10.5281/zenodo.22989326 (archivé sur Zenodo, CERN) · ORCID : 0009-0002-0112-4155.

Notices d'autorité : Wikidata Q141935825 · VIAF 308782446 · ISNI 0000 0000 5557 5478 · BnF 16260591 · Library of Congress no2008121327 · GND 137791232 · IdRef 130245402.

Licence Creative Commons CC BY 4.0. Livre généré automatiquement depuis le corpus (2026-11-01).